



Ciments Français
Italcementi Group

Rapport annuel 2009
Document de référence

CIMENTS FRANÇAIS
Société Anonyme au capital de 145 435 288 euros
Siège Social : Tour Ariane - 5 place de la Pyramide
Quartier Villon - 92800 Puteaux
RCS Nanterre B 599 800 885

ADMINISTRATION, DIRECTION ET CONTRÔLE

Composition à l'Assemblée Générale du 13 avril 2010

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président d'honneur ⁽¹⁾
Bernard LAPLACE

Président ⁽²⁾
Yves René NANOT

Vice-Président
Carlo PESENTI

Giampiero PESENTI
Représentant permanent d'ITALCEMENTI S.p.A.

Antoine BERNHEIM

Jean-Michel DARROIS

Victoire de MARGERIE

Comte de RIBES

Marc VIENOT

Pierfranco BARABANI
*Représentant permanent de la Société
Internationale ITALCEMENTI (Luxembourg)*

Sebastiano MAZZOLENI
Représentant permanent de SICIL.FIN S.r.l

Ettore ROSSI
*Représentant permanent de la Société
Internationale ITALCEMENTI France*

Italo LUCCHINI
*Représentant permanent de CALCESTRUZZI
S.p.A*

Graziano MOLINARI ⁽¹⁾
Secrétaire du Conseil

DIRECTION

Président du Conseil d'Administration ⁽²⁾
Yves René NANOT

Directeur Général ⁽²⁾
Giovanni FERRARIO

Directeur Général Délégué ⁽²⁾
Jean-Paul MERIC

Directeur Général Délégué Adjoint
Fabrizio DONEGÀ

Directeur des Ressources Humaines
Silvestro CAPITANIO

Directeur Administration et Contrôle
Carlo BIANCHINI

Directeur Financier
Giovanni MAGGIORA

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Titulaire
ERNST & YOUNG Audit
Suppléant
AUDITEX

Titulaire
KPMG Audit, Département de KPMG SA
Suppléant
SCP Jean-Claude ANDRÉ

(1) Non administrateur.

(2) Dans sa séance du 4 novembre 2009, le Conseil d'Administration de Ciments Français a décidé la dissociation des fonctions de Président et Directeur Général, avec effet au 1^{er} janvier 2010 ; à compter de cette date, Yves René Nanot conserve ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et Giovanni Ferrario (Directeur Général Délégué jusqu'au 31 décembre 2009) devient Directeur Général. Sur proposition de ce dernier, Jean-Paul Méric (Directeur Général Délégué Adjoint jusqu'au 31 décembre 2009) est nommé Directeur Général Délégué.

RAPPORT ANNUEL DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2009

Sommaire

Pages

PRÉSENTATION

Première partie : MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHIFFRES CLÉS	4
Deuxième partie : INFORMATION DES ACTIONNAIRES	10
Troisième partie : ACTIVITÉS DU GROUPE.....	15

RAPPORT ANNUEL

Quatrième partie : GESTION DU GROUPE	37
Cinquième partie : COMPTES CONSOLIDÉS ET ANNEXE	56
Sixième partie : COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIÉTÉ CIMENTS FRANÇAIS SA	127
Septième partie : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 13 AVRIL 2010	151

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE ET AUTRES INFORMATIONS

Huitième partie : GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	173
Neuvième partie : INFORMATIONS JURIDIQUES ET FINANCIÈRES.....	194
Dixième partie : RESPONSABLES DU DOCUMENT ET DU CONTRÔLE DES COMPTES...	202
Onzième partie : TABLEAU DE CORRESPONDANCE	204

Première partie

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHIFFRES CLÉS

Pages

1.1	MESSAGE DU PRÉSIDENT	5
1.2	CHIFFRES CLÉS.....	6

1. MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHIFFRES CLÉS

1.1 MESSAGE DU PRÉSIDENT

Par son ampleur sans précédent, la crise économique que le monde traverse depuis fin 2008 nous a conduits à prendre des mesures visant à réduire l'ensemble des frais fixes et variables, à améliorer la productivité et à optimiser les processus industriels.

Les pays européens et l'Amérique du Nord ont assisté en 2009 à un fort ralentissement de la demande de ciment alors que, dans les pays émergents, après un léger fléchissement en début d'année, la consommation de ciment a évolué de façon plus positive.

Ce contexte explique la baisse du chiffre d'affaires consolidé de 12 % à 4 215 millions d'euros par rapport à l'année 2008. Cependant, les programmes de contrôle des coûts ont permis de réaliser un résultat brut d'exploitation de près de 900 millions d'euros, en baisse de 10 %, améliorant ainsi le taux de marge d'une année sur l'autre.

Le résultat net consolidé à 337 millions d'euros est en baisse de 4 % alors que le résultat net part du groupe baisse de 12 % à 234 millions d'euros, la part des minoritaires, essentiellement en Egypte et au Maroc, augmentant de 20 % grâce aux bons résultats dans ces deux pays.

Les efforts déployés pour la gestion du besoin en fonds de roulement ont permis de dégager près de 250 millions d'euros qui, ajoutés aux flux de trésorerie générés par l'activité, ont permis de largement financer un programme d'investissements important – avec la fin des trois grands projets stratégiques aux États-Unis, au Maroc et en Inde – et de réduire l'endettement en fin d'année de plus de 150 millions d'euros par rapport à fin 2008.

L'année 2009 a montré la capacité du Groupe à s'adapter rapidement et efficacement à un environnement fortement dégradé et à une baisse d'activité d'une intensité rarement vue dans un passé récent. C'est ce qui nous encourage à continuer sur les mêmes bases de contrôle rigoureux de la gestion en ce début d'année 2010, où les conditions climatiques sont particulièrement sévères et où la visibilité sur la reprise n'est pas absolue.

Par ailleurs, le projet de fusion de Ciments Français avec son actionnaire principal Italcementi n'a pu se concrétiser à cause d'une interprétation dirimante, de la part des porteurs de créances américains, des contrats de placements privés de 2002 et 2006. Le Groupe continue cependant de se consolider avec une équipe de direction unifiée et compétente qui a montré ses capacités de réaction tout au cours de l'année. Le conseil a aussi décidé d'adopter le mode de gestion duale avec la séparation de la présidence et de la direction générale. Giovanni Ferrario, déjà directeur général délégué depuis mi 2008, est devenu directeur général avec tous les pouvoirs de gestion depuis le 1^{er} janvier 2010. Quant à moi, je continuerai à présider le Conseil d'Administration et à offrir mon expérience de près de 17 ans à la direction générale du Groupe.

Enfin, je voudrais saluer toutes les équipes, sur tous les continents, qui ont su adapter leur gestion et leurs efforts à un environnement terriblement difficile. Nous sortirons plus forts et plus aptes à saisir les opportunités que la sortie de crise nous offrira. Merci à tous.

1.2 CHIFFRES CLÉS

Les tableaux ci-après présentent les chiffres clés du Groupe pour chacun des deux exercices clos au 31 décembre.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément au référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards) émis par l'IASB (International Accounting Standard Board).

Principales informations consolidées

(en millions d'euros à l'exception du résultat par action et des effectifs)

	2009	2008
Chiffre d'affaires	4 215,4	4 774,8
Résultat brut d'exploitation courant	908,8	1 021,0
Résultat brut d'exploitation	897,2	996,4
Résultat d'exploitation	506,4	606,9
Résultat net	337,3	352,1
dont Part du Groupe	234,3	266,0
Intérêts minoritaires	103,0	86,0
Résultat par action (en euros)	6,39	7,18
Résultat dilué par action (en euros)	6,39	7,16

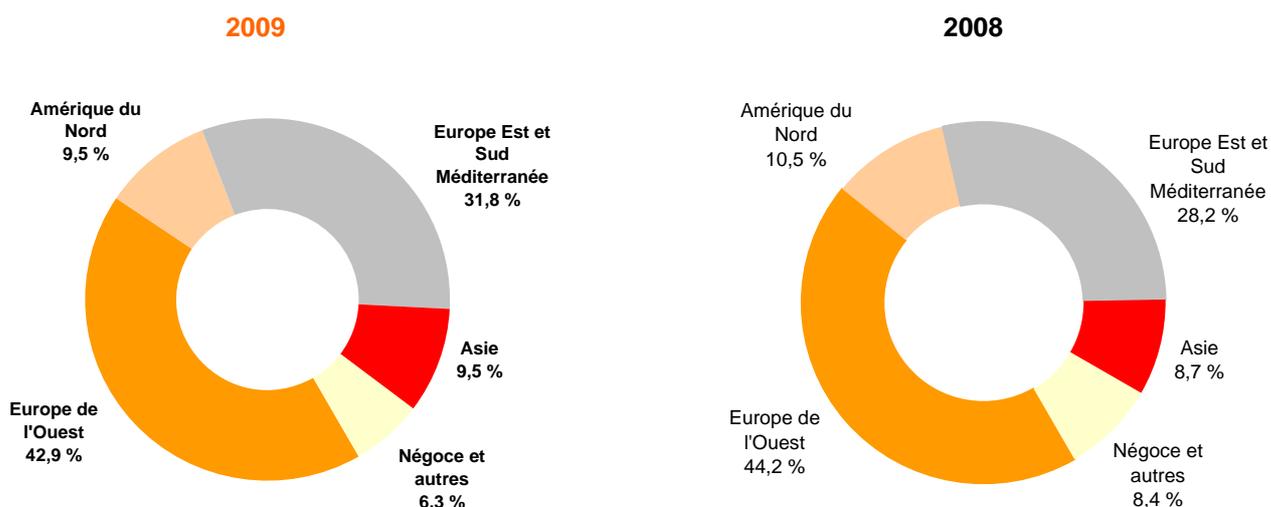
	Au 31 décembre 2009	Au 31 décembre 2008
Total actifs non courants	5 628,5	5 468,0
Total actifs courants	1 879,2	2 036,2
Capitaux propres	3 896,5	3 757,3
dont Part du Groupe	3 115,9	3 012,3
Intérêts minoritaires	780,6	745,0
Total passifs non courants	2 309,8	2 260,6
Total passifs courants	1 301,4	1 486,3
Endettement net	1 562,3	1 721,8
Effectifs	17 109	17 978
Flux de trésorerie générés par l'activité	951,7	637,4
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(597,5)	(615,0)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	(174,8)	(56,8)

Contribution au chiffre d'affaires par zone géographique

(en millions d'euros)

	2009	2008	% évolution 2009/2008 *
Europe de l'Ouest	1 809,2	2 112,4	-15,0
Amérique du Nord	401,2	500,7	-24,4
Europe Est et Sud Méditerranée	1 338,5	1 347,4	-1,4
Asie	399,6	415,0	-1,4
Négoce et autres	266,9	399,3	-44,1
TOTAL	4 215,4	4 774,8	-13,4

* À périmètre et taux de change comparables (-11,7 % en taux apparent).

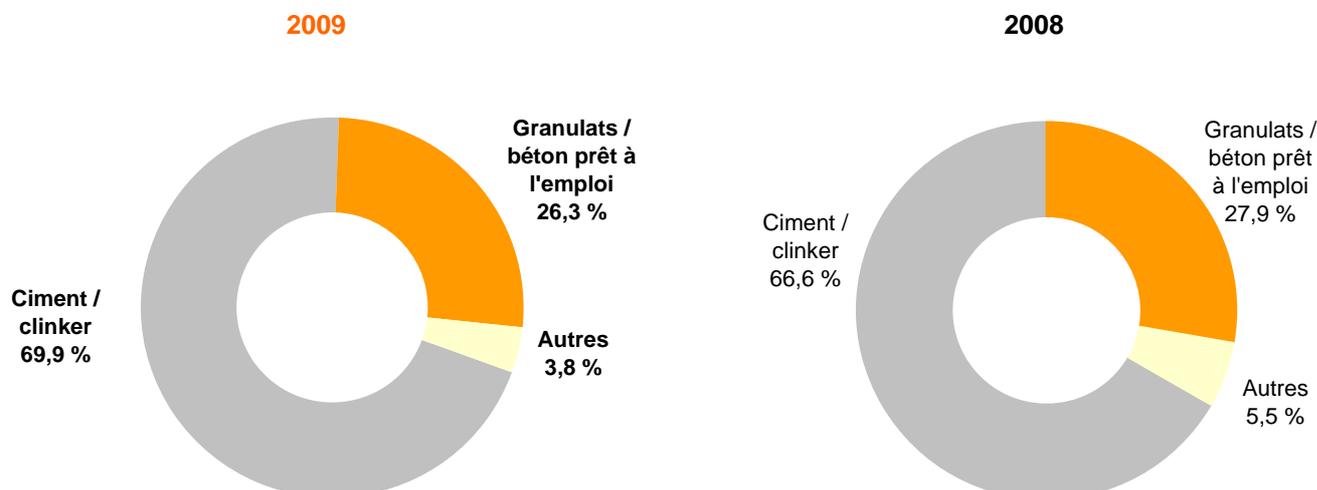


Contribution au chiffre d'affaires par métier

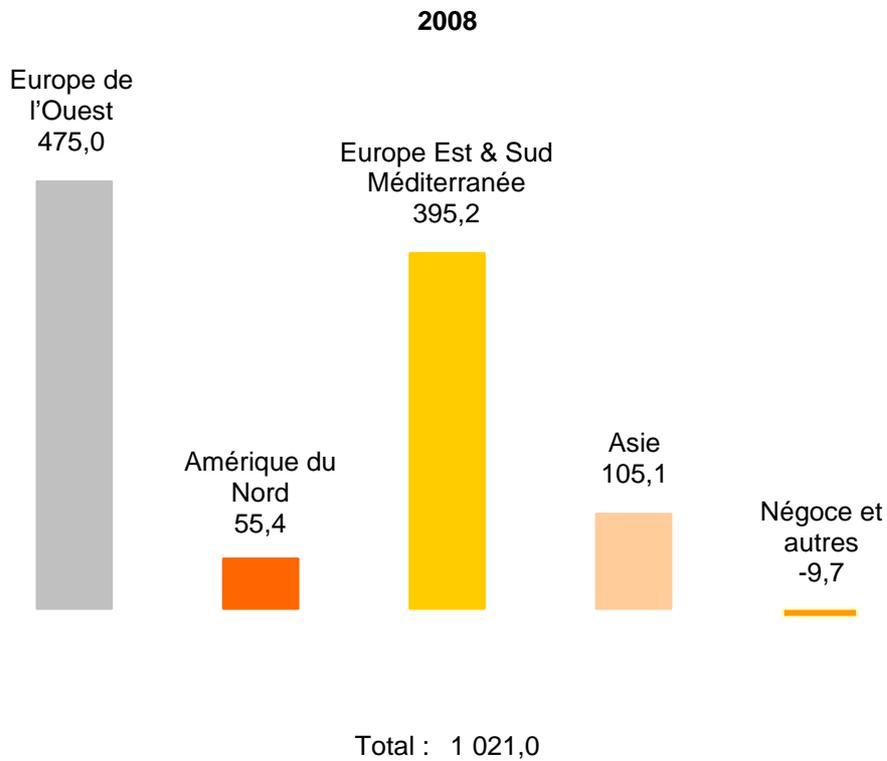
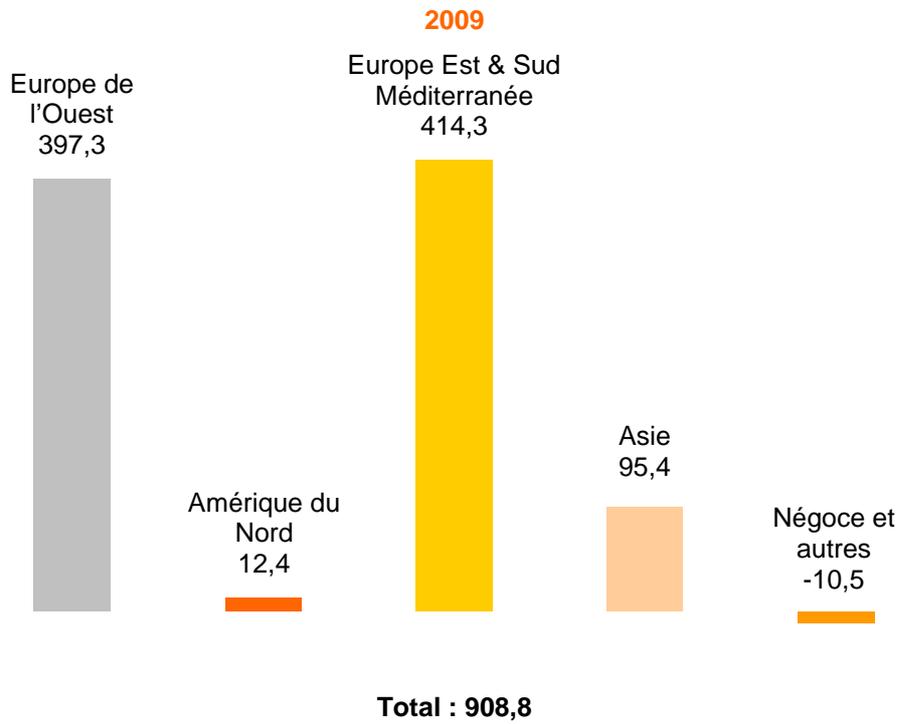
(en millions d'euros)

	2009	2008	% évolution 2009/2008 *
Ciment/clinker	2 945,6	3 179,4	-8,8
Granulats/béton prêt à l'emploi	1 110,0	1 334,0	-19,1
Autres	159,8	261,4	-39,8
TOTAL	4 215,4	4 774,8	-13,4

* À périmètre et taux de change comparables (-11,7 % en taux apparent).



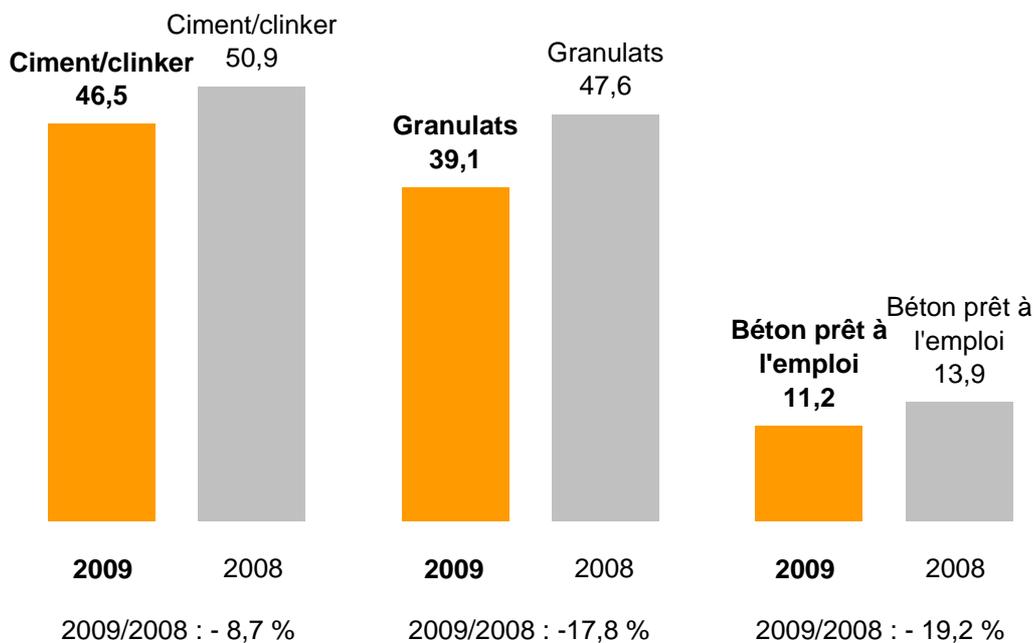
Résultat brut d'exploitation courant par zone géographique
(en millions d'euros)



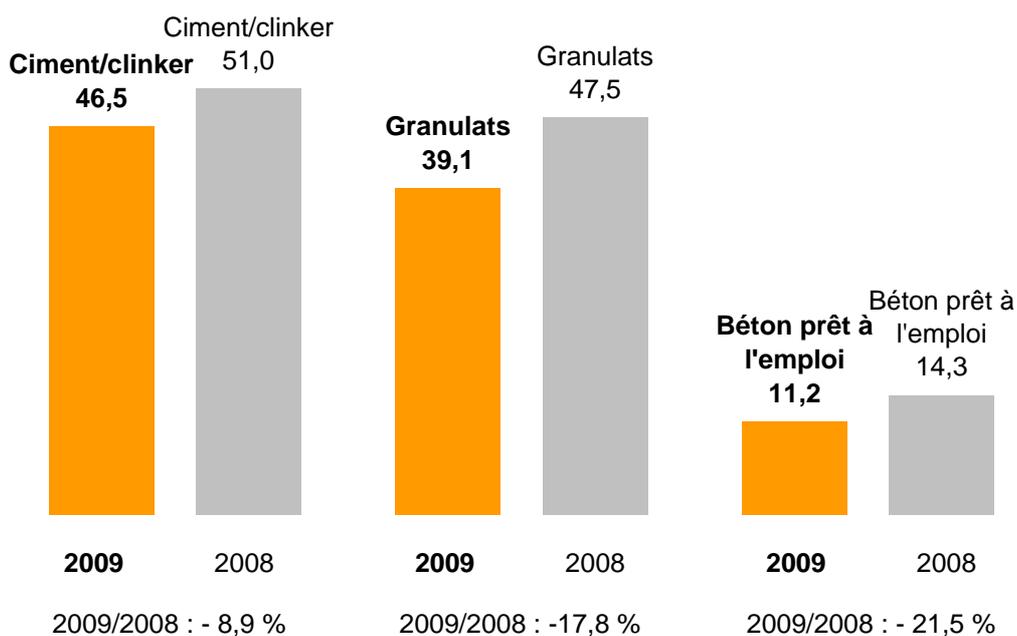
Volumes vendus par activité (y compris ventes intra-Groupe)

Les volumes de ciment/clinker et granulats sont en millions de tonnes et ceux du béton prêt à l'emploi sont en millions de mètres cubes.

À périmètre historique



À périmètre comparable



Deuxième partie

INFORMATION DES ACTIONNAIRES

	Pages
2.1 PLACE DE COTATION	11
2.2 ÉVOLUTION DU COURS DE BOURSE DU 1 ^{ER} JUILLET 2008 AU 28 FÉVRIER 2010	11
2.3 RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31 DÉCEMBRE 2009	13
2.4 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	13
2.5 POLITIQUE D'INFORMATION	14

2. INFORMATION DES ACTIONNAIRES

2.1 PLACE DE COTATION

Ciments Français a adhéré au segment Next Prime d'Euronext en 2001.

Toutes les actions sont cotées sur Euronext Paris - Eurolist - Valeurs locales (compartiment A) sous le code ISIN FR0000120982. Elles sont éligibles au SRD (Système de Règlement Différé).

Ciments Français fait partie des valeurs qui composent le SBF120 et les nouveaux indices créés par Euronext au début de l'année 2005 : CAC Mid 100 et CAC Mid and Small 190.

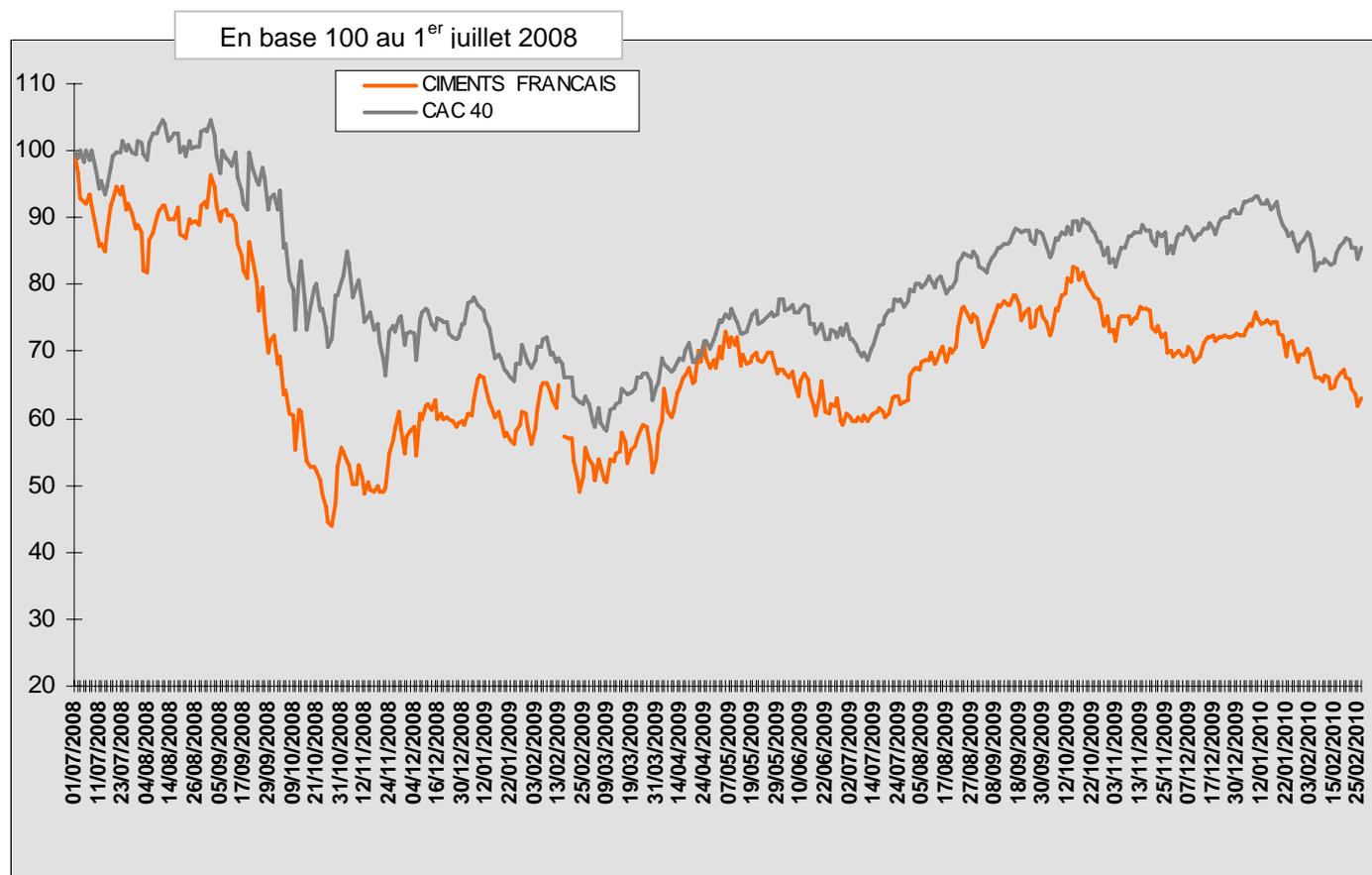
Ciments Français est la deuxième société cimentière cotée à la bourse de Paris avec une capitalisation boursière de 2,6 milliards d'euros au 31 décembre 2009.

Au 31 décembre 2009, le capital de Ciments Français est de 145 435 288 euros divisé en 36 358 822 actions de 4 euros de nominal chacune.

2.2 ÉVOLUTION DU COURS DE BOURSE DU 1^{ER} JUILLET 2008 AU 28 FÉVRIER 2010

(source Euronext)

	Cours le plus haut	Cours le plus bas	Cours au 28 février 2010	Volume moyen quotidien	
				Titres	Capitaux (en millions d'euros)
en euros	103,46	44,16	64,25	38 790	2,70

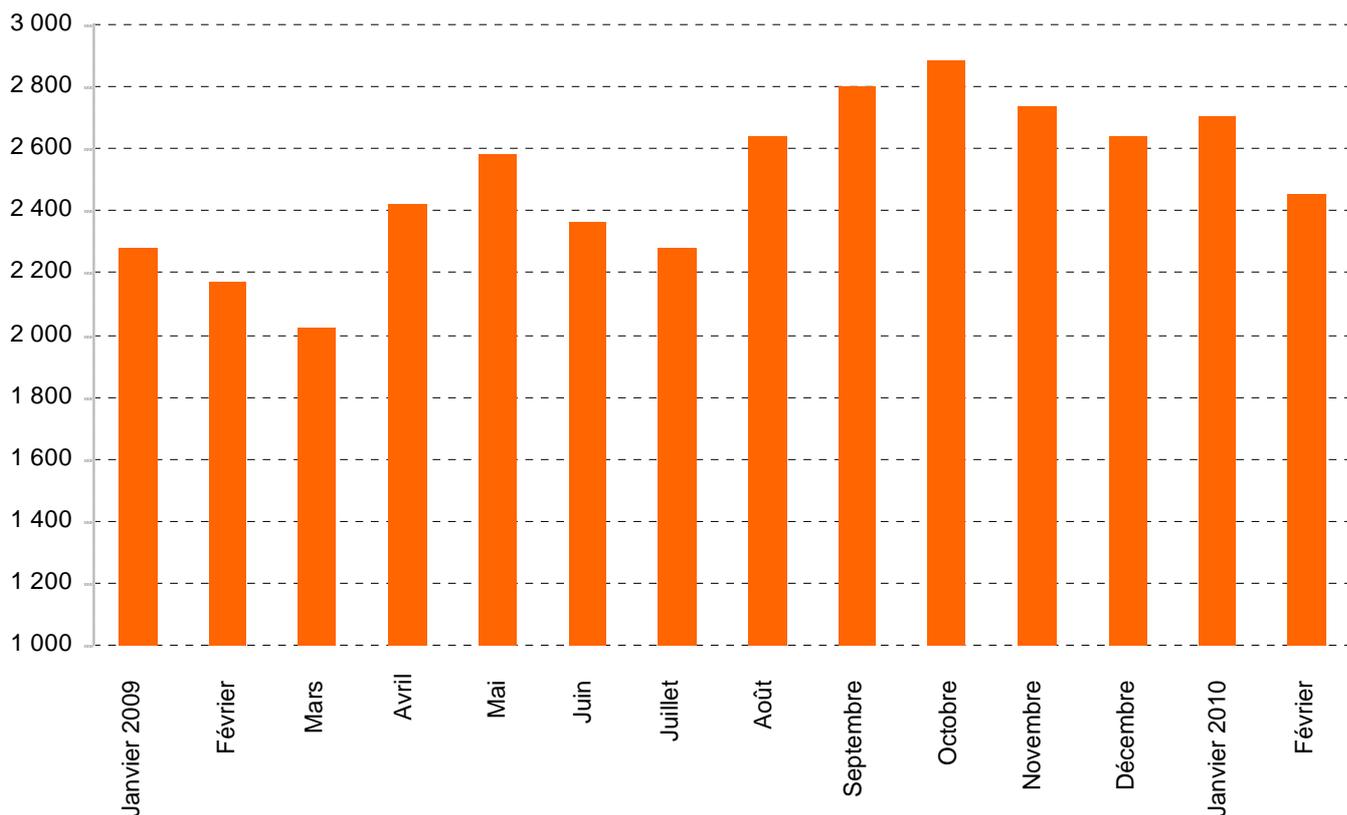


NB : la cotation avait été suspendue le 16 février 2009 suite à l'annonce du projet de fusion Italcementi/Ciments Français.

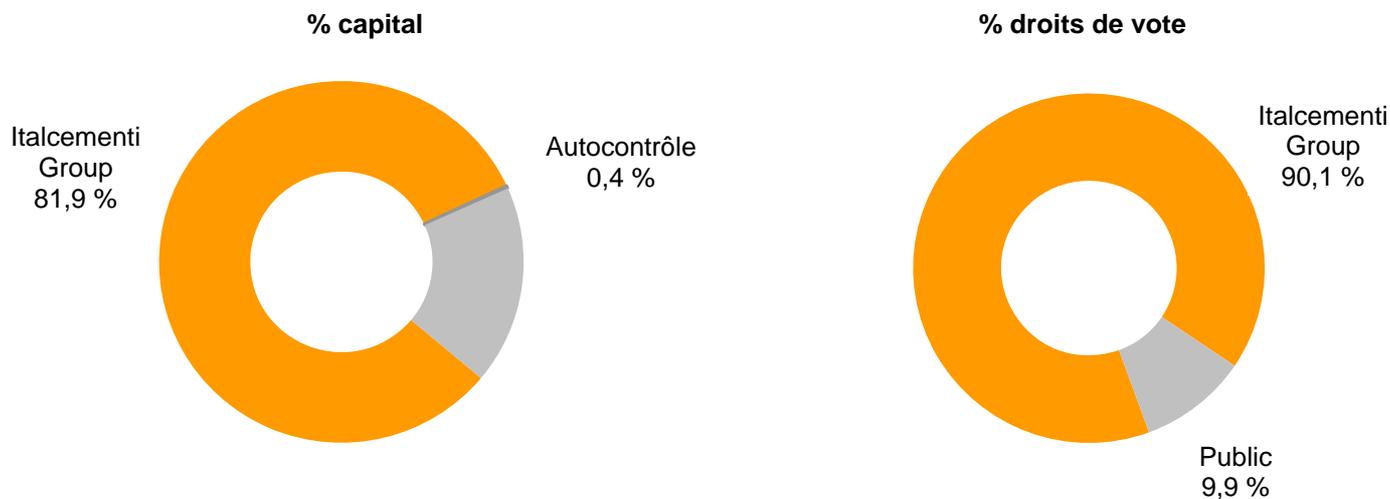
	Mois	COURS		VOLUME MENSUEL	
		LE PLUS HAUT EN EUROS	LE PLUS BAS EN EUROS	Titres échangés	Capitaux en millions d'euros
2008	Juillet	103,46	84,17	1 390 159	130,28
	Août	96,72	82,13	950 617	85,45
	Septembre	98,80	69,20	1 157 052	100,45
	Octobre	74,40	44,16	1 443 680	82,33
	Novembre	62,41	47,68	1 084 799	57,28
	Décembre	64,71	54,26	549 896	33,45
2009	Janvier	70,74	56,10	566 179	35,78
	Février	67,39	50,00	817 573	47,96
	Mars	61,58	46,10	729 459	40,40
	Avril	72,48	53,38	938 872	62,69
	Mai	75,95	66,80	632 915	45,19
	Juin	70,50	51,68	1 812 726	111,65
	Juillet	69,07	59,94	978 095	61,18
	Août	80,00	67,54	558 657	40,03
	Septembre	80,51	71,47	547 766	42,10
	Octobre	84,87	73,51	501 511	39,56
	Novembre	78,99	70,05	446 302	33,56
	Décembre	74,79	69,91	368 488	26,58
2010	Janvier	78,64	69,91	565 160	42,05
	Février	73,10	62,99	445 980	30,50

Évolution de la capitalisation boursière depuis janvier 2009

(en millions d'euros)



2.3 RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31 DÉCEMBRE 2009



2.4 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Dividendes par action

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Dividende versé par action
2005	38 163 506 ⁽¹⁾	1,90 €
2006	37 937 522 ⁽¹⁾	2,28 €
2007	36 967 289 ⁽¹⁾	2,50 €
2008	36 283 977 ⁽¹⁾	3,00 €
2009	36 215 510 ⁽²⁾	3,00 € ⁽³⁾

(1) Déduction faite des actions propres n'ayant pas droit à dividende.

(2) Nombre provisoire pour les actions émises au 31 décembre 2009 sous déduction des actions propres. Sera ajusté en fonction du nombre d'actions au jour de l'Assemblée Générale Mixte du 13 avril 2010 et sous réserve de la décision de ladite Assemblée.

(3) Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

La date de paiement des dividendes a été fixée au 5 mai 2010.

2.5 POLITIQUE D'INFORMATION

Relations investisseurs et actionnaires :

Raffaele Lupotto

Tél : 33 (0) 1 42 91 76 76 - Fax : 33 (0) 1 42 91 75 70

Courriel : InvestorRelations@cimfra.com - Internet : <http://www.cimfra.com>

Adresse :

Ciments Français
Tour Ariane
92088 Paris La Défense Cedex
France
Standard : 33 (0) 1 42 91 75 00

Agenda financier 2010 :

	Communiqués	Conférences téléphoniques
Chiffre d'affaires 2009	3 février 2010	
Résultats annuels 2009	5 mars 2010	8 mars 2010*
Assemblée Générale Annuelle	13 avril 2010 à 11h00	
Chiffre d'affaires et résultats 1^{er} trimestre 2010	7 mai 2010	7 mai 2010
Résultats 1^{er} semestre 2010	30 juillet 2010	30 juillet 2010
Chiffre d'affaires et résultats 3^{ème} trimestre 2010	8 novembre 2010	8 novembre 2010

* Réunion analystes financiers Ciments Français.

Troisième partie

ACTIVITÉS DU GROUPE

	Pages
3.1 HISTORIQUE	16
3.2 STRUCTURE GÉNÉRALE DU GROUPE	17
3.2.1 Organigramme	
3.2.2 Découpage opérationnel	
3.2.3 Activités de la société et relations avec ses filiales	
3.2.4 Actionnaire majoritaire de Ciments Français SA	
3.3 MÉTIERS ET MARCHÉS DU GROUPE	19
3.3.1 Les métiers du Groupe	
3.3.2 Les marchés du Groupe	
3.4 INVESTISSEMENTS ET DISPOSITIF INDUSTRIEL	23
3.4.1 Dispositif industriel et localisation des sites	
3.4.2 Investissements	
3.5 CENTRE TECHNIQUE GROUPE (C.T.G. S.p.A.)	25
3.6 RESSOURCES HUMAINES	26
3.7 GESTION DES RISQUES	27
3.7.1 Protection des actifs et des personnes	
3.7.2 Risques politiques	
3.7.3 Développement durable et risques industriels	
3.7.4 Risques de marché, de crédit et de liquidité	
3.7.5 Risques juridiques	

3. ACTIVITÉS DU GROUPE

3.1 HISTORIQUE

1881	Constitution de la société Ciments Français.
1971	Apport de l'activité cimentière de Poliet et Chausson et accession à une position de leader sur le marché français.
1971 - 1990	Diversification dans les matériaux de construction (granulats et béton prêt à l'emploi) et amorce du développement international par des opérations de croissance externe : premières acquisitions aux États-Unis (1976), Canada (1985), Espagne et Turquie (1989 - 1990), Belgique, Grèce et Maroc (1990).
1991	Ciments Français dispose de positions industrielles solides en Amérique du Nord et autour du bassin méditerranéen. L'endettement excessif le rend vulnérable à la veille de la récession économique.
1992	Prise de contrôle de Ciments Français par le groupe italien Italcementi, qui devient ainsi un des premiers producteurs de ciment au niveau mondial. Mise en place d'une nouvelle stratégie fondée sur quatre priorités : <ul style="list-style-type: none"> - Recentrage sur le métier de base de cimentier ; - Repositionnement géographique ; - Réduction des coûts et amélioration de la profitabilité ; - Désendettement.
1993 - 1997	Retour à des résultats bénéficiaires et diminution régulière de l'endettement. Mise en œuvre des synergies entre les deux groupes se traduisant par : <ul style="list-style-type: none"> - L'intégration progressive des équipes de Ciments Français à celles d'Italcementi ; - La création d'un Comité Exécutif et d'un Centre Technique Groupe ; - La mise en place de directions fonctionnelles contribuant à l'intégration du sous holding Ciments Français dans Italcementi Group et - L'adoption en 1997 d'une charte d'Identité Groupe.
1998 - 1999	Ciments Français relance sa politique de croissance externe et consolide ses positions internationales en procédant à l'acquisition de sociétés au Kazakhstan (1998), en Bulgarie (1998 et 1999), en Thaïlande (1998 et 1999) et au Maroc (1999).
2000	Des acquisitions de titres complémentaires sont effectuées sur deux des sociétés détenues en Bulgarie et en Thaïlande. L'intégration des équipes de Ciments Français et d'Italcementi se renforce à travers le redéploiement des hommes au sein d'une organisation commune.
2001	Le Groupe prend le contrôle conjoint de Zuari Cement Ltd en Inde et accède au marché égyptien en devenant un partenaire stratégique de Suez Cement Company avec 25 % du capital.
2002	Le Groupe renforce ses positions géographiques dans le Sud de l'Inde, sur la côte Est des États-Unis, en Égypte et sur le marché d'Istanbul en Turquie. Il rationalise ses structures en Thaïlande, au Maroc et en Grèce.
2003	Rationalisation des activités matériaux de construction en Espagne.
2004	En décembre, le Groupe lance une offre publique d'achat sur les titres de Suez Cement Company. Il en devient le premier actionnaire de référence avec 39,9 % du capital.
2005	Renforcement du Groupe en Égypte avec la prise de contrôle de Suez Cement Company et ses filiales, et d'Helwan Cement Ltd (ex-ASEC Cement Company). Après ces opérations, le Groupe détient 51 % du capital de Suez Cement Company.
2006	Renforcement du Groupe en Inde par l'acquisition du solde des titres de Zuari Cement Ltd et de l'activité du béton prêt à l'emploi en Égypte.
2007	Renforcement du Groupe dans le secteur du béton prêt à l'emploi en Amérique du Nord par les acquisitions de la société Arrow (États-Unis) et de la société Cambridge (Canada). Acquisition de la totalité du capital de Fuping Cement, située en Chine centrale.
2008	Renforcement du Groupe dans le secteur du béton prêt à l'emploi en Amérique du Nord avec l'acquisition de la société Crider & Shockey et au Koweït avec l'acquisition des sociétés Kuwait German Ready Mix, Al Mahaliya et Gulf Ready Mix. Acquisition des titres Intercom en Italie par Interbulk et prise de participation dans Al Badia en Syrie.

3.2 STRUCTURE GÉNÉRALE DU GROUPE

Ciments Français est organisé par zones géographiques, elles-mêmes structurées par métiers.

Au 31 décembre 2009, le Groupe comprend 177 sociétés (y compris Ciments Français) situées dans 19 pays différents du fait de la spécificité locale de ses activités. 138 sociétés sont détenues majoritairement par le Groupe, 21 sociétés sont sous contrôle conjoint et 18 sociétés sont consolidées par mise en équivalence.

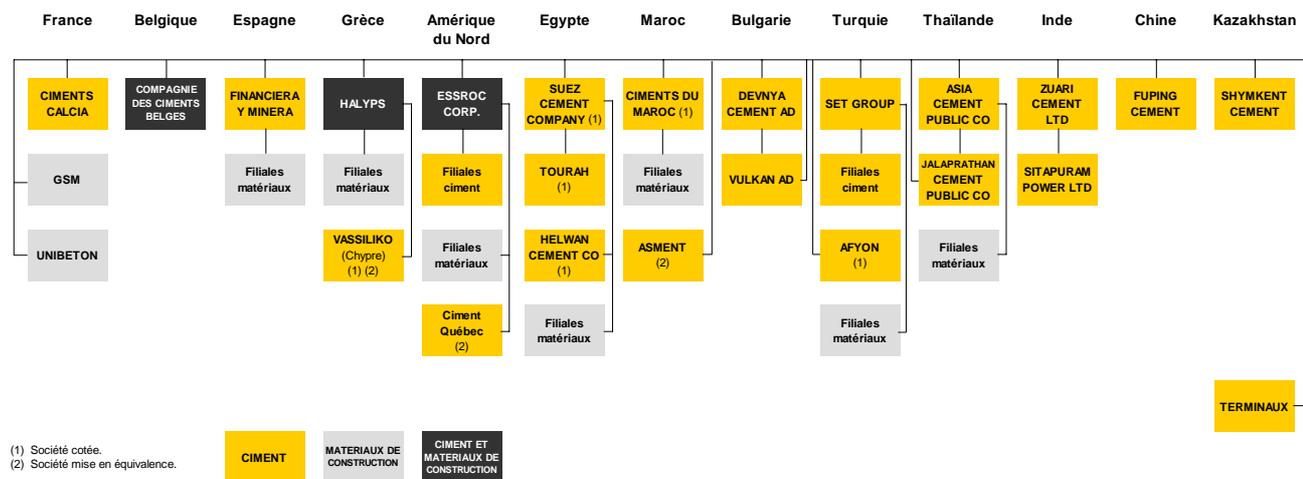
Certaines filiales contrôlées par le Groupe comprennent des actionnaires minoritaires qui peuvent être des partenaires industriels, financiers, des sociétés contrôlées par l'État (essentiellement dans le cadre d'opérations de privatisation), ou du public pour les sociétés cotées dont le Groupe a pris le contrôle.

Les principales filiales qui comprennent des intérêts minoritaires sont situées en Thaïlande (Asia Cement Company, Jalapathan Cement Public Company), au Maroc (Ciments du Maroc) et en Égypte (Suez Cement Company qui détient 98,7 % d'Helwan Cement Company, 66,1 % de Tourah Portland Cement, 52,0 % de Ready Mix Beton Production et Universal for Ready Mix Production et 51,0 % d'Hilal Cement Company).

Les principales sociétés en contrôle conjoint sont la Société des Carrières du Tournaisis en Belgique, ainsi que plusieurs sociétés dans l'activité matériaux de construction en France.

Les principales sociétés en équivalence sont Vassiliko à Chypre, Ciment Québec au Canada et Asment Temara au Maroc.

3.2.1 ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2009



3.2.2 DÉCOUPAGE OPÉRATIONNEL

Le Groupe est organisé en douze zones géographiques structurées par métiers, auxquelles s'ajoutent les activités Négoce ciment/clinker. Le siège, les holdings et le négoce de combustibles constituent la section Autres.

ZONES GÉOGRAPHIQUES	CHIFFRE D'AFFAIRES 2009 (en millions d'euros)	RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION COURANT 2009 (en millions d'euros)	MÉTIERS	
EUROPE DE L'OUEST	France/Belgique	1 529,7	334,1	Ciment et clinker Matériaux de construction (granulats, BPE) Autres (transports, adjuvants)
	Espagne	226,9	42,2	Ciment et clinker Matériaux de construction (granulats, BPE) Autres (transports, adjuvants)
	Grèce	83,3	21,1	Ciment et clinker Matériaux de construction (granulats, BPE)
	Éliminations Europe de l'Ouest	(14,0)	-	
	Total	1 825,9	397,3	
AMÉRIQUE DU NORD	U.S.A./Canada	401,6	12,4	Ciment et clinker Matériaux de construction (granulats, BPE) Autres (adjuvants)
EUROPE EST ET SUD MÉDITERRANÉE	Égypte	793,0	262,2	Ciment et clinker Matériaux de construction (granulats, BPE) Autres (sacherie)
	Maroc	320,3	132,2	Ciment et clinker Matériaux de construction (granulats, BPE) Autres (adjuvants)
	Bulgarie	100,1	26,0	Ciment et clinker
	Turquie	132,2	(6,1)	Ciment et clinker Matériaux de construction (BPE)
	Éliminations Europe Est et Sud Méditerranée	(0,6)	-	
	Total	1 345,0	414,3	
ASIE	Thaïlande	160,8	22,2	Ciment et clinker Matériaux de construction (granulats, BPE)
	Inde	171,8	60,6	Ciment et clinker
	Chine	46,8	8,8	Ciment et clinker
	Kazakhstan	32,3	3,8	Ciment et clinker
	Total	411,7	95,4	
Négoce ciment/clinker	253,0	15,5	Ciment et clinker Matériaux de construction (BPE)	
Autres	(21,8)	(26,1)	Négoce de combustibles, Siège et holdings	
TOTAL	4 215,4	908,8		

Les ventes de chacune des zones sont surtout réalisées sur les marchés locaux. Les filiales qui exportent (essentiellement Bulgarie, Égypte et Thaïlande) vendent vers d'autres pays du Groupe ; les ventes vers les pays hors Groupe sont réalisées via les activités négoce (segment Négoce ciment/clinker). Ce segment regroupe l'activité de vente de ciment et de clinker via les terminaux de Gambie, Mauritanie, Sri Lanka, Albanie et Koweït, l'activité béton prêt à l'emploi au Koweït (sociétés Kuwait German Ready Mix, Al Mahaliya et Gulf Ready Mix Concrete), ainsi que les ventes via les activités négoce vers des pays où le Groupe n'est pas présent. Par ailleurs, le négoce effectue les achats de combustible pour les filiales du Groupe et celles d'Italcementi.

Les activités ciment et granulats vendent une partie de leur production à l'activité béton prêt à l'emploi.

3.2.3 ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ ET RELATIONS AVEC SES FILIALES

La société Ciments Français exerce une activité de holding et d'assistance à ses filiales. Elle gère notamment son portefeuille de participations, le financement de ses opérations ou celles de ses filiales, les risques de change, taux et liquidité.

Elle octroie éventuellement des prêts à ses filiales et centralise les excédents de trésorerie du Groupe lorsque les réglementations le permettent. Elle émet également des garanties relatives aux engagements de ses filiales. Ces opérations sont rémunérées aux conditions de marché. En France, elle est la société mère du régime fiscal intégré.

Ciments Français met à disposition de ses filiales son savoir-faire technique, ses procédés de fabrication industrielle et l'utilisation de ses brevets, qu'elle met régulièrement à jour, grâce aux travaux du Centre Technique Groupe (voir parties 3.5 et 4.6) ; elle met également à disposition de ses filiales un certain nombre de services et compétences de fonctions centrales. Ces prestations sont refacturées aux filiales sur la base de leur chiffre d'affaires. Certaines de ces compétences assurées par la société mère Italcementi S.p.A., ainsi que les projets Groupe, lui sont refacturés par celle-ci sur la base du temps passé, ou au prorata du chiffre d'affaires, ou suivant des clés spécifiques au projet. Les services et compétences mis à disposition des filiales sont notamment, l'assistance juridique et fiscale, l'assistance financière, le contrôle de gestion, les procédures et l'audit, la gestion des assurances et l'assistance dans les domaines des ressources humaines et de l'informatique.

3.2.4 ACTIONNAIRE MAJORITAIRE DE CIMENTS FRANÇAIS SA

Ciments Français SA est détenu majoritairement par Italcementi Group, lui-même majoritairement détenu par Italmobiliare S.p.A.

Les deux sociétés sont cotées sur le marché réglementé géré par Borsa Italiana S.p.A. Des informations complémentaires sur Italcementi Group sont données en partie 9.4.

3.3 MÉTIERS ET MARCHÉS DU GROUPE

3.3.1 LES MÉTIERS DU GROUPE

A l'origine, Ciments Français exerçait uniquement une activité de cimentier. Dès 1971, dans une logique d'intégration en aval de la filière, le Groupe a accompagné son développement international d'une diversification de ses activités dans les matériaux de construction (granulats et béton prêt à l'emploi). Cette diversification permet de sécuriser des marchés, de mieux connaître les besoins des clients et de développer des produits plus innovants.

Les métiers du Groupe se résument en une suite de traitements destinés à valoriser des ressources naturelles pour les transformer en produits de qualité, répondant aux besoins du Bâtiment et des Travaux Publics.

Au travers de ses trois métiers : ciment, granulats et béton prêt à l'emploi, Ciments Français exerce une activité cyclique et saisonnière, liée à la conjoncture économique et au climat des pays où il est implanté. La diversification géographique du Groupe permet, à cet égard, d'atténuer les effets de ces variations.

La demande en ciment, granulats et matériaux de construction varie en fonction des conditions météorologiques qui affectent le niveau d'activité dans le secteur de la construction.

Le Groupe enregistre habituellement une diminution de ses ventes pendant les premier et quatrième trimestres, reflétant les impacts de l'hiver sur les marchés européen et nord-américain, et une augmentation de ses ventes aux second et troisième trimestres grâce aux meilleures conditions climatiques.

Ces métiers, en particulier celui du ciment, requièrent un niveau élevé d'investissements de maintien de l'outil industriel pouvant représenter de 5 à 10 % du chiffre d'affaires. Les investissements sont notamment liés à la maîtrise foncière des gisements de matières premières, au renouvellement des installations, à l'amélioration de la productivité mais aussi aux contraintes en matière d'environnement.

La conception, la réalisation et le suivi de ces investissements bénéficient des compétences du Centre Technique Groupe. Ce savoir-faire technologique de pointe, qui repose sur une expérience plus que centenaire, est mis au service d'entités opérationnelles dont l'activité reste locale.

Il n'existe pas, à ce jour, de dépendance significative du Groupe au plan de l'utilisation de brevets, licences ou de nouveaux procédés de fabrication, ni de contrats d'approvisionnements (industriels, commerciaux ou financiers).

LE CIMENT

Les matières premières, après concassage, forment un mélange composé d'environ 80 % de calcaire et 20 % d'argile, qui est broyé pour obtenir le cru. Porté à une température voisine de 1 500° C dans un four rotatif, le cru subit ensuite des réactions chimiques complexes qui le transforment en clinker.

Le ciment est obtenu finalement en broyant finement le clinker avec divers ajouts qui déterminent les qualités attendues du produit final.

Les cimenteries du Groupe disposent de carrières dont les réserves substantielles leur permettent de faire face aux besoins d'exploitation à long terme. La durée de vie moyenne des carrières de cimenterie est de l'ordre du siècle.

Dans la plupart des pays où le Groupe est présent, les capacités de production de clinker sont utilisées à des niveaux élevés.

LES GRANULATS

Les granulats sont des sables et graviers naturels, extraits de carrières alluvionnaires ou de roches massives, puis concassés et criblés.

Environ 40 % des granulats entrent dans la fabrication du béton, le reste étant utilisé en l'état dans les travaux routiers.

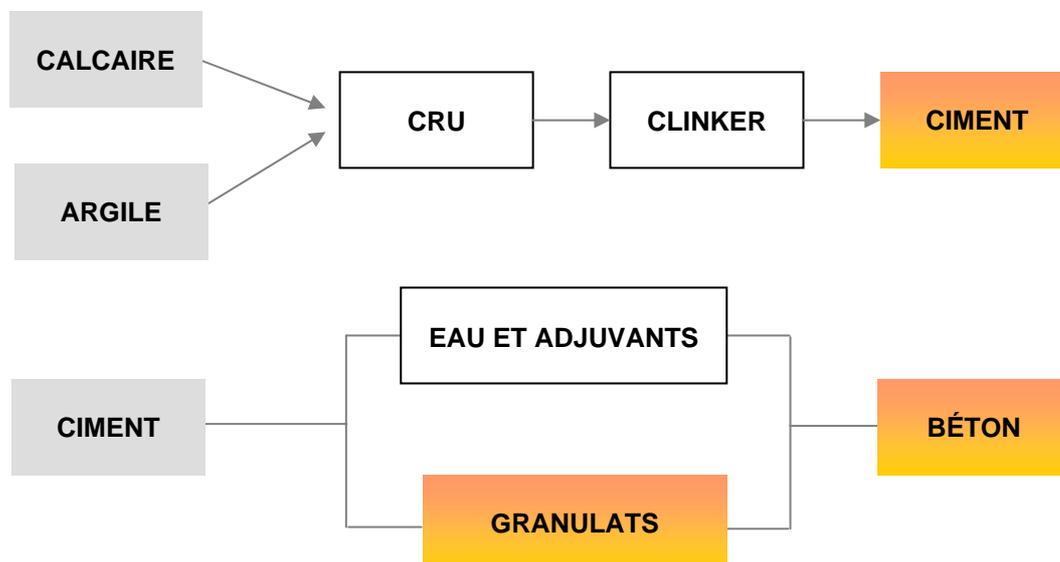
Les besoins d'approvisionnement sont satisfaits dans des conditions comparables à celles du ciment grâce à une gestion foncière adaptée et extrêmement dynamique qui assure le renouvellement des réserves, la durée moyenne d'exploitation d'une carrière de granulats étant généralement plus brève que celle des carrières de ciment.

LE BÉTON PRÊT À L'EMPLOI

Le béton est un mélange de ciment, de granulats, d'eau et d'adjuvants, dont la composition doit répondre à des exigences techniques très rigoureuses.

Le béton prêt à l'emploi apporte une solution logistique répondant aux exigences des chantiers en termes de qualité, de quantité et de délais.

En intervenant dans ce métier, le cimentier, par sa connaissance de la chimie des matériaux, apporte un service supplémentaire à l'entreprise utilisatrice.



3.3.2 LES MARCHÉS DU GROUPE

Répartition par métier

Les ventes de ciment et de clinker représentent 69,9 % du chiffre d'affaires consolidé 2009 (66,6 % en 2008).

Les ventes de matériaux de construction (granulats et béton prêt à l'emploi) représentent 26,3 % (27,9 % en 2008) de ce chiffre d'affaires (voir ventilation dans la partie 4, Gestion du Groupe, § 4.3).

Les volumes de ciment et de clinker vendus en 2009 ont représenté 46,5 millions de tonnes en diminution de 8,7 % par rapport à 2008 (-8,9 % à périmètre comparable).

Les volumes de granulats vendus en 2009 se sont élevés à 39,1 millions de tonnes en baisse de 17,8 % (identique à périmètre comparable) par rapport à 2008.

Les volumes de béton prêt à l'emploi vendus en 2009 se sont élevés à 11,2 millions de mètres cubes en diminution de 19,2 % (-21,5 % à périmètre comparable) par rapport à 2008 (voir tableau des volumes par zone géographique en partie 4.3).

Répartition par zone géographique

Au cours des dernières années, tous les grands cimentiers mondiaux ont entrepris une diversification géographique afin d'être présents sur de multiples marchés et de compenser ainsi le caractère cyclique de la demande, caractéristique de l'industrie du ciment. Ciments Français a développé cette stratégie en se diversifiant en dehors de son marché principal (France), dans l'Union européenne, en Amérique du Nord et sur le bassin méditerranéen (Turquie, Grèce, Maroc). Depuis 1998, Ciments Français a poursuivi sa politique de croissance externe afin de conforter et d'étendre ses positions géographiques sur des marchés à fort potentiel et afin d'opérer un rééquilibrage entre la part des marchés matures et celle des pays émergents. Ainsi Ciments Français a renforcé ses positions au Maroc et étendu sa présence en Asie (Thaïlande, Inde, Chine, Kazakhstan), en Bulgarie, en Égypte, et au Koweït. Avec son actionnaire principal Italcementi, Ciments Français est l'un des tous premiers acteurs mondiaux dans le secteur du ciment.

Chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par pays après éliminations se présente comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2009		2008	
	Montant	%	Montant	%
France/Belgique*	1 523,6		1 739,6	
Espagne	210,3		280,0	
Grèce	75,3		92,8	
Europe de l'Ouest	1 809,2	42,9	2 112,4	44,2
Amérique du Nord	401,2	9,5	500,7	10,5
Égypte	786,3		656,6	
Maroc	320,2		309,3	
Bulgarie	99,9		166,9	
Turquie	132,1		214,6	
Europe Est et Sud Méditerranée	1 338,5	31,7	1 347,4	28,2
Thaïlande	148,7		165,1	
Inde	171,8		188,2	
Chine	46,8		32,2	
Kazakhstan	32,3		29,5	
Asie	399,6	9,5	415,0	8,7
Négoce ciment/clinker	217,4	5,2	248,1	5,2
Négoce de combustibles	49,5	1,2	151,2	3,2
TOTAL	4 215,4	100,0	4 774,8	100,0

* Y compris siège et holding.

Marché et concurrence

Nos principaux concurrents, producteurs de ciment, au niveau mondial, sont les Groupes Lafarge, Holcim, Cemex et HeidelbergCement. En fonction des localisations géographiques de ces producteurs, la situation concurrentielle par pays peut varier.

A titre indicatif, les rangs pour l'activité ciment du Groupe peuvent être estimés par pays comme suit :

Pays	Rang <small>(1)</small>	Rang <small>(2)</small>	Part de marché <small>(1)</small>
France	2		33 %
Belgique	3		16 %
Espagne	6		6 %
Nord		2	
Sud		4	
Grèce	3		6 %
Amérique du Nord		2	
USA	8		4 %
Canada	5		8 %
Égypte	1		30 %
Maroc	2		26 %
Bulgarie	1		40 %
Turquie	5		6 %
Thaïlande	4		13 %
Inde	5	5	3 %
Chine	n.s.		n.s.
Kazakhstan	4		13 %

(1) Source : JP Morgan septembre 2009 (les informations à fin décembre 2009 ne sont pas encore disponibles).

(2) Marchés régionaux sur lesquels le Groupe est présent (source Ciments Français).

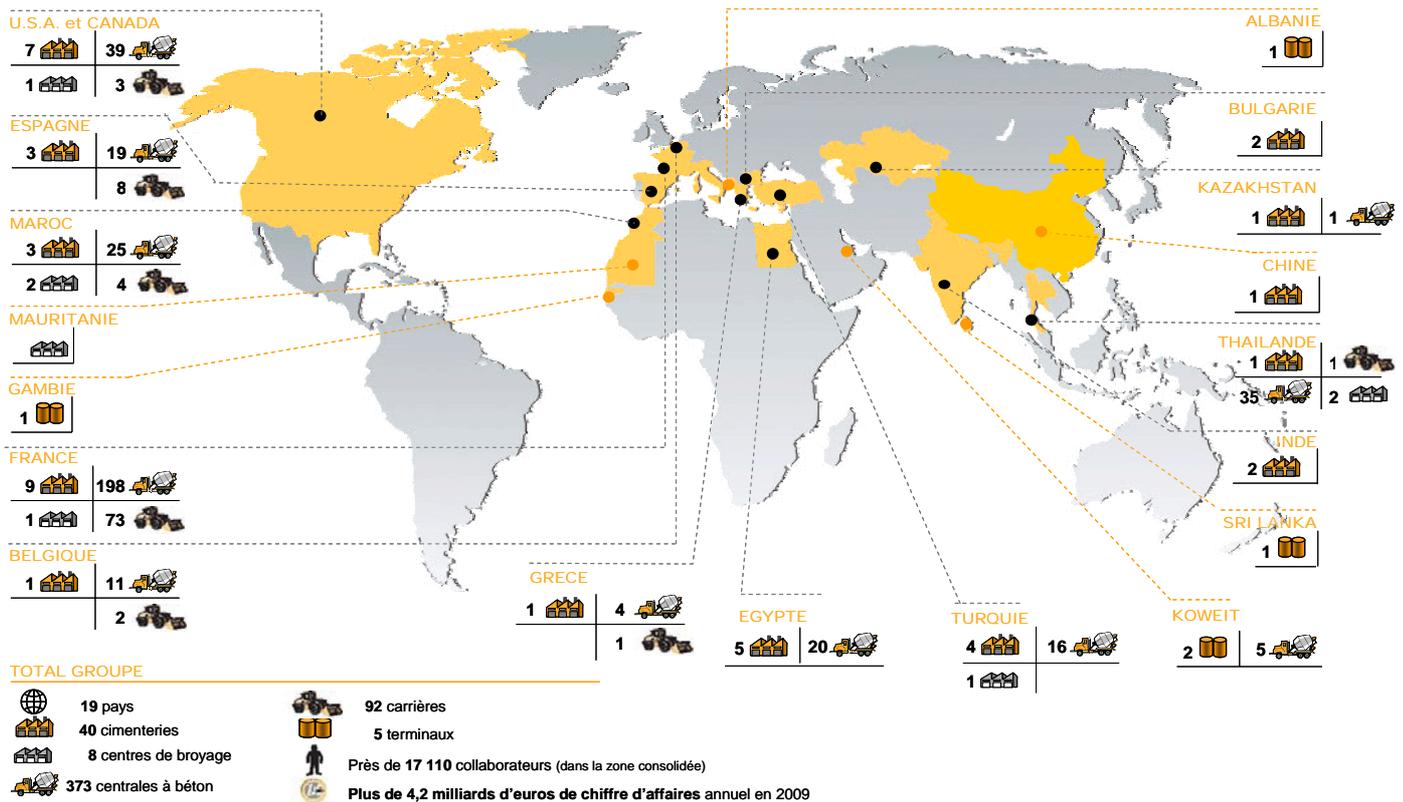
3.4 INVESTISSEMENTS ET DISPOSITIF INDUSTRIEL

3.4.1 DISPOSITIF INDUSTRIEL ET LOCALISATION DES SITES

	CIMENT			GRANULATS	BÉTON PRÊT À L'EMPLOI
	Cimenteries	Centres de broyage	Terminaux	Carrières	Centrales à béton
France/Belgique	10	1	-	75	209
Espagne	3	-	-	8	19
Grèce	1	-	-	1	4
Europe de l'Ouest	14	1	-	84	232
Amérique du Nord	7	1	-	3	39
Égypte	5	-	-	-	20
Maroc	3	2	-	4	25
Bulgarie	2	-	-	-	-
Turquie	4	1	-	-	16
Europe Est et Sud Méditerranée	14	3	-	4	61
Thaïlande	1	2	-	1	35
Inde	2	-	-	-	-
Chine	1	-	-	-	-
Kazakhstan	1	-	-	-	1
Asie	5	2	-	1	36
Albanie	-	-	1	-	-
Sri Lanka	-	-	1	-	-
Mauritanie	-	1	-	-	-
Gambie	-	-	1	-	-
Koweït	-	-	2	-	5
Négoce	-	1	5	-	5
TOTAL	40	8	5	92	373

Le dispositif ne comprend pas les installations des sociétés mises en équivalence.

La capacité du Groupe excède 55 millions de tonnes de ciment. Les capacités de production situées dans les pays émergents représentent environ 65 % des capacités totales.



Immobilisations corporelles nettes

(en millions d'euros)

	2009	2008
Europe de l'Ouest	1 162,9	1 230,4
Amérique du Nord	802,9	661,6
Europe Est et Sud Méditerranée	1 168,3	1 095,8
Asie	487,6	490,7
Négoce et autres*	40,9	43,7
TOTAL	3 662,6	3 522,2

* Autres : siège et holding.

Les cimenteries, équipements industriels et carrières immobilisés sont détenus en pleine propriété. Les carrières exploitées sont des terrains dont le Groupe est propriétaire ou qui font l'objet de contrats octroyant les droits d'une exploitation à long terme et pour lesquelles le Groupe a obtenu les autorisations administratives requises.

Les contrats de location financement immobilisés représentent une valeur nette immobilisée de 12,9 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Le Groupe dispose également de terrains qui n'ont pas encore fait l'objet ou n'ont pas encore obtenu d'autorisation administrative d'exploitation.

Contraintes environnementales

L'autorisation d'exploitation de carrières de ciment et de granulats peut être assortie de l'obligation de réaménagement des sites exploités, de façon progressive ou au terme de l'exploitation.

Par ailleurs, les cimenteries peuvent également être soumises au respect de réglementations environnementales, notamment en matière d'émissions (voir partie 3.7.3 « Développement durable et risques industriels »).

3.4.2 INVESTISSEMENTS

Les métiers du Groupe, et l'industrie cimentière en particulier, constituent une industrie fortement capitalistique, qui nécessite des investissements significatifs (de 5 à 10 % de son chiffre d'affaires). Le coût d'une cimenterie se chiffre en centaines de millions d'euros. Ce sont également des activités locales qui nécessitent généralement une implantation à proximité des sites de consommation. En effet, le transport terrestre de cette matière pondéreuse est coûteux et doit être intégré dans le calcul de rentabilité. C'est pourquoi le Groupe a mis en œuvre depuis plusieurs années une stratégie de développement international et plus particulièrement vers des zones à fort potentiel de croissance afin de pondérer sa forte implantation dans les pays matures, tout en développant des synergies entre les différentes localisations.

Au cours de l'année 2009, le Groupe a réalisé les investissements suivants :

- Acquisition des titres Gulf Ready Mix Concrete au Koweït ;
- Acquisition des titres Béton Masoni en France ;
- Acquisition des titres Yuzhno-Kyrgysky au Kirghizstan ;
- Acquisition des titres Al Badia en Syrie.

Au cours de l'année 2008, le Groupe avait réalisé les investissements suivants :

- Acquisition des titres Crider & Shockey en Amérique du Nord ;
- Acquisition des titres Intercom par Interbulk en Italie ;
- Acquisition des titres Al Mahaliya et Kuwait German Ready Mix (Kugemix) au Koweït ;
- Prise de participation dans Al Badia en Syrie.

Les tensions sur les prix de l'énergie, principal poste de coût et les contraintes environnementales (contrôle des émissions) nécessitent également de moderniser le dispositif industriel existant en construisant des lignes de production plus performantes qui intègrent les paramètres et exigences environnementales, le projet de modernisation aux États-Unis en constitue un exemple concret.

Par ailleurs, dans les pays émergents, le Groupe développe des projets d'accroissement de capacité afin de pouvoir répondre à la croissance du marché (Maroc, Inde, Bulgarie). Les investissements industriels (corporels et incorporels) réalisés au cours des deux derniers exercices se sont élevés à 602,7 millions d'euros (voir section 4.4 « Investissements et financement »).

3.5 CENTRE TECHNIQUE GROUPE (C.T.G. S.p.A.)

Le Centre Technique Groupe (C.T.G. S.p.A.) a été créé en 1994 afin de mettre en commun le savoir-faire et les compétences des équipes d'Italcementi et de Ciments Français. Société de droit italien basée à Bergame, le C.T.G. S.p.A. est détenu à parts égales par Italcementi et Ciments Français et possède un établissement en Italie et un établissement en France (Guerville).

Le C.T.G. S.p.A. est responsable des activités de recherche et de développement du Groupe et des services spécialisés proposés par les laboratoires dans des domaines spécifiques (procédés et matériaux de production, produits de construction, etc.), tout en assurant le développement des compétences et des ressources techniques. Le C.T.G. S.p.A. a également un rôle de support dans les évaluations techniques et la préparation des budgets d'investissement industriel.

La mission du C.T.G. S.p.A. est de créer de la valeur pour les actionnaires, dans le respect des règles de gouvernement d'entreprise du Groupe.

Le budget annuel du C.T.G. S.p.A., d'un montant avoisinant les 48 millions d'euros, correspond à la fois aux prestations de service rendues à toutes les filiales d'Italcementi Group et aux coûts de recherche et développement engagés pour le compte de ses actionnaires afin d'assurer la pérennité des activités du Groupe.

Au 31 décembre 2009, les effectifs du C.T.G. S.p.A. s'élèvent à 415 personnes (446 au 31 décembre 2008), dont 307 travaillent au siège social à Bergame, 96 sur le site de Guerville, 4 au sein de la filiale américaine du C.T.G. S.p.A. et 8 dans des filiales du Groupe.

Le C.T.G. S.p.A. est structuré par fonction dont les principales sont :

- Recherche & développement ;
- Laboratoires ;
- Technologies et performances.

Recherche et développement

Les principales missions consistent à :

- Contribuer à la création de valeur et à améliorer la compétitivité du Groupe grâce à des projets de recherche et de développement dans les domaines du ciment et des liants hydrauliques, des granulats, du béton et des adjuvants ;
- Établir le plan stratégique pluriannuel des projets de recherche et de développement ;
- Développer des projets de recherche respectueux de l'environnement, la santé et la sécurité des personnes ;
- Coordonner l'activité du comité scientifique en vue de la définition des scénarios technologiques à moyen et long terme.

Laboratoires

Ils ont pour rôle de :

- Fournir des services spécialisés (analyses, travaux de laboratoire et assistance technique) ;
- Rechercher les améliorations possibles dans le domaine de la recherche et du développement au cours des phases de réalisation des projets approuvés ;
- Mettre au point des méthodes de test ;
- Promouvoir l'amélioration du niveau des compétences.

Technologies et performances

Le rôle de cette division est de :

- Fournir les meilleures solutions technologiques pour la réalisation de nouvelles installations, l'optimisation des installations existantes (réduction des coûts, gain de productivité, amélioration de la qualité, réduction des impacts environnementaux, etc.) et la production de produits innovants ;
- Contribuer à la mise en place du budget annuel et du plan pluriannuel, ainsi que des projets d'investissement ;
- Proposer et gérer les initiatives d'amélioration industrielle visant à prolonger le cycle de vie des sites de production ;
- Participer aux études de faisabilité, projets préliminaires et devis (coûts de l'énergie, entretien, exploitation, etc.).

Les travaux et prestations réalisés au cours de l'année 2009 sont présentés en partie 4.6.

3.6 RESSOURCES HUMAINES

Effectifs par zone géographique

Évolution des effectifs par pays (effectifs en fin de période)

	2009	2008
France*	3 837	3 877
Belgique	555	570
Espagne	710	790
Grèce	219	219
Amérique du Nord	1 784	2 079
Égypte	4 541	4 620
Maroc	1 128	1 093
Bulgarie	437	484
Turquie	772	802
Thaïlande	835	1 087
Inde	773	800
Chine	430	449
Kazakhstan	391	452
Négoce	692	654
Autres	5	2
TOTAL	17 109	17 978

* Y compris les effectifs du siège.

Effectifs par métiers

Évolution des effectifs par métiers (effectifs en fin de période)

	2009	2008
Ciment et clinker	10 378	11 008
Matériaux de construction	4 325	4 471
Autres*	2 406	2 499
TOTAL	17 109	17 978

* Y compris les fonctions Sièges et effectifs affectés à plusieurs métiers.

Intéressement du personnel

Des accords spécifiques existent pour les sociétés du Groupe en France. Ils sont signés pour trois ans et s'appuient sur des critères de performance (productivité, réalisation d'objectifs...). Les montants bruts distribués au cours des exercices 2009 et 2008 au titre de l'intéressement sont, respectivement, de 5,8 millions d'euros et 6,2 millions d'euros.

Des informations relatives au personnel sont données en partie 4.8 (Gestion du Groupe).

3.7 GESTION DES RISQUES

La gestion des risques (internes et externes, industriels, politiques, sociaux et financiers) est intégrée à la stratégie de développement du Groupe et représente un élément essentiel du processus continu d'évolution du système de gouvernance. La gestion des risques vise, à travers l'amélioration des règles de comportement, la défense des intérêts des partenaires de l'entreprise (salariés, clients, fournisseurs, actionnaires) ainsi que la protection du patrimoine de l'entreprise.

Le Groupe opère dans un secteur qui l'expose à des risques et incertitudes de nature variée (liés au contexte extérieur, risques opérationnels, financiers, de conformité, etc.).

Le Groupe a entamé courant 2008 un programme de "Risk & Compliance" (Risques et Conformité). Ce programme est destiné à assurer une approche structurée de la gestion des risques intégrée à la stratégie de développement du Groupe et à soutenir l'amélioration des performances à travers l'identification, la mesure, la gestion et le contrôle des principaux risques. Ce programme découpé en quatre phases s'échelonne sur les années 2008-2012 (cf. partie 7.2.6).

Par l'intermédiaire de son département du Développement Durable, le Groupe contrôle sa politique d'application des programmes de prévention et de sécurité à l'ensemble des employés des usines (programme « Zéro Accident »). Ces programmes sont accompagnés d'une politique intégrée de gestion des risques financiers et des assurances.

3.7.1 PROTECTION DES ACTIFS ET DES PERSONNES

Assurances

Le Groupe a souscrit auprès de compagnies d'assurances de premier rang des polices d'assurances pour la couverture des risques liés à ses actifs et ses salariés et des risques de responsabilité civile envers les tiers et ce pour toutes les filiales du Groupe.

Les risques majeurs faisant l'objet d'une couverture sont :

- La protection des biens et la couverture des pertes d'exploitation consécutives à un arrêt accidentel de l'activité ;
- La responsabilité civile, les risques de pollution ou de dommages envers les tiers et les salariés causés par une déféctuosité des produits ou du processus industriel ;
- La protection physique des salariés ;
- Ainsi qu'un certain nombre de polices annexes.

Dans sa politique de couverture, le Groupe s'efforce d'optimiser ses coûts de gestion du risque entre la prise en compte directe et le transfert au marché. Toutes les polices sont négociées à l'intérieur d'un accord cadre afin d'assurer une parfaite adéquation entre la probabilité de survenance du risque et les dommages qui en résulteraient pour chacune des filiales du Groupe. Dans ce cadre, qui évolue en fonction des politiques de prévention, de la sinistralité, et de l'environnement de marché, le Groupe est couvert pour une limite générale de 100 millions d'euros

pour la partie dommages directs et pertes d'exploitation et de 150 millions d'euros pour la partie Responsabilité Civile et produits.

Prévention des risques industriels

Le Groupe a poursuivi sa politique d'identification, de prévention et de maîtrise des risques inhérents à la protection des actifs, dans le but de limiter les dommages aux biens et les pertes d'exploitation qui en découlent.

En 2009, le Groupe a poursuivi le Programme de Protection du Patrimoine (PPP) par une série d'actions de motivation visant à responsabiliser chacun sur les risques encourus par le Groupe et ainsi contribuer à un meilleur entretien des sites et des équipements. Des objectifs, liés à la réalisation des indicateurs de performance déterminés sur les activités du programme, ont été définis pour les responsables. Afin de faciliter la mise en place du programme, des plans de formation et de communication appropriés ont été développés.

Tous les établissements industriels du Groupe, assistés par des auditeurs indépendants, ont participé activement à ce programme. L'objectif est d'établir une classification des risques et de mettre en œuvre une politique adaptée de prévention et de protection permettant la réduction des sinistres.

Ces actions se poursuivront en 2010 et le champ des couvertures actuelles sera maintenu avec un nombre de visites d'inspection des usines du Groupe identique à 2009.

3.7.2 RISQUES POLITIQUES

Ciments Français dispose de polices d'assurances visant à limiter les conséquences financières d'éventuelles mesures ne permettant plus une exploitation normale de certaines de ses filiales dans les pays émergents.

3.7.3 DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RISQUES INDUSTRIELS

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il propose une approche équilibrée qui associe croissance économique et dimension sociale à la protection de l'environnement. La recherche constante d'un équilibre optimal entre ces trois dimensions et la redistribution aux parties prenantes des bénéfices en découlant permettent à la fois d'augmenter la valeur à long terme d'une société, sa pérennité et son avantage concurrentiel. Elles contribuent également à la prévention et à la gestion des risques industriels tout en réduisant l'exposition de la société.

La politique du Groupe

En accord avec son actionnaire principal Italcementi, le Groupe a décidé en 2000 de développer une approche à long terme du développement durable. Il en a résulté un plan d'action, dont l'une des premières étapes fut l'adhésion au World Business Council for Sustainable Development - WBCSD (Conseil mondial des entreprises pour le développement durable) et à son projet phare dans le secteur du ciment, le Cement Sustainability Initiative - CSI (*L'Initiative ciment pour le développement durable*). Une étude indépendante poussée sur l'état général de l'industrie cimentière dans le monde a été publiée en 2002. La même année, un plan d'action commun baptisé Cement Sustainability Initiative Agenda for Action (*Plan d'action de l'initiative ciment pour le développement durable*) fut approuvé. Cet engagement public des signataires comprenait un suivi continu dans les années à venir. De plus amples informations sur les activités, les programmes et les comptes rendus périodiques du WBCSD Cement Sustainability Initiative sont disponibles sur le site <http://www.wbcscement.org/>.

Cette initiative conjointe associée à d'autres prises de position du Groupe a permis de définir une politique pérenne valable pour toutes les filiales.

Les principaux axes de responsabilité institutionnelle du Groupe sont définis dans la charte des valeurs du Groupe :

- L'honnêteté, l'impartialité, l'intégrité, la transparence et le respect mutuel dans la gestion de la société et les relations avec les parties prenantes et les acteurs du marché ;
- Le dialogue et l'écoute au service des besoins de la communauté afin de permettre la création de valeur et élargir le champ des opportunités ;
- La protection de l'individu par la mise en valeur de la diversité et de l'identité culturelle, du développement professionnel et de la sécurité au travail ;

- La protection de l'environnement grâce à l'intégration harmonieuse de chaque site industriel au sein de son environnement et le développement de technologies novatrices visant à économiser les ressources naturelles et à intensifier l'utilisation des sources d'énergie renouvelables ;
- La promotion de l'innovation au service de la croissance industrielle et du développement durable.

Une organisation consacrée au développement durable

Depuis 2002, le « comité de pilotage développement durable » constitue le cœur des décisions opérationnelles. Son rôle est de promouvoir des projets, des actions et des programmes de formation couvrant tous les aspects du développement durable. Présidé par le Directeur Général Délégué et coordonné par le directeur du département Développement durable, le comité est composé de tous les dirigeants membres du comité de gestion (ressources humaines, contrôle et administration, finances, directeurs de zone, C.T.G. S.p.A.) et de toutes les fonctions-clé ayant un lien avec le sujet, comme la communication, la recherche et le développement. Le rôle principal du comité est de veiller à l'application au quotidien des valeurs du Groupe, grâce au développement de politiques, procédures, plans d'action et pratiques responsables destinées à toutes les entités du Groupe.

Parmi les événements marquants de 2009 figure le renforcement de la présence du Groupe au sein du World Business Council for Sustainable Development, grâce à l'adhésion de toutes les filiales locales au réseau régional du BCSD (Conseil des entreprises pour le développement durable), lorsqu'il en existe un, et à la poursuite de l'uniformisation des pratiques durables du Groupe (politiques, procédures et directives).

INITIATIVES À CARACTÈRE SOCIAL

Le Groupe prend des mesures concrètes pour améliorer la qualité de vie de ses employés, aider les communautés locales et collaborer plus efficacement avec ses clients et ses fournisseurs. Il n'existe aucune forme de discrimination et la santé et la sécurité des employés sont considérées comme primordiales. Les aspects essentiels des droits des travailleurs sont gérés grâce à la politique du Groupe en matière de ressources humaines, qui est conforme aux normes internationales les plus exigeantes comme celles de l'OIT (Organisation Internationale de Travail) ou de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques).

L'accord important signé en 2008 par Italcementi S.p.A. avec la fédération syndicale IBB (Internationale des Travailleurs du Bâtiment et du Bois) a connu un déploiement progressif. Son but est de promouvoir et renforcer les droits des travailleurs dans le contexte du développement durable. Il constitue une charte des droits fondamentaux des travailleurs dans le monde, quel que soit leur race ou leur sexe. Ces principes s'appliquent également aux tiers, comme les entrepreneurs, les sous-traitants et les fournisseurs. Afin de renforcer cette approche, le Groupe a lancé un programme de sensibilisation aux droits universels de l'être humain et jeté les bases d'un premier système interne de surveillance.

Le Groupe poursuit ses efforts pour impliquer toutes les parties prenantes comme le démontre le nombre croissant des actions à caractère social réalisés grâce à l'engagement citoyen de l'entreprise et au mécénat. L'objectif est de porter à au moins 1 % du résultat d'exploitation du Groupe le soutien octroyé aux projets d'intérêt général en faveur du développement durable.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

L'amélioration des résultats dans le domaine de la sécurité demeure un objectif prioritaire pour le Groupe. Depuis l'introduction de la politique « Zéro Accident » en 2000, le taux de fréquence des accidents a fortement chuté (d'environ 80 %). Le Groupe n'en relâche pas moins son engagement en faveur de l'amélioration des conditions de sécurité, qu'il s'agisse de celle de ses employés ou des sous-traitants, afin de prévenir les accidents mortels et diffuser la culture de la sécurité.

En 2009, les efforts continus du Groupe ont permis d'obtenir des résultats remarquables : meilleure performance en termes de diminution du taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail. C'est la première fois qu'une baisse du nombre des accidents est enregistrée chez nos sous-traitants. Cela constitue également un renversement marqué de la tendance en matière d'accidents, qu'il s'agisse d'employés, de sous-traitants ou de tiers.

La santé de nos employés et du personnel des entreprises extérieures constitue un des piliers de la responsabilité de Ciments Français en matière sociale. La norme Groupe qui définit les exigences de base en termes de contrôle et d'exposition maximale à la poussière, au bruit et aux vibrations, vient d'être introduite. D'autres missions de surveillance ont été effectuées dans de nombreux pays, dont la Bulgarie, l'Égypte, la Thaïlande et la Turquie.

En ce qui concerne les tiers, et les clients en particulier, le Groupe continue de garantir des normes de sécurité très élevées pour l'utilisation du ciment par les clients, les distributeurs et les utilisateurs finaux. Une information essentielle sur les risques potentiels associés à une utilisation incorrecte du ciment est fournie, ainsi que des recommandations sur le bon stockage des produits, leur transport, leur manutention et leur utilisation.

ENVIRONNEMENT

Systèmes de gestion environnementale

Des programmes de réduction des risques environnementaux ont été généralisés dans toutes les filiales du Groupe. Des systèmes de gestion environnementale certifiés ISO 14001 ont été mis en place dans de nombreux pays, témoins d'une volonté forte et constante d'améliorer les pratiques. Tout système de gestion environnementale nécessite une approche tridimensionnelle :

- Conformité à la législation et aux normes applicables ;
- Prévention des impacts possibles grâce à une série de procédures de contrôle efficaces ;
- Amélioration continue des performances grâce à des actions sur des objectifs mesurables.

Conformément à la politique du Groupe, les sites de production adoptant un système de gestion environnementale certifié répondent également aux exigences de communication interne et externe, qui encouragent l'engagement actif des parties prenantes.

Au 31 décembre 2009, 3 cimenteries supplémentaires ont obtenu la certification ISO 14001 pour la mise en place d'un système de gestion environnementale efficace. Le Groupe dispose désormais de 34 cimenteries certifiées sur 40 : 9 en France/Belgique, 3 en Espagne, 1 en Grèce, 5 en Amérique du Nord, 5 en Égypte, 3 au Maroc, 2 en Bulgarie, 4 en Turquie, 1 en Thaïlande et 1 au Kazakhstan. Le Groupe prend toutes les mesures nécessaires pour mettre en place ce type de système dans les autres cimenteries. Le nombre de sites certifiés est également en augmentation dans le secteur des granulats et du béton prêt à l'emploi. Les certifications ISO 14001 donnent lieu à des manifestations publiques qui permettent de renforcer l'implication des collaborateurs, de promouvoir la politique environnementale et d'assurer la transparence des performances environnementales.

Le Groupe assure également une phase de prévention supplémentaire grâce à des études environnementales réalisées par le département Développement Durable dans le cadre d'un programme pluriannuel qui prévoit d'auditer chaque cimenterie une fois tous les quatre ans. Faisant suite à l'activité des années précédentes, un nombre conséquent de cimenteries ont été ciblées en 2009 en Bulgarie, en Grèce, en France, en Belgique et en Amérique du Nord, débouchant sur des plans d'action personnalisés allant bien au-delà de la simple conformité.

Gestion durable des carrières

Les matières premières nécessaires à la production de ciment et de granulats sont extraites de carrières. Bien que les réserves de ces ressources naturelles (surtout calcaire et argile) soient abondantes, ce sont des ressources non renouvelables dont l'utilisation doit être conforme aux enjeux du développement durable.

L'exploitation des carrières est généralement soumise à des exigences réglementaires et à l'obtention de permis d'exploitation suivant des modalités variant d'un pays à l'autre. La continuité de toute exploitation dépend donc du respect de ces contraintes réglementaires, d'une gestion dynamique des gisements et d'une concertation avec les partenaires locaux.

Dans de nombreux pays, les filiales du Groupe, conformément à la réglementation locale, réhabilitent les carrières, soit au fur et à mesure de l'exploitation (réaménagement progressif), soit à son terme. Lorsque des engagements ont été pris, des provisions pour coûts de réaménagement sont constituées dans les comptes consolidés, dont le détail est donné en note 21 de l'annexe aux comptes consolidés.

En accord avec la législation locale en vigueur, le Groupe a confirmé son engagement sur le long terme pour la mise en place de plans de réaménagement dans toutes les carrières de ciment et de granulats en exploitation. Des directives en ce sens sont en cours de préparation.

Parallèlement aux actions menées pour limiter les impacts de l'activité sur l'environnement (nuisances sonores, émissions de poussières, émissions polluantes, trafic routier...), des réunions d'échange et d'information se sont tenues avec les parties prenantes locales.

Utilisation responsable des combustibles et matériaux de substitution

Le processus de fabrication du ciment est fortement consommateur d'énergie, mais en même temps, la température élevée et des conditions de combustion extrêmement favorables en font une solution durable pour brûler tout type de combustible traditionnel ou de substitution. Soucieux de préserver les sources d'énergie non renouvelables et de participer activement à la gestion des déchets industriels et des sous-produits, le Groupe vise à augmenter le taux d'utilisation des combustibles de substitution (déchets agricoles, huiles et solvants usagés, pneus déchiquetés, farines animales, sciures imprégnées et autres) de manière responsable.

Le processus de fabrication du ciment convient également aux matériaux qui ne sont pas extraits de carrières, comme les cendres volantes, le gypse synthétique, le sable de fonderie, la poussière et les déchets de marbre, la poussière de fours, les mâchefers, la poussière de granulats, les surplus d'extraction de charbon et toute autre source de silice et d'alumine, à la fois pour la production de clinker et le mélange de produits cimentiers.

Tout en revendiquant les bénéfices tirés de l'utilisation de combustibles et de matériaux de substitution, avec une attention particulière portée aux biomasses d'origine naturelle, comme la réduction de l'empreinte dioxyde de carbone (CO₂), la sauvegarde des ressources naturelles, l'aide fournie pour résoudre les problèmes locaux de traitement des déchets, le Groupe se veut seul responsable de la sélection, la manipulation et l'utilisation des sources d'énergie et matériaux de substitution et prend toutes les dispositions nécessaires pour empêcher tout effet négatif potentiel sur la santé, la sécurité et l'environnement. A cet effet, une série de directives est progressivement mise en place depuis 2008.

Évolution du mix combustibles

En 2009, la part réelle des combustibles de substitution est restée comparable à celle des années précédentes. Elle représente 6 % de la consommation thermique totale des fours des cimenteries du Groupe. En Belgique et en Espagne, l'utilisation des combustibles de substitution a connu une évolution positive, atteignant respectivement 21 % et 7 %. En France, ce taux est resté stable à 22 %. En Thaïlande, le recours aux balles de riz et en 2009 aux pneus usagés a porté la part des combustibles de substitution à 13 %. Aux États-Unis, l'utilisation des combustibles de substitution représente environ 7 % des besoins thermiques des fours des cimenteries.

<i>(en % d'énergie)</i>	2009*	2008
Charbon	35	35
Coke de pétrole	24	29
Combustible de substitution	6	5
Combustible haute viscosité	2	2
Combustible – fuel	17	14
Gaz	16	15

* Y compris les activités en Chine.

Néanmoins, face à une baisse généralisée des filières locales d'approvisionnement en déchets et les difficultés d'obtention de nouveaux permis, de nouvelles pistes continuent d'être explorées pour une utilisation accrue de la biomasse ou des combustibles de substitution en contenant un pourcentage suffisant, comme les combustibles dérivés des déchets ménagers ou les boues séchées issues du traitement des eaux usées.

Contrôle et réduction des émissions atmosphériques

Les émissions atmosphériques, dégagées essentiellement lors de la phase de cuisson nécessaire à la fabrication du clinker proviennent soit de la nature des matières premières et de leurs réactions chimiques, ou du processus de combustion. Outre le dioxyde de carbone (CO₂), les principaux paramètres à prendre en compte sont les poussières, les oxydes d'azote (NO_x) et le dioxyde de soufre (SO₂).

Des critères internes ont été établis dans le but de définir les objectifs prioritaires à long terme concernant les émissions « à la cheminée », en conformité avec les normes du Groupe. Ces paramètres sont intégrés au plan stratégique d'investissement permettant ainsi d'anticiper et de répartir les investissements industriels nécessaires. Les évolutions réglementaires sont prises en compte de la même manière. Cette démarche fait maintenant partie intégrante d'un processus de planification continue, qui permet d'assurer l'adéquation des plans d'investissement des filiales avec leurs besoins.

Le contrôle fiable et systématique des émissions à la cheminée reste une des priorités du Groupe. Fin 2009, 37 fours sur les 69 en exploitation étaient partiellement ou totalement équipés de systèmes de mesure en continu des émissions (Continuous Emissions Monitoring Systems ou CEMS), les autres faisant l'objet de campagnes de contrôles périodiques. 28 des fours en exploitation sont équipés de systèmes de mesure en continu des émissions de poussières, NO_x et SO₂, suite aux premiers engagements pris auprès du Cement Sustainability Initiative (CSI) auxquels s'ajoute le dispositif de contrôle de l'opacité aux États-Unis avec 13 fours équipés ; 18 autres fours mesurent uniquement les poussières.

En plus des poussières, des NO_x et du SO₂, des mesures ponctuelles d'émissions mineures, comme les substances organiques volatiles, les métaux et les dioxines sont effectuées dans un nombre croissant d'installations.

Au niveau européen, les révisions apportées à la directive intégrée de contrôle et de prévention de la pollution, qui englobe la directive sur l'incinération des déchets et la définition des meilleures technologies disponibles applicables au processus de fabrication du ciment, requièrent de nouvelles améliorations techniques au niveau des installations industrielles. L'adoption et l'optimisation de ces technologies est en cours.

En 2009, des systèmes supplémentaires de réduction sélective non catalytique (SNCR) du NO_x ont été mis en service dans les cimenteries d'Añorga et Malaga (Espagne) et Villiers-au-Bouin (France), faisant suite aux nombreux autres systèmes déjà installés à Gargenville, Ranville, Cruas, Bussac et Couvrot (France), Gaurain (Belgique) et Picton (Canada).

Afin de poursuivre la réduction des émissions de poussières, les fours des cimenteries de Vulkan (Bulgarie) et Shymkent (Kazakhstan) ont été équipés en 2009 de filtres électrostatiques. En Égypte, le vaste plan d'action environnemental engagé en 2007 (fin prévue en 2011) comprend le remplacement des filtres existants de la cimenterie de Tourah par de nouveaux filtres à manche.

Les principaux chiffres concernant les émissions relatives à l'activité ciment sont les suivantes :

	2009			2008		
	Poussières	NO _x	SO ₂	Poussières	NO _x	SO ₂
Couverture* (% de clinker)	90,6	98,1	98,1	87,9	98,9	97,8
Facteur d'émission (g/t de clinker)	234	1 406	459	238	1 463	571

* Production de clinker sujette au contrôle des émissions.

Gestion du CO₂

Face aux implications économiques grandissantes liées aux contraintes sur le CO₂, le Groupe a décidé de réduire l'intensité en carbone de ses produits. Un objectif de 690 kg de CO₂ par tonne de ciment pour l'année 2012 a été adopté. Les principaux facteurs de réduction des émissions mis en place sont : la diminution du pourcentage de clinker contenu dans les ciments, l'utilisation de combustibles de substitution et la modernisation des technologies de production du clinker.

Le Groupe contrôle ses émissions de CO₂ et en communique volontairement les résultats depuis 1990, année de référence du Protocole de Kyoto. Des modules de calcul des émissions de CO₂ ont été intégrés dans le système comptable industriel (basé sur SAP) et des procédures appropriées ont été mises en place. Par ailleurs, l'ensemble des filiales est soumis chaque année depuis 2006 à un processus externe de contrôle et de certification des indicateurs-clés des émissions de CO₂, qui garantit la qualité des informations collectées.

L'évolution des performances d'émission de CO₂ du Groupe, à périmètre comparable avec 2008, est détaillée dans le tableau suivant ⁽¹⁾ :

	2009	2008
Émissions totales ⁽²⁾	30 560	35 492
dont filiales Union européenne	7 666	9 379
Émissions spécifiques de CO₂ ⁽³⁾	731	742
dont filiales Union européenne	679	682

(1) Les sociétés mises en équivalence ne sont pas prises en compte.

(2) En milliers de tonnes.

(3) En kg/tonne de ciment.

Les usines de production de clinker du Groupe situées en Europe sont soumises à la directive européenne sur les permis d'émission. En tant que détentrices de permis d'émission de gaz à effet de serre, elles se voient attribuer chaque année un certain nombre de quotas (permis d'émission), et elles doivent l'année suivante restituer un nombre de permis d'émission correspondant aux niveaux d'émissions validés. Les émissions de CO₂ excédant les quotas attribués doivent être couvertes par l'achat de permis d'émission sur le marché, tandis que les surplus peuvent être négociés ou conservés pour les années suivantes.

Les résultats 2009, fortement touchés par le ralentissement du marché, se détaillent comme suit :

<i>(en kt de CO₂, pour l'année 2009)</i>	Émissions A	Quotas alloués B	Surplus (déficit) C = B - A
Belgique	1 313	1 470	157
Bulgarie	933	2 130	1 197
France (ciment)	3 705	4 469	769
Grèce	414	534	120
Espagne	1 311	1 666	355
TOTAL CIMENT	7 677	10 270	2 592
France (chaux)	42	92	50
TOTAL GROUPE	7 719	10 362	2 642

Le département Développement Durable assure la coordination et la gestion des activités CO₂. Il est chargé du contrôle mensuel de l'exposition du Groupe au CO₂ et de la définition de la stratégie en matière de négociation des permis, avec le concours de la Direction financière. La stratégie du Groupe vise à limiter le coût économique à long terme. Le calendrier stratégique actuel couvre la période 2008-2020, correspondant aux phases 2 et 3 de la directive européenne sur les permis d'émission ; l'évolution de la réglementation en Amérique du Nord fait l'objet d'une attention particulière.

La stratégie en matière de gestion des risques et de négociation tient compte du marché pour les permis européens, des échanges entre différents éléments de conformité (permis européens d'émission ou crédits carbone CER - Certified Emission Reduction) et de l'utilisation en phase 3 des permis provenant de la phase 2.

Pour les installations situées en-dehors de l'Union européenne, le Protocole de Kyoto reconnaît les projets de réduction des émissions de CO₂ mis en place dans les pays signataires non soumis à la limitation des émissions. Ce mécanisme est connu sous l'appellation « mécanisme de développement propre » ou CDM. Le Groupe s'intéresse activement à l'identification et au développement de ses propres projets de réduction, plus particulièrement en Inde, en Égypte et en Thaïlande, surtout dans le domaine des énergies renouvelables et des combustibles de substitution (biomasse).

Investissements

Par une démarche volontaire ou en réponse à la législation, le Groupe consacre une partie significative de ses investissements industriels à la modernisation de son outil de production permettant ainsi de limiter les émissions et de réduire les autres impacts sur l'environnement.

L'équipement en filtres à manche se généralise dans les centres de broyage, les zones d'emballage, ainsi que dans d'autres étapes du processus : stockage du clinker, granulation, homogénéisation, manutention du clinker, livraison et

autres. Par ailleurs, des actions sont entreprises pour diminuer les émissions de poussières diffuses, surtout par le revêtement des routes, la mise en place de systèmes d'arrosage ou de stations de lavage de camions (avant leur accès au réseau routier public). De plus, le Groupe encourage fortement la couverture des zones de stockage dans les différents pays où il est présent, permettant de minimiser les émissions de poussières.

Dans le cadre de ses projets les plus importants, Ciments du Maroc finalise la construction d'une nouvelle cimenterie à Aït Baha au Maroc et Zuari Cement celle d'une nouvelle ligne de production à Yerraguntla en Inde. Aux États-Unis, Essroc réalise actuellement la mise en service d'une nouvelle ligne de production de clinker à Martinsburg.

En 2009, les investissements destinés à réduire les impacts environnementaux ont représenté 15,1 % des investissements industriels du Groupe dans le secteur du ciment. Ils comprennent les investissements exclusivement destinés à l'environnement et la sécurité, ainsi qu'une quote-part des investissements portant à la fois sur des aspects stratégiques, industriels et environnementaux.

3.7.4 RISQUES DE MARCHÉ, DE CRÉDIT ET DE LIQUIDITÉ

Le Groupe limite ses interventions à la gestion des positions découlant de son activité industrielle et commerciale, excluant toute opération spéculative. Cette gestion est assurée de manière centralisée par les équipes de la Direction Financière du Groupe, sur des marchés organisés ou de gré à gré, sur la base d'orientations approuvées par le Conseil d'Administration.

Les principaux risques de marché, de crédit et de liquidité auxquels le Groupe est exposé ainsi que les politiques de gestion mises en place pour réduire ces risques sont détaillés en note 19.3.1 de l'annexe aux comptes consolidés. Les informations chiffrées relatives à l'exposition du Groupe à ces risques ainsi que celles relatives aux instruments financiers utilisés pour réduire ces risques sont données en notes 19.3.2 à 19.5 de l'annexe aux comptes consolidés.

Risque de taux d'intérêt

La gestion du risque de taux d'intérêt vise à minimiser le coût du passif financier net du Groupe et à réduire l'exposition à ce risque. Deux natures de risques sont couvertes :

- Un risque de variation de la valeur de marché des actifs et passifs financiers à taux fixe.
Le Groupe est exposé à un risque de coût d'opportunité en cas de baisse des taux dans le cas d'un endettement à taux fixe. Une variation des taux aura une incidence sur la valeur de marché des actifs et passifs à taux fixe et affectera le résultat consolidé pour les actifs et passifs à taux fixe couverts ;
- Un risque de variation des flux futurs des actifs et passifs financiers à taux variable.
Une variation de taux aura peu d'incidence sur la valeur de marché des actifs et passifs financiers à taux variable, mais pourra affecter le résultat futur de l'entreprise.

Le Groupe, dans le cadre de sa politique générale, de ses objectifs de performance et de réduction du risque, arbitre entre ces deux risques. En fonction de l'évolution attendue des taux d'intérêt, le Groupe détermine des objectifs de répartition entre endettement à taux fixe et endettement à taux variable.

Une analyse de la sensibilité au risque de taux est donnée en note 19.3.3 de l'annexe aux comptes consolidés.

Risque de change

Les sociétés du Groupe sont exposées au risque de change sur leurs flux d'exploitation et sur leurs encours de financement libellés en devises autres que leur monnaie locale.

À l'exception des terminaux et pour partie des sociétés bulgares et thaïlandaises, les sociétés du Groupe opèrent principalement sur leur marché local ou au sein de la zone euro. En conséquence, la facturation et les coûts d'exploitation sont libellés dans la même monnaie et l'exposition au risque de change sur les flux d'exploitation est peu significative à l'exception des achats de combustibles, de pièces de rechange et des investissements liés à la construction des nouvelles usines.

Les procédures du Groupe exigent que les dettes des sociétés soient libellées dans la même devise que le cash-flow utilisé pour le service ou le remboursement des dites dettes. De même, les placements doivent être réalisés dans la devise des cash-flows. Le Groupe peut adapter cette règle générale dans des cas particuliers pour tenir compte de la situation spécifique d'un pays (forte inflation, taux d'intérêt élevés, convertibilité, liquidité...).

La politique du Groupe consiste à couvrir l'exposition nette de chaque société lorsque les conditions de marché le permettent.

Risque sur marchés actions

Le Groupe est peu exposé au risque sur marchés actions. Les placements sont essentiellement des placements monétaires non soumis à ce risque.

Cependant, depuis l'application des IFRS, les titres classés dans la catégorie des titres disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur par contrepartie d'une réserve spéciale des capitaux propres.

Les actions propres inscrites en titres immobilisés dans les comptes individuels sont déduites des capitaux propres consolidés.

Risque sur les matières premières et produits énergétiques

Les matières premières nécessaires à la production de ciment et de granulats sont extraites de carrières. Le Groupe dispose de réserves suffisantes afin de couvrir ses besoins d'approvisionnement à moyen et long terme (cf. partie 3.3.1).

Le Groupe est exposé au risque de variation de prix de certains de ses approvisionnements énergétiques, notamment du charbon, du coke de pétrole, du gaz et de l'électricité. Le Groupe s'efforce de limiter ce risque en développant, lorsque cela est possible, l'utilisation de combustibles de substitution et en améliorant l'efficacité thermique de ses usines.

Risque sur quotas d'émission CO₂

Les sociétés européennes du Groupe sont exposées aux fluctuations du marché des droits d'émission CO₂ sur le différentiel entre émissions réelles et quotas alloués.

Risques de crédit, de contrepartie et de liquidité

Le Groupe est exposé à un risque de crédit en cas de défaillance d'un client ou d'une contrepartie.

Les clients qui souhaitent bénéficier de délais de paiement sont soumis à des procédures de vérification préalable. Par ailleurs, les soldes clients font l'objet d'un suivi spécifique conformément aux procédures du Groupe.

Les instruments de change et de taux sont exclusivement mis en place avec des contreparties présentant un « rating » élevé. Les contreparties sont choisies en fonction de différents critères : notation attribuée par les agences spécialisées, actifs, capitaux propres, nature et échéances des transactions en respectant des règles de diversification des risques par contrepartie, sans concentration. Ce sont généralement des banques internationales de premier plan. Aucun instrument financier n'est contracté avec des contreparties situées dans une zone géographique à risque politique ou financier (toutes les contreparties sont établies en Europe Occidentale ou aux États-Unis d'Amérique).

Le Groupe est exposé à un risque de liquidité s'il se trouve dans l'incapacité de faire face aux échéances de remboursement de ses emprunts ou s'il ne respecte pas les clauses particulières (« covenants ») prévues dans les contrats de financement.

L'objectif du Groupe est d'obtenir un financement concurrentiel et d'assurer un équilibre entre la maturité moyenne des financements, la flexibilité et la diversification des sources. Pour atteindre cet objectif, Ciments Français et ses filiales contractent des lignes de crédit confirmées et mettent en place une diversité de sources de financement (découverts bancaires, prêts bancaires, obligations, tirages sur lignes de crédit bilatéral ou syndiqué, billets de trésorerie, locations financement et programme de cessions de créances). La répartition des maturités de ses financements est équilibrée, sans concentration de celle-ci sur un exercice, permettant au Groupe de faire face au refinancement de ces transactions de manière satisfaisante dans un environnement économique difficile.

La politique du Groupe est, qu'à tout moment, l'endettement à moins d'un an soit inférieur ou égal aux lignes de crédit confirmées non utilisées à plus d'un an.

Outre les clauses usuelles, certains contrats de financement accordés aux sociétés du Groupe comprennent des clauses particulières (covenants) au titre desquelles figure notamment le respect de certains ratios financiers

déterminés principalement à la date de clôture de l'exercice. Le non-respect des limites contractuelles (covenants) est un cas d'exigibilité anticipé ou d'annulation, lorsqu'il s'agit de lignes de crédit bilatéral ou syndiqué non tirées. Toutefois, les contrats accordent un délai avant la mise en œuvre des clauses d'exigibilité. Les contrats d'emprunt ne contiennent pas de clause qui pourrait déclencher un remboursement accéléré ou une augmentation du taux d'intérêt applicable dans le cas d'une baisse des notations (rating triggers).

Au 31 décembre 2009, les emprunts soumis à « covenants » représentent 656,9 millions d'euros, soit 32,1 % de l'ensemble de la dette financière brute totalisant 2 047,6 millions d'euros (exprimée en nominal).

A cette même date, Ciments Français respecte l'ensemble de ses engagements contractuels et les ratios financiers des covenants sont très en deçà des limites contractuelles. Le Groupe prévoit de respecter les covenants sur les douze prochains mois et procéderait à la communication appropriée en cas de dégradation de sa situation financière.

Risque de rating

La capacité du Groupe de se positionner de manière compétitive sur le marché du crédit dépend de différents facteurs parmi lesquels figurent les notations de crédit attribuées par les agences de rating reconnues. Les notations de crédit peuvent varier en fonction de l'évolution des résultats, de la situation financière, de la structure du crédit et du profil de liquidité. Une dégradation des notations de crédit peut influencer sur la capacité du Groupe à obtenir des financements, induisant en conséquence des répercussions négatives.

3.7.5 RISQUES JURIDIQUES

La Direction Juridique suit l'ensemble des litiges du Groupe en y apportant support et contrôle, si nécessaire avec le concours des conseils du Groupe. Dans le cadre normal des activités du Groupe et de ses filiales, des litiges peuvent naître avec des tiers et des procédures peuvent être engagées. Des provisions sont déterminées en fonction de l'appréciation des risques attachés à chaque dossier, lorsqu'une estimation du coût est possible. Les litiges et procédures en cours sont décrits en partie 4.9.

À la connaissance de la société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du Groupe.

Quatrième partie

GESTION DU GROUPE

Pages

4.1	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	38
4.2	PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS	38
4.3	RÉSULTATS.....	38
4.4	INVESTISSEMENTS ET FINANCEMENT.....	43
4.5	COMMENTAIRES PAR PAYS	45
4.6	RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT ET ASSISTANCE TECHNIQUE	52
4.7	SYSTÈMES D'INFORMATION.....	54
4.8	RESSOURCES HUMAINES.....	54
4.9	LITIGES ET PROCÉDURES EN COURS	55
4.10	ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	55
4.11	PERSPECTIVES.....	55

4. GESTION DU GROUPE

4.1 ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2009

- Le 16 février 2009, les Conseils d'Administration de Ciments Français et d'Italcementi ont approuvé l'intérêt de l'examen d'une fusion transfrontalière entre les deux sociétés par l'absorption de Ciments Français par Italcementi S.p.A.
- Le 19 juin 2009, les Conseils d'Administration de Ciments Français et Italcementi ont confirmé leur avis favorable sur le projet de fusion entre les deux sociétés mais ont décidé d'en suspendre l'approbation jusqu'au 26 juin 2009 en raison de discussions avec des investisseurs institutionnels américains ayant souscrit des titres de créances Ciments Français en 2002 et 2006 pour un montant total de 500 millions de dollars US.

Le 27 juin 2009, Ciments Français et Italcementi ont annoncé l'abandon du projet de fusion en raison de demandes excessives et non conformes à la finalité de la fusion du groupe d'investisseurs américains ayant souscrit des titres de créances.

- Au cours des mois de mars et mai 2009, Ciments Français a renouvelé, pour un an, deux lignes de crédit pour un montant total de 250 millions d'euros.
- Au cours du mois de juillet 2009, Ciments Français SA a renouvelé une ligne de crédit revolving à 364 jours de 150 millions d'euros. Italcementi S.p.A. et Ciments Français ont mis en place une ligne de crédit moyen terme à 5 ans pour 400 millions d'euros, dont 300 millions d'euros sont mobilisables par Italcementi S.p.A. et 100 millions d'euros par Ciments Français SA ; cette dernière ligne remplace une ligne de crédit bilatérale arrivant à échéance en juillet 2012 de même montant, permettant à Ciments français de renouveler et d'allonger la maturité de ses lignes de crédit revolving.
- Le 20 juillet 2009, l'agence de notation Moody's a revu à la baisse la note à long terme de Ciments Français de Baa1 à Baa2, perspective négative.
- Le 17 septembre 2009, Standard and Poor's a dégradé la note à long terme de Ciments Français de BBB à BBB -, perspective stable.
- Dans sa séance du 4 novembre 2009, le Conseil d'Administration de Ciments Français a décidé la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général, avec effet au 1^{er} janvier 2010 ; à compter de cette date, Yves René Nanot conserve ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et Giovanni Ferrario (Directeur Général Délégué jusqu'au 31 décembre 2009) devient Directeur Général. Sur proposition de ce dernier, Jean-Paul Méric (Directeur Général Délégué Adjoint jusqu'au 31 décembre 2009) est nommé Directeur Général Délégué.
- Au cours du mois de décembre 2009, le Groupe a signé un accord avec le fond d'investissements Verny qui a acquis 6,9 % de Shymkent Cement, filiale kazakhe du Groupe, et a concomitamment cédé au Groupe 11,0 % de Yuzhno-Kyrgysky Cement. Cette société, située au Kirghizstan, est engagée dans la construction d'une cimenterie d'une capacité de 1 million de tonnes dans la région d'Osh. Cette installation industrielle bénéficiera des technologies les plus modernes et constituera la première ligne en voie sèche au cœur de l'Asie. Cet accord permettra au Groupe et à son partenaire de donner une impulsion à la stratégie de croissance de l'activité ciment, non seulement sur leurs marchés respectifs, mais aussi dans d'autres pays d'Asie comme le Tadjikistan.

4.2 PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

Depuis le 1^{er} janvier 2005, les états financiers consolidés de Ciments Français SA sont préparés conformément au référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards).

Les comptes consolidés 2009 ont été préparés conformément aux normes et interprétations adoptées par la Commission européenne au 31 décembre 2009. Ils ne prennent pas en compte les normes et interprétations publiées par l'IASB au 31 décembre 2009 mais non encore adoptées par l'Union européenne à cette date.

Les changements intervenus dans les principes et normes de référence par rapport à 2008 sont détaillés dans l'annexe aux comptes consolidés (note 1).

4.3 RÉSULTATS

En 2009, le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 4 215,4 millions d'euros, en diminution de 11,7 % par rapport à 2008.

Le résultat brut d'exploitation courant à 908,8 millions d'euros est en retrait de 11,0 % tandis que le résultat brut d'exploitation à 897,2 millions d'euros est en baisse de 10,0 %.

Le résultat net, Part du Groupe, est en baisse de 11,9 % à 234,3 millions d'euros.

L'endettement net au 31 décembre 2009 s'élève à 1 562,3 millions d'euros, en baisse de 159,5 millions d'euros par rapport à fin 2008 (cf. § 4.4).

Chiffres clés consolidés

(en millions d'euros)	2009	2008*	Variation % 2009/2008
Chiffre d'affaires	4 215,4	4 774,8	- 11,7
Résultat brut d'exploitation courant	908,8	1 021,0	-11,0
Résultat brut d'exploitation	897,2	996,4	-10,0
Résultat d'exploitation	506,4	606,9	-16,6
Résultat net de l'ensemble consolidé	337,3	352,1	- 4,2
Dont part attribuable aux :			
- Propriétaires de la société mère du Groupe	234,3	266,0	-11,9
- Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	103,0	86,0	+19,8

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2009	Au 31 décembre 2008*
Capitaux propres	3 896,5	3 757,3
Dont part attribuable aux :		
- Propriétaires de la société mère du Groupe	3 115,9	3 012,3
- Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	780,6	745,0
Endettement net	1 562,3	1 721,8
Flux d'investissements	609,0	682,3
Effectifs (nombre)	17 109	17 978

* Retraité IAS 23 révisée.

Évolution des résultats trimestriels

2009

(en millions d'euros)	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre	TOTAL
Chiffre d'affaires	1 026,4	1 147,4	1 062,2	979,4	4 215,4
Résultat brut d'exploitation courant	190,1	271,8	259,0	187,9	908,8
Résultat brut d'exploitation	185,6	274,7	255,6	181,3	897,2
Résultat d'exploitation	98,2	166,8	170,8	70,6	506,4
Résultat net de l'ensemble consolidé	54,3	111,6	127,3	44,1	337,3
Dont part attribuable aux :					
- Propriétaires de la société mère du Groupe	25,7	88,0	98,8	21,8	234,3
- Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	28,6	23,6	28,5	22,3	103,0
Endettement financier net - fin de trimestre	1 716,9	1 858,5	1 659,5	1 562,3	

2008 *
(en millions d'euros)

	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre	TOTAL
Chiffre d'affaires	1 094,5	1 295,6	1 246,9	1 137,9	4 774,8
Résultat brut d'exploitation courant	232,2	293,2	286,2	209,4	1 021,0
Résultat brut d'exploitation	236,3	294,0	282,1	184,0	996,4
Résultat d'exploitation	152,6	210,2	200,4	43,8	606,9
Résultat net de l'ensemble consolidé	94,3	141,2	132,4	(15,9)	352,1
Dont part attribuable aux :					
- Propriétaires de la société mère du Groupe	62,7	116,4	110,2	(23,2)	266,1
- Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	31,6	24,8	22,2	7,3	86,0
Endettement financier net - fin de trimestre	1 478,7	1 691,7	1 622,7	1 721,8	

* Retraité IAS 23 révisée.

Chiffres clés par zone géographique
(en millions d'euros)

	Chiffre d'affaires		RBE courant		Résultat brut d'exploitation		Résultat d'exploitation	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Europe de l'Ouest	1 825,9	2 129,4	397,3	475,0	402,3	477,4	266,1	345,8
Amérique du Nord	401,6	500,7	12,4	55,4	2,2	53,1	(55,7)	8,2
Europe Est et Sud Méditerranée	1 345,0	1 358,9	414,3	395,2	413,5	371,8	287,7	231,6
Asie	411,7	449,5	95,4	105,1	88,8	103,8	26,2	38,0
Négoce ciment/clinker	253,0	323,6	15,5	15,4	15,5	15,4	9,4	11,0
Éliminations et autres*	(21,8)	12,6	(26,1)	(25,1)	(25,1)	(25,1)	(27,4)	(27,6)
TOTAL	4 215,4	4 774,8	908,8	1 021,0	897,2	996,4	506,4	606,9

* Siège, holdings et négoce de combustibles.

Volumes vendus

Par zone géographique et par activité

Les chiffres exprimés sont relatifs aux volumes vendus par les sociétés consolidées par intégration globale et par les sociétés consolidées par la méthode proportionnelle à concurrence de la quote-part du Groupe.

	Ciment et clinker <i>en millions de tonnes</i>				Granulats <i>en millions de tonnes</i>				Béton prêt à l'emploi <i>en millions de mètres cubes</i>			
	2009	2008	09/08 %		2009	2008	09/08 %		2009	2008	09/08 %	
		(1)	(1)	(2)		(1)	(1)	(2)		(1)	(1)	(2)
Europe de l'Ouest ⁽³⁾	10,3	11,9	-13,1	-13,1	35,4	43,7	-19,1	-19,1	6,0	7,5	-19,9	-18,6
Amérique du Nord ⁽⁴⁾	4,0	5,3	-24,6	-24,6	0,6	0,5	+33,0	+42,6	0,8	1,0	-26,2	-23,0
Europe Est & Sud Méditerranée	19,6	20,6	-4,7	-4,7	2,6	2,6	-0,7	-2,3	3,4	4,4	-23,2	-23,2
Asie	10,6	11,3	-5,7	-5,7	0,5	0,7	-33,2	-33,2	0,6	0,8	-31,5	-31,5
Négoce ciment/clinker ⁽⁵⁾	4,1	5,5	-24,5	-23,2	-	-	-	-	0,4	0,5	-4,0	+120,1
Éliminations	(2,2)	(3,4)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	46,5	51,0	-8,9	-8,7	39,1	47,5	-17,8	-17,8	11,2	14,3	-21,5	-19,2

(1) À périmètre comparable au périmètre 2009.

(2) À périmètre historique.

(3) Les volumes de Béton Masoni (béton prêt à l'emploi) en France sont pris en compte à partir du 1^{er} avril 2009.

(4) Les volumes de Crider & Shockey (béton prêt à l'emploi) sont pris en compte à partir du 1^{er} mars 2008.

(5) Les volumes des sociétés Kuwait German Ready Mix, Al Mahaliya, Intercom et Gulf Ready Mix Concrete sont pris en compte respectivement à compter du 1^{er} mai 2008, 1^{er} juillet 2008, 31 décembre 2008 et 1^{er} mai 2009.

En 2009, les volumes vendus par le Groupe dans chacun des trois secteurs d'activité ont enregistré une baisse sensible, atténuée cependant par le repli plus contenu observé au dernier trimestre.

Ciment et clinker

À périmètre comparable, les volumes de ciment et de clinker vendus par le Groupe diminuent de 8,9 % à 46,5 millions de tonnes. Cette baisse concerne tous les marchés des pays matures (France, Espagne et Amérique du Nord en particulier) ainsi que le Négoce. En ce qui concerne les pays émergents, l'évolution est plus contrastée : l'Égypte, la Chine et le Kazakhstan enregistrent une croissance des volumes vendus par rapport à 2008 ; le Maroc se situe au niveau de l'exercice précédent tandis que les autres pays enregistrent des baisses de volumes de ventes.

Granulats

À périmètre comparable, les volumes de granulats sont en diminution de 17,8 % à 39,1 millions de tonnes ; cette baisse d'activité concerne pour l'essentiel France/Belgique, l'Espagne et la Grèce.

Béton prêt à l'emploi

À périmètre comparable, les volumes de béton prêt à l'emploi s'élèvent à 11,2 millions de mètres cubes, en baisse de 21,5 %. Cette diminution d'activité concerne tous les pays et plus particulièrement France/Belgique, la Turquie et l'Espagne ainsi que l'Égypte, en raison pour ce dernier pays de l'arrivée du terme de contrats importants.

CONTRIBUTION AU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

Par activité

(en millions d'euros)	2009		2008		Variation 2009/2008 %	
	Montant	%	Montant	%		*
Ciment et clinker	2 945,6	69,9	3 179,4	66,6	- 7,4	- 8,8
Matériaux de construction	1 110,0	26,3	1 334,0	27,9	- 16,8	- 19,1
Autres	159,8	3,8	261,4	5,5	- 38,8	- 39,8
TOTAL	4 215,4	100,0	4 774,8	100,0	- 11,7	- 13,4

* À périmètre et taux de change comparables.

Par zone géographique

(en millions d'euros)	2009		2008		Variation 2009/2008 %	
	Montant	%	Montant	%		(2)
Europe de l'Ouest ⁽¹⁾	1 809,2	42,9	2 112,4	44,2	- 14,4	- 15,0
Amérique du Nord	401,2	9,5	500,7	10,5	- 19,9	- 24,4
Europe Est et Sud Méditerranée	1 338,5	31,8	1 347,4	28,2	- 0,7	- 1,4
Asie	399,6	9,5	415,0	8,7	- 3,7	- 1,4
Négoce ciment/clinker	217,4	5,2	248,1	5,2	- 12,4	- 29,1
Autres	49,5	1,2	151,2	3,2	- 67,2	- 68,8
TOTAL	4 215,4	100,0	4 774,8	100,0	- 11,7	- 13,4

(1) Dont siège et holding.

(2) À périmètre et taux de change comparables.

Le chiffre d'affaires pour l'année 2009 s'établit à 4 215,4 millions d'euros en baisse de 11,7 % par rapport à 2008 (-13,4 % à périmètre et taux de change comparables). La progression du chiffre d'affaires en Egypte, au Maroc, en Chine et au Kazakhstan n'a pas compensé la baisse enregistrée dans les autres pays, malgré les effets périmètre et change favorables.

Résultats opérationnels

Le résultat brut d'exploitation courant à 908,8 millions d'euros est en retrait de 11,0 % par rapport à 2008. La progression des prix de vente dans certains pays (Égypte, France/Belgique et Maroc) et les économies de coûts fixes réalisées ont partiellement compensé l'effet défavorable de la baisse des volumes observée dans la plupart des pays.

Le résultat brut d'exploitation à 897,2 millions d'euros est en baisse par rapport à 2008 de 10,0 %. Le résultat d'exploitation s'établit à 506,4 millions d'euros en baisse par rapport à 2008 (-16,6 %) après prise en compte des amortissements pour 357,5 millions d'euros (348,9 millions d'euros en 2008) et des dépréciations d'actifs pour 33,3 millions d'euros.

Résultat financier

Les frais financiers liés à l'endettement net sont en diminution à 72,1 millions d'euros contre 86,7 millions d'euros en 2008 grâce à la baisse des taux d'intérêt et à l'évolution de la structure de financement. L'effet taux très favorable a également permis de compenser largement un faible effet volume négatif.

Les charges financières nettes s'élèvent à 73,7 millions d'euros contre 123,7 millions d'euros en 2008. Cette diminution s'explique par la baisse des frais financiers liés à l'endettement, par l'augmentation des coûts d'emprunts capitalisés (IAS 23 révisée) et enfin par l'enregistrement en 2008 de charges non récurrentes liées à la dévaluation des participations financières.

Résultat net

Le résultat des sociétés mises en équivalence s'élève à 16,5 millions d'euros contre 23,4 millions d'euros au 31 décembre 2008 (cf. note 8 de l'annexe aux comptes consolidés).

Le taux d'impôt effectif calculé sur le résultat avant impôt et résultat des sociétés en équivalence s'élève à 25,8 % (31,9 % au 31 décembre 2008).

Le résultat net s'établit à 337,3 millions d'euros en diminution de 4,2 % par rapport à 2008.

La part du Groupe diminue de 11,9 % à 234,3 millions d'euros (contre 266,1 millions d'euros en 2008) tandis que les intérêts minoritaires augmentent de 19 % à la suite des bons résultats en Egypte et au Maroc où sont concentrés les investissements des tiers.

4.4 INVESTISSEMENTS ET FINANCEMENT

Investissements

(en millions d'euros)

	Investissements financiers		Investissements corporels		Investissements incorporels		TOTAL	
	2009	2008	2009	2008 ⁽²⁾	2009	2008	2009	2008 ⁽²⁾
Europe de l'Ouest	16,0	4,8	82,8	127,8	7,7	6,3	106,5	138,9
Amérique du Nord	1,7	28,2	216,0	197,6	0,1	0,5	217,8	226,3
Europe Est et Sud Méditerranée	0,1	11,5	224,9	154,7	0,4	15,1	225,4	181,3
Asie	3,1	-	64,0	110,9	0,6	-	67,7	110,7
Négoce et autres ⁽¹⁾	19,9	29,0	5,2	5,4	1,0	1,3	26,1	35,7
Total investissements	40,8	73,5	592,9	596,4	9,8	23,2	643,5	693,1
Variation fournisseurs d'immobilisations	(9,1)	(2,8)	(16,8)	0,7	-	-	(25,9)	(2,1)
Total investissements	31,7	70,7	576,1	597,1	9,8	23,2	617,6	691,0
Trésorerie des sociétés acquises	(8,6)	(8,7)	-	-	-	-	(8,6)	(8,7)
Total flux d'investissements	23,1	62,0	576,1	597,1	9,8	23,2	609,0	682,3

(1) Dont siège et holding.

(2) Retraité IAS 23 révisée.

Les investissements 2009 s'élèvent à 609,0 millions d'euros contre 682,3 millions d'euros en 2008.

Les investissements financiers (nets de la trésorerie des sociétés acquises) s'élèvent à 23,1 millions d'euros (62,0 millions d'euros en 2008) ; ils représentent essentiellement l'acquisition des titres :

- Gulf Ready Mix Concrete au Koweït pour 7,0 millions d'euros ;
- Béton Masoni en France pour 3,3 millions d'euros (flux net de la variation des fournisseurs de 9,1 millions d'euros) ;
- Yuzhno-Kyrgysky au Kirghizstan pour 5,0 millions d'euros ;
- Al Badia en Syrie pour 4,3 millions d'euros.

Les investissements industriels (corporels et incorporels), avant variation des fournisseurs d'immobilisations, sont en baisse à 602,7 millions d'euros (619,6 millions d'euros en 2008). Ils sont destinés à renforcer l'efficacité de l'outil de production et à augmenter les capacités dans les pays émergents. Ils concernent principalement :

- Les installations de Martinsburg aux Etats-Unis pour 180,8 millions d'euros ;
- La nouvelle ligne de production d'Aït Baha au Maroc pour 135,8 millions d'euros ;
- La nouvelle ligne de Yerraguntla en Inde pour 36,6 millions d'euros ;
- La nouvelle ligne en voie sèche de Devnya en Bulgarie pour 25,5 millions d'euros.

Les investissements stratégiques, rapportés aux investissements totaux, ont progressé de 59 % en 2008 à 71 % en 2009.

Financement et endettement net

(en millions d'euros)	2009	2008 ⁽³⁾
Flux avant impôt, frais financiers et variation du besoin en fonds de roulement	899,3	1 023,5
Frais financiers et impôts payés	(186,4)	(286,0)
Total flux générés par l'activité hors variation du besoin en fonds de roulement	712,9	737,5
Variation du besoin en fonds de roulement ⁽¹⁾	238,8	(100,1)
Total flux générés par l'activité	951,7	637,4
Investissements industriels (corporels et incorporels)	(602,7)	(619,7)
Variation des fournisseurs d'immobilisations	16,8	2,1
Flux d'activité net des investissements industriels	365,7	19,8
Acquisitions filiales et participations	(40,8)	(73,5)
Cessions d'immobilisations	24,6	66,2
Dividendes	(160,0)	(142,4)
Endettement net des sociétés acquises	4,9	2,0
Autres ⁽²⁾	(34,9)	(80,5)
(Augmentation) diminution de l'endettement net	159,5	(208,4)
(1) Dont variation cessions de créances	(9,5)	(25,0)
(2) Dont variation actions propres	(6,4)	(65,2)
(3) Retraité IAS 23 révisée.		

(en millions d'euros)	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Disponibilités et actifs financiers courants ⁽¹⁾	(499,8)	(341,9)
Dettes et passifs financiers courants ⁽¹⁾	315,4	433,7
Actifs financiers non courants ⁽¹⁾	(24,5)	(58,1)
Dettes et passifs financiers non courants	1 771,3	1 688,1
ENDETTEMENT NET ⁽²⁾	1 562,3	1 721,8

(1) Y compris instruments dérivés.

(2) La définition de l'endettement net est donnée en note 19.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

L'endettement net diminue de 159,5 millions d'euros en raison principalement de la variation fortement positive du besoin en fonds de roulement. Cette ressource ajoutée aux flux liés à l'activité couvre largement les investissements industriels et financiers.

Les investissements corporels, incorporels et financiers nets des cessions se sont élevés à 593,0 millions d'euros (contre 624,7 millions d'euros en 2008).

Capitaux propres

Après distribution des dividendes de 160,0 millions d'euros, les capitaux propres progressent de 139,2 millions d'euros pour atteindre 3 896,5 millions d'euros. Les capitaux propres - Part des propriétaires de la société mère du Groupe augmentent de 103,6 millions d'euros et la part des participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) de 35,6 millions d'euros à 780,6 millions d'euros.

Le résultat de l'année s'élève à 337,3 millions d'euros (dont 234,3 millions d'euros pour la part des propriétaires de la société mère du Groupe).

Plusieurs monnaies se sont dépréciées par rapport à l'euro (principalement la livre égyptienne) se traduisant par une diminution des réserves de conversion de 38,5 millions d'euros (dont 19,4 millions pour la part des propriétaires de la société mère du Groupe).

Ratio d'endettement et couverture de la dette

Le ratio d'endettement (endettement net/capitaux propres) est de 40,1 % (45,8 % au 31 décembre 2008).

Le ratio de couverture de l'endettement net (endettement net/RBE courant 12 mois glissants) est de 1,7 stable par rapport au 31 décembre 2008.

Autres analyses du bilan

L'augmentation du poste « Écart d'acquisition » résulte pour l'essentiel de la réévaluation à la clôture de l'exercice des engagements de rachat sur intérêts minoritaires.

L'augmentation des titres de participation provient de la réévaluation des titres cotés en bourse et des acquisitions de l'exercice.

4.5 COMMENTAIRES PAR PAYS

EUROPE DE L'OUEST

	France/Belgique	Espagne	Grèce	TOTAL Europe de l'Ouest
Cimenteries	10	3	1	14
Centre de broyage	1	-	-	1
Carrières	75	8	1	84
Centrales à béton	209	19	4	232

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires (1)		Résultat brut d'exploitation courant		Résultat brut d'exploitation		Résultat d'exploitation		Investissements industriels (corporels)		Effectifs fin de période (nombre)	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008 (4)	2009	2008
France/Belgique (2)	1 529,7	1 749,1	334,1	379,5	338,2	382,4	232,5	279,1	65,3	102,2	4 262	4 310
Espagne	226,9	299,7	42,2	67,9	43,0	67,3	16,9	43,4	12,2	19,7	712	792
Grèce	83,3	97,4	21,1	27,7	21,1	27,7	16,7	23,4	5,3	6,0	222	222
Éliminations (3)	(14,0)	(16,8)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 825,9	2 129,4	397,3	475,1	402,3	477,4	266,1	345,8	82,8	127,8	5 196	5 324

(1) Avant éliminations inter-zones et après éliminations intra-métier, inter-métiers & inter-pays (France/Belgique).

(2) Hors siège.

(3) Éliminations intra-zone.

(4) Retraité IAS 23 révisée.

FRANCE/ BELGIQUE

Ciment

En France, le secteur de la construction et des travaux publics a été pénalisé par le contexte général de ralentissement économique. La baisse de la consommation de ciment, amorcée en août 2008, s'est poursuivie en 2009 ; elle est estimée à 15,4 % sur l'exercice.

Les volumes vendus par le Groupe sur le marché national ont diminué de 14,7 %, affichant une performance meilleure que le marché, étant toutefois rappelé que les volumes de l'exercice 2008 avaient été affectés par des grèves en février.

La consommation de ciment a également diminué en Belgique dans des proportions toutefois plus contenues qu'en France (-9,2 %) tandis que les volumes de ciment vendus par le Groupe ont enregistré une croissance modérée (+0,3 %). L'évolution est négative (-0,9 %) si l'on inclut les ventes vers la Hollande et le Luxembourg.

En France, les prix de vente moyens ont progressé alors qu'ils affichent un léger repli en Belgique.

Les hausses de prix ne compensant que partiellement les baisses de volumes, le chiffre d'affaires a diminué.

En dépit d'un effet volume fortement négatif, les résultats opérationnels sont en légère baisse grâce aux actions de réduction des coûts fixes et à la diminution du coût des achats externes de clinker.

Matériaux de construction

En France, l'évolution défavorable du secteur de la construction a pénalisé les ventes de béton prêt à l'emploi et granulats réalisées par le Groupe, qui ont diminué respectivement de 18,6 % et 18,7 % en volumes.

Par rapport au premier semestre 2008, les prix de vente ont augmenté dans les deux secteurs. Néanmoins, la forte concurrence sur le marché du béton prêt à l'emploi a occasionné au second semestre des tensions croissantes sur les prix.

De même, les volumes vendus par le Groupe en Belgique enregistrent de fortes baisses pour le béton prêt à l'emploi (-9,6 %) et les granulats (-11,5 %) en raison du ralentissement du secteur de la construction.

Malgré l'évolution des prix de vente, le chiffre d'affaires est en baisse, fortement pénalisé par la baisse des volumes. De même, les résultats opérationnels diminuent en dépit des économies réalisées au niveau des coûts fixes.

ESPAGNE

La contraction du secteur résidentiel s'est poursuivie en 2009 faisant chuter la consommation de ciment de 32,9 % sur l'exercice, la baisse étant moins forte au cours de la deuxième moitié de l'année (-41,2 % au premier semestre et -22,1 % au second semestre).

Le Pays basque et l'Andalousie, où le Groupe est présent, ont enregistré des baisses de la demande de ciment de 20,2 % et 36,0 % respectivement, tandis que les volumes de ciment vendus par le Groupe affichent un retrait de 15,3 % inférieur au repli du marché.

La faiblesse du marché de la construction a également pénalisé les volumes vendus de matériaux de construction : chute de 29,9 % dans le béton prêt à l'emploi et de 20,5 % des ventes dans les granulats.

Les prix de vente, globalement en baisse, ont évolué de manière contrastée selon les régions. Dans la région sud, leur diminution, commencée en juillet 2008, s'est accentuée au premier semestre 2009 et semble s'être atténuée au second semestre.

Globalement, le chiffre d'affaires a diminué sensiblement, à cause de l'effet volume défavorable et de l'impact négatif de la contraction des prix de vente dans les secteurs du ciment et du béton prêt à l'emploi.

Dans l'ensemble, les résultats opérationnels diminuent de manière significative, grevés à la fois par la baisse des volumes et des prix, en dépit des économies de coûts fixes réalisées et de moindres coûts énergétiques.

En 2009, pour faire face à la chute du marché, le Groupe a rationalisé son dispositif industriel dans le secteur du béton prêt à l'emploi par la fermeture de plusieurs installations et carrières.

GRÈCE

Au quatrième trimestre, la consommation de ciment a enregistré une baisse conforme à celle observée sur l'année (-22,6 %). Malgré la forte concurrence de la Turquie, les exportations ont progressé sensiblement au dernier trimestre, contribuant ainsi à limiter à 10,0 % la baisse des volumes de ciment et clinker vendus par le Groupe au cours de l'exercice par rapport à 2008.

Dans le secteur du béton prêt à l'emploi, les volumes vendus ont diminué de 18,7 % et les prix de vente affichent un léger repli.

Sur le marché des granulats, les volumes ont enregistré une baisse de 24,2 % et les prix de vente sont restés stables.

Malgré une importante réduction des coûts fixes dans l'ensemble des activités et des coûts variables de production dans le secteur du ciment, les résultats opérationnels connaissent une dégradation principalement due à l'effet volume défavorable.

AMÉRIQUE DU NORD

Cimenteries	7
Centre de broyage	1
Carrières	3
Centrales à béton	39

<i>(en millions d'euros)</i>	Chiffre d'affaires (1)		Résultat brut d'exploitation courant		Résultat brut d'exploitation		Résultat d'exploitation		Investissements industriels (corporels)		Effectifs fin de période (nombre)	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008 (2)	2009	2008
TOTAL	401,6	500,7	12,4	55,4	2,2	53,1	(55,7)	8,2	216,0	197,6	1 789	2 079

(1) Avant éliminations intra-Groupe.

(2) Retraité IAS 23 révisée.

Fin 2009, quelques signes de reprise se sont manifestés à la suite de la profonde crise économique qui a affecté les États-Unis. Au quatrième trimestre, le produit intérieur brut a augmenté de 5,7 % après une progression de 2,2 % au troisième trimestre. Il semble toutefois peu probable que cette évolution se maintienne en 2010, qui devrait se caractériser par une faible reprise de l'économie américaine.

Sur la base des dernières données disponibles (novembre 2009), le secteur de la construction a enregistré une diminution de 13 % en raison principalement de la crise du secteur privé résidentiel et non résidentiel. Le secteur des travaux publics a enregistré une légère croissance, inférieure cependant à celle prévue dans l'« American Recovery and Reinvestment Act ».

Les dernières estimations fournies par la Portland Cement Association indiquent que la consommation de ciment aux États-Unis, après un repli de 15,6 % en 2008, et une contraction de 27,0 % en 2009 devrait bénéficier d'une inversion de tendance d'environ +5 % en 2010.

La diminution continue de la consommation de ciment a poussé Essroc, comme les autres producteurs de ciment, à l'arrêt ou à l'inactivité temporaire des unités de production les plus touchées par l'érosion des volumes de ventes.

Dans ce contexte difficile, les volumes de ciment vendus par le Groupe ont enregistré une baisse de 24,6 % en ligne avec la diminution de la consommation de ciment sur les marchés d'activité du Groupe.

L'évolution négative du secteur de la construction a également pénalisé les ventes de béton prêt à l'emploi : les volumes sont en baisse de 23,0 % par rapport à 2008 et les prix affichent un retrait modéré.

La chute des volumes vendus est la principale cause de la diminution du chiffre d'affaires et des résultats opérationnels. Ces derniers ont cependant bénéficié d'une forte diminution des coûts fixes et des économies résultant d'une meilleure efficacité industrielle obtenue grâce au programme d'optimisation des processus industriels et logistiques initié en 2008.

La nouvelle ligne de la cimenterie de Martinsburg est entrée en production au cours du mois de novembre : la capacité de production s'élève à 5 000 tonnes/jour. Cette nouvelle ligne se substitue à celle de Frederik et aux trois anciennes lignes de Martinsburg.

EUROPE EST ET SUD MÉDITERRANÉE

	Égypte	Maroc	Bulgarie	Turquie	TOTAL Europe Est & Sud Méditerranée
Cimenteries	5	3	2	4	14
Centre de broyage	-	2	-	1	3
Carrières	-	4	-	-	4
Centrales à béton	20	25	-	16	61

<i>(en millions d'euros)</i>	Chiffre d'affaires ⁽¹⁾		Résultat brut d'exploitation courant		Résultat brut d'exploitation		Résultat d'exploitation		Investissements industriels (corporels)		Effectifs fin de période (nombre)	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008 ⁽³⁾	2009	2008
Égypte	793,0	664,5	262,2	239,5	261,5	216,2	183,2	142,2	30,5	32,5	4 557	4 620
Maroc	320,3	309,4	132,2	95,3	132,2	95,4	109,2	73,9	156,4	84,9	1 130	1 093
Bulgarie	100,1	170,2	26,0	57,4	26,0	57,4	16,1	44,5	29,2	18,0	444	484
Turquie	132,2	215,2	(6,1)	3,0	(6,2)	2,9	(20,9)	(29,0)	8,8	19,3	771	802
Éliminations ⁽²⁾	(0,6)	(0,4)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 345,0	1 358,9	414,3	395,2	413,5	371,8	287,7	231,6	224,9	154,7	6 902	6 999

(1) Avant éliminations intra-Groupe et après éliminations intra-métier.

(2) Éliminations intra-zone.

(3) Retraité IAS 23 révisée.

ÉGYPTE

En 2009, la consommation de ciment, portée par les secteurs résidentiel et touristique a augmenté de +25 % atteignant 48 millions de tonnes. Le gouvernement égyptien et certains pays du Golfe, qui voient en l'Égypte une opportunité, ont financé d'importants programmes de construction. Dans ce climat favorable, la concurrence développe de nouvelles capacités de production.

La progression au cours de l'exercice des volumes de ciment vendus par le Groupe sur le marché national s'est limitée à 7,0 % en raison de la saturation des capacités de production. Les prix de vente ont augmenté.

Les volumes vendus de béton prêt à l'emploi ont diminué de 24,6 %, en raison de la fin des grands chantiers d'infrastructure au second trimestre.

Dans l'ensemble, l'augmentation du chiffre d'affaires a entraîné une progression sensible des résultats opérationnels malgré la forte hausse du coût des matières premières et de l'énergie. Les résultats ont bénéficié d'un effet de change positif.

MAROC

Au cours de l'exercice, la consommation de ciment a augmenté de 3,4 %, enregistrant ainsi un rythme de progression modéré après trois années de croissance soutenue.

La construction résidentielle et les investissements publics en infrastructures ont été porteurs tandis que les investissements dans les secteurs social et touristique ont diminué.

Les volumes de ciment vendus par le Groupe ont diminué de 0,9 %, pénalisés par la saturation du dispositif industriel.

Dans le secteur du béton prêt à l'emploi et des granulats, les volumes vendus ont diminué respectivement 10,8 % et de 0,7 %.

Globalement, le chiffre d'affaires en monnaie locale a augmenté de 2,8 %, grâce à la dynamique favorable des prix de vente.

Les résultats opérationnels en monnaie locale enregistrent une progression sensible en raison de l'effet prix favorable et grâce à l'optimisation de la gestion des achats.

La nouvelle cimenterie d'Aït Baha a commencé la production de ciment en novembre tandis que celle de clinker est prévue pour juin 2010.

BULGARIE

La crise mondiale et ses conséquences négatives sur le secteur de la construction ont atteint la Bulgarie au début de l'année 2009. Le secteur résidentiel a été fortement touché et les grands projets d'infrastructure ont été retardés. En outre, les crédits de l'Union européenne ont été gelés et les efforts du nouveau gouvernement pour débloquer ces fonds ne devraient pas se matérialiser avant le second trimestre 2010.

Les importations en provenance de la Turquie, qui représentent 16 % du marché bulgare en 2009, constituent un autre élément d'instabilité pour l'activité, les prix de ventes pratiqués par la Turquie étant sensiblement inférieurs à ceux observés en Bulgarie.

Au cours du quatrième trimestre 2009, la consommation de ciment a chuté de 46,6 %, la baisse étant de 37,0 % pour l'année entière. Les ventes réalisées par le Groupe sur le marché intérieur ont suivi cette tendance. En revanche, les exportations ont progressé, en particulier vers la Roumanie.

La légère progression des prix de vente moyens et la diminution de certains coûts (fuel et maintenance) n'ont toutefois pas permis de compenser l'effet volume très défavorable ; les résultats opérationnels sont en fort retrait.

TURQUIE

Après une longue période de croissance ininterrompue, l'économie turque connaît une récession depuis le quatrième trimestre 2008. Le secteur de la construction est particulièrement affecté malgré la forte réduction des taux directeurs qui aurait dû soutenir l'activité.

En dépit de cette situation économique très dégradée, la livre turque est restée stable par rapport à l'euro à la clôture de l'exercice et le taux d'inflation est demeuré à un niveau relativement contenu.

Dans un marché en baisse, les volumes de ciment vendus par le Groupe sur le marché intérieur ont diminué de 24,1 %, (-20,7 % si l'on inclut les exportations). Les prix de vente sont en retrait par rapport à 2008.

Dans le secteur du béton prêt à l'emploi, les volumes vendus, en net repli (-27,5 %), tiennent compte de la fermeture des centrales à béton les moins performantes. En moyenne, les prix de vente ont diminué.

Globalement, le chiffre d'affaires et les résultats opérationnels sont en forte baisse.

ASIE

	Thaïlande	Inde	Chine	Kazakhstan	TOTAL Asie
Cimenteries	1	2	1	1	5
Centre de broyage	2	-	-	-	2
Carrières	1	-	-	-	1
Centrales à béton	35	-	-	1	36

<i>(en millions d'euros)</i>	Chiffre d'affaires ⁽¹⁾		Résultat brut d'exploitation courant		Résultat brut d'exploitation		Résultat d'exploitation		Investissements industriels (corporels)		Effectifs fin de période (nombre)	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008 ⁽³⁾	2009	2008
Thaïlande	160,8	199,6	22,2	36,2	15,9	36,1	(25,6)	5,3	5,7	9,0	837	1 087
Inde	171,8	188,2	60,6	64,4	60,5	63,5	47,0	49,8	50,8	83,1	777	800
Chine	46,8	32,3	8,8	(0,6)	8,7	(0,6)	4,6	(18,9)	2,7	2,4	433	449
Kazakhstan	32,3	29,5	3,8	5,0	3,8	4,7	0,3	1,7	4,9	16,3	397	452
Éliminations ⁽²⁾	0,0	0,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	411,7	449,5	95,4	105,1	88,8	103,8	26,2	38,0	64,0	110,9	2 444	2 788

(1) Avant éliminations intra-Groupe.

(2) Éliminations intra-zone.

(3) Retraité IAS 23 révisée.

THAÏLANDE

En 2009, l'économie du pays a enregistré une contraction du produit intérieur brut de 3,0 %, conséquence de la crise internationale dans un pays fortement dépendant des exportations. La consommation estimée de ciment a diminué de 2,5 % par rapport à l'année précédente.

Au cours du premier semestre, le Groupe a achevé le plan de restructuration qui prévoyait l'utilisation des installations de Takli et Cha-am comme centres de broyage et de Pukrang comme centre de production de clinker.

Les volumes de ciment vendus par la Groupe sur le marché national sont restés stables tandis que l'ensemble des volumes de ciment et clinker vendus ont diminué de 13,8 %, pénalisés par la faiblesse persistante des exportations en particulier vers le Cambodge en crise économique.

Les prix de vente moyens sur le marché national, en repli par rapport à 2008, ont néanmoins montré des signes de reprise au second semestre.

Les volumes vendus de béton prêt à l'emploi ont diminué de 31,5 %, conséquence des pressions concurrentielles accentuées sur un marché en contraction, en particulier dans les agglomérations urbaines.

Globalement, les résultats opérationnels sont en retrait, par rapport à 2008, à cause de la forte diminution du chiffre d'affaires (effets volume et prix) et de l'augmentation du coût de l'énergie électrique.

Les charges liées au plan de restructuration ont engendré au premier semestre 2009 des coûts exceptionnels importants mais ont permis de réaliser des économies substantielles au niveau des coûts fixes (maintenance et personnel).

INDE

La croissance de l'économie indienne s'est poursuivie même si le rythme de progression a été moins rapide en raison des conséquences de la crise financière sur l'activité. Le secteur de la construction a bénéficié des investissements du gouvernement en infrastructures, qui ont plus que compensé le ralentissement des secteurs résidentiel et non résidentiel.

Les marchés d'activité du Groupe ont enregistré une croissance de la consommation de ciment au sud du pays alors que les volumes de ciment vendus par le Groupe sur le marché national ont diminué de 8,4 % à cause de l'aggravation des pressions concurrentielles, conséquence du niveau excessif de capacités de production qui caractérise le secteur.

Les prix de vente moyens, après être restés durant la première moitié de l'année à un niveau supérieur à ceux de 2008, ont subi sur le second semestre les effets de pressions concurrentielles croissantes et ont enregistré une baisse sensible à partir du mois de septembre.

Les résultats opérationnels ont diminué essentiellement en raison de la baisse du chiffre d'affaires et de la dévaluation de la roupie par rapport à l'euro, qui n'ont été que partiellement compensées par la diminution du coût des combustibles.

Les travaux de la nouvelle ligne de production de 5 500 tonnes/jour de Yerraguntla sont achevés.

CHINE

La croissance de l'économie chinoise s'est poursuivie, à un rythme toutefois plus modéré qu'en 2008.

L'augmentation de la consommation de ciment dans la province du Shaanxi en Chine centrale, où le Groupe est installé, a été soutenue par les grands travaux d'infrastructure, qui ont plus que compensé le ralentissement des secteurs résidentiel et non résidentiel.

Les volumes de ciment et clinker vendus par le Groupe ont augmenté de 13,9 %.

Le chiffre d'affaires est en hausse grâce à l'augmentation des volumes et des prix de vente.

Les résultats opérationnels s'améliorent sensiblement grâce à la progression du chiffre d'affaires et à la diminution du coût du charbon.

KAZAKHSTAN

Bien qu'en 2009, le secteur de la construction ait été soutenu par d'importants programmes gouvernementaux (hôpitaux, autoroutes, écoles, etc.) et par une reprise du secteur résidentiel, la consommation de ciment est en baisse de 10,7 % par rapport à 2008.

Les volumes vendus par le Groupe, quasiment intégralement destinés au marché intérieur, ont augmenté de 42,6 % par rapport à l'année 2008 qui avait été affectée par une interruption de l'activité en raison de la suspension des permis d'exploitation des carrières.

La baisse des prix de vente et l'augmentation des coûts de production amplifiée par la dévaluation de la monnaie locale en début d'année n'ont pas permis une amélioration des résultats opérationnels.

NÉGOCE CIMENT/CLINKER

Centre de broyage	1
Terminaux	5
Centrales à béton	5

(en millions d'euros)

	Chiffre d'affaires ⁽¹⁾		Résultat brut d'exploitation courant		Résultat brut d'exploitation		Résultat d'exploitation		Investissements industriels (corporels)		Effectifs fin de période (nombre)	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008 ⁽²⁾	2009	2008
TOTAL	253,0	323,6	15,5	15,4	15,5	15,4	9,4	11,0	3,0	2,9	700	654 ⁽³⁾

(1) Avant éliminations intra-Groupe.

(2) Retraité IAS 23 révisée.

(3) Y compris Intercom et Medcem repris en décembre 2008.

En 2009, les ventes de ciment et clinker (intra-Groupe et vers les tiers) ont diminué de 24,5 %, enregistrant toutefois une reprise au dernier trimestre (+6,5 %). La réduction des volumes, conséquence de la contraction généralisée du marché et de l'aggravation du contexte concurrentiel, a affecté essentiellement les ventes intra-Groupe tandis que les terminaux (en particulier ceux situés en Albanie, Mauritanie et Koweït) enregistrent une progression des volumes vendus (+5,7 %).

Les résultats opérationnels enregistrent une baisse due à la réduction des volumes et des marges commerciales.

4.6 RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT ET ASSISTANCE TECHNIQUE

La structure, l'organisation et les missions du Centre Technique Groupe (C.T.G. S.p.A.) sont décrites en partie 3.5.

Les activités entreprises par le C.T.G. S.p.A. pour le compte des sociétés du Groupe concernent l'ingénierie, la construction et l'assistance technique dans le cadre des missions suivantes :

- Études de faisabilité, assistance à la construction de nouvelles lignes et systèmes ;
- Assistance opérationnelle ou liées aux opérations de maintenance, amélioration de la productivité et support aux activités commerciales ;
- Mise en place des projets de recherche et développement dans les activités ciment, liants hydrauliques, granulats, béton et adjuvants ;
- Assistance au développement international et à l'audit d'évaluation technique pour les installations situées au Moyen-Orient et en Extrême-Orient présentant un intérêt potentiel.

A cours de l'année 2009, le C.T.G. S.p.A. a effectué des missions de recherche et développement, d'ingénierie, de construction et d'assistance technique pour le compte des filiales du Groupe à la fois en France et à l'étranger.

Conformément aux directives du Groupe, les priorités, dans un contexte économique dégradé, ont porté sur une meilleure efficacité de l'organisation et une réduction des coûts. Les activités entreprises en 2009 ont concerné les points suivants :

- Lancement des grands projets de construction et mise en place des études concernant les projets déjà approuvés ;
- Assistance technique au fonctionnement et à l'entretien des installations, amélioration des résultats et soutien aux activités commerciales ;
- Mise en place de projets de recherche et développement sur les matériaux, les produits et les technologies, l'optimisation et la modernisation des procédés pour accroître la productivité et la réactivité face au marché.

Les activités relatives aux grands projets ont été particulièrement soutenues. Fin 2009, et en dépit de quelques retards, la nouvelle ligne de production de Martinsburg (États-Unis) a commencé à produire du clinker et du ciment (5 000 t/j) et la production de ciment a débuté dans la nouvelle cimenterie d'Aït Baha (Maroc). Durant le 1^{er} semestre 2010, les nouvelles lignes de Yerraguntla (Inde - 5 500 t/j) et Aït Baha (5 000 t/j) devraient commencer à produire du clinker.

Le programme de modernisation de la cimenterie de Devnya (Bulgarie - nouvelle ligne de production d'une capacité de 7 000 t/j) a été révisée suite à la décision de report d'un an du projet. Le nouvel objectif est de compléter l'ingénierie dans les trois premiers mois de 2010 et d'engager un entrepreneur durant le 1^{er} semestre 2010.

La construction d'une cimenterie (2 x 5 000 t/j de clinker gris et 1 600 t/j de clinker blanc) et de facilités portuaires intégrées à Gazalah en Libye a été reportée jusqu'à l'obtention complète des permis.

Dans le cadre des activités d'assistance technique, les actions destinées à améliorer la qualité des produits, la performance technologique et la production se sont poursuivies dans les cimenteries du Groupe. Le projet STEP 2 portant sur l'efficacité industrielle (objectifs à atteindre sur la période 2009-2012) s'est déroulé dans une trentaine de cimenteries.

En matière de recherche et développement, les activités ont concerné les matériaux et les procédés et le transfert du savoir-faire aux filiales.

Des tests en laboratoire et des tests à l'échelle industrielle ont été effectués sur l'utilisation d'un liant sulfo-alumineux dans le béton projeté, les adhésifs, le béton prêt à l'emploi et les réparations de chaussées.

L'utilisation de matières premières de substitution moins coûteuses dans la production de clinker sulfo-alumineux a fait l'objet de tests positifs et une demande de brevet a été déposée pour un liant sulfo-alumineux destiné au revêtement des routes.

Des tests sur des produits à base de TX Active sont actuellement effectués dans le cadre du projet européen « Clear Up » qui concerne les applications réalisées en intérieur. Plusieurs produits ont fait l'objet de tests d'évaluation de l'activité catalytique (UV et lumière visible). Lors de la mise au point d'une méthode standard d'évaluation, des tests ont également été entrepris afin d'identifier les paramètres influant sur les résultats des méthodes utilisées pour mesurer les émissions continues d'oxydes d'azote (NOx).

La possibilité d'obtenir un béton à ultra haute performance (UHPC) sans poudre de quartz ni fumées de silice destiné au renforcement structurel et à la mise aux normes sismiques de structures existantes a été démontrée à titre expérimental.

Différentes formulations de béton ont été développées et testées : béton isolant (réalisé à partir de granulats recyclés légers), béton plus résistant aux fissurations, béton auto-compactant destiné à des applications particulières et béton pour la valorisation de produits secondaires. Des tests à l'échelle industrielle ont aussi été réalisés sur du béton architectural (panneaux avec effet de transparence et béton aux propriétés photocatalytiques).

Des activités portant sur les granulats naturels immergés et l'utilisation possible des déchets légers comme granulats dans le béton ont été entreprises.

En ce qui concerne la réduction du CO₂, la maîtrise de nouvelles technologies et l'évaluation de leur application dans l'industrie cimentière se sont poursuivies. La valorisation biologique et le captage et stockage géologique du carbone continuent de faire l'objet de tests de faisabilité. Une attention particulière a été portée à la transformation chimique du CO₂, à la modification de la formulation des ciments et à la production d'un nouveau type de clinker.

Différents constituants et variantes dans le processus de fabrication des adjuvants ont été testés avec succès. Le pouvoir plastifiant des SPIN a également été étudié.

Dans le cadre des appels à projet lancés par le ministère italien du développement économique "Industria 2015", le C.T.G. S.p.A. a obtenu le financement de deux propositions de projets de recherche et développement dont les activités ont démarré.

4.7 SYSTÈMES D'INFORMATION

La politique de simplification et d'intégration des Systèmes d'information s'est traduite en 2009 par les principales réalisations suivantes :

- La mise en œuvre d'une solution de référence Groupe pour les processus de gestion de la trésorerie : la nouvelle solution, intégrée au progiciel SAP, est déjà opérationnelle dans certains pays et son déploiement au sein d'autres entités du Groupe est attendu en 2010.

- Le choix et le développement correspondant d'une solution de référence Groupe pour l'activité béton s'appliquant à l'ensemble des procédures de traitement administratif des opérations : la solution est en cours de finalisation et sera opérationnelle dès les premiers mois de l'année 2010 dans certaines entités du Groupe.

L'accent mis sur l'amélioration de l'efficacité opérationnelle a conduit à l'extension des politiques d'externalisation permettant d'utiliser les synergies du Groupe.

Enfin, il convient de souligner le lancement fin 2009 d'un plan triennal constitué de projets visant la modernisation des principaux systèmes d'information et leur intégration, l'objectif majeur restant la volonté d'homogénéiser et de simplifier les solutions au sein du Groupe. Les domaines concernés par ce plan sont le contrôle de gestion, les processus de production et de gestion de la qualité, ainsi que les achats.

4.8 RESSOURCES HUMAINES

Effectifs au 31 décembre

	2009	2008
France *	3 837	3 877
Belgique	555	570
Espagne	710	790
Grèce	219	219
Amérique du Nord	1 784	2 079
Égypte	4 541	4 620
Maroc	1 128	1 093
Bulgarie	437	484
Turquie	772	802
Thaïlande	835	1 087
Inde	773	800
Chine	430	449
Kazakhstan	391	452
Négoce	692	654
Autres	5	2
TOTAL	17 109	17 978

* Y compris les effectifs du siège.

La baisse de 869 du nombre d'employés par rapport au 31 décembre 2008 est due en partie aux actions efficaces menées dans toutes les filiales du Groupe, particulièrement en Amérique du Nord, en Thaïlande, en Espagne, en Bulgarie et au Kazakhstan, qui ont permis des réductions d'effectif égales ou supérieures à 10 %. Les acquisitions dans le secteur du béton prêt à l'emploi en France et au Koweït et l'ouverture prochaine de la cimenterie d'Aït Baha au Maroc ont également influé sur les effectifs.

En 2009, les initiatives dans le domaine du gouvernement d'entreprise ont surtout concerné le développement et l'actualisation du système de gestion intégré des ressources humaines (notes de service, définition de postes, pouvoirs, etc.) et l'intégration des systèmes de gestion de la qualité, de l'environnement et de la sécurité. Les procédures d'entreprise ont fait l'objet d'une cartographie qui permet de limiter les problèmes de conformité sur le plan juridique et opérationnel. Elles constituent un modèle de référence pour toutes les filiales du Groupe.

Le processus d'harmonisation des objectifs stratégiques s'est poursuivi. Il a d'ores et déjà permis le développement par les filiales de nombreux modèles d'organisation conformes aux normes du Groupe ; un Livre Bleu (Blue Book) décrivant l'organisation de la société, ainsi que les responsabilités et les pouvoirs des dirigeants est disponible dans les principales filiales du Groupe.

Dans une conjoncture difficile, les activités de formation se sont concentrées sur des thèmes essentiels à la pérennité industrielle comme l'efficacité industrielle, la gouvernance, le développement durable, le renforcement des compétences, qui contribuent à diffuser et renforcer les valeurs et la culture d'entreprise à la fois au niveau international et au niveau local. L'utilisation de formateurs internes et d'instruments d'e-learning, ainsi que l'optimisation des programmes et de la logistique, ont permis de répondre aux exigences principales du Groupe, malgré une réduction drastique des budgets de dépenses. L'accès à la formation a été maintenu grâce à un

partenariat avec des écoles et des institutions académiques, des bourses d'études et des stages, et le Groupe a confirmé son engagement en faveur des jeunes issus de pays en voie de développement.

L'importance des valeurs, des principes et des pratiques en matière de responsabilité sociale et de développement durable a été renforcée dans tous les programmes de formation réalisés en 2009.

4.9 LITIGES ET PROCÉDURES EN COURS

Les litiges en cours faisant l'objet de provisions sont rappelés à la note 21 de l'annexe aux comptes consolidés.

En Égypte, les conclusions de l'autorité de la concurrence sur la violation par les acteurs nationaux, dont les sociétés du groupe Suez Cement, de certaines dispositions de la loi nationale en matière de concurrence, ont conduit à la prise en charge en 2009 d'une amende de 30 millions de livres égyptiennes payée par les sociétés du groupe Suez. Les arguments du groupe Suez n'ayant pas été retenus en appel, un recours en cassation est à l'étude.

Des enquêtes d'autorités de la concurrence sont également en cours, à des stades divers, en Espagne et en Inde. Elles sont néanmoins à un stade trop peu avancé pour en tirer des conséquences.

Il en est de même de l'enquête de la Commission européenne initiée en novembre 2008 afin de vérifier si des infractions à la loi communautaire n'avaient pas été commises par certains producteurs européens. Les sociétés Ciments Français, Ciments Calcia et Cie des Ciments Belges font partie des sociétés inspectées.

Pour ce qui est du litige opposant Ciments Français à un actionnaire de Sibirskiy Cement, les procédures judiciaires en Russie, d'une part, et l'arbitrage international d'autre part se poursuivent ; elles ne permettent pas aujourd'hui d'anticiper sur le dénouement de ce litige.

4.10 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Début mars 2010, Ciments Français a signé un avenant aux contrats de placements privés, émis en 2002 et 2006 pour un montant total de 500 millions de dollars US, qui précise que ces contrats permettent à la société d'emprunter auprès d'Italcementi S.p.A. ou de ses filiales à des conditions normales de marché.

Simultanément, Ciments Français a proposé le rachat partiel ou total de ces titres de créances au prix de 1 065 dollars US, pour un nominal de 1 000 dollars US. Cette offre, valable jusqu'au 24 mars 2010, est le cas échéant prorogeable pendant 10 jours ouvrés.

4.11 PERSPECTIVES

En 2009, dans un contexte très incertain, le Groupe s'était fixé des objectifs qu'il a largement atteints en dépit d'une forte diminution des volumes vendus.

En 2010 le Groupe s'attend à bénéficier de la poursuite des efforts de productivité et de contrôle des frais fixes initiés fin 2008, et des premiers effets positifs du démarrage des nouveaux outils industriels. Par contre, l'évolution globalement négative des facteurs de marché (volumes et prix de vente) ainsi que la probable hausse des prix des combustibles devraient peser négativement sur le résultat.

Les efforts réalisés ces deux dernières années permettront au Groupe d'être en position de bénéficier des effets de la reprise économique dès qu'elle se manifestera.

Cinquième partie

COMPTES CONSOLIDÉS ET ANNEXE

Pages

5.1	COMPTES CONSOLIDÉS.....	57
5.2	ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS	62

5.1 COMPTES CONSOLIDÉS

État de la situation financière consolidée

ACTIF

(en millions d'euros)	Notes	31 décembre 2009	31 décembre 2008 *
Immobilisations corporelles	5	3 666,5	3 522,2
Immeubles de placement		17,0	7,1
Écarts d'acquisition	6	1 514,8	1 504,9
Immobilisations incorporelles	7	67,8	71,8
Titres de sociétés mises en équivalence	8	199,2	188,1
Titres de participation	9	78,4	50,0
Impôts différés actif	22	17,6	21,6
Autres actifs non courants	10	67,2	102,3
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		5 628,5	5 468,0
Stocks	11	547,8	698,7
Clients	12	572,0	723,5
Autres débiteurs courants	13	192,9	239,7
Créances d'impôt		68,6	50,3
Actifs financiers		0,8	0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	36	497,2	324,1
TOTAL ACTIFS COURANTS		1 879,2	2 036,2
TOTAL ACTIF		7 507,7	7 504,2

PASSIF

(en millions d'euros)	Notes	31 décembre 2009	31 décembre 2008 *
Capital social	14	145,4	147,0
Primes et réserves	15	922,9	940,9
Actions propres	16	(8,5)	(36,3)
Résultats accumulés		2 056,1	1 960,7
CAPITAUX PROPRES (Part des propriétaires de la société mère du Groupe)		3 115,9	3 012,3
Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	18	780,6	745,0
CAPITAUX PROPRES		3 896,5	3 757,3
Emprunts et dettes portant intérêts	19	1 726,5	1 655,9
Provision retraite et avantages similaires	20	121,7	117,4
Autres provisions	21	164,6	202,0
Impôts différés passif	22	251,8	253,0
Autres dettes et passifs non courants		45,2	32,3
PASSIFS NON COURANTS		2 309,8	2 260,6
Dettes court terme et découverts bancaires	19	173,5	195,5
Dettes financières (part à moins d'un an)	19	128,3	230,3
Fournisseurs et autres créditeurs		438,0	552,4
Provisions	21	3,4	2,0
Dettes d'impôt		62,9	58,4
Autres passifs courants	23	495,3	447,7
PASSIFS COURANTS		1 301,4	1 486,3
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		7 507,7	7 504,2

* Retraité IAS 23 révisée.

Voir l'Annexe qui fait partie intégrante des comptes consolidés.

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Notes	2009		2008 *		Variation
		Montants	%	Montants	%	2009/2008 %
CHIFFRE D'AFFAIRES	4	4 215,4	100,0%	4 774,8	100,0%	-11,7%
Autres produits de l'activité		16,4		32,2		
Production stockée		(44,4)		49,4		
Production immobilisée		18,7		15,8		
Achats et consommations	25	(1 566,4)		(1 921,1)		
Services extérieurs	26	(951,1)		(1 129,1)		
Charges de personnel	27	(634,6)		(644,4)		
Autres produits (charges) d'exploitation	28	(145,2)		(156,6)		
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION COURANT	4	908,8	21,6%	1 021,0	21,4%	-11,0%
Autres produits	29	4,5		1,6		
Autres charges	29	(16,0)		(26,2)		
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	4	897,2	21,3%	996,4	20,9%	-10,0%
Amortissements	5	(357,5)		(348,9)		
Dépréciations d'actifs	5 & 6	(33,3)		(40,6)		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	4	506,4	12,0%	606,9	12,7%	-16,6%
Produits financiers	30	24,7		76,3		
Charges financières	30	(90,8)		(120,5)		
Dépréciations de titres de participation	30			(79,2)		
Gains (pertes) de change & variations de juste valeur des instruments dérivés	30	(7,6)		(0,4)		
RÉSULTAT FINANCIER	30	(73,7)		(123,7)		
Part de résultat des sociétés mises en équivalence	8	16,5		23,4		
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		449,2	10,7%	506,6	10,6%	-11,3%
Impôts	31	(111,8)		(154,5)		
RÉSULTAT NET		337,3	8,0%	352,1	7,4%	-4,2%
Dont part attribuable aux :						
- Propriétaires de la société mère du Groupe		234,3		266,0		
- Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)		103,0		86,0		
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (en euros)	33	6,39		7,18		
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (en euros)	33	6,39		7,16		

* Retraité IAS 23 révisée.

Voir l'Annexe qui fait partie intégrante des comptes consolidés.

État du résultat global consolidé (note 32)

(en millions d'euros)

	2009	2008	Variation 2009/2008
	Montants	Montants	%
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	337,3	352,1	-4,2%
Ajustements de juste valeur sur :			
Titres disponibles à la vente	14,8	17,8	
Instruments dérivés de couverture	(32,8)	5,9	
Différences de conversion	(38,5)	(53,4)	
Impôts sur les autres éléments du résultat global	11,3	(1,9)	
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	(45,2)	(31,6)	43,0%
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL	292,1	320,4	
Attribuable aux :			
Propriétaires de la société mère du Groupe	208,3	220,0	
Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	83,9	100,3	

État des variations des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Réserves						Actions propres	Résultats accumulés*	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe*	Participations ne donnant pas le contrôle (Intérêts minoritaires)	Total capitaux propres*
	Capital	Primes d'émission	Titres disponibles à la vente	Dérivés	Autres réserves	Différences de conversion*					
Solde au 1^{er} janvier 2008	150,7	941,6	61,7	10,1	87,7	(46,6)	(95,0)	1 873,5	2 983,7	691,9	3 675,6
Résultat net de la période								266,0	266,0	86,0	352,1
Autres éléments du résultat global			17,8	4,0		(67,7)			(45,9)	14,3	(31,6)
Résultat global 2008			17,8	4,0		(67,7)		266,0	220,0	100,3	320,3
Paiement en actions					6,9				6,9		6,9
Dividendes								(92,4)	(92,4)	(50,3)	(142,7)
Augmentation de capital	0,1	1,7							1,8		1,8
Achat net d'actions propres									(67,0)		(67,0)
Actions propres attribuées suite aux levées d'options									1,8		1,8
Annulation d'actions propres	(3,8)							123,9	(120,1)		
Mise en équivalence d'Asment			(76,3)						32,8		(43,5)
Variations de périmètre									0,9	3,2	4,1
Autres										(0,1)	(0,1)
Solde au 31 décembre 2008	147,0	943,3	3,2	14,0	94,7	(114,3)	(36,3)	1 960,7	3 012,3	745,0	3 757,3
Résultat net de la période								234,3	234,3	103,0	337,3
Autres éléments du résultat global			14,8	(21,5)		(19,4)			(26,0)	(19,2)	(45,2)
Résultat global 2009			14,8	(21,5)		(19,4)		234,3	208,2	83,9	292,1
Paiement en actions					6,0				6,0		6,0
Dividendes								(108,9)	(108,9)	(50,7)	(159,5)
Augmentation de capital	0,1	1,7							1,8		1,8
Achat net d'actions propres									(6,5)		(6,5)
Actions propres attribuées suite aux levées d'options									0,1		0,1
Annulation d'actions propres	(1,7)							34,2	(32,5)		
Variations de périmètre									2,3	2,4	4,7
Autres					0,4				0,1		0,5
Solde au 31 décembre 2009	145,4	945,0	18,1	(7,5)	101,1	(133,7)	(8,5)	2 056,1	3 115,9	780,6	3 896,5

* Retraité IAS 23 révisée.

Voir l'Annexe qui fait partie intégrante des comptes consolidés.

État des flux de trésorerie consolidés (note 36)

<i>(en millions d'euros)</i>	2009	2008 *
Flux de trésorerie générés par l'activité		
Résultat avant impôts	449,2	506,6
Ajustements pour :		
Amortissements et dépréciations	388,1	469,3
Extourne du résultat non distribué des entreprises associées	(3,6)	(18,3)
Plus et moins-values de cession	(2,2)	(51,9)
Variation des engagements de retraite et autres provisions	(15,1)	16,1
Stock options	6,0	6,9
Charges financières, nettes	77,0	94,8
Flux avant impôts, frais financiers et variation du besoin en fonds de roulement	899,3	1 023,5
Variation du besoin en fonds de roulement ⁽¹⁾	238,8	(100,1)
Flux de trésorerie générés par l'activité opérationnelle	1 138,1	923,4
Dividendes reçus	4,0	7,7
Frais financiers nets payés	(67,7)	(97,0)
Impôts payés	(122,8)	(196,7)
TOTAL ACTIVITÉ	951,7	637,4
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Investissements incorporels	(9,8)	(23,2)
Investissements corporels	(576,1)	(594,3)
Investissements financiers nets de la trésorerie des sociétés acquises ⁽²⁾	(23,1)	(64,8)
Cessions d'immobilisations nettes de la trésorerie des sociétés cédées	25,6	66,5
(Émissions) remboursements nets de prêts et autres actifs financiers long terme	(14,1)	0,8
TOTAL INVESTISSEMENT	(597,5)	(615,0)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Emissions d'emprunts long terme	340,5	390,6
Remboursements d'emprunts long terme	(353,0)	(220,4)
Augmentation (diminution) de dettes court terme et découverts bancaires	4,6	(22,3)
Variation des actifs financiers courants	(1,8)	1,7
Augmentation de capital	1,8	1,9
Achats d'actions propres	(6,4)	(65,2)
Distribution de dividendes	(160,0)	(142,4)
Autres ressources (emplois)	(0,6)	(0,7)
TOTAL FINANCEMENT	(174,8)	(56,8)
Incidence des variations des devises sur la trésorerie et divers	(6,3)	(0,4)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	173,1	(34,8)
Trésorerie d'ouverture	324,1	358,9
Trésorerie de clôture	497,2	324,1
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	173,1	(34,8)
(1) Dont augmentation (diminution) liée au programme de cessions de créances (cf. note 12)	(9,5)	(25,0)
(2) Dont variation de périmètre:		
Investissements financiers	(20,3)	(62,2)
Trésorerie des sociétés acquises	8,6	8,5
Investissements financiers nets de la trésorerie acquise	(11,7)	(53,7)

* Retraité IAS 23 révisée

Voir l'Annexe qui fait partie intégrante des comptes consolidés.

5.2 ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Note	Intitulé de la note	Page
1	Méthodes comptables significatives	63
2	Taux de conversion	77
3	Variations du périmètre de consolidation	77
4	Information sectorielle	77
5	Immobilisations corporelles	81
6	Écarts d'acquisition	82
7	Immobilisations incorporelles	86
8	Titres de sociétés mises en équivalence	86
9	Titres de participation	87
10	Autres actifs non courants	87
11	Stocks	87
12	Clients	88
13	Autres débiteurs courants	88
14	Capital social	88
15	Réserves	89
16	Actions propres	89
17	Dividendes payés	89
18	Intérêts minoritaires	89
19	Situation financière	90
20	Retraites, prévoyance et autres avantages accordés aux salariés	102
21	Autres provisions	107
22	Impôts sur les bénéfices	108
23	Autres passifs courants	108
24	Engagements hors bilan	108
25	Achats et consommations	109
26	Services extérieurs	109
27	Charges de personnel	110
28	Autres produits et autres charges d'exploitation	112
29	Autres produits et charges	112
30	Résultat financier	112
31	Analyse de la charge d'impôt figurant au compte de résultat	113
32	Autres éléments du résultat global	113
33	Résultat par action	114
34	Transactions avec les parties liées	115
35	Participation dans les coentreprises	117
36	Tableau des flux de trésorerie	117
37	Évènements postérieurs à la clôture de l'exercice	118
38	État de la situation financière à l'ouverture de la période comparative	118
39	Périmètre de consolidation	121

Les états financiers consolidés de Ciments Français SA au 31 décembre 2009 reflètent la situation comptable de Ciments Français et de ses filiales (ci-après « le Groupe »), ainsi que ses intérêts dans les entreprises associées et les coentreprises.

Ciments Français SA est une société anonyme cotée sur Euronext Paris. Ces états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 3 mars 2010 et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 13 avril 2010.

NOTE 1 - MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

1.1 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés du Groupe sont préparés conformément aux normes internationales d'information financière ou « International Financial Reporting Standards » (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne à la clôture de l'exercice. Ils sont également conformes aux IFRS telles que publiées par l'IASB au 31 décembre 2009. Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission européenne : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm. Ils ne prennent pas en compte les normes et interprétations publiées par l'IASB au 31 décembre 2009 mais non encore adoptées par l'Union européenne à cette date. Ils reflètent la situation comptable de Ciments Français et de ses filiales, ainsi que les intérêts dans les entreprises associées et les coentreprises.

Conformément à la norme IFRS 1, relative à la première adoption des IFRS, les impacts de la transition ont été enregistrés par les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2004. Les informations relatives aux impacts de la transition sont données en notes 2 et 34 du rapport annuel 2005.

La norme IFRS 1 prévoit des exemptions à l'application rétrospective des normes. Le Groupe a retenu les options comptables suivantes :

- Le Groupe n'a pas fait usage de la possibilité offerte par IFRS 1 d'évaluer à la juste valeur certains actifs corporels dans le bilan d'ouverture ;
- Le Groupe a choisi de ne pas retraiter selon les principes IFRS de façon rétrospective les regroupements d'entreprises réalisés antérieurement au 1^{er} janvier 2004 ;
- L'option retenue pour le traitement des écarts de change accumulés avant la date de transition est décrite note 1.5 ;
- En ce qui concerne les retraitements et engagements similaires, l'option retenue par le Groupe est décrite note 1.17.

En application de l'article 28.1 du règlement (CE) n° 809/2004 du 24 avril 2004, les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sont incorporés par référence dans le document de référence 2009 déposé par Ciments Français auprès de l'AMF. La présentation, dans les états de synthèse, d'une année comparative est conforme à IAS 1 § 38.

Au 31 décembre 2009, les normes comptables et interprétations adoptées par l'Union européenne sont identiques aux normes IFRS (y compris les IAS et interprétations) d'application obligatoire publiées par l'IASB, à l'exception d'IAS 39, qui n'a été que partiellement adoptée, mais qui n'a pas d'impact sur les comptes consolidés de Ciments Français. En conséquence, les comptes consolidés du Groupe ont été préparés conformément aux normes « International Financial Reporting Standards » telles que publiées par l'IASB au 31 décembre 2009.

- ⊙ Le Groupe a appliqué les normes IAS 1 révisée, IFRS 8 et IAS 23 révisée d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009. Les deux premières normes affectent uniquement le format et l'étendue des informations présentées dans les comptes tandis que la troisième modifie les données financières antérieurement publiées. Les informations comparatives ont été retraitées pour être mises en conformité avec les normes révisées.

- **IAS 1 révisée « Présentation des états financiers » :**

Cette norme introduit la notion de résultat global total qui présente les variations de capitaux propres de la période, autres que celles résultant de transactions avec les propriétaires agissant en cette qualité. Le Groupe a choisi de présenter l'état du résultat global en deux états : compte de résultat consolidé puis « Etat du résultat global consolidé » en application du § 12 de la norme. Le Groupe a également choisi de nommer les états en utilisant les titres tels que présentés dans la norme : ainsi, le bilan s'intitule désormais « Etat de situation financière ».

• **IFRS 8 « Secteurs opérationnels » :**

Cette norme remplace IAS 14 - Information sectorielle.

Elle introduit « l'approche de la direction » pour établir l'information sectorielle. Cette norme requiert, le cas échéant, une modification de la présentation et de la note relative à l'information sectorielle qui doit désormais être basée sur le reporting interne régulièrement examiné par le principal décideur opérationnel du Groupe, afin d'évaluer la performance de chaque secteur opérationnel et de leur allouer des ressources. Les secteurs déterminés en conformité avec IFRS 8 sont similaires aux segments d'activité primaires définis lors de l'application d'IAS 14.

Les informations à fournir en application d'IFRS 8 sont communiquées en note 4.

• **IAS 23 révisée « Coûts d'emprunt » :**

Cette norme publiée par l'IASB en mars 2007, et adoptée par l'Union européenne le 10 décembre 2008 est d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2009.

L'application de cette norme révisée constitue pour le Groupe un changement de méthode dont la teneur et les impacts sont les suivants :

- La version amendée d'IAS 23 a supprimé l'option pour la comptabilisation immédiatement en charges des coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié (c'est-à-dire d'un actif qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu) et impose d'enregistrer à l'actif de tels coûts d'emprunt, en tant qu'élément du coût de cet actif.
- Ce changement de méthode comptable a été appliqué conformément aux dispositions transitoires prévues au § 28 de la norme IAS 23 révisée, comme détaillé en note 38.

L'obligation prévue par IAS 1 révisée (§ 39) de présenter un état de situation financière à l'ouverture de la période comparative (c'est-à-dire au 1^{er} janvier 2008) est également satisfaite en note 38.

L'IFRIC 11 « IFRS 2 – Actions propres et transactions intra-groupe » est d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2009. L'impact de ce texte sur les périodes publiées est indiqué note 27 (Charges de personnel).

L'amendement à IFRS 7 « Amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers » :

Publié par l'IASB le 5 mars 2009 et adopté par l'Union européenne le 27 novembre 2009, cet amendement est entré en vigueur au titre des périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009. Les informations requises par cet amendement sur le niveau de juste valeur des classes d'instruments évalués à la juste valeur à la clôture de l'exercice sont fournies en note 19.3.

⊙ Les normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne et applicables au 1^{er} janvier 2009, mais sans impact significatif sur les états financiers du Groupe au 31 décembre 2009, sont les suivants:

- Améliorations des IFRS mai 2008 : 14 des 35 améliorations sont entrées en application au 1^{er} janvier 2009 (IAS 20, 40 et 41 ainsi que les 11 améliorations éditoriales ou de terminologie concernant 9 normes).
- Amendements à IAS 32 et IAS 1 « Instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations à la suite d'une liquidation » : en vertu de ces amendements, certains instruments émis par les entreprises et classés comme passifs alors qu'ils présentent des caractéristiques proches de celles des actions doivent être classés comme capitaux propres.
- Amendement à IFRS 2 « Condition d'acquisition des droits et annulation » : aux termes de cet amendement, les conditions d'acquisition des droits sont soit des conditions de service, soit des conditions de performance et toutes les annulations, qu'elles aient pour origine une décision prise par l'entité ou une autre partie, doivent faire l'objet du même traitement comptable.
- Amendements à IAS 39 et IFRS 7 « Reclassements d'actifs financiers » : la version modifiée de ces amendements clarifie leur date d'entrée en vigueur. Publiés et adoptés en 2008 dans le cadre d'une série de mesures que l'IASB avait prises pour faire face à la crise financière, ces amendements permettent le reclassement de certains instruments financiers, ce qui était déjà prévu par les principes comptables généralement acceptés aux États-Unis dans de rares circonstances. Une entité doit appliquer ces amendements le 1^{er} juillet 2008 ou après cette date et elle ne doit pas les appliquer de façon rétrospective avant le 1^{er} juillet 2008.
- Amendements à IFRIC 9 et à IAS 39 « Dérivés incorporés » : Ces amendements, applicables de manière rétrospective, clarifient la comptabilisation d'instrument financiers dérivés dans des contrats lorsqu'un actif financier hybride est reclassé hors de la catégorie de la juste valeur par le biais du compte de résultat.

- IFRIC 13 « Programme de fidélisation de la clientèle » :
Cette interprétation fixe les modalités de comptabilisation des biens ou services gratuits ou à prix réduit vendus dans le cadre des programmes de fidélisation de la clientèle auxquels les entreprises ont recours pour récompenser leurs clients en leur accordant des points, "air miles" ou autres avantages à l'achat d'un bien ou d'un service.
- IFRIC 14 « IAS 19 - Limitation de l'actif au titre des prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction » :
Cette interprétation porte sur l'évaluation d'un actif au titre des prestations définies dans le cadre d'un régime à prestations définies postérieures à l'emploi lorsqu'il existe une exigence de financement minimal.
- ⊙ Les textes adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2009 mais non encore entrés en vigueur et non appliqués par anticipation concernent les normes, interprétations et amendements suivants :
 - IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels » et IFRS 3 révisée « Regroupement d'entreprises » :
Publiées par l'IASB le 10 janvier 2009 et adoptées par l'Union européenne le 3 juin 2009, ces nouvelles dispositions sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009. Elles peuvent être appliquées par anticipation, sous réserve d'une application conjointe (IFRS 3 révisée et IAS 27 révisée).
 - Amendement à IAS 32 « Classement des émissions de droits » :
Publié par l'IASB le 8 octobre 2009 et adopté par l'Union européenne le 23 décembre 2009, cet amendement, qui traite des droits de souscription émis libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de l'émetteur, est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} février 2010.
 - Amendements à IAS 39 « Éléments éligibles à la couverture » :
Publiés par l'IASB le 31 juillet 2008 et adoptés par l'Union européenne le 15 septembre 2009, ces amendements, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009, apportent des clarifications sur l'application de la comptabilité de couverture à la composante inflation des instruments financiers et sur les contrats d'option lorsqu'ils sont utilisés comme instruments de couverture.
 - IFRIC 12 « Accords de concession de services » :
Publiée par l'IASB le 30 novembre 2006 et adoptée par l'Union européenne le 25 mars 2009, cette interprétation, qui énonce les principes généraux de comptabilisation et d'évaluation des obligations et des droits relatifs aux accords de concession de services, est applicable aux exercices ouverts après le 25 mars 2009, une application à compter d'une date antérieure étant toutefois permise.

Cette interprétation est sans effet sur les états financiers du Groupe arrêtés au 31 décembre 2009.
 - IFRIC 15 « Accords de construction de biens immobiliers » :
Cette interprétation traite de la comptabilisation des produits et des charges correspondantes par des entités qui pratiquent la construction de biens immobiliers.
 - IFRIC 16 « Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger » :
Publiée par l'IASB le 3 juillet 2008 et adoptée par l'Union européenne le 4 juin 2009, cette interprétation, qui porte sur le risque de change résultant des investissements nets dans des activités à l'étranger et sur les conditions requises pour définir une relation de couverture conformément à IAS 39, est d'application obligatoire au plus tard au 1^{er} janvier 2010 dans le cas de Ciments Français.

Cette interprétation n'a pas d'impact sur les états financiers du Groupe arrêtés au 31 décembre 2009.
 - IFRIC 17 « Distributions d'actifs non monétaires aux actionnaires » :
Publiée par l'IASB le 27 novembre 2008 et adoptée par l'Union européenne le 26 novembre 2009, cette interprétation traite des modalités de comptabilisation et d'évaluation des distributions d'actifs sans contrepartie réalisées par une entité au profit de ses propriétaires.
 - IFRIC 18 « Transfert d'actifs en provenance de clients » :
Publiée par l'IASB le 29 janvier 2009 et adoptée par l'Union européenne le 27 novembre 2009, cette interprétation concerne la comptabilisation des transferts d'éléments d'immobilisations corporelles par des entités qui reçoivent de tels transferts de leurs clients.

⊙ Les textes publiés par l'IASB, non encore adoptés par l'Union européenne et dont l'incidence éventuelle sur les comptes dans le futur est actuellement en cours d'analyse, sont les suivants :

- IAS 24 révisée « Information relative aux parties liées » :
Publiées par l'IASB, les modifications apportées clarifient notamment la définition d'une partie liée. La version révisée de la norme IAS 24 entre en vigueur au titre des périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2011, une application anticipée étant autorisée.
- IFRS 9 « Instruments financiers » (phase 1 : classification et évaluation des actifs financiers) :
Cette norme, publiée par l'IASB le 12 novembre 2009, a pour date d'entrée en vigueur obligatoire le 1^{er} janvier 2013. Toutefois, conformément aux demandes formulées par les dirigeants du G20 notamment, une adoption anticipée dans les états financiers sera possible dès lors que la norme aura été adoptée par l'Union européenne.
- Améliorations annuelles (2007-2009) des IFRS :
Publiées par l'IASB le 16 avril 2009, elles sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010.
- Amendements à IFRS 2 « Transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie » :
Publiés par l'IASB le 18 juin 2009, ces amendements visent à clarifier, au sein des groupes, le traitement comptable des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie. La version amendée précise clairement que la filiale qui reçoit les biens ou prestations, les comptabilise sans tenir compte du traitement au sein de l'entité du groupe qui les règle, ni de la façon dont le règlement s'effectue (actions ou trésorerie). Le montant reconnu par l'entité n'est pas forcément identique à celui reconnu par le groupe.

Ces amendements intègrent également les modalités d'application antérieurement contenues dans les interprétations IFRIC 8 - Champ d'application d'IFRS 2 et IFRIC 11 - IFRS 2 - Actions propres et transactions intra-groupe. Ces deux interprétations sont donc retirées par l'IASB. Les amendements seront d'application obligatoire et rétrospective pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2010. Une application anticipée est permise.
- IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres » :
Publié par l'IASB le 26 novembre 2009, cette interprétation, qui porte sur les instruments de capitaux propres émis par une entité pour éteindre tout ou partie d'un actif financier, est applicable au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2010.
- Amendements à IFRIC 14 « Paiements anticipés des exigences de financement minimal » :
Publiés par l'IASB le 26 novembre 2009, ces amendements, qui permettent de comptabiliser comme un actif les paiements anticipés au titre des contributions destinées à satisfaire les exigences de financement minimal, entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2011.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2009 (IAS 27 révisée et IFRS 3 révisée). Toutefois, en ce qui concerne le mode de comptabilisation des variations d'intérêts minoritaires sans perte de contrôle, le Groupe a choisi de modifier les modalités précédemment retenues et appliquées jusque fin décembre 2008, pour retenir celles prévues par IAS 27 révisée qui seront applicables à partir de 2010. Ce choix a conduit à enregistrer directement en réserves la plus-value de cession de 6,91 % des titres Shymkent pour 2,5 millions d'euros.

Le traitement comptable retenu par le Groupe pour les coûts d'acquisition engagés en 2009 pour un regroupement en 2010 est décrit en note 1.4.

1.2 PRINCIPES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à leur juste valeur : les instruments dérivés, les investissements détenus à des fins de négociation et les actifs financiers disponibles à la vente. La valeur comptable des actifs et passifs qui font l'objet de couvertures est ajustée pour tenir compte des variations de juste valeur attribuables aux risques couverts. Les états financiers consolidés sont présentés en euros. Toutes les données financières présentées sont arrondies au dixième de million d'euros le plus proche.

Le compte de résultat est présenté par nature.

Les postes du bilan sont présentés suivant la classification actifs courants et non courants, passifs courants et non courants. Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent les actifs courants du Groupe. Les autres actifs constituent les

actifs non courants. Les dettes dont l'échéance intervient au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent les dettes courantes. Les autres dettes sont non courantes.

Le tableau des flux est présenté suivant la méthode indirecte.

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux principes comptables internationaux, nécessite la prise en compte, par la Direction du Groupe, d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs et sur les charges et produits du compte de résultat, tels que les amortissements et les provisions, ainsi que sur les actifs et passifs éventuels mentionnés en annexe. Ces estimations sont déterminées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles servent de base à l'exercice du jugement dans le cadre des valeurs comptables de certains actifs et passifs. Ces hypothèses et estimations sont revues à chaque clôture. Il est possible que la réalité se révèle différente de ces estimations et hypothèses. Les estimations et hypothèses, qui ont été établies en prenant en compte le contexte de crise actuel rendant difficile l'appréhension des perspectives économiques, sont notamment sensibles en matière de tests de perte de valeur des actifs immobilisés qui est largement fondée sur les estimations de flux de trésorerie futurs et des hypothèses de taux d'actualisation et de taux de croissance (voir note 6.3), et en matière de provisions notamment relatives aux litiges (voir note 21), engagements de retraite et autres avantages long terme (voir note 20), aux provisions pour réaménagement de site, en matière de valorisation des titres de participation disponibles à la vente (voir note 9) et d'instruments dérivés (voir note 19).

1.3 PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages de ses activités. Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée. Afin de déterminer le contrôle, sont également pris en compte les droits de vote potentiels de titres exerçables ou convertibles.

Les états financiers des filiales sont consolidés ligne à ligne dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais qu'il ne contrôle pas. L'influence notable est généralement présumée exister si le Groupe détient au moins 20 % des droits de vote de l'entreprise associée.

Les entreprises associées sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation dans une entreprise associée est initialement comptabilisée au coût. La valeur comptable dans les états financiers est ensuite augmentée ou diminuée des changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part du Groupe dans l'actif net de l'entreprise détenue et de toute perte de valeur. La quote-part du Groupe dans le résultat de l'entreprise associée est comptabilisée en résultat sur une ligne spécifique à partir de la date où le Groupe exerce une influence notable et jusqu'à la date où elle cesse.

Coentreprises

Les coentreprises sont des sociétés dans lesquelles le Groupe exerce avec un ou plusieurs partenaires un contrôle conjoint de leur activité en vertu d'un accord contractuel. Le contrôle conjoint suppose que les décisions stratégiques, financières et opérationnelles doivent être prises par consentement unanime des parties partageant le contrôle. Les coentreprises sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Selon cette méthode, la participation du Groupe dans la coentreprise est enregistrée dans chaque catégorie d'actifs et de passifs pour la quote-part contrôlée par le Groupe. Les états financiers des coentreprises sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date où le contrôle conjoint est constaté jusqu'à la date où le contrôle conjoint cesse.

Opérations éliminées en consolidation

Les soldes et transactions intra-Groupe, y compris les résultats internes provenant des transactions intra-Groupe, sont totalement éliminés. Les pertes latentes résultant de transactions intra-Groupe ne sont éliminées que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation. Les profits latents résultant de transactions avec des entreprises associées sont éliminés en déduction de l'investissement.

Périmètre de consolidation

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est donnée en note 39.

1.4 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été retraités rétrospectivement suivant les principes IFRS. Les actifs incorporels identifiés lors de regroupements d'entreprises (antérieurement « parts de marché ») qui ne répondent pas aux critères d'identifiabilité d'IAS 38 ont été reclassés au 1^{er} janvier 2004 en écarts d'acquisition pour la quote-part du Groupe.

Coût d'acquisition

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser les acquisitions de filiales. Le coût d'acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des passifs encourus ou assumés et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur à la date de l'acquisition, auxquels s'ajoutent les coûts directement attribuables à l'acquisition.

En vertu de la norme IFRS 3 révisée, d'application obligatoire pour le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2010, les coûts d'acquisition ne font pas partie de la transaction entre l'acquéreur et le vendeur et doivent être enregistrés en compte de résultat. En ce qui concerne les coûts engagés en 2009 pour un regroupement d'entreprises en 2010, le Groupe a choisi de les prendre en charges immédiates sur l'exercice 2009.

Écarts d'acquisition

Les actifs acquis identifiés, les passifs et les passifs éventuels repris lors du regroupement d'entreprises sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition. La différence positive entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs et passifs éventuels identifiables acquis est enregistrée comme écart d'acquisition à l'actif du bilan (voir note 6). Si cette différence est négative, elle est enregistrée directement en résultat. Lorsque la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises ne peut être déterminée que provisoirement, les ajustements des valeurs attribuées provisoirement doivent être constatés dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des actifs nets acquis.

Acquisition d'entreprises par achats successifs

Lorsque le regroupement s'effectue par achats successifs, chaque transaction importante est traitée séparément pour la détermination de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis et de l'écart d'acquisition en résultant.

Lorsqu'un achat complémentaire permet l'obtention du contrôle d'une entreprise, la part d'intérêt détenue précédemment par l'acquéreur est réévaluée sur la base des justes valeurs des actifs et passifs identifiables déterminées lors de cet achat complémentaire. La contrepartie de la réévaluation est enregistrée en capitaux propres.

Acquisition d'intérêts minoritaires

En vertu du changement de critère relatif au mode de comptabilisation des variations d'intérêts minoritaires décrit en note 1.1, la différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêt dans des entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est enregistrée en capitaux propres du Groupe. De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée est traitée comptablement comme une opération de capitaux sans impact sur le résultat.

Engagements de rachat sur intérêts minoritaires

Le Groupe applique les traitements suivants :

À la date d'émission, la comptabilisation initiale de la vente d'un put (option de vente) aux minoritaires d'une entreprise sous contrôle exclusif s'effectue par la constatation d'une dette (note 23) évaluée à la valeur actuelle du montant du rachat (valeur actualisée du prix d'exercice de l'option de vente). L'approche retenue consiste à anticiper l'acquisition complémentaire des titres objet de l'option de vente :

- Les intérêts minoritaires sont reclassés en dettes et l'écart entre la juste valeur du passif reconnu au titre de l'engagement de rachat et la valeur nette comptable des intérêts minoritaires est constaté en écart d'acquisition.
- Les variations ultérieures de la dette affectent l'écart d'acquisition.

En l'absence de précision des textes, les engagements de rachat sur intérêts minoritaires comptabilisés avant la date d'application d'IFRS 3 révisée et d'IAS 27 révisée selon la méthode du goodwill en cours continueront de suivre ce même mode de comptabilisation. Les variations de valeur des engagements de rachat sur intérêts minoritaires émis après la première application d'IFRS 3 révisée et IAS 27 révisée seront comptabilisés comme des reclassements au sein des capitaux propres.

1.5 MÉTHODES DE CONVERSION

La monnaie fonctionnelle de Ciments Français SA et de ses opérations situées dans la zone euro est l'euro. La monnaie fonctionnelle des opérations situées hors de la zone euro est généralement la monnaie locale. La monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe Ciments Français est l'euro.

Transactions en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle

Les opérations en devises étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de transaction.

À la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devise étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui en résultent sont comptabilisées en résultat.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devise étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au taux de change à la date de transaction. Ceux évalués à la juste valeur sont convertis au taux de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

Conversion des états financiers des opérations situées à l'étranger

À la date de clôture, les actifs et passifs des filiales, entreprises associées et coentreprises dont la monnaie fonctionnelle diffère de l'euro sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les charges et produits sont convertis au taux de change moyen de la période. À compter du 1^{er} janvier 2004, date de transition aux IFRS, les écarts de change résultant de cette conversion sont affectés directement sous une rubrique distincte des capitaux propres. Lors de cessions ultérieures des investissements nets libellés en devise étrangère, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans la composante distincte des capitaux propres relatifs à cette activité à l'étranger est constaté en résultat.

En application d'une exemption offerte par la norme IFRS 1, les écarts de conversion cumulés résultant des variations de change des comptes de filiales libellés en monnaies autres que l'euro, antérieurs au 1^{er} janvier 2004, ont été reclassés en report à nouveau à cette date et ne donneront pas lieu à une comptabilisation en résultat lors de la cession ultérieure des investissements nets libellés en devise étrangère.

1.6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Coût d'acquisition

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût des immobilisations inclut le coût d'acquisition ou le coût de production ainsi que les coûts directement attribuables pour disposer du bien dans son lieu et dans ses conditions d'exploitation. Les coûts de production comprennent les coûts de matériels utilisés et la main d'œuvre directe. Les intérêts des capitaux

empruntés par le Groupe pour financer des investissements pendant la période de pré-exploitation sont incorporés au coût de l'immobilisation dans les conditions décrites en section 1.1.

Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées d'utilisation différentes, ils sont comptabilisés séparément.

Dépenses ultérieures

Les dépenses de maintenance et de réparation sont enregistrées en charges au cours de la période où elles sont encourues. Les dépenses relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant d'immobilisation corporelle sont capitalisées et enregistrées comme un actif distinct et l'actif remplacé est sorti du bilan.

Amortissements

L'amortissement est comptabilisé en charges sur base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'immobilisation corporelle. Les terrains, à l'exception des terrains de carrières, ne sont pas amortis.

Carrières

Les coûts de découverte et d'aménagement permettant l'exploitation des carrières constituent des composants de la carrière amortis sur la période pendant laquelle les avantages liés aux coûts engagés sont attendus.

Les terrains de carrières sont amortis en fonction des tonnages extraits sur l'exercice par rapport à la capacité d'extraction totale estimée de la carrière sur sa durée d'exploitation.

Lorsqu'il existe une obligation légale ou contractuelle de réaménagement des sites exploités, une provision pour réaménagement des sites est constatée (voir note 21). La sortie de ressources nécessaire à l'extinction de cette obligation étant directement liée au stade d'exploitation du site, la provision est constituée au fur et à mesure de l'exploitation par le résultat. Les coûts de démantèlement d'installation de carrières sont enregistrés à l'origine en contrepartie du coût de l'immobilisation et amortie sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation.

1.7 LOCATION FINANCEMENT

Les contrats de location de biens immobiliers ou mobiliers dans lesquels le Groupe a conservé en substance la quasi-totalité des risques et avantages sont qualifiés de location financement.

Les biens acquis en location financement sont enregistrés en immobilisations corporelles pour le montant le plus bas de la juste valeur ou de la valeur actuelle des loyers minimum à la date de début des contrats.

Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant.

Les principes d'amortissement et de valorisation ultérieure de l'actif sont similaires à ceux des autres immobilisations corporelles.

Les contrats de location pour lesquels la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est effectivement conservée par le bailleur, sont qualifiés de location simple. Les charges de location sont enregistrées en résultat et réparties de façon linéaire sur la durée du contrat.

1.8 IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les biens immobiliers sont classés dans cette catégorie lorsqu'ils sont détenus en vue de percevoir des revenus locatifs ou de valoriser un patrimoine immobilier plutôt que de les utiliser pour la production. Les immeubles de placement sont évalués initialement au coût d'acquisition ou de production. Les coûts de transaction sont inclus dans l'évaluation initiale. Ils sont évalués ultérieurement au coût amorti.

1.9 ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition constatés lors des regroupements d'entreprises (voir note 1.4) ne sont plus amortis à compter du 1^{er} janvier 2004. À compter de la date d'acquisition, les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de

trésorerie susceptibles de bénéficier des effets de synergie de l'acquisition en vue de procéder à leur évaluation ultérieure.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'une évaluation systématique annuelle ou lorsqu'il survient un indice de perte de valeur selon la procédure de dépréciation d'actifs décrite en note 1.11. Lorsque l'écart d'acquisition a été affecté à une unité génératrice de trésorerie et qu'une activité a été cédée au sein de cette unité, l'écart d'acquisition imputable à l'activité cédée est inclus dans la valeur comptable de l'unité cédée et évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité sortie et de la part de l'activité conservée.

1. 10 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût, celles acquises lors de regroupement d'entreprises sont enregistrées à la juste valeur déterminée à la date d'acquisition. L'amortissement est constaté sur la base de la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel.

Le Groupe n'a pas identifié d'immobilisations incorporelles, qui auraient une durée de vie indéfinie, autres que les écarts d'acquisition.

1. 11 DÉPRÉCIATION D'ACTIFS

Les actifs qui ont une durée de vie indéfinie (les écarts d'acquisition) et qui ne sont pas amortis font l'objet d'un test de dépréciation systématique une fois par an et à chaque fois qu'il survient des indicateurs de risque que leur valeur recouvrable puisse être inférieure à leur valeur comptable. Le test de dépréciation est réalisé pour chaque clôture annuelle, de façon systématique sur toutes les unités génératrices de trésorerie sur lesquelles un écart d'acquisition a été affecté.

Les actifs qui font l'objet d'un amortissement sont soumis à un test de dépréciation dès lors qu'il survient des indicateurs de risque que leur valeur recouvrable puisse être inférieure à leur valeur comptable.

Le montant de la dépréciation enregistré correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est notamment appréciée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés. Pour la réalisation des tests, les actifs sont testés au niveau des unités génératrices de trésorerie sur la base d'un découpage opérationnel. Le taux d'actualisation retenu est déterminé pour chaque groupe d'actifs testé selon la méthode du coût moyen pondéré du capital (WACC).

Les pertes de valeur comptabilisées sur les écarts d'acquisition ne sont jamais reprises. Pour les autres actifs, lorsqu'un indice montre que la perte de valeur constatée antérieurement pourrait ne plus être fondée, la perte de valeur est reprise à hauteur du plus petit montant entre la nouvelle valeur et la valeur nette comptable qui aurait été celle de l'actif s'il n'avait pas été déprécié.

1. 12 TITRES DE PARTICIPATION ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

L'ensemble des titres et actifs financiers est enregistré à l'origine à la juste valeur majorée des frais d'acquisition liés à l'opération, à l'exception des titres et instruments financiers appartenant à la catégorie « Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du résultat ». L'évaluation ultérieure des actifs financiers dépend de la catégorie dans laquelle ils ont été classés : actifs financiers évalués à la juste valeur en résultat, placements détenus jusqu'à l'échéance, prêts et actifs disponibles à la vente.

Les « actifs financiers comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du résultat » sont classés en actifs financiers courants et sont évalués à leur juste valeur ; les gains ou pertes résultant des variations de juste valeur sont constatés en résultat financier.

Les placements détenus avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance sont classés en actifs financiers courants si leur maturité est inférieure à un an et en actifs financiers non courants si leur maturité excède un an. Ils sont comptabilisés au coût amorti. Ce dernier est déterminé en fonction du taux d'intérêt effectif à l'origine des placements, diminué des pertes de valeur.

Les autres investissements sont classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur. Les gains ou pertes résultant de cette évaluation sont constatés en réserves dans les capitaux propres jusqu'à la cession de l'investissement sauf en cas de dépréciation significative ou prolongée de ces actifs, auquel cas, la perte nette cumulée en capitaux propres est enregistrée en résultat.

1. 13 STOCKS

Les stocks sont évalués au plus faible du coût d'achat ou de production (établis suivant la méthode du coût moyen pondéré) et de la valeur nette de réalisation.

Pour les produits finis ou semi-finis, la valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Lorsqu'une baisse du prix des matières premières implique une baisse de la valeur de réalisation des produits finis en deçà de leur coût de production, les matières premières sont dépréciées pour que leur valeur corresponde au coût de remplacement.

La valeur nette de réalisation tient compte des dépréciations liées à l'obsolescence et à la rotation lente des stocks.

Les matières premières, les fournitures et les pièces de rechange sont évaluées au coût d'achat selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'achat inclut les dépenses encourues pour acheter et acheminer les produits jusqu'au lieu de stockage.

Les coûts de production des produits finis et des produits en-cours comprennent le coût des matières premières et de la main d'œuvre directe et une quote-part des frais généraux de production, fonction de la capacité normale des installations de production, à l'exclusion des coûts de leur financement.

1. 14 CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Les créances clients et autres créances sont reconnues et comptabilisées à la juste valeur majorée des coûts de transaction, diminuée de la dépréciation correspondant aux montants non recouvrables.

Déconsolidation des actifs financiers :

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un actif financier lorsque :

- Les droits contractuels constituant cet actif arrivent à expiration ;
- Le Groupe transfère substantiellement la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif ou n'a ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, mais a transféré le contrôle de l'actif financier.

Lorsque les droits à recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier ont été transférés mais que le Groupe n'a ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages, ni transféré le contrôle de l'actif financier, il continue à comptabiliser l'actif financier transféré à hauteur de son implication continue dans l'actif.

1. 15 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie en banque, la caisse, les dépôts à terme et les autres placements de trésorerie ayant une échéance inférieure à trois mois à l'origine de la transaction. Dans le Groupe, les découverts bancaires constituent un moyen de financement et non une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les produits de placement en euros sont des OPCVM classés par l'AMF dans la catégorie « monétaire euro » ou qui sont classés comme tels par l'autorité de régulation du pays concerné.

Pour les placements de trésorerie en euros ou autres devises ne répondant pas à la catégorie monétaire euro, ces OPCVM sont conformes à la définition des équivalents de trésorerie donnée par la norme IAS 7 : référence du placement basé sur l'indice du marché monétaire considéré, durée de placement généralement inférieure ou égale à trois mois, valeur liquidative quotidienne ou hebdomadaire, placements facilement convertibles en un montant connu de trésorerie eu égard aux faibles volatilité et sensibilité historiques, montant de cession du produit aisément prévisible, performance principalement liée à l'évolution du marché monétaire.

1. 16 IMPÔTS

Les impôts courants sont constatés en conformité avec les règles en vigueur dans chacun des pays.

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant l'approche bilancielle de la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables. Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces éléments pourront être imputés.

Seules les différences temporelles imposables ou déductibles générées dans les cas suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'un passif d'impôt différé ou d'un actif d'impôt différé :

- Les différences temporelles imposables liées à l'écart d'acquisition ;
- Les différences temporelles imposables ou déductibles résultant de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction n'affecte ni le résultat comptable ni le résultat fiscal ;
- Les différences temporelles liées aux participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises :
 - Sur les différences temporelles imposables lorsque la société contrôle la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible ;
 - Sur les différences temporelles déductibles s'il n'est pas probable qu'elles s'inverseront dans un avenir prévisible et qu'elles puissent être imputées sur un bénéfice imposable.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite s'il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de cet actif d'impôts différés. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les impôts relatifs aux éléments reconnus en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres.

En France, la loi de finances votée le 30 décembre 2009 a supprimé la taxe professionnelle pour 2010 et l'a remplacée par deux nouvelles contributions, la cotisation foncière des entreprises (CFE) et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), qui pour le Groupe ont une nature similaire à l'ancienne taxe. Le Groupe ne prévoit donc pas d'appliquer à la CFE ni à la CVAE un traitement comptable différent de celui de la taxe professionnelle et enregistrera ces cotisations en « Autres charges d'exploitation ».

1. 17 ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES ASSIMILÉS

Principaux types de régime et traitement comptable

Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies désignent des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le Groupe verse des cotisations définies à une société d'assurance ou à un fonds de pension et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Ces cotisations, versées en contrepartie des services rendus par les salariés, sont constatées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent aux salariés des prestations futures constituant un engagement futur pour le Groupe. Le risque actuariel et les risques de placement incombent alors à l'entreprise. Le calcul de l'engagement est déterminé suivant un calcul actuariel utilisant la méthode des unités de crédit projetées afin de déterminer la valeur actualisée de l'obligation et le coût des services rendus au cours de l'exercice.

Ce calcul actuariel suppose le recours à des hypothèses actuarielles sur les variables démographiques (mortalité, rotation du personnel) et financières (augmentations futures des salaires et des coûts médicaux, taux d'actualisation, rendement attendu des placements financiers).

Lorsque les régimes à prestations définies sont partiellement ou intégralement financés par des cotisations versées à un fonds distinct ou à une compagnie d'assurances, les actifs de ces entités sont évalués à leur juste valeur.

L'obligation est alors enregistrée au bilan, déduction faite de la valeur des actifs du régime qui couvrent cette obligation.

Traitement des écarts actuariels

Conformément à la norme IFRS 1, relative à la première adoption des IFRS, le Groupe a opté, en ce qui concerne les retraites et engagements similaires, pour la constatation par les capitaux propres des écarts actuariels non amortis figurant au bilan au 1^{er} janvier 2004.

Les écarts actuariels résultent des changements d'hypothèses actuarielles retenues pour les évaluations d'un exercice à l'autre, ainsi que de tout écart constaté sur l'obligation ou sur la valeur des fonds par rapport aux hypothèses actuarielles retenues en début d'exercice.

Ces écarts actuariels constituent des écarts à amortir enregistrés à l'actif ou au passif du bilan consolidé. Ils sont amortis par plan selon la méthode dite « du corridor » (écarts excédant 10 % de la valeur de marché du fonds ou de la valeur actualisée de l'obligation), sur la durée d'activité moyenne résiduelle du personnel bénéficiant du régime.

Les écarts actuariels sur les autres avantages à long terme (médailles du travail) et cessation d'activité (préretraite) sont constatés immédiatement en résultat.

Coût des services passés

Les variations des engagements suite à une modification de régime sont étalées sur la période d'acquisition des droits ou enregistrées immédiatement en résultat lorsque les droits sont acquis.

Les coûts des services passés sur les autres avantages à long terme et cessation d'activité sont constatés immédiatement en résultat.

Liquidation et réduction

Les effets de la réduction de droits ou de liquidation de régimes sont constatés en résultat à la date où se produit la réduction ou la liquidation. Le profit ou la perte enregistrée résulte du changement de la valeur actualisée de l'obligation ou du changement de juste valeur de l'actif, ainsi que de la reconnaissance immédiate en résultat des écarts actuariels et coûts des services passés correspondants.

L'obligation et la juste valeur des actifs du régime sont réappréciées en tenant compte des hypothèses actuarielles à la date de la réduction ou de la liquidation.

1. 18 ATTRIBUTION D'OPTIONS

Le Groupe applique IFRS 2 depuis le 1^{er} janvier 2004. Les options de souscription et d'achat d'actions attribuées par le Groupe à ses employés et à ses dirigeants donnent lieu à la constatation d'une charge. Conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 2, seuls les plans mis en place postérieurement au 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas encore acquis au 1^{er} janvier 2005 ont été évalués et enregistrés à la date de transition aux IFRS, à la juste valeur à la date d'octroi et amortis sur la période d'acquisition des droits. Les options sont valorisées à leur juste valeur selon la méthode binomiale avec prise en compte du dividende. La volatilité retenue a été déterminée sur la base d'historiques après correction des événements atypiques liés au Groupe.

La juste valeur des options octroyées est amortie sur la période d'acquisition des droits (jusqu'au début de la période d'exercice des options). Le montant enregistré en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres est ajusté du nombre attendu d'options qui deviendront exerçables au début de la période d'exercice.

1. 19 AUTRES PROVISIONS

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe, à la clôture de l'exercice, une obligation juridique ou implicite dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers. Les provisions sont inscrites à la valeur qui représente la meilleure estimation du montant à payer pour éteindre l'obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les sorties de trésorerie futures sont actualisées. Le taux d'actualisation reflète les appréciations du marché de la valeur temps de l'argent et de risques spécifiques du passif qui ne seraient pas déjà pris en compte dans l'estimation des sorties de trésorerie. Les variations de provisions actualisées liées à l'écoulement du temps et aux variations des taux d'actualisation sont enregistrées en résultat financier.

Lorsqu'il existe une obligation de réaménagement des sites exploités, une provision pour réaménagement des sites est constatée. La sortie de ressources nécessaire à l'extinction de cette obligation étant directement liée à l'exploitation du site, la provision est constituée au fur et à mesure de l'exploitation par le résultat. Les coûts de démantèlement d'installation sont provisionnés à l'origine par contrepartie du coût de l'immobilisation.

Suite au retrait par l'IASB de l'interprétation IFRIC 3 sur la comptabilisation des quotas d'émission des gaz à effet de serre, le traitement adopté dans les comptes consolidés est provisoire. Dans l'attente d'une nouvelle interprétation ou norme sur le traitement des permis d'émission, le Groupe applique le traitement suivant pour la comptabilisation des quotas négociables :

- Les quotas d'émission reçus à titre gratuit dans le cadre de plans nationaux d'allocation ne sont pas enregistrés au bilan (coût nul) ;
- Une provision est constituée en cas de dépassement probable des émissions par rapport aux quotas alloués.

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan de restructuration détaillé et formalisé et que la restructuration a été mise en œuvre ou que les détails du plan ont fait l'objet d'une annonce publique.

1. 20 PRÊTS ET EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊTS

Les prêts et emprunts sont initialement enregistrés à leur juste valeur, ajustée des coûts de transaction directement imputables à l'émission de l'actif ou du passif financier.

Les prêts et emprunts sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. À chaque clôture le caractère recouvrable des prêts est apprécié et une dépréciation est constatée lorsqu'il survient un risque de perte sur l'actif.

1. 21 FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les dettes commerciales et les autres dettes sont initialement comptabilisées à la juste valeur. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les dettes commerciales et autres dettes sont évaluées au coût amorti.

1. 22 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats sur des devises étrangères, des swaps et des options de taux d'intérêt pour se couvrir contre la fluctuation des cours des monnaies étrangères et les risques de taux d'intérêt.

Les instruments dérivés sont comptabilisés et évalués à leur juste valeur. Ils sont présentés à l'actif lorsque leur juste valeur est positive et au passif lorsqu'elle est négative.

La juste valeur des contrats d'achat de devises à terme est calculée par référence aux taux de change actuels pour des contrats avec des conditions d'échéance similaires.

La juste valeur des contrats de taux d'intérêt est déterminée sur la base de flux actualisés en utilisant la courbe zéro coupon.

Comptabilité de couverture

Lorsque les instruments dérivés remplissent les conditions d'application de la comptabilité de couverture et satisfont aux tests d'efficacité, les couvertures sont qualifiées, soit de couverture de juste valeur lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé, soit de couverture de flux de trésorerie lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables soit à un risque particulier associé à un actif ou à un passif comptabilisé, soit à une transaction future prévue, soit à un engagement ferme.

Les variations de juste valeur des instruments financiers de change et de taux pour la couverture de juste valeur des sous-jacents sont enregistrées en résultat financier. La valeur des dettes et créances couvertes est ajustée des variations de juste valeur attribuables au risque couvert et la contrepartie est également enregistrée en résultat financier.

Les dettes et créances en devises sont évaluées au cours de clôture. La juste valeur des dettes et créances à taux fixe est déterminée en retenant un taux fixe hors marge de crédit.

Concernant les couvertures de flux de trésorerie (contrats d'achats de devises, contrat de swap de taux payeur taux fixe), les variations de prix au comptant ou de la valeur intrinsèque (option de taux, de change) sont comptabilisées dans une réserve spéciale des capitaux propres. Les variations d'intérêt ou de la valeur temps (option de taux, de change), et la partie inefficace de la couverture sont comptabilisées en résultat financier.

Si la transaction future couverte conduit à la reconnaissance d'un actif ou d'un passif non financier, alors au moment où l'actif ou le passif est comptabilisé, les profits et pertes associés à l'instrument dérivé et précédemment enregistrés en capitaux propres sont intégrés dans l'évaluation initiale du coût d'acquisition.

Pour les autres couvertures de flux de trésorerie, les profits et pertes comptabilisés en capitaux propres sont rapportés au compte de résultat de la période au cours de laquelle l'engagement ferme couvert (ou la transaction future) affecte le résultat net. Si l'instrument dérivé ne respecte plus les critères de la comptabilité de couverture, le résultat cumulé en capitaux propres à cette date reste en capitaux propres jusqu'à la réalisation de l'engagement couvert.

Lorsque les instruments dérivés ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, ils sont classés dans la catégorie des instruments dérivés non qualifiés et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat financier.

1. 23 CHIFFRE D'AFFAIRES, PRODUITS D'INTÉRÊTS ET DIVIDENDES

Les produits sont constatés lorsqu'il est probable que des avantages économiques associés à la vente des biens et aux prestations de service vont bénéficier au Groupe et que les montants peuvent être mesurés de façon fiable.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constaté pour la juste valeur des montants reçus ou à recevoir en tenant compte des éventuelles remises et ristournes. En ce qui concerne les ventes de biens, elles sont enregistrées lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Locations

Les produits de location de biens immobiliers sont enregistrés en autres produits.

Produits d'intérêts

Les produits d'intérêts sont comptabilisés en résultat financier, prorata temporis sur la base du taux d'intérêt effectif.

Dividendes

Les dividendes sont enregistrés en résultat financier lorsque les droits des actionnaires à recevoir ces dividendes sont acquis conformément aux législations locales en vigueur.

1. 24 SUBVENTIONS

Les subventions sont reconnues à leur juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la subvention sera versée et que toutes les conditions attachées à son obtention seront réalisées. Les subventions d'investissement sont enregistrées dans un compte de produit différé au passif du bilan et amorties de manière linéaire sur la durée de vie du bien qui a fait l'objet de la subvention.

1. 25 GESTION DU CAPITAL

Le Groupe contrôle le capital selon la méthode du ratio : endettement net/capitaux propres. L'endettement net est le résultat de la dette financière (comme indiqué note 19.1) diminuée des disponibilités et des actifs financiers courants et non courants tels que présentés au bilan consolidé IFRS du Groupe. Les capitaux propres comprennent toutes les composantes des capitaux propres tels qu'ils figurent au bilan.

La stratégie du Groupe est de maintenir ce ratio à un niveau qui permette d'assurer le bon déroulement des activités, le financement de ses investissements dans des conditions optimales et la création maximale de valeur pour ses actionnaires. Dans ce cadre, le Groupe peut décider de modifier le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser le capital, procéder à l'émission de nouvelles actions, accroître ou réduire sa participation dans des filiales, de même qu'acquérir ou céder des participations.

NOTE 2 – TAUX DE CONVERSION

	Taux moyen		Taux à la clôture	
	Exercice 2009	Exercice 2008	Au 31 décembre 2009	Au 31 décembre 2008
Dollar US	1,39400	1,47076	1,44060	1,39170
Dollar canadien	1,58530	1,55942	1,51280	1,69980
Dirham marocain	11,25223	11,34750	11,33490	11,19130
Nouvelle livre turque	2,15138	1,89525	2,16030	2,14080
Franc suisse	1,51013	1,58739	1,48360	1,48500
Baht thaï	47,79504	48,47530	47,98600	48,28500
Roupie indienne	67,34896	63,73430	67,04000	67,63600
Ouguiya mauritanien	364,95711	354,12800	377,42300	363,93000
Lek albanais	132,06922	122,71700	138,03300	123,18400
Roupie Sri Lankaise	160,25073	159,24400	164,74000	157,20600
Livre égyptienne	7,74032	7,99545	7,90576	7,67609
Tenge kazakh	205,96651	176,96300	213,77500	168,22700
Yuan chinois	9,52237	10,22360	9,83500	9,49560
Dinar koweïtien	0,40163	0,39526	0,41315	0,38449

NOTE 3 – VARIATIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

(cf. note 6 pour les éléments chiffrés)

Les principales variations de périmètre de l'exercice 2009 concernent :

- La consolidation par intégration globale de la société Béton Masoni en France à compter du 1^{er} avril ;
- La consolidation par intégration globale de la société Gulf Ready Mix Concrete au Koweït à compter du 1^{er} mai.

Les principales variations de périmètre de l'exercice 2008 concernaient :

- La consolidation par intégration globale de la société Crider & Shockey aux États-Unis à compter du 1^{er} mars ;
- La consolidation par intégration globale de la société Kuwait German Ready Mix (Kugemix) au Koweït à compter du 1^{er} mai ;
- La consolidation par intégration globale de la société Al Mahaliya à compter du 1^{er} juillet ;
- La mise en équivalence de la société Asment Temara au Maroc à compter du 1^{er} avril.
- La consolidation par intégration globale de la société Intercom en Italie à compter du 31 décembre.

NOTE 4 – INFORMATION SECTORIELLE

Les zones géographiques sur lesquelles le Groupe est présent et qui constituent les segments de reporting interne utilisés par la Direction opérationnelle sont France/Belgique, Espagne, Grèce, Amérique du Nord, Égypte, Maroc, Bulgarie, Turquie, Thaïlande, Inde, Chine, Kazakhstan et Négoce ciment/clinker.

Les métiers du Groupe qui constituent le niveau de reporting interne de second niveau utilisé par la Direction opérationnelle sont l'activité ciment et clinker, l'activité matériaux de construction (granulats et béton) et les autres activités (transports, ajouts...). Les activités opérationnelles sont organisées et gérées par pays et par métier.

La Direction évalue la performance des unités à partir du chiffre d'affaires, du résultat brut d'exploitation courant, du résultat brut d'exploitation, du résultat d'exploitation et des capitaux investis.

Les segments géographiques du Groupe sont déterminés selon la localisation des actifs. Les unités vendent essentiellement sur leur marché local. Celles qui exportent vendent généralement vers d'autres pays du Groupe ; les ventes vers les pays hors Groupe sont réalisées via la filiale de négoce (segment international).

Le segment international regroupe l'activité de vente de ciment et de clinker via les terminaux de Gambie, de Mauritanie, du Sri Lanka, d'Albanie et du Koweït ainsi que les ventes via la filiale de négoce vers des pays où le Groupe n'est pas présent.

Par ailleurs, l'achat de combustibles et leur vente aux filiales sont également effectués par l'activité négoce.

Les chiffres d'affaires après élimination intra-Groupe correspondent donc essentiellement aux ventes réalisées sur les zones de localisation des actifs. Les activités ciment et granulats vendent une partie de leur production à l'activité béton prêt à l'emploi. Les prix de transfert entre les segments géographiques ou entre activités correspondent aux conditions normales de marché.

L'origine des revenus des différents secteurs est synthétisée dans le tableau ci-dessous :

	Ciment et clinker	Matériaux de construction		Autres activités				
		Granulats	Béton prêt à l'emploi	Transport	Adjuvants	Sacherie	Combustibles	Holding
Europe de l'Ouest								
France/Belgique	x	x	x	x	x			
Espagne	x	x	x	x	x			
Grèce	x	x	x					
Amérique du Nord								
	x	x	x		x			
Europe Est & Sud Méditerranée								
Égypte	x	x	x			x		
Maroc	x	x	x		x			
Bulgarie	x							
Turquie	x		x					
Asie								
Thaïlande	x	x	x					
Inde	x							
Chine	x							
Kazakhstan	x							
Négoce ciment/clinker								
	x		x					
Autres*							x	x

* Siège, holdings, et négoce de combustibles.

La structure organisationnelle et directionnelle du Groupe reflète pour l'essentiel les secteurs IFRS 8.

Il n'existe pas de client représentant plus de 10 % du chiffre d'affaires consolidé.

Les résultats par pays au 31 décembre 2009 sont les suivants :

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires	Ventes intra-Groupes	Chiffre d'affaires contributif	Résultat brut d'exploitation courant	Résultat brut d'exploitation	Résultat d'exploitation	Produits et charges financières	Part de résultat des sociétés mises en équivalence	Résultat avant impôt	impôt	Résultat net
France/Belgique	1 529,7	10,2	1 519,5	334,1	338,2	232,5	-	0,9	-	-	-
Espagne	226,9	16,6	210,3	42,2	43,0	16,9	-	-	-	-	-
Grèce	83,3	8,0	75,3	21,1	21,1	16,7	-	0,3	-	-	-
Amérique du Nord	401,6	0,4	401,2	12,4	2,2	(55,7)	-	7,5	-	-	-
Égypte	793,0	6,7	786,3	262,2	261,5	183,2	-	1,1	-	-	-
Maroc	320,3	0,1	320,2	132,2	132,2	109,2	-	9,1	-	-	-
Bulgarie	100,1	0,2	99,9	26,0	26,0	16,1	-	-	-	-	-
Turquie	132,2	0,1	132,1	(6,1)	(6,2)	(20,9)	-	-	-	-	-
Thaïlande	160,8	12,1	148,7	22,2	15,9	(25,6)	-	-	-	-	-
Inde	171,8	-	171,8	60,6	60,5	47,0	-	-	-	-	-
Chine	46,8	-	46,8	8,8	8,7	4,6	-	-	-	-	-
Kazakhstan	32,3	-	32,3	3,8	3,8	0,3	-	(0,5)	-	-	-
Négoce ciment/clinker	253,0	35,6	217,4	15,5	15,5	9,4	-	(1,9)	-	-	-
Autres *	216,2	162,6	53,6	(26,1)	(25,1)	(27,4)	-	-	-	-	-
Non affecté et éliminations	(252,5)	(252,5)	-	-	-	-	(73,7)	-	449,2	(111,8)	-
TOTAL GROUPE	4 215,4	-	4 215,4	908,8	897,2	506,4	(73,7)	16,5	449,2	(111,8)	337,3

* Siège, holdings et négoce de combustibles.

Les résultats par pays au 31 décembre 2008 étaient les suivants :

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires	Ventes intra-Groupes	Chiffre d'affaires contributif	Résultat brut d'exploitation courant	Résultat brut d'exploitation	Résultat d'exploitation	Produits et charges financières	Part de résultat des sociétés mises en équivalence	Résultat avant impôt	impôt	Résultat net
France/Belgique	1 749,1	13,1	1 736,0	379,5	382,4	279,1	-	0,5	-	-	-
Espagne	299,7	19,7	280,0	67,9	67,3	43,4	-	-	-	-	-
Grèce	97,4	4,6	92,8	27,7	27,7	23,4	-	5,9	-	-	-
Amérique du Nord	500,7	-	500,7	55,4	53,1	8,2	-	10,1	-	-	-
Égypte	664,5	7,9	656,6	239,5	216,2	142,2	-	0,7	-	-	-
Maroc	309,4	0,1	309,3	95,3	95,4	73,9	-	6,0	-	-	-
Bulgarie	170,2	3,3	166,9	57,4	57,4	44,5	-	-	-	-	-
Turquie	215,2	0,6	214,6	3,0	2,9	(29,0)	-	-	-	-	-
Thaïlande	199,6	34,5	165,1	36,2	36,1	5,3	-	-	-	-	-
Inde	188,2	-	188,2	64,4	63,5	49,8	-	-	-	-	-
Chine	32,3	-	32,3	(0,6)	(0,6)	(18,9)	-	-	-	-	-
Kazakhstan	29,5	-	29,5	5,0	4,7	1,7	-	-	-	-	-
Négoce ciment/clinker	323,6	75,5	248,1	15,4	15,4	11,0	-	0,2	-	-	-
Autres *	387,8	233,1	154,7	(25,1)	(25,1)	(27,7)	-	-	-	-	-
Non affecté et éliminations	(392,4)	(392,4)	-	-	-	-	(123,7)	-	506,6	(154,5)	-
TOTAL GROUPE	4 774,8	-	4 774,8	1 021,0	996,4	606,9	(123,7)	23,4	506,6	(154,5)	352,1

* Siège, holdings et négoce de combustibles.

Les autres informations sectorielles au 31 décembre 2009 sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2009				2009		
	Actifs opérationnels non courants	Actifs opérationnels courants	Passifs opérationnels	Capitaux investis	Investissements corporels et incorporels	Amortissements corporels et incorporels	Dépréciations d'actifs
France/Belgique	1 164,3	567,2	485,1	1 349,7	66,8	(104,0)	(1,6)
Espagne	440,6	108,4	60,9	496,0	12,2	(24,2)	(1,9)
Grèce	64,2	38,3	23,5	82,9	5,3	(4,4)	-
Amérique du Nord	902,6	128,4	134,1	955,4	216,1	(47,9)	(10,0)
Égypte	1 153,9	134,4	190,2	1 127,5	30,6	(78,3)	-
Maroc	441,5	76,4	88,6	436,5	156,4	(23,0)	-
Bulgarie	153,8	22,8	14,8	166,7	29,2	(9,8)	-
Turquie	165,7	57,5	28,1	201,2	9,1	(14,6)	-
Thaïlande	248,1	50,1	24,4	279,2	5,7	(21,7)	(19,8)
Inde	326,2	20,9	39,8	315,3	50,8	(13,5)	-
Chine	54,3	6,7	8,3	52,8	2,7	(4,1)	-
Kazakhstan	31,2	8,2	3,4	36,7	5,5	(3,5)	-
Négoce ciment/clinker	80,0	57,1	34,7	109,1	3,1	(6,1)	-
Autres*	23,2	34,4	31,8	31,7	3,1	(2,3)	-
TOTAL GROUPE	5 249,7	1310,9	1167,7	5 640,8	596,5	(357,5)	(33,3)

* Y compris siège et holdings.

Les autres informations sectorielles au 31 décembre 2008 étaient les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2008				2008		
	Actifs opérationnels non courants	Actifs opérationnels courants	Passifs opérationnels	Capitaux investis	Investissements corporels et incorporels	Amortissements corporels et incorporels	Dépréciations d'actifs
France/Belgique	1 199,8	658,4	526,1	1 437,2	108,2	(103,3)	-
Espagne	465,9	137,8	65,0	546,1	19,9	(24,2)	0,2
Grèce	63,4	50,4	27,4	89,5	6,0	(4,3)	-
Amérique du Nord	763,6	177,3	139,7	859,0	197,8	(45,0)	-
Égypte	1 228,7	152,7	192,7	1 233,9	32,5	(74,0)	-
Maroc	313,1	97,2	81,9	335,2	84,9	(21,6)	-
Bulgarie	135,3	32,5	16,0	154,4	18,0	(12,8)	-
Turquie	173,4	84,7	34,5	232,4	19,3	(15,0)	(16,9)
Thaïlande	282,0	65,1	20,3	333,5	9,0	(21,6)	(9,2)
Inde	286,4	25,2	42,7	275,6	83,1	(13,7)	-
Chine	57,5	7,8	4,4	61,0	2,5	(3,7)	(14,6)
Kazakhstan	35,7	14,2	6,4	45,1	16,3	(2,9)	-
Négoce ciment/clinker	81,0	100,2	61,0	126,6	3,0	(4,3)	(0,1)
Autres*	22,4	40,3	39,4	30,5	18,9	(2,5)	-
TOTAL GROUPE	5 107,9	1 644,0	1 257,6	5 759,7	619,4	(348,9)	(40,6)

* Y compris siège et holdings.

Les actifs opérationnels non courants comprennent les immobilisations corporelles nettes, les écarts d'acquisition nets, les immobilisations incorporelles nettes ainsi que les droits de foretage payés d'avance.

Les actifs opérationnels courants comprennent les stocks, les clients et les actifs courants autres que les créances fiscales et les actifs financiers.

Les passifs opérationnels comprennent les fournisseurs et les provisions ainsi que les passifs autres que les provisions et passifs fiscaux et les passifs financiers.

Les capitaux investis correspondent aux actifs opérationnels sous déduction des passifs opérationnels hors provisions.

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains et constructions	Carrières et aménagements de carrières	Installations techniques, matériels et outillage	Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours	TOTAL
Au 1^{er} janvier 2008					
Coût	1 292,6	521,9	4 242,3	649,0	6 705,8
Amortissements cumulés et dépréciations	(559,9)	(169,3)	(2 513,0)	(199,3)	(3 441,6)
Valeur nette comptable au 1^{er} janvier 2008	732,7	352,6	1 729,3	449,7	3 264,3
Investissements	34,3	14,6	66,6	480,8	596,4
Variations de périmètre	5,7	-	11,7	14,0	31,4
Cessions	(1,9)	(0,3)	(5,9)	(3,5)	(11,6)
Amortissements et dépréciations	(44,1)	(17,3)	(268,2)	(23,7)	(353,2)
Effets des variations de change	(8,4)	(0,2)	(15,7)	4,9	(19,5)
Reclassements et autres	22,8	4,6	153,0	(165,9)	14,5
Au 31 décembre 2008					
Coût	1 340,7	537,5	4 356,3	972,8	7 207,4
Amortissements cumulés et dépréciations	(599,6)	(183,5)	(2 685,5)	(216,5)	(3 685,2)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2008	741,1	354,0	1 670,8	756,3	3 522,2
Investissements	14,9	10,4	81,3	486,4	592,9
Variations de périmètre	0,4	-	1,8	3,1	5,3
Cessions	(1,6)	(0,3)	(6,6)	(3,1)	(11,5)
Amortissements et dépréciations	(48,7)	(16,4)	(292,2)	(26,8)	(384,1)
Effets des variations de change	(7,5)	(0,5)	(16,0)	(23,0)	(47,0)
Reclassements et autres	35,1	(3,7)	506,2	(548,9)	(11,3)
Au 31 décembre 2009					
Coût	1 354,4	537,9	4 800,9	898,6	7 591,8
Amortissements cumulés et dépréciations	(620,5)	(194,4)	(2 855,7)	(254,7)	(3 925,3)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2009	733,9	343,5	1 945,2	643,9	3 666,5

Autres informations

En 2009, les investissements corporels concernent pour l'essentiel les nouvelles lignes de production à Martinsburg (USA), Aït Baha (Maroc) et Yerraguntla (Inde) ; la ligne « reclassements et autres » enregistre principalement la mise en service de Martinsburg et d'une ligne de broyage à Aït Baha, ainsi que le reclassement (9,6 millions d'euros) en immeubles de placement d'un terrain en Andalousie.

La ligne « amortissements et dépréciations » comprend 33,3 millions d'euros de dépréciations d'installations, dont 19,8 millions d'euros en Thaïlande et 10,0 millions d'euros aux États-Unis. En 2008, les dépréciations s'élevaient à 10,5 millions d'euros, dont 9,0 millions d'euros en Thaïlande.

Les coûts de production incorporés dans la valeur des immobilisations corporelles s'élèvent à 18,7 millions d'euros en 2009 et à 15,8 millions d'euros en 2008.

La valeur nette comptable des immobilisations en location financement s'élève à 22,5 millions d'euros au 31 décembre 2009 (1,4 million d'euros en 2008).

Les durées d'utilité estimées par catégorie d'immobilisations sont les suivantes :

	Durées en années
Constructions	10 - 33
Installations techniques et machines	5 - 30
Autres immobilisations corporelles	3 - 10

NOTE 6 – ÉCARTS D'ACQUISITION

6.1 ÉVOLUTION DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition comptabilisés aux dates d'acquisition portent notamment sur les synergies attendues de l'intégration des sociétés acquises au sein du Groupe.

Les variations s'analysent ainsi :

(en millions d'euros)

Montants nets au 1^{er} janvier 2008	1 474,9
Acquisitions ⁽¹⁾	30,3
Cessions	(0,5)
Dépréciation ⁽¹⁾	(30,0)
Écarts de conversion et autres	30,2
Montants nets au 31 décembre 2008	1 504,9
Acquisitions ⁽²⁾	21,8
Cessions ⁽²⁾	(1,3)
Dépréciation ⁽²⁾	-
Écarts de conversion et autres	(10,6)
Montants nets au 31 décembre 2009	1 514,8

(1) En 2008, les nouveaux écarts d'acquisition enregistrés se rapportaient à l'acquisition de Crider & Shockey aux États-Unis pour 18,2 millions d'euros, Al Mahaliya et Kugemix au Koweït pour 7,0 millions d'euros et Intercom en Italie pour 3,9 millions d'euros. La réestimation de l'engagement d'achat des actions détenues par les actionnaires minoritaires de RMB et RMBE en Égypte a conduit à réévaluer l'écart d'acquisition de ces sociétés de 18,7 millions d'euros (ligne « Écarts de conversion et autres »).

En 2008, les dépréciations concernaient les écarts d'acquisition de Set Group en Turquie pour 15,4 millions d'euros et de Fuping en Chine pour 14,6 millions d'euros.

(2) En 2009, les variations des écarts d'acquisition concernent des activités de béton prêt à l'emploi, en France (Béton Masoni et autres) pour un montant net de 15,1 millions d'euros et au Koweït (Gulf Ready Mix Concrete) pour 5,3 millions d'euros.

6.2 ACQUISITIONS DE L'EXERCICE

6.2.1 FRANCE/BELGIQUE

Béton Masoni (France)

Les actifs et passifs de la société acquise (100 %) début avril sont évalués comme suit :

(en millions d'euros)

	Valeur dans les comptes de la société acquise	Ajustement juste valeur	Juste valeur attribuée à l'acquisition
Immobilisations corporelles et autres actifs non courants	4,0	2,6	6,6
Clients et comptes rattachés et autres actifs courants	4,0		4,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,4		3,4
Fournisseurs et autres passifs courants	(4,7)	(0,2)	(4,9)
Impôts différés passifs		(0,5)	(0,5)
Dettes financières et autres passifs financiers (long terme et court terme)	(2,8)		(2,8)
Juste valeur des actifs nets acquis			5,8
Écart d'acquisition comptabilisé			10,0
COÛT D'ACQUISITION			15,8
Prix payé au cours de 2009			15,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis			(3,4)
DÉCAISSEMENT GLOBAL LIÉ À L'ACQUISITION			12,4

L'impact sur les comptes de l'exercice 2009 de cette acquisition est le suivant :

(en millions d'euros)

Chiffre d'affaires*	12,1
Résultat brut d'exploitation courant	(1,4)
Résultat d'exploitation	(1,7)
Résultat net attribuable au Groupe	(1,3)

* Après élimination des opérations intra-Groupe.

Si les comptes de cette société acquise avaient été consolidés par intégration globale depuis le 1^{er} janvier 2009, la contribution additionnelle de cette entité aux résultats consolidés de l'exercice 2009 aurait été la suivante :

(en millions d'euros)

Chiffre d'affaires*	13,6
Résultat brut d'exploitation courant	(1,8)
Résultat d'exploitation	(2,2)

* Après élimination des opérations intra-Groupe.

6.2.2 NÉGOCE CIMENT /CLINKER

Gulf Ready Mix Concrete (Koweït)

Les actifs et passifs de la société acquise (100 %) début mai sont évalués comme suit :

(en millions d'euros)

	Valeur dans les comptes de la société acquise	Ajustement juste valeur	Juste valeur attribuée à l'acquisition
Immobilisations corporelles et autres actifs non courants	1,2		1,2
Clients et comptes rattachés et autre actifs courants	1,8		1,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,5		2,5
Fournisseurs et autres passifs courants	(1,2)		(1,2)
Juste valeur des actifs nets acquis	4,3		4,3
Écart d'acquisition comptabilisé			5,3
COÛT D'ACQUISITION			9,6
Prix payé au cours de 2009			9,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis			(2,6)
DÉCAISSEMENT GLOBAL LIÉ À L'ACQUISITION			7,0

L'impact sur les comptes de l'exercice 2009 de cette acquisition est le suivant :

(en millions d'euros)

Chiffre d'affaires*	5,7
Résultat brut d'exploitation courant	0,3
Résultat d'exploitation	0,0
Résultat net attribuable au Groupe	0,0

* Après élimination des opérations intra-Groupe.

Si les comptes de cette société acquise avaient été consolidés par intégration globale depuis le 1^{er} janvier 2009, la contribution additionnelle de cette entité aux résultats consolidés de l'exercice 2009 aurait été la suivante :

(en millions d'euros)

Chiffre d'affaires*	9,0
Résultat brut d'exploitation courant	0,6
Résultat d'exploitation	0,2

* Après élimination des opérations intra-Groupe.

6.3 TESTS DE PERTE DE VALEUR

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test systématique de valeur chaque année, conformément à la méthode décrite en note 1.11.

Pour l'exercice 2009, la valeur d'utilité, basée sur les cash-flows attendus selon le plan stratégique 2010-2014, tient compte des variations d'activité attendues au cours des années concernées et de l'élimination des impacts des investissements de croissance ou de restructuration.

La valeur terminale est calculée sur la base des cash-flows actualisés de la dernière année.

La valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité pour toutes les unités génératrices de trésorerie (UGT) concernées à l'exception de la Turquie, UGT pour laquelle la valeur recouvrable a été estimée en appliquant à la capacité de production de clinker les multiples qui résultent des transactions réalisées au cours des dernières années sur des sociétés comparables en Turquie.

Les hypothèses retenues sur les principales unités génératrices de trésorerie pour effectuer les calculs sont les suivantes :

<i>(en %)</i> Unités génératrices de trésorerie	Taux d'actualisation avant impôts		Taux de croissance	
	2009	2008	2009	2008
France/Belgique	8,0	9,6	1,1	0,8
Espagne	7,7	8,7	1,0	1,3
Amérique du Nord	7,3	8,5	1,2	1,2
Égypte	12,7	13,1	6,0	4,5
Maroc	9,4	11,3	2,4	2,0
Inde	11,6	13,4	5,0	4,5
Thaïlande	8,7	9,9	2,5	1,8
Chine	8,5	9,6	3,3	3,0
Turquie	10,8	13,3	5,0	5,0

Les taux d'actualisation sont déterminés pays par pays. Ils correspondent au coût moyen pondéré du capital (WACC) auquel on applique un taux d'inflation estimé à long terme et, le cas échéant, une prime de risque pays. Les WACC sont calculés à partir du coût de marché des fonds propres du secteur et du coût de la dette financière du secteur, auxquels on applique le ratio moyen du secteur Dette financière/Valeur boursière des fonds propres.

Les tests réalisés fin 2009 n'ont pas mis en évidence la nécessité de déprécier les écarts d'acquisition.

A fin 2009, les valeurs nettes des écarts d'acquisition affectés aux principales unités génératrices de trésorerie sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i> Unités génératrices de trésorerie	Valeurs nettes comptables des écarts d'acquisition affectés	
	31 décembre 2009	31 décembre 2008
France/Belgique	275,5	260,3
Espagne	189,3	189,3
Égypte	577,0	583,6
Amérique du Nord	96,3	98,6
Maroc	89,3	90,4
Inde	87,9	87,1
Thaïlande	75,6	75,1
Bulgarie	59,8	59,8
Turquie	19,0	19,2
Grèce	12,1	12,1
Chine	6,1	6,4
Autres	27,0	23,0
TOTAL	1 514,8	1 504,9

Analyse de sensibilité :

Au 31 décembre 2009, la sensibilité des valeurs recouvrables à une hausse d'un point du taux du WACC conduirait à enregistrer une dépréciation de 30,5 millions d'euros pour la Thaïlande, mais serait sans impact pour les autres UGT.

Le Groupe a pris en considération les risques potentiels spécifiques à l'activité, l'éventuelle valeur de marché sur la base de transactions et la sensibilité ci-dessus. Sur la base de cette analyse, il n'a pas été enregistré de dépréciation pour les unités génératrices de trésorerie ci-dessus.

Le taux d'actualisation avant impôt qui ramènerait la valeur recouvrable de l'UGT de la Thaïlande au niveau de sa valeur comptable s'établit à 9,13 %.

NOTE 7 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le tableau ci-dessous présente les autres immobilisations incorporelles par nature :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Concessions et autres	55,8	57,7
Brevets et développements informatiques	12,0	14,1
TOTAL	67,8	71,8

NOTE 8 - TITRES DE SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Sous cette rubrique figurent les quotes-parts détenues par le Groupe dans les capitaux propres des sociétés ci-dessous, y compris écarts d'acquisition pour 32,1 millions d'euros en 2009 et 31,3 millions d'euros en 2008. L'examen de la valeur recouvrable de ces actifs n'a pas conduit à enregistrer de dépréciation.

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeurs des titres		Quote-part de résultat	
	31 décembre 2009	31 décembre 2008	2009	2008
Ciment Québec (Canada)	73,9	60,5	7,3	9,8
Vassiliko Cement Works (Chypre)	63,5	66,2	0,3	5,9
Asment Temara (Maroc)	40,4	41,7	9,1	6,0
Tecno Gravel (Égypte)	5,1	4,6	1,1	0,7
Acquitaine de transformation (France)	4,1	3,8	0,3	(0,1)
Sider Navi (Italie)	4,5	5,0	(0,1)	0,0
Autres	7,7	6,3	(1,5)	1,1
TOTAL	199,2	188,1	16,5	23,4

Les informations simplifiées retraitées aux principes du Groupe des principales sociétés mises en équivalence sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Total actifs		Total passifs		Produits de l'exercice		Résultat net	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Ciment Québec	167,7	135,5	29,1	23,2	98,9	108,0	15,8	16,7
Vassiliko Cement Works	321,1	256,7	89,8	34,3	101,8	120,0	1,2	23,8
Asment Temara	114,4	113,3	29,1	24,8	94,4	86,6	24,4	18,7

NOTE 9 - TITRES DE PARTICIPATION

La rubrique titres de participation comprise dans les actifs non courants ne comprend que des titres classés en titres disponibles à la vente au sens de la norme IAS 39.

(en millions d'euros)

Au 1^{er} janvier 2008	196,3
Variation de périmètre	-
Acquisitions	12,0
Cessions	(0,1)
Dépréciation enregistrée en résultat de l'année	(79,0)
Différence de conversion	0,3
Reclassements	(79,5)
Au 31 décembre 2008	50,0
Variation de périmètre	-
Acquisitions	11,2
Cessions	(0,2)
Réévaluation enregistrée en capitaux propres	17,9
Différence de conversion	(0,1)
Reclassements	(0,4)
Au 31 décembre 2009	78,4

Au cours de l'exercice 2009, le Groupe a acquis 11 % de la société Yuzhno-Kyrgyzsky Cement pour 5 millions d'euros et a continué ses investissements dans la société Al Badia pour 4,3 millions d'euros. La réévaluation des titres enregistrée en capitaux propres concerne la participation Goltas Cimento pour 17,8 millions d'euros.

NOTE 10 - AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants comprennent les éléments suivants :

(en millions d'euros et en valeur nette)

	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Instruments dérivés*	19,6	58,1
Foretages payés d'avance	0,6	9,0
Prêts à plus d'un an	13,0	13,0
Actifs liés aux engagements de retraite	0,4	0,2
Dépôts et autres	33,7	22,0
TOTAL	67,2	102,3

* Voir note 19.

NOTE 11 - STOCKS

Les stocks s'analysent comme suit :

(en millions d'euros et en valeur nette)

	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Matières premières et consommables	160,7	234,6
Produits intermédiaires et encours	110,5	148,1
Produits finis et marchandises	89,8	107,0
Pièces de rechange	168,5	184,8
Avances et acomptes	18,3	24,2
TOTAL	547,8	698,7

Au 31 décembre 2009, les dépréciations de stocks se sont élevées à 89,4 millions d'euros contre 86,6 millions d'euros au 31 décembre 2008.

NOTE 12 - CLIENTS

Les clients et comptes rattachés s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Montants bruts	635,1	779,8
Provisions	(63,1)	(56,3)
Montants nets	572,0	723,5

- Fin décembre 2006, Ciments Calcia et Unibéton ont mis en place pour une durée de cinq ans un programme de cessions de créances. Les créances cédées au 31 décembre 2009 s'élèvent à 133,4 millions d'euros (contre 145,2 millions d'euros au 31 décembre 2008). Au regard des critères définis par la norme IAS 39, ces programmes permettent de considérer que les risques ont été transférés à hauteur de 90 %. En conséquence, sont conservés au bilan :
 - Les dépôts additionnel et subordonné (22,9 millions d'euros) en autres débiteurs courants (25,2 millions d'euros à fin décembre 2008),
 - L'implication du Groupe sous la forme de la garantie accordée (11,1 millions d'euros) en créances clients avec la contrepartie en dettes financières (pour 9,2 millions d'euros) et en diminution des autres débiteurs (pour 1,9 millions d'euros).

Dépréciations

Le provisionnement des créances douteuses est encadré par une procédure Groupe. Le calcul de la dépréciation prend en compte les garanties bancaires et les sûretés réelles reçues. Dans le cadre des arrêtés comptables, le traitement des créances douteuses résulte d'analyses détaillées effectuées par chaque filiale, à partir des balances âgées, client par client. Compte tenu de ces éléments, le montant des créances échues présentant des risques et non provisionnées n'est pas significatif.

NOTE 13 - AUTRES DÉBITEURS COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	2009	2008
Créances fiscales et sociales	78,3	101,9
Créances sur cessions d'actifs immobilisés	3,7	5,1
Foretage	31,0	21,3
Instruments dérivés	1,8	17,8
Autres créances diverses	78,1	93,6
TOTAL	192,9	239,7

NOTE 14 - CAPITAL SOCIAL

Au cours des exercices 2009 et 2008, le Groupe a enregistré les montants suivants dans les capitaux propres - Part du Groupe suite, notamment, à l'émission d'actions ordinaires résultant de la levée de 29 145 options de souscription d'actions en 2008 (40 070 en 2008) :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Nombre d'actions		
En début de période	36 760 182	37 684 634
Émission d'actions	29 145	40 070
Annulation actions propres	(430 505)	(964 522)
En fin de période	36 358 822	36 760 182

Au 31 décembre 2009, le capital social de Ciments Français SA s'élève à 145 435 288 euros (4 euros par action).

NOTE 15 - RÉSERVES

15.1 RÉSERVE DE CONVERSION (PART DU GROUPE)

Écarts de conversion <i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008	Variation 2009/2008
Amérique du Nord (dollars US et canadien)	(36,3)	(48,9)	12,4
Égypte (livre)	(49,4)	(30,6)	(18,7)
Maroc (dirham)	(7,0)	(2,1)	(4,9)
Turquie (livre)	(18,8)	(17,1)	(1,7)
Thaïlande (baht)	9,1	7,5	1,5
Inde (roupie)	(28,5)	(30,6)	2,0
Autres	(2,9)	7,4	(10,3)
TOTAL	(133,7)	(114,4)	(19,4)

15.2 AUTRES RÉSERVES (PART DU GROUPE)

<i>(en millions d'euros)</i>	Couverture de flux futurs *	Juste valeur actifs disponibles à la vente	Autres réserves
Au 31 décembre 2007	10,1	61,7	87,7
Gain (perte) net reconnu en réserve	5,5	(58,5)	6,9
Gain (perte) net transféré en résultat	0,4	-	-
Impôt différé reconnu en réserve	(1,9)	-	-
Au 31 décembre 2008	14,1	3,2	94,6
Gain (perte) net reconnu en réserve	(33,4)	14,8	6,4
Gain (perte) net transféré en résultat	0,6	-	-
Impôt différé reconnu en réserve	11,3	-	-
Au 31 décembre 2009	(7,5)	18,1	101,1

* Voir note 19.4.

NOTE 16 - ACTIONS PROPRES

Au cours de 2009, la société Ciments Français SA a acquis 99 612 de ses propres titres pour un montant total de 6,5 millions d'euros enregistré au débit de la réserve d'actions propres.

Au 31 décembre 2009, Ciments Français détient 143 312 actions propres pour un montant total de 8,5 millions d'euros.

NOTE 17 - DIVIDENDES PAYÉS

Les dividendes payés par Ciments Français SA au cours de 2009 et 2008 sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
3,00 euros par action (2,50 euros en 2008)	108,9	92,4

NOTE 18 - INTÉRÊTS MINORITAIRES

Le résultat de 2009 s'élève à 103,0 millions d'euros contre 86,0 millions d'euros en 2008. La variation du cours des devises par rapport à l'euro entraîne une diminution des intérêts minoritaires de 19,2 millions d'euros.

NOTE 19 - SITUATION FINANCIÈRE

19.1 ENDETTEMENT NET

Les natures d'actifs et de passifs financiers qui entrent dans le calcul de l'endettement net sont les suivantes :

(en millions d'euros)

Natures d'actifs et de passifs financiers	Rubriques de bilan	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Disponibilités	Trésorerie et équivalent de trésorerie	(497,2)	(324,1)
Juste valeur des instruments dérivés actifs	Autres débiteurs courants	(1,8)	(17,8)
Autres actifs financiers courants	Actifs financiers	(0,8)	-
Disponibilités et actifs financiers courants		(499,8)	(341,9)
Dettes court terme et découvert bancaire	Dettes court terme et découvert bancaire	173,5	195,5
Dettes financières courantes	Dettes financières courantes	128,3	230,2
Juste valeur des instruments dérivés passifs	Autres passifs courants	13,5	8,0
Dettes et passifs financiers courants		315,3	433,7
Juste valeur des instruments dérivés actifs	Autres actifs non courants	(19,6)	(58,1)
Autres actifs financiers non courants	Actifs financiers	(4,9)	-
Actifs financiers non courants		(24,5)	(58,1)
Emprunts portant intérêts hors dette T.S.D.I.	Emprunts portant intérêts	1 726,5	1 655,9
Juste valeur des instruments dérivés passifs	Autres dettes et passifs non courants	44,8	32,2
Dettes et passifs financiers non courants		1 771,3	1 688,1
ENDETTEMENT NET		1 562,3	1 721,8

19.2 DETTES FINANCIÈRES

19.2.1 RÉPARTITION DE LA DETTE PAR CATÉGORIE

(en millions d'euros)

		Taux d'intérêts effectifs	Échéances	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Emprunts obligataires				877,8	950,9
EMTN Placement privé 15 MEUR	4,47 %	4,50 %	2013	15,0	15,0
Placement privé US 180 MUSD	5,63 %	5,79 %	2012	124,7	124,6
Placement privé US 20 MUSD	5,73 %	5,81 %	2014	13,7	18,6
Placement privé US 150 MUSD	5,80 %	5,92 %	2018	111,1	119,1
Placement privé US 150 MUSD	5,90 %	6,02 %	2021	103,8	119,1
EMTN Emprunt obligataire 500 MEUR	4,75 %	4,84 %	2017	509,5	504,5
Placement privé 50 MEUR	3,50 %	3,52 %	2010	0	50,0
Emprunts bancaires et tirages sur lignes de crédit ^{(1) (2)}					
Taux nominaux (2,20 – 14,60 %)				330,2	383,2
Dettes sur immobilisations en location financement				9,2	12,3
Autres dettes portant intérêts				509,3	309,5
Billets de trésorerie ⁽³⁾		0,87 %		487,0	283,7
Autres dettes (0 % - 3,67 %)				22,3	25,8
EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊTS, NON COURANTS				1 726,5	1 655,9
Juste valeur des instruments dérivés				44,8	32,2
DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES (A)				1 771,3	1 688,1
Emprunts obligataires				50,6	159,3
Placement privé 50 MEUR	3,50 %	3,52 %	2010	50,6	0
EMTN 159,3 MEUR	5,88 %	6,01 %	2009	0	159,3
Emprunts bancaires et tirages sur lignes de crédit					
Taux nominaux (0 % - 12 %)				50,2	54,7
Dettes sur immobilisations en location financement				3,8	3,7
Autres dettes financières				8,9	12,6
Concours bancaires				173,5	174,9
Intérêts courus non échus				14,8	20,6
EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊTS, COURANTS				301,8	425,7
Juste valeur des instruments dérivés				13,5	8,0
DETTES FINANCIÈRES COURANTES (B)				315,3	433,7
DETTES FINANCIÈRES (A + B)				2 086,6	2 121,9

(1) Au 31 décembre 2009, 88 millions d'euros d'emprunts bancaires font l'objet de garanties (hypothèque) dont 13,9 millions d'euros à court terme et 74,1 millions d'euros à long terme.

(2) Y compris programmes de cessions de créances pour 9,2 millions d'euros au 31 décembre 2009, et 10,1 millions d'euros au 31 décembre 2008.

(3) Adossés à des lignes de crédit long et moyen terme.

19.2.2 RÉPARTITION PAR ANNÉE D'ÉCHÉANCE DE LA DETTE À PLUS D'UN AN

Emprunts portant intérêts, non courants

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
2010	-	257,9
2011	190,6	11,5
2012	304,2	333,5
2013	298,0	213,8
2014	140,6	41,5
Au-delà	793,1	797,7
TOTAL	1 726,5	1 655,9

19.2.3 RÉPARTITION PAR DEVISE DE LA DETTE À PLUS D'UN AN

Emprunts portant intérêts, non courants

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Euro	1 199,2	1 185,1
Dollars US et canadien	356,2	384,4
Livre égyptienne	3,4	35,1
Dirham marocain	83,8	11,4
Roupie indienne	79,7	32,0
Yuan chinois	-	7,9
Autres devises	4,2	-
TOTAL	1 726,5	1 655,9

La juste valeur de la dette est en devises d'origine du financement.

19.2.4 AUTRES INFORMATIONS

Principaux emprunts bancaires et tirages sur lignes de crédit

- a) Au cours de l'année 2009, Ciments Français SA a renouvelé 400 millions d'euros de ligne de crédit à 364 jours.

En juillet 2009, Italcementi S.p.A. et Ciments Français SA ont mis en place une ligne de crédit moyen terme à 5 ans pour 400 millions d'euros dont 300 millions d'euros sont mobilisables par Italcementi S.p.A. et 100 millions d'euros par Ciments Français SA. Cette dernière ligne remplace une ligne de crédit bilatérale arrivant à échéance en juillet 2012 de même montant, permettant à Ciments Français SA de renouveler et d'allonger la maturité de ses lignes de crédit revolving.

- b) Suez Cement Company a refinancé en date du 13 septembre 2006 une ligne de crédit syndiqué de 1 500 millions de livres égyptiennes de 13 mois mise en place au moment de la prise de contrôle d'ASEC Cement Company (Helwan Cement Ltd) par une ligne de crédit syndiqué de 300 millions de livres égyptiennes pour une durée de 4 ans, et un prêt syndiqué de 900 millions de livres égyptiennes amortissable sur une durée de 4 ans. Le groupe de banques participantes est constitué de banques locales et internationales. La ligne de crédit syndiqué de 300 millions de livres égyptiennes n'est pas utilisée à fin décembre 2009.
- c) Un crédit syndiqué de 700 millions d'euros à taux variable, sur une durée de 5 ans, avec deux options de prolongation d'une année, a été consenti à Ciments Français SA le 27 mai 2005. Les deux options de prorogation d'une année ont été exercées. Le groupe de banques participantes a été dirigé par Calyon, HSBC, Natixis et The Royal Bank of Scotland. Ce crédit remplace celui de 550 millions d'euros mis en place le 5 décembre 2003, dont l'échéance initiale courait jusqu'en mai 2008. Il n'est pas tiré à fin décembre 2009 (tiré à hauteur de 140 millions d'euros à fin décembre 2008).
- d) Un prêt syndiqué de 158 millions d'euros a été mis en place le 27 décembre 2005 pour une durée de 6 ans. Ce prêt syndiqué comporte une tranche de 114 millions d'euros à taux variable et une tranche de 44 millions d'euros à taux fixe, remboursable in fine.

- e) Le 25 juin 2008, un crédit syndiqué de 6 milliards de roupies amortissable a été consenti à Zuari Cement Ltd afin de financer les projets industriels de Yerraguntla et Chennai. Le groupe de banques participantes est constitué de banques internationales. Le montant du crédit d'origine a été réduit et est désormais de 4,2 milliards de roupies indiennes. Il est entièrement tiré à fin décembre 2009, soit un équivalent de 62.6 millions d'euros.
- f) Le 9 juillet 2008, un crédit syndiqué amortissable de 2 milliards de dirhams marocains d'une durée de 5 ans a été signé par Ciments du Maroc auprès d'un groupe de banques locale et internationale afin de financer l'usine d'Aït Baha. A la clôture, ce crédit est tiré à hauteur de 950 millions de dirhams, soit un équivalent de 83.8 millions d'euros.

Principaux emprunts obligataires

- g) Ciments Français SA assure ses besoins de financement à long terme principalement par l'émission d'obligations, en particulier dans le cadre de son programme de titres de créances négociables à moyen et long terme (EMTN). La documentation du programme est renouvelée annuellement. La dernière mise à jour date du 17 juillet 2008. Le montant maximal autorisé au travers de ce programme est de 1 500 millions d'euros. Au 31 décembre 2009, les titres émis dans le cadre de ce programme s'élevaient à environ 515,0 millions d'euros.

Ciments Français SA a lancé le 21 mars 2007 sur le marché européen l'émission d'un emprunt obligataire de 500 millions d'euros coté à la bourse du Luxembourg, portant intérêt au taux fixe de 4,75 %, d'une durée de 10 ans, avec le concours de ABN Amro, Natixis et The Royal Bank of Scotland. Le versement des fonds est intervenu le 4 avril 2007. Simultanément, Ciments Français SA avait lancé une offre partielle de rachat sur l'émission obligataire de 350 millions d'euros à échéance de juillet 2009. Cette offre plafonnée à 210 millions d'euros avait obtenu l'adhésion pour 190,7 millions d'euros.

- h) Un emprunt obligataire "Placement Privé" de 300 millions de dollars US remboursable in fine comportant une tranche à 12 ans à taux fixe de 5,80 % pour 150 millions de dollars US et une tranche à 15 ans à taux fixe de 5,90 % pour 150 millions de dollars US a été émis aux États-Unis le 19 décembre 2006 auprès d'investisseurs privés. Chacune des souches obligataires a fait l'objet en totalité d'une couverture de change respectivement sur 12 et 15 ans.
- i) Un emprunt obligataire de 50 millions d'euros à taux fixe de 3,496 % d'une durée de 5 ans a été émis le 3 mars 2005.
- j) Un emprunt obligataire « Placement Privé » de 200 millions de dollars US, comportant une tranche à 10 ans à taux fixe de 5,63 % pour 180 millions de dollars US et une tranche à 12 ans à taux fixe de 5,73 % pour 20 millions de dollars US a été émis aux États-Unis le 15 novembre 2002 par Ciments Français SA auprès d'investisseurs privés. 150 millions de dollars ont été prêtés à la filiale américaine Essroc et 50 millions de dollars ont fait l'objet d'une couverture de change.

19.3 INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau ci-dessous donne la comparaison entre la valeur comptable et la juste valeur de tous les types d'instruments financiers tels que définis dans la norme IAS 39 aux 31 décembre 2009 et 2008.

(en millions d'euros)

	2009		2008	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR				
▪ Éléments désignés comme tels lors de leur comptabilisation initiale :				
- Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 36.1) hors dépôts à terme	178,8	178,8	174,7	174,7
▪ Éléments désignés comme étant détenus à des fins de transaction conformément à IAS 39 :				
- Juste valeur des instruments dérivés (note 19.3.2)	21,4	21,4	75,9	75,9
PLACEMENTS DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE				
PRÊTS ET CRÉANCES				
- Dépôts à terme	318,4	318,4	149,3	149,3
- Créances clients (note 12)	572,0	572,0	723,8	723,8
- Autres débiteurs courants	4,5	4,5	9,4	9,4
- Autres actifs financiers (note 10, à l'exception des foretages payés d'avance et des dérivés)	47,1	47,1	35,0	35,0
ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE				
- Autres investissements (note 9)	78,4	78,4	50,0	50,0
PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR				
▪ Éléments désignés comme tels lors de leur comptabilisation initiale			-	-
▪ Éléments désignés comme étant détenus à des fins de transaction conformément à IAS 39 :				
- Juste valeur des instruments dérivés (note 19.3.2)	58,3	58,3	40,2	40,2
PASSIFS FINANCIERS				
- Fournisseurs et comptes rattachés	438,0	438,0	552,4	552,4
- Autres passifs courants	100,0	100,0	82,1	82,1
- Dettes sur contrat de location financement	13,0	13,0	16,0	16,0
- Emprunts à taux variable	722,5	722,5	661,7	661,7
- Emprunts à taux fixe	1 141,4	1 110,5	1 259,4	1 216,5
- Concours bancaires courants	173,5	173,5	174,9	174,9
- Dettes financières courantes	8,9	8,9	12,6	12,6
Engagements de rachats d'intérêts minoritaires	71,4	71,4	53,5	53,5

Les créances clients et les fournisseurs et autres créditeurs sont à court terme et leur valeur comptable représente une approximation raisonnable de la juste valeur.

Les instruments dérivés sont comptabilisés et évalués à leur juste valeur. La juste valeur des contrats de taux d'intérêt est déterminée sur la base de flux actualisés en utilisant la courbe zéro coupon.

La juste valeur des contrats d'achat de devises à terme est calculée par référence aux taux de change actuels pour des contrats avec des conditions d'échéance similaires.

La juste valeur des dettes et créances en devises est évaluée au cours de clôture. La juste valeur des dettes et créances à taux fixe est déterminée par rapport à un taux fixe hors marge de crédit, ajustée des coûts de transaction directement imputables à l'actif et au passif financier.

Le Groupe a défini cinq classes d'instruments évalués à la juste valeur à la clôture hiérarchisées par niveau comme suit :

Classes d'instruments évalués à la juste valeur	31 décembre 2009	Niveau 1 ⁽¹⁾	Niveau 2 ⁽²⁾	Niveau 3 ⁽³⁾
OPCVM	92,1	92,1	-	-
Instruments dérivés - Actif	21,4	-	21,4	-
Titres de participation non consolidés	78,4	49,1	-	39,3
Instruments dérivés - Passif	58,3	-	58,3	-
Engagements de rachat sur minoritaires	71,4	-	-	71,4

(1) Instrument coté sur un marché actif.

(2) Évaluation de l'instrument s'appuyant sur des données de marché observables.

(3) Évaluation de l'instrument s'appuyant sur des données non observables.

19.3.1 POLITIQUE DE GESTION

Le département Finance du Groupe assure des services centralisés au niveau Groupe : financement, change, gestion des taux d'intérêt et gestion du risque de contrepartie. Le Groupe utilise certains instruments financiers pour réduire les risques de taux d'intérêt ainsi que les risques de change résultant de la nature de sa dette et de son activité internationale.

RISQUES DE MARCHÉ

1) Risque de taux d'intérêt

La gestion du risque de taux d'intérêt vise à minimiser le coût de l'endettement net du Groupe et à réduire l'exposition à ce risque. Deux natures de risque sont couvertes :

- Le risque de variation de la valeur de marché des actifs et passifs financiers à taux fixe.
Le Groupe est exposé à un risque de coût d'opportunité en cas de baisse des taux dans le cas d'un endettement à taux fixe. Une variation des taux aura une incidence sur la valeur de marché des actifs et passifs à taux fixe et affectera le résultat consolidé pour les actifs et passifs à taux fixe couverts.
- Le risque de variation des flux futurs des actifs et passifs financiers à taux variable.
Une variation de taux aura peu d'incidence sur la valeur de marché des actifs et passifs financiers à taux variable, mais pourra affecter le résultat futur de l'entreprise.

Le Groupe, dans le cadre de sa politique générale, de ses objectifs de performance et de réduction du risque, arbitre entre ces deux risques. En fonction de l'évolution attendue des taux d'intérêt, le Groupe détermine des objectifs de répartition entre endettement à taux fixe et endettement à taux variable.

La couverture du risque de taux est principalement réalisée par la négociation de contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps), de FRA (accords de taux futurs) et d'options de taux d'intérêt négociés de gré à gré avec des banques de premier rang. Les opérations de couverture à composante optionnelle sont souvent des opérations de tunnels asymétriques. Les opérations sont à primes nulles. En termes de gestion opérationnelle, la position nette vendeur ne peut excéder aucune exposition sous-jacente (exposition bilancielle, transaction future ou engagement ferme). Même si d'un point de vue économique ces opérations de couverture sont systématiquement mises en place en relation avec un sous-jacent, selon les principes IFRS, elles sont classées dans la catégorie des instruments dérivés non qualifiés pour le montant net.

Le passif financier net à taux variable est principalement indexé sur l'European Interbank Offered Rate « Euribor » de la période considérée.

2) Risque de change

Les sociétés du Groupe sont exposées au risque de change sur leurs flux d'exploitation et sur leurs encours de financement libellés en devises autres que leur monnaie locale.

À l'exception des terminaux et pour partie des sociétés bulgares et thaïlandaises, les sociétés du Groupe opèrent principalement sur leur marché local ou au sein de la zone euro. En conséquence, la facturation et les coûts d'exploitation sont libellés dans la même monnaie et l'exposition au risque de change sur les flux d'exploitation est peu

significative à l'exception des achats de combustibles, de pièces de rechange et des investissements liés à la construction de nouvelles usines.

Les procédures Groupe exigent que les dettes des sociétés soient libellées dans la même devise que le cash-flow utilisé pour le service et le remboursement des dites dettes. De même, les placements doivent être réalisés dans la devise des cash-flows. Le Groupe peut adapter cette règle générale dans des cas particuliers pour tenir compte de la situation spécifique d'un pays (forte inflation, taux d'intérêt élevés, convertibilité, liquidité...).

La politique du Groupe consiste à couvrir l'exposition nette de chaque société lorsque les conditions de marché le permettent. L'exposition nette de chaque entité est déterminée sur la base des flux nets d'exploitation prévisionnels à l'horizon d'un à deux ans et des encours de financement engagés en devises autres que sa monnaie locale.

Pour couvrir son exposition au risque de change, Ciments Français utilise principalement des contrats de change à terme, des swaps de devises utilisés pour convertir en devises étrangères des dettes le plus souvent libellées en euros, ou des couvertures à composantes optionnelles conclues avec des banques de premier rang. Les opérations de couverture à composante optionnelle sont souvent des opérations de tunnels asymétriques. Dans la mesure où certaines de ces opérations sont à primes nulles, le résultat net de la vente d'options ne peut excéder aucune exposition sous-jacente (exposition bilancielle, transaction future ou engagement ferme). Le Groupe ne conclut aucun contrat de change ferme ou optionnel à des fins spéculatives.

3) Risque sur les instruments dérivés sur matières premières

Le Groupe ne négocie pas d'instruments dérivés sur matières premières et n'est donc pas exposé à ce type de risque.

4) Risque marchés actions

Ciments Français est peu exposé au risque sur marchés actions. Les titres disponibles à la vente, à l'exception des titres Bursa et des titres Goltas Cimento (note 9), ne sont pas cotés et les actions propres de Ciments Français sont évaluées au coût d'acquisition en déduction des capitaux propres.

RISQUES DE CRÉDIT ET DE LIQUIDITÉ

1) Risque de crédit

Les clients qui souhaitent bénéficier de délais de paiement sont soumis à des procédures de vérification préalable. Par ailleurs, les soldes clients font l'objet d'un suivi spécifique conformément aux procédures du Groupe. Dans le cadre des procédures mises en place, les créances clients en défaut sont régulièrement provisionnées.

La concentration du risque de crédit relatif aux créances clients est limitée dans la mesure où la base de la clientèle du Groupe est large et sans dépendance. En conséquence, la direction estime qu'il n'est pas nécessaire de créer une provision pour risque de crédit en dehors de la provision habituelle pour créances douteuses (note 21).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont essentiellement constitués de placements court terme à risque négligeable de variation de valeur (dépôts à terme, certificats de dépôt, OPCVM monétaire) ; sur la base de la position au 31 décembre 2009, aucune des contreparties ne représente plus de 17 %.

2) Risque de contrepartie

Les instruments de change et de taux sont exclusivement mis en place avec des contreparties présentant un « rating » élevé. Les contreparties sont choisies en fonction de différents critères : notation attribuée par les agences spécialisées, actifs, capitaux propres, nature et échéances des transactions en respectant des règles de diversification des risques par contrepartie sans concentration. Ce sont généralement des banques internationales de premier plan. Aucun instrument financier n'est contracté avec des contreparties situées dans une zone géographique à risque politique ou financier (toutes les contreparties sont établies en Europe Occidentale ou aux États-Unis d'Amérique).

3) Risque de liquidité

L'objectif du Groupe est d'obtenir un financement concurrentiel et d'assurer un équilibre entre la maturité moyenne des financements, la flexibilité et la diversification des sources. Pour atteindre cet objectif, Ciments Français et ses filiales contractent des lignes de crédit confirmées et mettent en place une diversité de sources de financement (découverts bancaires, prêts bancaires, obligations, tirages sur lignes de crédit bilatéral ou syndiqué, billets de trésorerie, locations financement et programme de cessions de créances). La répartition des maturités de ses

financements est équilibrée, sans concentration de celle-ci sur un exercice, permettant au Groupe de faire face au refinancement de ces transactions de manière satisfaisante dans un environnement économique difficile.

La politique du Groupe est, qu'à tout moment, l'endettement à moins d'un an soit inférieur ou égal aux lignes de crédit confirmées non utilisées à plus d'un an.

Les contrats d'emprunt ne contiennent pas de clause qui pourrait déclencher un remboursement accéléré ou une augmentation du taux d'intérêt applicable dans le cas d'une baisse des notations (rating triggers). Cependant, en plus des clauses usuelles, certains contrats de financement de Ciments Français et de ses filiales contiennent des clauses sur le respect de certains ratios financiers.

19.3.2 INSTRUMENTS FINANCIERS

Valeur de marché des instruments dérivés

(en millions d'euros)

	Au 31 décembre 2009		Au 31 décembre 2008	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
DÉRIVÉS - TAUX D'INTÉRÊT				
Couverture des flux futurs	0,3	9,8	27,6 ⁽¹⁾	5,8
Couverture de juste valeur	19,3 ^{(1) (2)}	-	30,5 ^{(1) (2)}	-
Instruments dérivés non qualifiés	-	-	-	-
DÉRIVÉS - DEVICES ÉTRANGÈRES				
Couverture des flux futurs	-	-	-	-
Couverture de juste valeur	-	35,0 ⁽³⁾	-	26,5 ⁽³⁾
Instruments dérivés non qualifiés	-	-	-	-
NON COURANT	19,6	44,8	58,1	32,2
DÉRIVÉS - TAUX D'INTÉRÊT				
Couverture des flux futurs	-	2,0	-	-
Couverture de juste valeur	-	-	-	-
Instruments dérivés non qualifiés	0,5	0,1	1,5	1,0
DÉRIVÉS - DEVICES ÉTRANGÈRES				
Couverture des flux futurs	0,5	0,2	0,9	1,4
Couverture de juste valeur	0,8	11,1	15,2	4,9
Instruments dérivés non qualifiés	-	0,1	0,2	0,7
COURANT	1,8	13,5	17,8	8,0
TOTAL	21,4	58,3	75,9	40,2

(1) Dont cross-currency swaps couvrant des dettes à taux fixe émises en USD (placements privés), impact taux à l'actif au 31 décembre 2009 de 7,4 millions d'euros (impact taux à l'actif de 51,4 millions d'euros au 31 décembre 2008).

(2) Dont swap de taux receveur taux fixe, payeur taux variable indexé sur l'Euribor couvrant une partie de l'emprunt obligataire de 500 millions d'euros émis à taux fixe dans le cadre du programme EMTN, impact taux : 11,9 millions d'euros au 31 décembre 2009 (7,2 millions d'euros au 31 décembre 2008).

(3) Essentiellement cross-currency swaps couvrant des dettes à taux fixe émises en USD (placements privés), impact change : 35 millions d'euros au 31 décembre 2009 (26,5 millions d'euros au 31 décembre 2008).

19.3.3 RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Instruments dérivés de taux par échéance

La répartition par maturité dans le temps des différentes opérations de couverture de taux est la suivante :

(valeurs nominales - en millions d'euros)

	MATURITÉ				TOTAL
	à moins d'1 an	de 1 à 2 ans	de 2 à 5 ans	à plus de 5 ans	
COUVERTURE JUSTE VALEUR					
Swaps Receveur fixe / Payeur variable					
165 M€ 4,75 % / Euribor 3M + 0,6260 %	-	-	-	165,0	165,0
150 MUSD 5,80 % / Euribor 3M + 0,8125 %	-	-	-	114,0	114,0
TOTAL couverture juste valeur	-	-	-	279,0	279,0
COUVERTURE FLUX DE TRÉSORERIE					
Swaps Receveur variable / Payeur fixe					
2,6 M€ Euribor 6M +0,50 % / 3,275 %	1,8	0,8	-	-	2,6
114 M€ Euribor 3M +0,3250 % / 3,536 %	-	114,0	-	-	114,0
250 M€ Euribor 3M / 3,00 %	125,0	75,0	50,0	-	250,0
1,2 M€ Euribor 6M / 2,79%	0,2	0,2	0,6	0,2	1,2
75 M\$ Libor 3M / 2,06%	-	34,7	17,4	-	52,1
Swaps Receveur fixe / Payeur fixe *					
30 M€ 5,63 % / 5,665 %	-	-	30,0	-	30,0
20 M€ 5,73 % / 5,635 %	-	-	20,0	-	20,0
150 MUSD 5,90 % / 4,7725 %	-	-	-	114,0	114,0
Options					
125 M€ Cap / floor Euribor 3M	50,0	-	75,0	-	125,0
75 M\$ Cap / floor Libor 3M	-	52,1	-	-	52,1
TOTAL couverture flux de trésorerie	177,0	276,8	193,0	114,2	761,0
INSTRUMENTS DÉRIVÉS NON QUALIFIÉS					
Swaps Receveur variable / Payeur variable					
114 M€ Euribor 3M +0,50 % / Euribor 3M +0,325%	-	114,0	-	-	114,0
Swaps Receveur variable / Payeur fixe					
2,4 M€ Euribor 3M / 1,95%	0,4	0,4	1,2	0,4	2,4
75 M\$ Libor 3M / 2,00%	52,1	-	-	-	52,1
TOTAL Instruments dérivés non qualifiés	52,5	114,4	1,2	0,4	168,5
TOTAL	229,5	391,2	194,2	393,6	1 208,4

* Opérations d'échange de taux fixe dollar US contre taux fixe euro négociées en couverture de dettes libellées en dollar US.

Les instruments financiers sont exprimés en valeur nominale du contrat de couverture ; sont exclus, le cas échéant, les instruments désactivés à la date de clôture.

Exposition au risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2009, 98 % du passif financier net (hors juste valeur des instruments dérivés) du Groupe sont à taux fixe ou limités à la hausse. Une partie de ces engagements à taux fixe, 36 % (28 % au 31 décembre 2008) résulte de la transformation de contrats initialement souscrits à taux variable au moyen de contrats d'échange de taux d'intérêt et optionnels.

Les encours de couverture sont exprimés en nominal sur la période considérée (conformément à l'échéance de l'instrument) et ne comprennent pas les contrats de taux fixe contre taux fixe.

Le tableau ci-dessous donne la valeur historique, par échéance, des instruments financiers du Groupe exposés au risque de taux d'intérêt.

Endettement net après couverture

(en millions d'euros)	TOTAL	Moins d'1 an	1-2 ans	2-5 ans	Plus de 5 ans
TAUX FIXE					
Passifs financiers à taux fixe*	1 123,5	67,5	61,2	251,0	743,8
Actifs financiers à taux fixe	-	-	-	-	-
Passif financier net à taux fixe avant couverture	1 123,5	67,5	61,1	251,0	743,8
Couvertures taux fixe / taux variable	(279,0)	-	-	-	(279,0)
Couvertures taux variable / taux fixe	474,4	179,5	225,1	69,2	0,6
Passif financier net à taux fixe après couverture	1 318,9	247,0	286,3	320,2	465,4
TAUX VARIABLE					
Passifs financiers à taux variable*	904,9	234,3	129,4	492,0	49,2
Actifs financiers à taux variable	(502,9)	(498,0)	(1,6)	(3,3)	-
Passif financier net à taux variable avant couverture	402,0	(263,7)	127,8	488,7	49,2
Couvertures taux fixe / taux variable	279,0	-	-	-	279,0
Couvertures taux variable / taux fixe	(474,4)	(179,5)	(225,1)	(69,2)	(0,6)
Couverture taux plafond / plancher	(177,1)	(50,0)	(52,1)	(75,0)	-
Passif financier net à taux variable après couverture	29,5	(493,2)	(149,4)	344,5	327,6
TAUX VARIABLE LIMITÉ À LA HAUSSE (CAPPÉ) OU À LA BAISSÉ					
Couverture taux plafond / plancher	177,1	50,0	52,1	75,0	-
Taux variable cappé ou limité à la baisse après couverture	177,1	50,0	52,1	75,0	-

* Hors juste valeur des instruments dérivés.

Au 31 décembre 2009, une translation de la courbe des taux de +0,5 % sur le passif financier net à taux variable après couverture aurait une incidence de -0,1 million d'euros, soit 0,2 % des charges financières nettes de 2009. Sur le portefeuille de dérivés de taux l'impact serait de +4,4 millions d'euros sur les capitaux propres et de -8,9 millions d'euros sur le résultat avant impôt, ce dernier étant neutralisé par un impact de +9,2 millions d'euros sur les dettes à taux fixe couvertes en juste valeur.

Une translation de la courbe des taux de -0,5 % sur le passif financier net à taux variable après couverture aurait une incidence de +0,1 million d'euros, soit 0,2 % des charges financières nettes de 2009. Sur le portefeuille de dérivés de taux, l'impact serait de -4,4 million d'euros sur les capitaux propres et de +9,3 millions d'euros sur le résultat avant impôt, ce dernier étant neutralisé par un impact de -9,6 millions d'euros sur les dettes à taux fixe couvertes en juste valeur.

19.3.4 RISQUE DE CHANGE

Le tableau ci-dessous donne le montant net consolidé de l'exposition par devise lorsque les passifs et actifs financiers sont dans une autre devise que la devise locale de la société qui les a contractés.

(en équivalent millions d'euros)	Euro	USD	Autres
Actifs financiers ⁽¹⁾	5,1	409,6	12,9
Passifs financiers ⁽¹⁾	(23,1)	(312,2)	(28,3)
Instruments dérivés ⁽²⁾	-	(106,3)	28,3
Exposition nette par devise	(18,0)	(8,9)	12,9

(1) Hors dettes et créances commerciales.

(2) En valeur nominale.

L'exposition des capitaux propres au risque de change est due principalement au dollar américain, au baht thaïlandais, au dirham marocain, à la livre égyptienne et à la roupie indienne. Les investissements nets dans ces devises ne sont pas couverts. Une variation de 10 % des taux de conversion des devises étrangères à l'euro aurait un impact de 35,1 millions d'euros sur les capitaux propres dont 7,7 millions d'euros sur les intérêts minoritaires au 31 décembre 2009.

Au 31 décembre 2009, une appréciation de +10 % des cours de change sur le portefeuille de dérivés de change aurait un impact de +2,1 millions d'euros sur les capitaux propres et de -37,1 millions d'euros sur le résultat avant impôt. Une dépréciation de -10 % des cours de change aurait un impact de -1,6 million d'euros sur les capitaux propres et de +36,8 millions d'euros sur le résultat avant impôt.

Instruments dérivés de change par échéance

Les instruments de change sont présentés en valeur nominale et exprimés en euros au cours de clôture. La répartition pour 2009 par maturité dans le temps des différentes opérations de couverture de change est la suivante :

(valeurs nominales - en millions d'euros)

	MATURITÉ				31 décembre 2009	31 décembre 2008
	à moins d'1 an	de 1 à 2 ans	de 2 à 5 ans	à plus de 5 ans		
ACHATS À TERME						
Couverture de flux de trésorerie						
Dollar US	10,4	-	-	-	10,4	18,5
Couverture de juste valeur						
Dollar US	23,1	-	-	-	23,1	34,4
Franc suisse	33,4	-	-	-	33,4	22,2
Autres	0,1	-	-	-	0,1	2,0
Instruments dérivés non qualifiés						
Dollar US	-	-	-	-	-	-
Franc suisse	-	-	-	-	-	-
TOTAL ACHATS À TERME	67,0	-	-	-	67,0	77,1
VENTES À TERME						
Couverture de flux de trésorerie						
Dollar US	-	-	-	-	-	-
Couverture de juste valeur						
Dollar US	436,3	-	-	-	436,3	297,3
Autres	5,1	-	-	-	5,1	3,1
Instruments dérivés non qualifiés						
Dollar US	1,0	-	-	-	1,0	1,5
TOTAL VENTES À TERME	442,4	-	-	-	442,4	301,9
OPTIONS						
Couverture de flux de trésorerie						
Dollar US	12,0	-	-	-	12,0	12,4
Couverture de juste valeur						
Dollar US	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés non qualifiés						
Dollar US	1,2	-	-	-	1,2	1,4
TOTAL OPTIONS	13,2	-	-	-	13,2	13,8
CONTRATS D'ÉCHANGE DE DEVISES ET DE TAUX*						
Couverture de juste valeur						
Dollar US	-	-	50,0	228,0	278,0	278,0
TOTAL CONTRATS D'ÉCHANGE DE DEVISES ET DE TAUX	-	-	50,0	228,0	278,0	278,0

* Les contrats d'échange de devises et de taux d'intérêt correspondent à la couverture d'emprunts libellés en dollar US.

19.4 COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Les impacts des opérations de couverture de la période peuvent être résumés comme suit :

La réserve des capitaux propres enregistre les variations de juste valeur, la perte ou le profit sur l'instrument de couverture dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie qui est considérée comme efficace.

Les montants enregistrés en capitaux propres au 31 décembre 2009 au titre des nouveaux instruments dérivés s'élèvent à -0,6 million d'euros (-3,4 millions d'euros au 31 décembre 2008). La réserve correspondant aux instruments échus en 2009 et sortis des capitaux propres est de +0,6 million d'euros au 31 décembre 2009 (+0,4 million d'euros au 31 décembre 2008). La variation des capitaux propres liée aux instruments dérivés souscrits au cours des exercices antérieurs et toujours en portefeuille au 31 décembre 2009 s'élève à -32,8 millions d'euros (+8,9 millions d'euros au 31 décembre 2008). L'inefficacité découlant des couvertures de flux de trésorerie en portefeuille fin 2009 et comptabilisée dans le compte de résultat n'est pas significative en 2009 et 2008.

En ce qui concerne les couvertures de juste valeur en portefeuille fin 2009, les montants comptabilisés dans le compte de résultat s'élèvent à -26,1 millions d'euros pour l'exercice 2009 (+15,2 millions d'euros en 2008). Les montants comptabilisés attribuables au risque couvert sur le sous-jacent s'élèvent à +26,1 millions d'euros au 31 décembre 2009 (-14,6 millions d'euros au 31 décembre 2008). Ces éléments sont comptabilisés en résultat dans la juste valeur des instruments dérivés de taux et de change (note 30).

19.5 RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le tableau ci-dessous présente les maturités de l'endettement net comparées aux lignes de crédit disponibles à la fin de chaque période.

Au 31 décembre 2009 *

<i>(en millions d'euros)</i>	Moins d'1 an	1-2 ans	2-5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
Emprunts portant intérêts, non courants		190,6	742,9	793,0	1 726,5
Passifs financiers et autres dettes courants	128,3				128,3
Concours bancaires courants	173,5				173,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(497,2)				(497,2)
Endettement net (échéances)	(195,4)	190,6	742,9	793,0	1 531,2
	Fin 2010	Fin 2011	Fin 2013		
Lignes de crédit confirmées disponibles à la fin de chaque période	937,7	855,6	0		

* Hors juste valeur des instruments dérivés.

Au 31 décembre 2008 *

<i>(en millions d'euros)</i>	Moins d'1 an	1-2 ans	2-5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
Emprunts portant intérêts, non courants	-	257,9	558,8	839,2	1 655,9
Passifs financiers et autres dettes courants	250,8	-	-	-	250,8
Concours bancaires courants	174,9	-	-	-	174,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(324,1)	-	-	-	(324,1)
Endettement net (échéances)	101,6	257,9	558,8	839,2	1 757,5
	Fin 2009	Fin 2010	Fin 2012		
Lignes de crédit confirmées disponibles à la fin de chaque période	1 216,0	1 173,0	228,0		

* Hors juste valeur des instruments dérivés.

- Au 31 décembre 2009, la durée de vie moyenne de l'endettement brut (hors dérivés) du Groupe est de 5 ans et 1 mois (5 ans et 5 mois au 31 décembre 2008).

- Au 31 décembre 2009, la durée de vie moyenne des lignes de crédit confirmées disponibles est de 2 ans et 5 mois (3 ans et 3 mois au 31 décembre 2008).
- Parmi les dettes à plus d'un an, figurent des financements à court terme (billets de trésorerie) adossés à des lignes de crédit confirmées à long et moyen terme pour un montant de 487,0 millions d'euros au 31 décembre 2009 (284 millions d'euros au 31 décembre 2008).
- Au 31 décembre 2009, au-delà des utilisations de crédits inscrites au passif du bilan consolidé, le Groupe dispose de 1 391 millions d'euros de lignes confirmées, non utilisées et mobilisables en totalité (1 752 millions d'euros au 31 décembre 2008).
- La société est notée depuis mai 2002 par Moody's et Standard & Poor's, ce qui lui donne une grande flexibilité financière. La notation était respectivement Baa2/Stable - P2 et BBB/Stable - A2. Le 20 juillet 2009, l'agence de notation Moody's a revu à la baisse la note à long terme de Ciments Français de Baa1 à Baa2, perspectives négatives. Le 17 septembre 2009, la notation Standard & Poor's a été modifiée à BBB- outlook stable.

Covenants

Outre les clauses usuelles, certains contrats de financement accordés aux sociétés du Groupe comprennent des clauses particulières (covenants) au titre desquelles figure notamment le respect de certains ratios financiers déterminés principalement à la date de clôture de l'exercice. Le non-respect des limites contractuelles (covenants) est un cas d'exigibilité anticipé ou d'annulation, lorsqu'il s'agit de lignes de crédit bilatéral ou syndiqué non tirées. Toutefois, les contrats accordent un délai avant la mise en œuvre des clauses d'exigibilité. Les contrats d'emprunt ne contiennent pas de clause qui pourrait déclencher un remboursement accéléré ou une augmentation du taux d'intérêt applicable dans le cas d'une baisse des notations (rating triggers).

Au 31 décembre 2009, les emprunts soumis à covenants représentent 656,9 millions d'euros, soit 32,1 % de l'ensemble de la dette financière brute totalisant 2 047,6 millions d'euros (exprimée en nominal).

A cette même date, Ciments Français respecte l'ensemble de ses engagements contractuels et les ratios financiers des covenants sont très en deçà des limites contractuelles. Le Groupe prévoit de respecter les covenants sur les douze prochains mois et procéderait à la communication appropriée en cas de dégradation de sa situation financière.

NOTE 20 - RETRAITES, PRÉVOYANCE ET AUTRES AVANTAGES ACCORDÉS AUX SALARIÉS

20.1 RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

Au sein du Groupe, les régimes à prestations définies correspondent essentiellement à des régimes de retraite ou de préretraite aux États-Unis, en France et en Belgique, à des indemnités de fin de carrière dans la majeure partie des pays à l'exception des États-Unis, ainsi qu'à la couverture de certains frais médicaux essentiellement en France, aux États-Unis et en Belgique.

Les engagements de retraite les plus significatifs ont été externalisés partiellement ou en totalité auprès d'organismes indépendants chargés d'en assurer le service et de gérer les fonds. Les principaux régimes financés sont en France et aux États-Unis. Le fonds de pension le plus significatif est celui d'Essroc aux États-Unis, dont les salariés bénéficient d'un régime de retraite à prestations définies. Des plans de préretraite existent en France et en Belgique dans le cadre légal.

Certains salariés d'Essroc et de Riverton bénéficient également de régimes de couverture de frais médicaux et d'assurance vie après leur départ en retraite. Les régimes couvrent généralement un certain pourcentage des frais nets engagés après couverture sociale. En France et, dans une moindre mesure en Belgique, certains salariés bénéficient de la prise en charge partielle par l'employeur de la cotisation versée à une mutuelle assurant le remboursement d'une partie des dépenses de frais médicaux après leur départ en retraite.

Par ailleurs, des régimes de médailles du travail versées pendant l'activité sont également en place dans certaines filiales françaises du Groupe et font l'objet d'une évaluation actuarielle.

20.1.1 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI - RÉGIMES DE RETRAITE ET ASSIMILÉS

Les montants comptabilisés au bilan au 31 décembre sont les suivants :

		<i>(en millions d'euros)</i>		Régimes de retraite et autres avantages long terme		Couverture médicale postérieure à l'emploi		TOTAL	
		2009	2008	2009	2008	2009	2008		
A	Valeur actualisée de l'obligation financée	117,1	113,3	-	-	117,1	113,3		
B	Juste valeur des actifs du régime	(78,6)	(73,1)	-	-	(78,6)	(73,1)		
C=A+B	Valeur nette de l'obligation financée	38,5	40,2	-	-	38,5	40,2		
D	Valeur actualisée de l'obligation non financée	29,9	31,3	70,9	71,4	100,8	102,7		
E=C+D	Valeur nette de l'obligation	68,4	71,5	70,9	71,4	139,3	142,9		
F	Profits (pertes) actuariels non comptabilisés	(20,4)	(22,3)	(1,1)	(1,2)	(21,5)	(23,5)		
G	Coût non comptabilisé des services passés	(1,6)	(1,8)	(0,3)	(0,2)	(1,9)	(2,0)		
H=E+F+G	Passif net au bilan	46,4	47,4	69,5	70,0	115,9	117,4		
Montants du bilan :									
	Passifs	46,4	47,4	69,5	70,0	115,9	117,4		
	Actifs	-	-	-	-	-	-		
	Passif net au bilan	46,4	47,4	69,5	70,0	115,9	117,4		

La sensibilité de l'obligation au titre des plans de couverture maladie et des éléments de compte de résultat correspondant à une variation de +/- 1 point de pourcentage du taux d'évolution des coûts médicaux, s'établit respectivement à +3,0 et -2,6 millions d'euros au titre de l'obligation et +0,3 et -0,2 million d'euros au titre des éléments de compte de résultat.

Les variations du passif net comptabilisé au bilan s'analysent comme suit :

		<i>(en millions d'euros)</i>		Régimes de retraite et autres avantages long terme		Couverture médicale postérieure à l'emploi		TOTAL	
		2009	2008	2009	2008	2009	2008		
	Passif net à l'ouverture	47,4	53,5	70,0	65,9	117,4	119,4		
	Charge nette comptabilisée dans le compte de résultat	10,2	5,5	3,9	5,5	14,1	11,0		
	Cotisations versées ou paiement de prestations par l'employeur	(11,1)	(10,4)	(3,2)	(3,2)	(14,3)	(13,6)		
	Différences de change sur les régimes étrangers	(0,2)	(1,2)	(1,1)	1,8	(1,3)	0,6		
	Passifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises	-	-	-	-	-	-		
	Passif net à la clôture	46,4	47,4	69,5	70,0	115,9	117,4		

Le détail de la charge se présente comme suit :

(en millions d'euros)

	Régimes de retraite et autres avantages long terme		Couverture médicale postérieure à l'emploi		TOTAL	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Coût des services rendus au cours de la période	(3,5)	(3,7)	(1,4)	(1,8)	(4,9)	(5,5)
Intérêts sur l'obligation	(8,4)	(7,9)	(3,9)	(3,8)	(12,3)	(11,7)
Rendement attendu des actifs du régime	4,8	6,7	-	-	4,8	6,7
(Pertes) profits actuariels nets comptabilisés au titre de la période	(1,7)	1,0	0,1	(0,1)	(1,6)	0,9
Coût des services passés ⁽¹⁾	(0,2)	(1,9)	0,7	0,2	0,5	(1,7)
(Pertes) profits sur réductions et liquidations ⁽²⁾	(1,2)	0,3	0,6	-	(0,6)	0,3
TOTAL	(10,2)	(5,5)	(3,9)	(5,5)	(14,1)	(11,0)
Dont enregistré en frais de personnel	(10,2)	(5,5)	(3,9)	(5,5)	(14,1)	(11,0)
Dont enregistré en autres charges et autres produits	-	-	-	-	-	-
Rendement réel des actifs du régime	10,9	(18,3)	-	-	10,9	(18,3)

(1) En 2009, le coût des services passés correspond pour l'essentiel au produit reconnu immédiatement en résultat au titre de la modification du régime de santé des retraités en France.

En 2008, le coût des services passés correspond principalement à l'augmentation des salaires de référence relatifs aux régimes de retraite aux USA.

(2) En 2009, la perte sur réductions et liquidations de plans résulte de restructurations en Thaïlande. Le profit sur réductions de la couverture médicale provient de la diminution des droits du régime de santé en France pour la population des actifs.

En 2008, le profit sur réductions de plan résulte de départs relatifs à la zone France/Belgique.

La variation de l'obligation s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)

	Régimes de retraite et autres avantages long terme		Couverture médicale postérieure à l'emploi		TOTAL	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Obligation à l'ouverture	144,5	143,5	71,4	69,9	215,9	213,4
Coûts des services rendus au cours de la période	3,5	3,7	1,4	1,8	4,9	5,5
Intérêts sur l'obligation	8,4	7,9	3,9	3,8	12,3	11,7
Cotisations des participants	-	-	0,3	0,2	0,3	0,2
Amendements	-	1,7	(0,6)	-	(0,6)	1,7
(Pertes) profits actuariels	7,2	(0,1)	(0,3)	(2,6)	6,9	(2,8)
Prestations payées	(14,4)	(15,2)	(3,5)	(3,4)	(17,9)	(18,6)
Transferts et regroupements d'entreprises	-	-	-	-	-	-
Réduction de plans	0,9	(0,3)	(0,6)	-	0,3	(0,3)
Écart de change et autres	(3,2)	3,3	(1,0)	1,7	(4,2)	5,1
Obligation à la clôture	147,0	144,5	70,9	71,4	217,9	215,9

La variation de la juste valeur des actifs s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)

	Régimes de retraite et autres avantages long terme		Couverture médicale postérieure à l'emploi		TOTAL	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture	73,1	93,4	-	-	73,1	93,4
Rendement attendu	4,8	6,8	-	-	4,8	6,8
(Pertes) profits actuariels	6,1	(25,0)*	-	-	6,1	(25,0)
Cotisations de l'entreprise	11,1	10,3	3,2	3,2	14,3	13,5
Cotisations des participants	-	-	0,2	0,2	0,2	0,2
Prestations payées	(14,5)	(15,2)	(3,4)	(3,4)	(17,9)	(18,4)
Regroupement d'entreprises	-	-	-	-	-	-
Liquidations	-	-	-	-	-	-
Écart de change et autres	(2,0)	2,8	-	-	(2,0)	2,8
Juste valeur des actifs de couverture à la clôture	78,6	73,1	-	-	78,6	73,1

* Dont -24,9 millions d'euros relatifs aux États-Unis.

Le taux de rendement attendu des actifs du régime a été déterminé par pays et en fonction de taux de rendement nets estimés à long terme.

Le Groupe s'attend à payer 7,0 millions d'euros au titre des cotisations employeurs pour 2010.

La décomposition de la valeur de couverture est la suivante :

(en millions d'euros)

	2009	%	2008	%
Actions européennes et autres	27,1	34,5	21,9	30,0
Obligations européennes et autres	45,7	58,1	45,5	62,2
Immobilier	1,0	1,3	0,9	1,2
Autres	4,8	6,1	4,8	6,6
TOTAL	78,6	100	73,1	100

Les données de synthèse au cours des cinq derniers exercices sont les suivantes :

(en millions d'euros)

	2009		2008		2007		2006		2005	
Valeur actualisée au titre des régimes à prestations définies	117,1		113,3		109,8		129,1		143,9	
Juste valeur des actifs de couverture	(78,6)		(73,1)		(93,4)		(102,1)		(105,0)	
Situation nette	38,5		40,2		16,4		27,0		38,9	
Écarts d'expérience sur les actifs - (pertes) profits	6,1	8%	(25,1)	-34%	(3,2)	-3%	1,0	1,0%	(2,0)	-2%
Écarts d'expérience sur l'engagement total - (pertes) profits	4,1	2%	1,2	1%	(2,1)	-1%	(1,6)	-1%	(10,7)	-4%

20.1.2 PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES RETENUES

Les projections de charges et les engagements retenus dans les comptes consolidés ont été déterminés sur la base des hypothèses actuarielles suivantes :

(en %)	Europe		Amérique du Nord		Autres pays	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Taux de rendement attendu des fonds	4,50-5,25	4,56-6,00	7,70	7,80-8,60	7,50*	7,50*
Taux d'augmentation des salaires	2,75-5,50	2,50-5,50	NA	NA	3,50-8,50	3,50-10,00

* Inde uniquement.

Taux d'actualisation (en %)	2009	Indice de référence	2008	Indice de référence
Europe				
Zone euro LT	5,25	Rendement d'obligations émises par un panel d'entreprises notées AA, de maturités de plus de 10 ans	6,00	Rendement d'obligations émises par un panel d'entreprises notées AA, de maturités de plus de 10 ans
Zone euro MT	4,50	Rendement d'obligations émises par un panel d'entreprises notées AA, de maturités entre 7 à 10 ans	5,50	Rendement d'obligations émises par un panel d'entreprises notées AA, de maturités entre 7 à 10 ans
Zone euro CT	2,50	Rendement d'obligations émises par un panel d'entreprises notées AA, de maturités entre 1 à 3 ans	4,75	Rendement d'obligations émises par un panel d'entreprises notées AA, de maturités entre 1 à 3 ans
Amérique du Nord				
Canada	6,25	Courbe de rendement d'obligations émises par un panel d'entreprises notées AA	6,25	Courbe de rendement d'obligations émises par un panel d'entreprises notées AA
USA	5,70	Rendements obligataires en fin d'année	6,25	Rendements obligataires en fin d'année
Autres pays				
Maroc	4,50	Obligations gouvernementales de 16 ans de maturité résiduelle	4,75	Obligations gouvernementales de 18 ans de maturité résiduelle
Bulgarie	7,50	Obligations gouvernementales de 10 ans de maturité	6,00	Obligations gouvernementales de 10 ans de maturité
Turquie	11,00	Extrapolation des taux de rendement des swaps long terme recommandée par les principaux cabinets d'audit en Turquie	12,00	Extrapolation des taux de rendement des swaps long terme recommandée par les principaux cabinets d'audit en Turquie
Thaïlande	5,00	Obligations zéro coupon émises par le gouvernement thaïlandais de 18 ans de maturité	5,35	Obligations zéro coupon émises par le gouvernement thaïlandais de 18 ans de maturité
Inde	7,70	Rendement des titres d'État sur 12 ans	8,85	Rendement des titres d'État sur 12 ans

Note : Les taux d'actualisation des pays de la zone monétaire Euro ont été déterminés de façon harmonisée, l'indice de référence étant l'indice Iboxx Corporate AA. Pour la France, 3 maturités différentes ont été retenues, pour tenir compte de la maturité propre aux différents engagements ; pour les engagements hors France, l'indice de référence à 10 ans et plus a été retenu. Les pays concernés sont : Belgique, France, Grèce, Italie

La sensibilité de l'obligation globale et des éléments de compte de résultat au titre de 2009 correspondant à une variation de +/-50 points de base du taux d'actualisation, s'établit respectivement à -12,3 et +14,0 millions d'euros au titre de l'obligation totale et -0,4 et +0,4 million d'euros au titre de l'impact sur le résultat.

La sensibilité de la juste valeur des actifs et des éléments de compte de résultat au titre de 2009 correspondant à une variation de +/-50 points de base du taux de rendement attendu, s'établit respectivement à +0,4 et -0,4 million d'euros au titre de l'impact sur le résultat.

20.2 RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES

Au sein du Groupe, les régimes à cotisations définies correspondent essentiellement à des régimes de retraite, de couverture médicale et de prévoyance. Le montant des contributions relatives à ce régime enregistrées dans l'exercice s'élève à 37,0 millions d'euros (contre 38,2 millions d'euros en 2008).

20.3 INDEMNITÉS DE CESSATION DE SERVICES

Les provisions pour indemnités de cessation de services s'établissent à 5,1 millions d'euros au 31 décembre 2009 et concernent pour l'essentiel l'Égypte et l'Espagne.

NOTE 21 - AUTRES PROVISIONS

Dans le cadre de l'activité normale du Groupe et de ses filiales, tout comme dans le cadre de dossiers particuliers décrits ci-après, des litiges peuvent naître avec des tiers et des procédures peuvent être engagées. Des provisions sont constituées conformément aux principes décrits en note 1.19.

Les autres provisions s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2008	Dotations	Reprise (montant utilisé)	Reprise (montant non utilisé)	Variation de périmètre	Écarts de conversion	Reclassement	31 décembre 2009
Réaménagement des sites et environnement	63,8	12,6	(17,2)	(1,6)		(0,6)	(1,3)	55,7
Litiges *	84,6	11,1	(21,9)	(2,8)		(1,3)	(1,0)	68,7
Autres risques et charges	55,5	12,8	(20,1)	(1,2)	0,4	(1,1)	(2,7)	43,6
TOTAL	203,9	36,4	(59,2)	(5,6)	0,4	(2,9)	(5,0)	168,0
Part non courante	201,8	36,3	(57,2)	(5,6)	0,4	(2,9)	(8,1)	164,6
Part courante	2,1	0,2	(2,0)				3,1	3,4

* Les provisions pour litiges et autres risques et charges sont destinées à couvrir des risques comme des litiges avec les tiers et des différends avec les administrations, notamment en matière fiscale. Les reprises, montants non utilisés, correspondent pour l'essentiel à des excédents de provisions et des extinctions de risque sur des litiges fiscaux provisionnés.

L'impact net des variations de provisions en 2009 s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Dotations	Reprise montants non utilisés	TOTAL (net)
Résultat d'exploitation	34,4	(5,6)	28,8
Impôts	2,0	-	2,0
TOTAL	36,4	(5,6)	30,8

Les principaux dossiers en cours au 31 décembre 2009 sont les suivants :

- Des procédures à des stades différents d'avancement sont en cours en France et à l'étranger en matière de droit de la concurrence.
- Des contrôles fiscaux ont eu lieu, ou des contentieux sont en cours dans certains pays où le Groupe exerce son activité.
- A la suite de la non-réalisation de l'accord entre Sibirskiy Cement (Sibcem) et Ciments Français relatif à la cession des actifs turcs, Sibconcord, principal actionnaire de Sibcem, a engagé une procédure en Russie contestant les actions de Sibcem dans cette négociation, et les paiements effectués par cette dernière à Ciments Français. Ciments Français a pour sa part soumis ce litige à arbitrage international conformément aux clauses contractuelles. Les procédures en cours ne permettent pas aujourd'hui d'anticiper sur le dénouement de ce litige.

Les risques attachés à ces différents dossiers font l'objet de provisions selon les critères et principes énoncés en note 1.19.

NOTE 22 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

ANALYSE DES ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2008	Résultat	Autres mouvements*	Au 31 décembre 2009
Déficits reportables	6,4	(2,3)	0,4	4,5
Immobilisations	(298,6)	(20,0)	(11,9)	(326,3)
Provisions	81,5	(3,4)	(1,8)	76,3
Autres	(20,7)	13,1	23,1	11,3
Passif net d'impôts différés	(231,4)	(12,6)	9,8	(234,2)
Dont				
- Impôts différés actifs	21,6		(4,0)	17,6
- Impôts différés passifs	(253,0)	(12,6)	13,8	(251,8)

* Les autres mouvements sont constitués des impôts différés sur les profits et charges comptabilisés en capitaux propres, de l'impact des variations de périmètre et des écarts de conversion.

Au 31 décembre 2009, après constatation par les capitaux propres d'une diminution des impôts différés passifs de 11,3 millions d'euros au cours de l'année (note 14), le gain cumulé enregistré dans les capitaux propres est de 3,8 millions d'euros.

Au 31 décembre 2009, le montant des actifs d'impôts différés non comptabilisés s'élevait à 59,4 millions d'euros, dont 41,4 millions d'euros relatifs à des déficits fiscaux reportables. Ceux-ci sont principalement situés en Amérique du Nord, pour 31,1 millions d'euros, expirant entre 2010 et 2019, en Turquie pour 4,3 millions d'euros expirant en 2014, et en Thaïlande pour 3,6 millions d'euros expirant entre 2010 et 2014.

NOTE 23 - AUTRES PASSIFS COURANTS

Le poste « Autres passifs courants » se détaille comme suit :

(en millions d'euros)	2009	2008
Dettes fiscales et sociales	175,2	183,0
Fournisseurs d'immobilisations	98,6	80,2
Engagements de rachats d'intérêts minoritaires	71,4	53,5
Autres dettes diverses	150,1	131,0
TOTAL	495,3	447,7

NOTE 24 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

a) Engagements financiers :

(en millions d'euros)	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Endettement bénéficiant de sûretés réelles sous forme d'hypothèques	88,0	39,3
Cautions, garanties et autres	106,9	127,4
TOTAL	194,9	166,7

Au 31 décembre 2009, les sûretés réelles garantissent principalement des dettes des filiales indiennes, chinoises et égyptiennes pour un montant de 88,0 millions d'euros (39,3 millions d'euros au 31 décembre 2008).

b) Lors de la prise de contrôle de Suez Cement Company et de ses filiales en 2005, Ciments Français s'est engagé à réaliser au cours des 10 années suivantes des investissements pour un montant minimum d'un milliard de livres égyptiennes (environ 130 millions d'euros) afin de moderniser ou développer l'outil de production et d'améliorer la situation environnementale des dispositifs industriels de Suez et de Tourah. Au 31 décembre 2009, cet engagement est réalisé à environ 70 %.

c) Au 31 décembre 2009, les engagements relatifs aux contrats de locations non résiliables ou faisant l'objet d'indemnité en cas de résiliation s'élevaient à 65,2 millions d'euros.

- d) Au 31 décembre 2009, les engagements contractuels pris au titre des droits de foretage ou de contrats d'achats de matières s'élevaient à 79,0 millions d'euros.
- e) Les contrats et commandes fermes d'investissement s'élevaient à 168,8 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Engagements financiers et autres obligations contractuelles par échéance au 31 décembre 2009

Engagements financiers et obligations contractuelles (en millions d'euros)	Total	Paiements dus par période		
		À moins d'1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Dettes à long terme (figurant au bilan)	1 854,8	128,3	949,6	776,9
dont endettement bénéficiant de sûretés réelles sous forme d'hypothèques * :	88,0	13,9	70,1	4,0
Sous-total garanti par des sûretés réelles	88,0	13,9	70,1	4,0
Contrats de location	65,2	17,2	32,8	15,2
Obligations d'achat irrévocables	79,0	32,8	21,3	24,9

Autres engagements (en millions d'euros)	Total	Montant des engagements par période			
		À moins d'1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans	Indéterminée
Cautions, garanties et autres	106,9	47,3	20,2	7,7	31,7

* La valeur nette comptable des actifs faisant l'objet d'hypothèques était de 213,3 millions d'euros fin 2009.

NOTE 25 – ACHATS ET CONSOMMATIONS

(en millions d'euros)	2009	2008
Achats de matières premières et de produits semi-finis	(360,8)	(548,5)
Achats de combustible	(219,6)	(430,3)
Achats d'emballages, matériels, pièces de rechange	(241,8)	(293,1)
Achats de produits finis et marchandises	(317,0)	(369,9)
Énergie électrique, eau, gaz	(315,2)	(331,5)
Variation des stocks et autres	(112,0)	52,2
TOTAL	(1 566,4)	(1 921,1)

NOTE 26 – SERVICES EXTÉRIEURS

(en millions d'euros)	2009	2008
Sous-traitance	(292,7)	(390,6)
Transport sur vente	(397,7)	(452,5)
Frais de conseils juridiques et consultants	(38,8)	(39,1)
Loyers	(56,9)	(64,9)
Assurances	(36,8)	(39,4)
Autres services extérieurs	(128,2)	(142,6)
TOTAL	(951,1)	(1 129,1)

NOTE 27 – CHARGES DE PERSONNEL

(en millions d'euros)	2009	2008
Salaires, intéressement et participation ⁽¹⁾	(431,4)	(425,8)
Charges sociales	(121,4)	(143,6)
Charges des régimes à prestations définies	(12,3)	(10,9)
Charges relatives aux plans de stock-options ⁽²⁾	(6,0)	(6,9)
Autres charges de personnel	(63,5)	(57,2)
TOTAL	(634,6)	(644,4)

(1) Dont charge comptabilisée au titre du programme d'intéressement monétaire à long terme lié à l'appréciation du cours du titre Italcementi, pour les directeurs, en substitution des programmes d'attribution d'option depuis le 4 juin 2008

1,0 0,4

(2) Dont charge comptabilisée au titre de l'application d'IFRIC 11

0,6 0,5

Les effectifs du Groupe au 31 décembre 2009 s'élèvent à 17 109 personnes (17 978 au 31 décembre 2008).

Le montant des rémunérations versées par Ciments Français SA aux membres des organes d'administration est donné en note 34.

ATTRIBUTION D'OPTIONS

Le Groupe Ciments Français a ouvert depuis 1987 des plans d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions Ciments Français au bénéfice de la Direction Générale et des membres du personnel de Ciments Français ou de sociétés dont 10 % au moins du capital est détenu directement ou indirectement par la société. Ces options sont exerçables au bout de trois ans, la durée totale de l'option est de dix ans. Les options sont annulées en cas de démission ou de licenciement ou lorsque le délai d'exercice est expiré. Les options sont réglées en instruments de capitaux propres.

Les termes et conditions des plans d'option en cours au 31 décembre 2009 sont les suivants :

Date Assemblée Générale / Conseil d'Administration	Nombre d'options autorisées	Nombre d'options attribuées à l'origine	Délai d'exercice	Options exercées	Options annulées ⁽¹⁾	Options non exercées	Prix unitaire en euros
OPTIONS DE SOUSCRIPTION							
Autorisation du 15.04.1999/ ⁽³⁾	1 000 000						
09.09.1999		198 900	09.09.2002 – 09.09.2009 ⁽²⁾	169 721	29 179	-	62,98
01.09.2000		168 350	01.09.2003 – 01.09.2010	137 750	7 400	23 200	51,75
Annulation du 12.04.2001/ ⁽³⁾	(632 750)						
		367 250		307 471	36 579	23 200	
Autorisation du 12.04.2001/ ⁽³⁾	1 000 000						
14.02.2002 ⁽⁴⁾	(47 900)	152 100	14.02.2005 – 14.02.2012	119 940	11 850	20 310	45,90
01.03.2005		169 400	14.04.2008 – 14.04.2015	1 000	9 700	158 700	70,88
01.03.2006		155 000	23.03.2009 - 22.03.2016	-	3 900	151 100	117,29
		476 500		120 940	25 450	330 110	
Autorisation du 11.04.2006/							
05.03.2007	1 000 000	166 400	23.03.2010 - 22.03.2017	-	6 800	159 600	140,28
14.04.2008		152 900	14.04.2011 - 13.04.2018		4 400	148 500	108,55
		319 300		-	11 200	308 100	
SOUS- TOTAL		1 163 050		428 411	73 229	661 410	
OPTIONS D'ACHAT							
Autorisation du 12.04.2001/ ⁽³⁾							
12.02.2003		171 400	12.02.2006 – 12.02.2013	115 600	12 100	43 700	45,59
SOUS- TOTAL		171 400		115 600	12 100	43 700	
TOTAL	2 319 350	1 334 450		544 011	85 329	705 110	

(1) Les options sont annulées soit en raison de démission ou de licenciement, soit pour dépassement de la date limite d'exercice.

(2) Modifié par le Conseil d'Administration du 15 février 2000.

(3) L'autorisation du 15 avril 1999 a été annulée par l'Assemblée Générale du 12 avril 2001 pour la part non attribuée et remplacée par une autorisation pour un nouveau plan.

(4) Le Conseil d'Administration du 12 avril 2002 a annulé 47 900 options non attribuées.

Les informations relatives aux mouvements sur les plans de stock-options au cours des périodes examinées sont les suivantes :

	31 décembre 2009		31 décembre 2008	
	Nombre	Prix exercice moyen (en euros)	Nombre	Prix exercice moyen (en euros)
Options (souscription et achat) en cours au 1^{er} janvier	749 635	106,38	677 305	91,80
Options levées dans l'exercice	(31 145)	60,93	(78 170)	45,96
Options annulées dans l'exercice	(13 380)	102,28	(2 400)	120,45
Options attribuées dans l'exercice	-	-	152 900	140,28
Options (souscription et achat) en cours en fin de période	705 110	101,55	749 635	106,38
Options exerçables en fin de période	397 010	-	281 734	-

Au titre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 12 avril 2001, le Conseil d'Administration du 12 février 2003 a attribué 171 400 options d'achat d'actions. Au 31 décembre 2009, la société détient 43 700 actions propres qui ont été affectées à la couverture de ce plan par le Conseil d'Administration du 1^{er} mars 2005.

Le prix moyen des actions sur l'exercice est de 68,37 euros (92,62 euros en 2008).

Le prix d'exercice des options de souscription en cours fin décembre 2009 se situe entre 45,90 euros et 140,28 euros.

La durée de vie moyenne résiduelle des options en cours est de 6,1 années.

Plans comptabilisés selon IFRS 2

En application des dispositions transitoires de la norme IFRS 2, seuls les plans octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas encore acquis au 1^{er} janvier 2005 ont été évalués et comptabilisés à la date de transition aux IFRS.

Les caractéristiques des plans comptabilisés sont les suivantes :

Date d'attribution /attributaires	Nombre d'options Origine	Période d'acquisition des droits	Charge de personnel au 31 décembre 2009 (en milliers d'euros)	Charge de personnel au 31 décembre 2008 (en milliers d'euros)
14 avril 2005		3 ans		
Mandataires sociaux	40 000		-	86,2
Employés	129 400		-	278,8
23 mars 2006		3 ans		
Mandataires sociaux	45 000		165,5	555,1
Employés	110 000		404,5	1 356,9
23 mars 2007		3 ans		
Mandataires sociaux	45 000		808,2	801,8
Employés	121 400		1 721,8	2 163,2
14 avril 2008		3 ans		
Mandataires sociaux	45 000		1 107,0	347,3
Employés	107 900		1 115,0	832,7
TOTAL			5 322,0	6 422,0

La juste valeur des options attribuées est déterminée suivant la méthode binomiale avec prise en compte du dividende. La durée de vie totale des options est de dix ans. La volatilité est exprimée en moyenne annuelle sur des données historiques après correction des événements atypiques. Aucune autre caractéristique d'attribution des options n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur. La charge comptabilisée est ajustée afin de prendre en compte les probabilités de départs des salariés bénéficiaires pendant la période d'acquisition des droits.

NOTE 28 – AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

(en millions d'euros)

	2009	2008
Autres impôts et taxes	(108,4)	(88,0)
Dépréciation de créances, net	(14,1)	(13,4)
Réaménagement des sites, net	(6,1)	(8,0)
Autres charges d'exploitation	(43,4)	(48,3)
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	(172,0)	(157,7)
Autres produits d'exploitation	26,8	1,1
TOTAL AUTRES PRODUITS (CHARGES) D'EXPLOITATION	(145,2)	(156,6)

NOTE 29 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES

Les autres produits et charges comprennent des coûts de restructuration et les plus et moins-values de cessions d'actifs.

(en millions d'euros)

	2009	2008
Plus (moins) values de cessions nettes	4,4	1,6
Coûts de restructuration *	(16,0)	(20,0)
Autres	0,1	(6,2)
TOTAL	(11,5)	(24,6)

* Dont en 2009 : 9,8 millions d'euros aux États-Unis et 6,2 millions d'euros en Thaïlande et en 2008 : 20,0 millions d'euros en Égypte.

NOTE 30 – RÉSULTAT FINANCIER

(en millions d'euros)

	2009		2008 ⁽¹⁾	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Produits d'intérêts	-	18,6	-	18,4
Charges d'intérêts	(90,7)	-	(105,0)	-
Charge nette d'intérêts sur l'endettement net portant intérêts	(72,1)	-	(86,6)	-
Dividendes nets	-	2,8	-	3,1
Indemnité annulation vente Turquie	-	-	-	50,0
Autres produits financiers	-	24,3	-	11,4
Autres charges financières	(21,2)	-	(22,0)	-
Sous-totaux (a)	(111,9)	45,7	(127,0)	82,9
Dépréciation de titres de participation (b)	-	-	(79,2) ⁽²⁾	-
Sous-total net (a)+(b)	(66,2)	-	(123,3)	-
Juste valeur des instruments dérivés de taux	(0,6)	-	(0,9)	-
Gain (pertes) de change	-	13,2	(7,8)	-
Juste valeur des instruments dérivés de change	(20,1)	-	-	8,3
Sous-totaux	(20,7)	13,2	(8,7)	8,3
Sous-total net (c)	(7,5)	-	(0,4)	-
RÉSULTAT FINANCIER (a) + (b) + (c)	(73,7)	-	(123,7)	-

(1) Retraité IAS 23 révisée.

(2) Dont Goltas Cimento et Bursa : 79,0 millions d'euros.

Les charges financières nettes incluent des intérêts capitalisés (selon la norme IAS 23 révisée) pour des montants de 14,7 millions d'euros en 2009 et 6,5 millions d'euros en 2008.

Les frais financiers nets directement liés à l'endettement net portant intérêts s'élèvent à 72,1 millions d'euros en 2009 (86,6 millions d'euros en 2008). Cette diminution est principalement due à la baisse des taux d'intérêts sur 2009 et à une structure de financement plus favorable dans ce contexte de diminution des taux d'intérêts.

NOTE 31 - ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT FIGURANT AU COMPTE DE RÉSULTAT

(en millions d'euros)	2009	2008
Impôts courants	(104,9)	(169,3)
Ajustement de l'impôt courant relatif à des périodes antérieures	5,8	(3,1)
Impôts différés	(12,4)	17,1
Impôts résultant de changements de taux	(0,3)	0,8
TOTAL	(111,8)	(154,5)

Analyse du taux effectif d'imposition

(en millions d'euros)	2009		2008	
	Montants	%	Montants	%
Résultat avant impôts et résultat des sociétés en équivalence	432,7		483,2	
Impôt théorique calculé selon le taux normal applicable en France	149,0	34,43	166,4	34,43
Écart de taux France/étranger ⁽¹⁾	(36,1)	-8,34	(34,4)	-7,17
Effets des changements de taux d'imposition	0,3	0,07	(0,8)	-0,17
Actifs d'impôts non constatés sur pertes fiscales de l'exercice ⁽²⁾	10,6	2,44	5,8	1,23
Modification des perspectives de récupération de l'actif d'impôts différés nette des utilisations de déficits non activés	(2,8)	-0,64	-	-
Différences permanentes et autres	(3,4)	-0,79	14,4	3,03
Impôt sur exercices antérieurs	(5,8)	-1,34	3,1	0,64
IMPÔT EFFECTIF DU GROUPE	111,8	25,85	154,5	31,98

(1) En 2009, les pays pour lesquels l'impact des différences de taux avec celui de la France est le plus significatif sont l'Égypte et la Bulgarie.

(2) Les déficits reportables non activés ont été générés principalement par la Thaïlande en 2009 et par la Turquie et la Chine en 2008.

La baisse de 6 % du taux apparent d'impôt en 2009 par rapport à 2008 s'explique principalement par l'issue favorable de contentieux fiscaux en 2009 et des dépréciations non déductibles d'écarts d'acquisition et de titres de participation en 2008.

NOTE 32 - AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions d'euros)	Montant avant effets d'impôt	Impôt	Montant après effets d'impôt
Autres éléments du résultat global au 31 décembre 2008	(111,2)	(7,2)	(118,4)
Ajustements de juste valeur sur titres disponibles à la vente	14,8	-	14,8
Ajustements de juste valeur sur instruments dérivés de couverture	(32,8)	11,3	(21,5)
Différences de conversion	(38,5)	-	(38,5)
Autres éléments du résultat global au 31 décembre 2009	(167,7)	4,0	(163,6)

NOTE 33 - RÉSULTAT PAR ACTION

33.1 RÉSULTAT DE BASE

Le calcul du résultat par action pour l'année 2009 est basé sur le résultat attribuable aux actionnaires de la société mère et sur le nombre moyen pondéré de titres en circulation sur la période, après déduction du nombre moyen pondéré des actions propres.

Nombre de titres moyen pondéré

<i>(en milliers d'actions)</i>	2009	2008
Nombre d'actions au 1 ^{er} janvier	36 760	37 685
Actions propres détenues au 1 ^{er} janvier	(476)	(776)
Acquisition pondérée d'actions propres sur la période	(43)	(304)
Annulation/affectation d'actions propres sur la période	396	435
Nombre pondéré d'actions émises sur la période	8	21
Nombre moyen pondéré d'actions au 31 décembre	36 645	37 061

33.2 RÉSULTAT DILUÉ

Le calcul du résultat dilué par action est déterminé suivant la méthode du rachat d'actions appliquée aux options de souscription et d'achat d'actions pondéré sur la période. Selon cette méthode, les fonds recueillis lors des levées d'options potentielles sont affectés au rachat d'actions au prix du marché sur la base du cours moyen de la période. L'effet dilutif correspond au solde d'actions à émettre. Le prix d'exercice prend en compte la juste valeur des services restant à rendre dans le futur déterminée selon IFRS 2.

<i>(en milliers d'actions)</i>	2009	2008
Nombre moyen pondéré d'actions au 31 décembre	36 645	37 061
Effet dilutif des options de souscription et d'achat d'actions	29	103
Nombre moyen pondéré d'actions (résultat dilué) au 31 décembre	36 674	37 164

33.3 ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE, LEVÉES D'OPTIONS SUR ACTIONS ET ANNULATION D'ACTIONS

Au 28 février 2010, aucune option d'achat d'actions n'a été levée.

NOTE 34 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Termes et conditions des transactions avec les parties liées

Ces transactions sont conclues à des conditions normales de marché. Il n'y a pas eu de garanties fournies ou reçues pour les créances sur les parties liées. En 2009 et 2008, le Groupe n'a pas enregistré de provision pour créances douteuses relatives aux montants dus par les parties liées.

Les effets des transactions avec les sociétés liées sur le compte de résultat de Ciments Français sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2009	2008
Société mère Italcementi S.p.A.		
Prestations de services facturées par le Groupe	4,4	3,6
Prestations de services facturées par Italcementi S.p.A.	(24,2)	(25,0)
Ventes de marchandises par Italcementi S.p.A.	(23,9)	(4,2)
Ventes de marchandises par Ciments Français à Italcementi S.p.A.	44,9	136,0
Sociétés mises en équivalence		
Vente de marchandises	25,3	40,4
Prestations de services	-	-
Achats de marchandises	(5,2)	(8,7)
Sociétés contrôlées par Italcementi S.p.A.		
Prestations de services facturées par le Groupe	1,4	4,5
Ventes de marchandises facturées par le Groupe	4,3	13,0
Achat de marchandises	(4,0)	-
Prestations de services et transferts de recherche & développement facturés au Groupe	(40,3)	(47,0)

Par ailleurs, les acquisitions d'immobilisations se sont élevées à 26,1 millions d'euros au cours de l'année 2009 (28,3 millions d'euros en 2008).

Ciments Français SA et certaines de ses filiales échangent des marchandises et des prestations de services de type technique ou administratif courants avec des sociétés du Groupe mises en équivalence, ainsi qu'avec Italcementi S.p.A., principal propriétaire de la société mère du Groupe, et ses filiales.

Ainsi, le Groupe Ciments Français vend à Italcementi S.p.A. et à ses filiales des combustibles et des produits semi-finis et finis. Le C.T.G. S.p.A., filiale commune de Ciments Français et Italcementi, facture ses prestations d'assistance technique et de développement technologique au Groupe Ciments Français.

Des échanges de prestations de personnel interviennent également entre Italcementi S.p.A. et Ciments Français SA ou ses filiales, dans le but d'optimiser l'utilisation des ressources professionnelles existantes et de développer des initiatives communes. Les frais engagés par Italcementi S.p.A. pour le développement de projets d'organisation, d'assurance et d'informatique ont été refacturés à Ciments Français SA à due proportion de son engagement.

Un contrat de service a été formalisé entre Italcementi S.p.A. et Ciments Français SA portant sur la répartition des coûts relatifs aux fonctions des activités du Groupe en faveur de l'une ou l'autre société, ou indistinctement en faveur du Groupe.

Dans le cadre du rôle de vecteur de l'expansion internationale du Groupe attribué à Ciments Français, cette dernière et Italcementi S.p.A. ont signé un accord visant à l'affectation des dépenses et investissements liés à des projets d'acquisition et développement.

Les dettes et créances avec des sociétés liées sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Sociétés d'Italcementi Group		
Clients	3,6	5,8
Fournisseurs et autres créiteurs	42,5	34,0
Dettes financières court terme	-	5,0
Sociétés en équivalence		
Clients	1,3	4,3
Fournisseurs et autres créiteurs	-	-

Société mère ultime

La société Italcementi S.p.A. est une société italienne cotée au marché réglementé géré par Borsa Italiana S.p.A. Elle est majoritairement détenue par Italmobiliare S.p.A., cotée sur le même marché.

Il n'y a pas eu de transaction entre Italmobiliare S.p.A. et le Groupe Ciments Français.

Sociétés en équivalence

Les principales sociétés en équivalence avec lesquelles le Groupe effectue des ventes, des prestations et des achats sont les sociétés Innocon et Ciment Québec en Amérique du Nord et Vassiliko à Chypre.

Coentreprises

Les transactions réalisées avec les coentreprises et qui ne seraient pas éliminées en consolidation sont peu significatives.

Sociétés contrôlées par Italcementi S.p.A.

Les opérations refacturées à Ciments Français ou à ses filiales concernent principalement une quote-part des coûts de recherche et développement et des prestations de services engagés par le C.T.G. S.p.A. détenu à parts égales par Italcementi et Ciments Français.

Principaux dirigeants

Le Président-Directeur Général, le Directeur Général Délégué ainsi que les autres membres du Conseil d'Administration de Ciments Français sont considérés comme principaux dirigeants au sens de la norme IAS 24.

Les effets des transactions avec les principaux dirigeants sur les comptes de Ciments Français sont les suivants :

Transactions avec les principaux dirigeants (en millions d'euros)	Charges 2009	Bilan 31 décembre 2009	Charges 2008	Bilan 31 décembre 2008
Avantages à court terme, hors jetons de présence	(2,3)	(0,5)	(4,7) ⁽²⁾	(0,2)
Jetons de présence	(0,5)	-	(0,5)	-
Prestations de conseil juridique	(0,8)	-	-	-
Avantages à court terme	(3,6)	(0,5)	(5,2)	(0,2)
Avantages postérieurs à l'emploi	0,1	(0,3)	(0,1)	(1,0)
Avantages à long terme	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-
Paiement en actions ⁽¹⁾	(2,1)	-	(1,4)	-
TOTAL	(5,6)	(0,8)	(6,7)	(1,2)

(1) Charges 2009 de période d'acquisition des droits (3 ans) des plans Ciments Français 2006 à 2008.

(2) Y compris indemnité exceptionnelle versée à l'ancien Directeur Général Délégué.

Les avantages à court terme hors jetons de présence comprennent les rémunérations versées par Ciments Français SA (salaires de base, primes et avantages en nature) au Président-Directeur Général et au Directeur Général Délégué.

Les jetons de présence sont versés par Ciments Français SA et ses filiales consolidées par intégration globale ou proportionnelle.

NOTE 35 – PARTICIPATION DANS LES COENTREPRISES

Les principales sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint sont essentiellement des sociétés françaises de matériaux de construction.

La part du Groupe dans les actifs, passifs, produits et charges du Groupe dans les coentreprises, qui est incluse dans les rubriques correspondantes des états financiers consolidés est la suivante :

(en millions d'euros)	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Actifs courants	30,0	32,8
Actifs non courants	68,6	65,1
Total actif	98,6	97,9
Passifs courants	15,4	26,5
Passifs non courants	23,9	17,2
Total passif	39,3	43,7

(en millions d'euros)	2009	2008
Produits	41,5	45,3
Charges	(36,9)	(39,8)
Résultat avant impôts	4,6	5,5

NOTE 36 – TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

36.1 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Banques et caisses	86,7	93,4
OPCVM	92,1	81,3
Dépôts à moins de 3 mois	318,4	149,4
TOTAL	497,2	324,1

Les placements OPCVM répondent aux conditions de classement en trésorerie et équivalents de trésorerie tels que précisés en note 1.15.

Un montant de 367,3 millions d'euros est détenu au 31 décembre 2009 (229,0 millions d'euros est détenu au 31 décembre 2008) dans des pays ne permettant pas une disponibilité des fonds immédiate au niveau de la holding Ciments Français (principalement l'Égypte, le Maroc, la Thaïlande et l'Inde), notamment du fait des réglementations en vigueur.

36.2 INVESTISSEMENTS FINANCIERS NETS DE LA TRÉSORERIE DES SOCIÉTÉS ACQUISES

Les investissements financiers tels qu'ils ressortent du tableau des flux de trésorerie consolidés s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2009	2008
Titres Aquitaine de transformation (France)	-	4,0
Titres Intercom (Italie)	-	12,4
Titres Crider & Shockey (USA)	-	28,1
Autres titres Égypte	-	0,5
Titres Goltas Cimento (Turquie)	-	2,2
Titres Al Mahaliya (Koweït)	-	5,6
Titres Gulf Ready Mix (Koweït)	7,0	-
Titres Yuzhno-Kyrgyzsky (Kirghizstan)	5,0	-
Titres Al Badia (Syrie)	4,3	8,4
Titres Béton Masoni (France)	3,3	-
Titres Beton.Ata (Kazakhstan)	2,0	-
Titres Sables Wilson (Canada)	1,6	-
Autres	-	0,8
TOTAL	23,1	62,0

36.3 BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR)

<i>(en millions d'euros)</i>	2009	2008
Variation stocks	150,0	(112,1)
Variation clients	148,5	32,5
Variation fournisseurs	(100,1)	2,8
Variation BFR exploitation	198,3	(76,8)
Variation autres actifs	27,6	(13,0)
Variation autres passifs	12,9	(10,3)
Variation BFR hors exploitation	40,5	(23,3)
TOTAL VARIATION BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	238,8	100,1

NOTE 37 – ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Début mars 2010, Ciments Français a signé un avenant aux contrats de placements privés, émis en 2002 et 2006 pour un montant total de 500 millions de dollars US, qui précise que ces contrats permettent à la société d'emprunter auprès d'Italcementi S.p.A. ou de ses filiales à des conditions normales de marché.

Simultanément, Ciments Français a proposé le rachat partiel ou total de ces titres de créances au prix de 1 065 dollars US, pour un nominal de 1 000 dollars US. Cette offre, valable jusqu'au 24 mars 2010, est le cas échéant prorogeable pendant 10 jours ouvrés.

NOTE 38 - ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE COMPARATIVE

L'application d'IAS 23 révisée, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2009, a constitué pour le Groupe un changement de méthode comptable appliqué conformément aux dispositions transitoires prévues au § 28 de la norme, comme détaillé ci-dessous :

- Le Groupe a choisi le 1^{er} janvier 2006 comme date de début d'incorporation des coûts d'emprunt ;
- Au compte de résultat, ce changement de méthode conduit à minorer les frais financiers de 14,7 millions d'euros pour l'exercice 2009 et de 6,5 millions d'euros pour l'exercice 2008 ;
- Au 1^{er} janvier 2008, ce changement de méthode comptable conduit à constater au bilan une augmentation de la valeur des actifs qualifiés pour un montant de 3,2 millions d'euros en contrepartie des capitaux propres qui augmentent de 1,9 million d'euros après impôts différés passifs de 1,3 million d'euros.

L'état de la situation financière à l'ouverture de la période comparative est présenté ci-dessous.

ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31 décembre 2009	31 décembre 2008 *	1 ^{er} janvier 2008 *
Immobilisations corporelles	5	3 666,5	3 522,2	3 264,3
Immeubles de placement		17,0	7,1	7,8
Écarts d'acquisition	6	1 514,8	1 504,9	1 474,9
Immobilisations incorporelles	7	67,8	71,8	50,9
Titres de sociétés mises en équivalence	8	199,2	188,1	130,5
Titres de participation	9	78,4	50,0	196,3
Impôts différés actif	22	17,6	21,6	19,6
Autres actifs non courants	10	67,2	102,3	63,6
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		5 628,5	5 468,0	5 207,9
Stocks	11	547,8	698,7	587,2
Clients	12	572,0	723,5	753,2
Autres débiteurs courants		192,9	239,7	212,6
Créances d'impôt		68,6	50,3	19,0
Actifs financiers		0,8	0,0	0,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	36	497,2	324,1	358,9
TOTAL ACTIFS COURANTS		1 879,2	2 036,2	1 931,0
TOTAL ACTIF		7 507,7	7 504,2	7 138,9

PASSIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31 décembre 2009	31 décembre 2008 *	1 ^{er} janvier 2008 *
Capital social	14	145,4	147,0	150,7
Primes et réserves	15	922,9	940,9	1 054,5
Actions propres	16	(8,5)	(36,3)	(95,0)
Résultats accumulés		2 056,1	1 960,7	1 873,5
CAPITAUX PROPRES (part des propriétaires de la société mère du Groupe)		3 115,9	3 012,3	2 983,7
Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	18	780,6	745,0	691,9
CAPITAUX PROPRES		3 896,5	3 757,3	3 675,6
Emprunts et dettes portant intérêts	19	1 726,5	1 655,9	1 442,4
Provision retraite et avantages similaires	20	121,7	117,4	119,4
Autres provisions	21	164,6	202,0	191,0
Impôts différés passif	22	251,8	253,0	270,1
Autres dettes et passifs non courants		45,2	32,3	45,9
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		2 309,8	2 260,6	2 068,8
Dettes court terme et découverts bancaires	19	173,5	195,5	204,8
Dettes financières (part à moins d'un an)	19	128,3	230,3	198,2
Fournisseurs et autres créditeurs		438,0	552,4	529,8
Provisions	21	3,4	2,0	3,1
Dettes d'impôt		62,9	58,4	37,8
Autres passifs courants	23	495,3	447,7	420,8
TOTAL PASSIFS COURANTS		1 301,4	1 486,3	1 394,5
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		7 507,7	7 504,2	7 138,9

* Retraité IAS 23 révisée.

Le compte de résultat 2008 est présenté ci-dessous dans sa version retraitée de l'impact d'IAS 23 révisée et dans sa version publiée.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)

	2008 retraité IAS 23 R		2008 publié		Variation	
	Montants	%	Montants	%	Valeur	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	4 774,8	100,0%	4 774,8			
Autres produits de l'activité	32,2		32,2			
Production stockée	49,4		49,4			
Production immobilisée	15,8		15,8			
Achats et consommations	(1 921,1)		(1 921,1)			
Services extérieurs	(1 129,1)		(1 129,1)			
Charges de personnel	(644,4)		(644,4)			
Autres produits (charges) d'exploitation	(156,6)		(156,6)			
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION COURANT	1 021,0	21,4%	1 021,0	21,4%		
Autres produits	1,6		1,6			
Autres charges	(26,2)		(26,2)			
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	996,4	20,9%	996,4	20,9%		
Amortissements	(348,9)		(348,9)			
Dépréciations d'actifs	(40,6)		(40,6)			
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	606,9	12,7%	606,9	12,7%		
Produits financiers	76,3		76,3			
Charges financières	(120,5)		(127,0)		6,5	
Dépréciation de titres de participation	(79,2)		(79,2)			
Gains (pertes) de change et variations de juste valeur des instruments dérivés	(0,4)		(0,4)			
RÉSULTAT FINANCIER	(123,7)		(130,3)		6,5	
Part de résultat des sociétés mises en équivalence	23,4		23,4			
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	506,6	10,6%	500,0	10,5%	6,5	1,3%
Impôts	(154,5)		(151,8)			
RÉSULTAT NET	352,1	7,4%	348,2	7,3%	3,9	1,1%
Dont part attribuable :						
- Aux propriétaires de la société mère du Groupe	266,0		262,2		3,9	1,5%
- Aux participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	86,0		86,0		0,0	
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION <i>(en euros)</i>	7,18		7,07		0,11	1,5%
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION <i>(en euros)</i>	7,16		7,05		0,11	1,5%

NOTE 39 – PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

ENTITÉS	ADRESSE	% contrôle au 31 déc. 2009	% contrôle au 31 déc. 2008	% intérêts au 31 déc. 2009	% intérêts au 31 déc. 2008	Méthode de consolidation au 31 déc. 2009
CIMENT FRANCE						
SCE LA GRANGE D'ETAULE	Beaujeu St Vallier - 70100 Gray	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
SOCLI	2 Quartier Castans - Izaourt - 65370 Loures Barousse	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
IMMOBILIÈRE DES TECHNODES	Rue des Technodes - 78930 Guerville	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
CIMALIT	Zone portuaire - Quai A. de Vial - Poste 435 - 33530 Bassens	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
SRT SOCIETE ROUENNAISE DE TRANSFORMATION	Chez Ciments Calcia, Boulevard Maritime - 76350 Grand Couronne	60,0	60,0	60,0	60,0	GLOB
AXIM	Rue du Château - 78930 Guerville	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
CIMENTS CALCIA	Rue des Technodes - 78930 Guerville	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
SZG	AM Zementwerk - 66130 Saarbrucken Gudingén (Allemagne)	80,0	80,0	80,0	80,0	GLOB
STE D'INVESTISSEMENT & DE PARTICIPATIONS DU LITTORAL	Rue du Château - 78930 Guerville	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
STE AQUITAINE DE TRANSFORMATION	5 bd Louis Loucheur - 92210 Saint Cloud	40,0	40,0	40,0	40,0	EQUI
TRANSPORT (TRATEL)						
TRATEL	Les Technodes - 78930 Guerville	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
LARRICQ	Z.I - 28 rue de l'Aumônerie - 79600 Airvault	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
JOHAR	Voie Saint Nicolas - 51300 Luxemont-Villotte	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
TRAGOR	162 av du Haut Lévêque - 33600 Pessac	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
TRABEL TRANSPORTS	Grand Route 260 - 7530 Gaurain-Ramecroix (Belgique)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
DECOUX	Route de Saint Gilles - 30300 Beaucaire	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
BONAFINI	Z.I. de la Gare - Moulit - 14370 Argences	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
TRABEL AFFRETEMENT	Grand Route 260 - Gaurain Ramecroix (Belgique)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION FRANCE						
SCI BATLONGUE	Rebenacq - 64260 Arudy	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
B.C. DE L'ADOUR	Lieu dit "Castera" - Rue du Moulin de Castera - 64100 Bayonne	60,0	60,0	36,0	36,0	GLOB
SCI LEPELTIER*	Route de Berry-Bouy - 18230 Saint Douillard	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
DTM DRAGAGES, TRANSPORTS & TRAVAUX MARITIMES	Quai Nord - Port de la Pallice - 17000 La Rochelle	50,0	50,0	50,0	50,0	PROP
SABLIMARIS	Z.I. Portuaire du Rohu - 56600 Lanester	49,8	49,8	49,8	49,8	PROP
DOMAINE ST LOUIS*	Les Technodes - 78930 Guerville	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
GISAMO*	Les Technodes - 78930 Guerville	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
UNIWERBETON	Z.I. des Érables, BP 13 - 54181 Heillecourt	70,0	70,0	70,0	70,0	GLOB
LES GRAVES DE L'ESTUAIRE	Route du Port Pétrolier, Terre-Plein Sud - 76600 Le Havre	33,3	33,3	33,3	33,3	PROP
LES SABLIERES DE L'ODET	Port de Corniguel - 29000 Quimper	49,5	49,5	49,5	49,5	PROP
CALCAIRES DE SOUPPES SUR LOING	Lieu dit "Le Coudray" - 77460 Souppes sur Loing	50,0	50,0	50,0	50,0	PROP
CARRIERES BRESSE BOURGOGNE	Port fluvial Sud de Chalon - 71380 Epervans	33,3	33,3	33,3	33,3	PROP
DIJON BETON	Route de Gray - 21850 St Apollinaire	15,0	15,0	15,0	15,0	EQUI
SCI BERAULT	Les Technodes - 78930 Guerville	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
DRAGAGES ET CARRIERES DEC	Port fluvial Sud-Chalon - 71380 Epervans	50,0	50,0	50,0	50,0	PROP
B.C. DES ABERS	11 rue de la roche - BP 6 - 29870 Lannilis	34,0	34,0	34,0	34,0	EQUI

ENTITÉS	ADRESSE	% contrôle au 31 déc. 2009	% contrôle au 31 déc. 2008	% intérêts au 31 déc. 2009	% intérêts au 31 déc. 2008	Méthode de consolidation au 31 déc. 2009
B.C. DU PAYS BASQUE	Lieu dit "Castera" Rue du Moulin de Castera - 64100 Bayonne	60,0	60,0	60,0	60,0	GLOB
GSM	Les Technodes BP 2 - 78930 Guerville	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
UNIBETON	Les Technodes - 78930 Guerville	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
CHATELET	Le Hourdel - 80410 Cayeux sur Mer	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
STÉ PARISIENNE DE SABLIERES	"Le Catelier" - Martot - 27340 Pont de l'Arche	50,0	50,0	50,0	50,0	PROP
EURARCO FRANCE	Chemin de Barre Mer - St Firmin les Crotoy - 80550 Le Crotoy	65,0	65,0	65,0	65,0	GLOB
UNIBETON-VAR	Z.A. du Berthoire - 13410 Lambesc	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
RCB RAINGEARD CARRIERES BETONS ET COMPAGNIE	3 rue du Charron, Impasse du Bourrelier - 44800 Saint Herblain	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
SAS DES GRÉSILLONS	2 quai Henri IV - 75004 Paris	35,0	35,0	35,0	35,0	PROP
STINKAL	Hameau Beaulieu - 62250 Ferques	35,0	35,0	35,0	35,0	EQUI
LES CALCAIRES GIRONDINS	18/20 avenue René Cassagne - 33150 Cenon	50,0	50,0	50,0	50,0	PROP
GRAVES DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE LGEG	5 Chai de Chaulne - 33420 St Jean de Blaignac	50,0	50,0	50,0	50,0	PROP
LES SABLES DE MÉZIÈRES	La Ballastière - 37705 St-Pierre des Corps	50,0	50,0	50,0	50,0	PROP
GRANULATS DE LA DROME	Parc St Jean - ZAC du Mas de Grille - 34437 St Jean de Vedas	51,0	51,0	51,0	51,0	GLOB
CALCAIRES LORRAINS	ZI. avenue des Érables - 54181 Heillecourt	50,0	50,0	50,0	50,0	PROP
SCI BALLOY*	49 bis avenue F. Roosevelt - 77215 Avon	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
VALOISE	13 route de Conflans - 95480 Pierrelaye	60,0	60,0	60,0	60,0	PROP
SEAPM	49 bis avenue F. Roosevelt - 77215 Avon	100,0	100,0	56,4	56,4	PROP
GRANULATS OUEST	3 rue du Charron - 44800 Saint Herblain	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
LES QUATRE TERMES	Chemin St Jean - 13000 Salon de Provence	50,0	50,0	50,0	50,0	PROP
BETON MASONI	32 rue des Frères Michelin - 10600 La Chapelle St Luc	100,0	-	100,0	-	GLOB
BELGIQUE						
CCB	Grand Route 260 - 7530 Tournai	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
DE PAEPE BETON	Kennedylaan - Afrit Moervaart Noord - 9042 Gent	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
SOCIETE DES CARRIERES DU TOURNAISIS	Grand-Route 19 – 7530 Tournai (Gaurain Ramecroix)	65,0	65,0	65,0	65,0	PROP
ESPAGNE						
C. G. CANTERAS	Carretera de Almeria - Km 8 - Malaga	99,4	99,4	99,1	99,1	GLOB
FINANCIERA Y MINERA	Parque Alvento, Via de los Poblados n°1, C - 6a planta - 28033 Madrid	99,7	99,7	99,7	99,7	GLOB
HORMIGONES Y MINAS	Carretera de Almeria - Km 8, apdo 189 - 29080 Malaga	100,0	100,0	99,7	99,7	GLOB
ATLANTICA DE GRANELES	Sestao-Galindo, Via Galindo – Vizcaya	50,0	50,0	49,9	49,9	PROP
VENTORE	Carretera de Almeria - Km 8 - Malaga	100,0	100,0	99,7	99,7	GLOB
C.A.S. MALAGA	Carretera de Almeria - Km 8 - Malaga	100,0	100,0	99,7	99,7	GLOB
CONGLOMERANTES HIDRAULICOS ESPECIALES	Via de los Poblados, n°1; Ed. C 6e planta, Parque Empresarial Alvento - 28033 Madrid	85,0	85,0	84,8	84,8	GLOB
CEMENTOS CAPA	Poligono Industrial Las Salinas - Carretera Nacional 342 km. 185,5 - Salinas Archidona (Malaga)	66,0	66,0	65,8	65,8	GLOB
AXIM BUILDING	Carretera de Almeria - Km 8 - Malaga	100,0	100,0	99,7	99,7	GLOB
GRÈCE - CHYPRE						
ET BETON	Km 17 National Rd Athens-Korinth - 19300 Aspropyrgos	100,0	100,0	99,8	99,7	GLOB

ENTITÉS	ADRESSE	% contrôle au 31 déc. 2009	% contrôle au 31 déc. 2008	% intérêts au 31 déc. 2009	% intérêts au 31 déc. 2008	Méthode de consolidation au 31 déc. 2009
HALYPS BUILDING MATERIALS	Km 17 National Rd Athens-Korinth - 19300 Aspropyrgos - Attika	99,9	99,8	99,8	99,7	GLOB
AMNOS DEVELOPMENT QUARRIES	Keranmideza Mandra Attkis	100,0	100,0	99,8	99,7	GLOB
VASSILIKO CEMENT WORKS LTD	1A Kyriakos Matsis Avenue - 1519 Nicosia - Chypre	24,7	24,7	24,6	24,6	EQUI
ITALMED CEMENT COMPANY	284 Arch Makarios C ave Fortuna Blg Block B , 2 nd floor - 3105 Limassol Chypre	100,0	100,0	99,8	99,7	GLOB
AMÉRIQUE DU NORD						
ESSROC CANADA INC. (CANADA)	2000 Argentia Rd-Plaza 3-Suite 270 L5N 1P7 Mississauga, Ontario	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
AXIM CONCRETE TECHNOLOGIES (USA)	8282 Middlebranch Rd - Middlebranch - Ohio 44652-0234 (USA)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
ESSROC SAN JUAN INC.	Road No. 2 km 26.7 Bo Espinosa - 00646 Dorado - Puerto Rico	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
GREYROCK INC.	3251 Bath Pike - Nazareth, PA 18064 (USA)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
TOMAHAWK INC.	c/o Delaware Corporate Management 1105 N. Market St - Suite 1300 - 19899 Wilmington DL (USA)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
GROUPE CIMENT QUEBEC INC.	145 bd du Centenaire- St Basile de Portneuf, Qc GOA 3GO (Canada)	50,0	50,0	50,0	50,0	EQUI
CIMENT QUEBEC INC.	145 bd du Centenaire- St Basile de Portneuf, Qc GOA 3GO (Canada)	100,0	100,0	50,0	50,0	EQUI
3092-0631 QUEBEC	145 bd du Centenaire- St Basile de Portneuf, Qc GOA 3GO (Canada)	100,0	100,0	50,0	50,0	EQUI
ST-BASILE TRANSPORT	145 bd du Centenaire- St Basile de Portneuf, Qc GOA 3GO (Canada)	100,0	100,0	50,0	50,0	EQUI
INNOCON INC.	50 Kewkirk Road - Richmond Hill, Ontario L4C 3G3 (Canada)	50,0	50,0	50,0	50,0	EQUI
ESSROC CEMENT CORP.	3251 Bath Pike - Nazareth PA 18064 (USA)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
AXIM CONCRETE TECHNOLOGIES (CANADA)	141 Shearson Crescent - Cambridge N1T 1J3 Ontario (Canada)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
ESSROC CORP.	3251 Bath Pike - Nazareth PA 18064 (USA)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
ARROWHEAD INVESTMENT CO	502 East John Street - 89706 Carson City Nevada (USA)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
RIVERTON INVESTMENT CORP	158 Front Royal Rd – Suite 305 Winchester VA 22602 (USA)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
CAPITOL CEMENT CORPORATION	158 Front Royal Rd – Suite 305 Winchester VA 22602 (USA)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
RIVERTON CORP.	158 Front Royal Rd – Suite 305 Winchester VA 22602 (USA)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
INNOCON PARTNERSHIP	50 Newkirk Road - Richmond Hill, Ontario L4C3G3 (Canada)	50,0	50,0	50,0	50,0	EQUI
ESSROC READY MIX CORP	3251 Bath Pike - Nazareth PA 18064 (USA)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
CAMBRIDGE AGGREGATES	1182 Alps road RR#2 Cambridge (Ontario) Canada	60,0	60,0	60,0	60,0	GLOB
ÉGYPTE						
SUEZ CEMENT COMPANY	Nile Office Building Southern - Cairo	55,1	55,1	50,6	50,6	GLOB
TOURAH PORTLAND CEMENT	Nile Korniche, Helwan Road - Tourah PO Box 269 - Cairo	71,9	71,9	39,3	39,3	GLOB
SUEZ BAG COMPANY	Quattamia, Ein Sokhna Rd (km 30), PO Box 1022 Maadi - Cairo	57,9	57,9	28,8	28,8	GLOB
HELWAN CEMENT CO	98 Street n°250 - Maadi, Cairo	99,3	99,2	50,6	50,5	GLOB
READY MIX BETON PRODUCT	39 Kasr El Nile Street - Cairo	52,0	52,0	26,3	26,3	GLOB
UNIVERSAL FOR READY MIX	39 Kasr El Nile Street - Cairo	52,0	52,0	26,3	26,3	GLOB
TECNO GRAVEL EGYPT SAE	39 Kasr El Nile Street - Cairo	45,0	45,0	22,8	22,8	EQUI
DECOM	About City - II Saber Amin St.-Cairo, I Ibn Afan Sq. Dokki - Cairo, West of Suez Golf	100,0	100,0	26,3	26,3	GLOB

ENTITÉS	ADRESSE	% contrôle au 31 déc. 2009	% contrôle au 31 déc. 2008	% intérêts au 31 déc. 2009	% intérêts au 31 déc. 2008	Méthode de consolidation au 31 déc. 2009
AXIM FOR INDUSTRIALS	35 Ramses st., Marouf, Office n° 10, Cairo	100,0	-	50,1	-	GLOB
DEVELOPMENT FOR INDUSTRIES	35 Ramses st., Marouf, Office n° 6, Cairo	100,0	-	50,1	-	GLOB
SUEZ LIME	Cairo	100,0	100,0	25,2	25,2	PROP
SUEZ FOR TRANSPORTATION	Nile Office Building Southern, Cairo	100,0	100,0	49,5	49,5	GLOB
SUEZ FOR IMPORT & EXPORT	35 Ramsis str. Kaser El Nile, Cairo	100,0	-	49,9	-	GLOB
MAROC						
PROCIMAR	621 boulevard Panoramique, Casablanca	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
BETOMAR (ex TECICO)	621 boulevard Panoramique, Casablanca	100,0	100,0	61,8	61,8	GLOB
ASMENT TEMARA	Ain Attig, Route de Casablanca, Temara	37,0	37,0	37,0	37,0	EQUI
CIMENTS DU MAROC	621 boulevard Panoramique CP 20150, Californie - Casablanca	61,8	61,8	61,8	61,8	GLOB
MARGUERITE VIII*	621 boulevard Panoramique, Casablanca	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
MARGUERITE X*	621 boulevard Panoramique, Casablanca	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
INDUSAHA SA	Immeuble Chiâa, route de Mekka km 18 route de la ville du port - Laayoune	91,0	91,0	56,3	56,3	GLOB
AXIM MAROC	621 boulevard Panoramique, Casablanca	100,0	100,0	61,8	61,8	GLOB
BULGARIE						
MARVEX BULGARIA	9160 - Devnya	100,0	100,0	99,7	99,7	GLOB
DEVNYA CEMENT AD	Varna District - 9160 Devnya	100,0	100,0	99,7	99,7	GLOB
LYULYAKA	1 Suvorovsko Shose - 9160 Devnya	100,0	100,0	99,7	99,7	GLOB
VULKAN AD	Vulkan Quarter - Dimitrovgrad	98,4	98,4	98,3	98,3	GLOB
DEVNYA FINANCE	Varna District - 9160 Devnya	50,0	50,0	49,9	49,9	EQUI
ICS DANUBE CEMENT	65, Stefan cel Mare Blvd, 65 of, 806 - Chisianu, République de Moldavie	100,0	-	99,7	-	GLOB
TURQUIE						
AFYON CIMENTO SANAYI TAS	Papken Plaza, Halk Sokak 40-44, Kat 8 - Sahrayicedid Kadikoy 34734 Istanbul	78,5	78,5	78,5	78,5	GLOB
SET GROUP HOLDING	Papken Plaza, Halk Sokak 40-44, Kat 8 - Sahrayicedid Kadikoy 34734 Istanbul	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
SET CIMENTO SANAYI	Yunus, Meseli Ayazma Mevkii - 81430 Kartal -Istanbul	99,8	99,8	99,8	99,8	GLOB
SET BETON TICARET AS	Papken Plaza, Halk Sokak 40-44, Kat 8 - Sahrayicedid Kadikoy 34734 Istanbul	99,8	99,8	99,8	99,8	GLOB
MET TEKNİK*	Papken Plaza, halk Sokak, No. 40-44, Kat 8, Sahrayicedid - Kadikoy / Istanbul	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
SUEZ BOSPHORUS	Sahrayicedid Halk sok. Pakpen Plaza No. 40-44, Kadikoy / Istanbul	100,0	100,0	50,6	50,6	GLOB
THAÏLANDE						
JALAPRATHAN CEMENT PUBLIC	23/124-128 Soi Soonvijai, Rama 9 Rd - 10320 Huay Kwang - 10320 Bangkok	37,0	37,0	59,0	58,8	GLOB
JALAPRATHAN CONCRETE	23/124-128 Soi Soonvijai, Rama 9 Rd - 10320 Huay Kwang - 10320 Bangkok	37,0	37,0	59,0	58,8	GLOB
ASIA CEMENT (ACC)	23/124-128 Soi Soonvijai, Rama 9 Rd - 10320 Huay Kwang - 10320 Bangkok	25,4	25,0	39,5	39,1	GLOB
ASIA CEMENT PRODUCTS	23/124-128 Soi Soonvijai, Rama 9 Rd - 10320 Huay Kwang - 10320 Bangkok	25,4	25,0	39,5	39,1	GLOB
NAGA PROPERTY	23/124-128 Soi Soonvijai, Rama 9 Rd - 10320 Huay Kwang - 10320 Bangkok	37,0	37,0	59,0	58,8	GLOB
ASIA CEMENT ENERGY CONSERVATION	23/124-128 Soi Soonvijai, Rama 9 Rd - 10320 Huay Kwang - 10320 Bangkok	25,4	-	39,5	-	GLOB
INDE						
ZUARI CEMENT LTD	Krishna Nagar - Yerraguntla 516311, Kadapa district, Andra Pradesh	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB

ENTITÉS	ADRESSE	% contrôle au 31 déc. 2009	% contrôle au 31 déc. 2008	% intérêts au 31 déc. 2009	% intérêts au 31 déc. 2008	Méthode de consolidation au 31 déc. 2009
SITAPURAM POWER LTD	431A Road n°22, Jubilee Hills - 500 033 Hyderabad	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
CHINE						
FUPING CEMENT	Zhuangli Town, Fuping county, Weinan City, Shaanxi Province	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
KAZAKHSTAN						
SHYMKENT CEMENT	Aknazar han Street W/n – 486050 Shymkent	92,9	99,8	92,9	99,8	GLOB
BETON ATA LLP	264 Kazybaev Street, Zhetysuskiy region - 050014 Almaty	75,5	35,0	70,2	34,9	EQUI
NÉGOCE						
INTERCOM	124, via G. Camozzi - 24121 Bergame, Italie	99,5	99,5	84,6	84,6	GLOB
GACEM	Kanifing Industrial Estate , PO Box 2973, Serrekunda, Gambie	80,0	80,0	80,0	80,0	GLOB
INTERBULK TRADING	Via Bagutti 5, CH-6904 Lugano, Suisse	85,0	85,0	85,0	85,0	GLOB
MAFCI	BP n° 5291, Nouakchott, Mauritanie	51,2	51,2	51,2	51,2	GLOB
EUROTECH CEMENT	Rruga Unazes Shkozet, Durres, Albanie	85,0	85,0	84,8	84,8	GLOB
SIDER NAVI	39 via S. Brigida - 80133 Naples, Italie	20,0	20,0	8,5	8,5	EQUI
MEDCEM	39 via S. Brigida - 80133 Naples, Italie	50,0	50,0	42,3	42,3	PROP
SINGHA CEMENT (PRIVATE)	44/1 New Nuge road, Colombo 03, Sri Lanka	80,2	80,2	80,2	80,2	GLOB
MARITIME TRADE & BROKERAGE	Via Paolo Imperiale, Edificio Caffa int. 8 e 9 - Genova (Italie)	33,0	33,0	28,3	28,3	EQUI
INTERBULK EGYPT	35 St. Ramsis, United Bank Building 6th floor - Cairo - Egypte	100,0	100,0	85,3	85,3	GLOB
HILAL CEMENT	PO Box 20732, 143068 Safat, Koweït	51,0	51,0	25,8	25,8	GLOB
MAURITANIENNE DES BÂTIMENTS ET ROUTES	BP 40254, Nouakchott, Mauritanie	51,0	51,0	26,4	26,4	GLOB
KUGEMIX	1 bd Al-Tayeba, Industrial Area, Koweït	100,0	100,0	13,3	13,2	GLOB
AL MAHALIYA	Po Box 5146, 13052 Safat, Koweït	51,0	51,0	13,2	13,2	GLOB
TAMEER BETON	Po Box 236624 - Doha, Qatar	49,0	-	49,0	-	EQUI
GULF READY MIX CONCRETE	Al Mirqab Plot 1, building 1, Office 5, floor 6 - Koweït	100,0	-	13,2	-	GLOB
SIÈGE & HOLDINGS						
SAX	Les Technodes - Rue du Château - 78930 Guerville	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
TECHNODES SA	Rue du Château - 78930 Guerville	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
SODECIM	Tour Ariane - 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
CIMENTS FRANÇAIS EUROPE CFE	Reguliersdwarstraat 90 -NL 1017 BN Amsterdam Po Box 15876 - NL 1001 NJ Amsterdam (Pays-Bas)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
TERCIM	Tour Ariane - 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
CIFRINTER	23 av. de la Porte Neuve - Luxembourg	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
CIMENTS FRANÇAIS (SIÈGE)	Tour Ariane - 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux	100,0	100,0	100,0	100,0	MÈRE
COFIPAR	Tour Ariane - 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
INVESTCIM	Tour Ariane - 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
INVERSIONES E INICIATIVAS	Via de los Poblados, 1 Edificio C 6° planta - 28033 Madrid (Espagne)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
VESPRAPAT HOLDING CO LTD	N°540 Mercury Tower 22 nd fl. Ploenchit Road Lumpiee Subdistrict - Bangkok (Thaïlande)	49,0	49,0	49,0	49,0	GLOB

ENTITÉS	ADRESSE	% contrôle au 31 déc. 2009	% contrôle au 31 déc. 2008	% intérêts au 31 déc. 2009	% intérêts au 31 déc. 2008	Méthode de consolidation au 31 déc. 2009
VANIYUTH CO LTD	1191/189 CTI Tower, M Floor, Ratchadapisek Rd, Klongtoey subdistrict, Klongtoey district, 10110 Bangkok Metropolis, Thaïlande	48,8	48,8	48,8	48,8	GLOB
ITC FOR CEMENT	Libye	50,0	-	50,0	-	PROP
COCIMAR	Tour Ariane, 5 place de la Pyramide – 92800 Puteaux	100,0	-	100,0	-	GLOB
CIMFRA CHINA	Tour Ariane, 5 place de la Pyramide – 92800 Puteaux	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
ESSROC INTERNATIONAL	Tour Ariane, 5 place de la Pyramide – 92800 Puteaux	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
PARCIM (ex MANDCIM)	Tour Ariane, 5 place de la Pyramide – 92800 Puteaux	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
AL MANAR CEMENT	Tour Ariane, 5 place de la Pyramide – 92800 Puteaux	100,0	-	100,0	-	GLOB
MENAF	Tour Ariane, 5 place de la Pyramide – 92800 Puteaux	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
CIFI	Tour Ariane, 5 place de la Pyramide – 92800 Puteaux	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
DIVAS BEHEER	Laan van Kroneaburg 8 - 1183 AS Amstelveeu (Pays-Bas)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
CF PARTICIPATIONS	Tour Ariane, 5 place de la Pyramide – 92800 Puteaux	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
SOFCIM	Tour Ariane, 5 place de la Pyramide – 92800 Puteaux	100,0	-	100,0	-	GLOB
CODESIB	Tour Ariane, 5 place de la Pyramide – 92800 Puteaux	100,0	-	100,0	-	GLOB
XINPRO	Tour Ariane, 5 place de la Pyramide – 92800 Puteaux	100,0	-	100,0	-	GLOB

* Filiales de sociétés consolidées par intégration proportionnelle ou par mise en équivalence.

Sixième partie

COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIÉTÉ CIMENTS FRANÇAIS SA

Pages

6.1	RÉSULTATS, SITUATION FINANCIÈRE ET AUTRES INFORMATIONS JURIDIQUES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE.	128
6.2	COMPTE DE RÉSULTAT.....	131
6.3	BILAN	132
6.4	ANNEXE	134
6.5	FILIALES ET PARTICIPATIONS SUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES	147
6.6	FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2009.....	148
6.7	RÉSULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	150

6. COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIÉTÉ CIMENTS FRANÇAIS SA

6.1 RÉSULTATS, SITUATION FINANCIÈRE ET AUTRES INFORMATIONS JURIDIQUES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

6.1.1 FAITS SIGNIFICATIFS

- Le 16 février 2009, les Conseils d'Administration de Ciments Français et d'Italcementi ont approuvé l'intérêt de l'examen d'une fusion transfrontalière entre les deux sociétés par l'absorption de Ciments Français par Italcementi S.p.A.
- Le 19 juin 2009, les Conseils d'Administration de Ciments Français et Italcementi ont confirmé leur avis favorable sur le projet de fusion entre les deux sociétés mais ont décidé d'en suspendre l'approbation jusqu'au 26 juin 2009 en raison de discussions avec des investisseurs institutionnels américains ayant souscrit des titres de créances Ciments Français en 2002 et 2006 pour un montant total de 500 millions de dollars US.

Le 27 juin 2009, Ciments Français et Italcementi ont annoncé l'abandon du projet de fusion en raison de demandes excessives et non conformes à la finalité de la fusion du groupe d'investisseurs américains ayant souscrit des titres de créances.

- Au cours des mois de mars et mai, Ciments Français a renouvelé, pour un an, deux lignes de crédit pour un montant total de 250 millions d'euros.
- Le 20 juillet 2009, l'agence de notation Moody's a revu à la baisse la note à long terme de Ciments Français de Baa1 à Baa2, perspectives négatives.
- Le 17 septembre 2009, Standard and Poor's a dégradé la note à long terme de Ciments Français de BBB à BBB -, perspectives stables.
- Au cours du mois de juillet 2009, Ciments Français SA a renouvelé une ligne de crédit revolving à 364 jours de 150 millions d'euros. Italcementi S.p.A. et Ciments Français ont mis en place une ligne de crédit moyen terme à 5 ans pour 400 millions d'euros, dont 300 millions d'euros sont mobilisables par Italcementi S.p.A. et 100 millions d'euros par Ciments Français SA ; cette dernière ligne remplace une ligne de crédit bilatérale arrivant à échéance en juillet 2012 de même montant, permettant à Ciments français de renouveler et d'allonger la maturité de ses lignes de crédit revolving.
- Dans sa séance du 4 novembre 2009, le Conseil d'Administration de Ciments Français a décidé la dissociation des fonctions de Président et Directeur Général, avec effet au 1^{er} janvier 2010 ; à compter de cette date, Yves René Nanot conserve ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et Giovanni Ferrario (Directeur Général Délégué jusqu'au 31 décembre 2009) devient Directeur Général. Sur proposition de ce dernier, Jean-Paul Méric (Directeur Général Délégué Adjoint jusqu'au 31 décembre 2009) est nommé Directeur Général Délégué.

6.1.2 RÉSULTAT

Le résultat net de Ciments Français SA en 2009 s'établit à 128,4 millions d'euros (contre 171,4 millions d'euros en 2008).

6.1.3 DIVIDENDE

Le dividende, soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 13 avril 2010, a été fixé à 3 euros, payable le 5 mai 2010.

6.1.4 CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2008, le capital social est de 147 040 728 euros, divisé en 36 760 182 actions de 4 euros chacune.

Au cours de l'année 2009, le nombre d'actions a varié comme suit :

Levées d'options de souscription d'actions :	29 145
Annulation d'actions :	430 505

Au 31 décembre 2009, le capital social est de 145 435 288 euros, divisé en 36 358 822 actions de 4 euros chacune.

À la clôture de l'exercice, l'actionnaire principal, la Société Internationale Italcementi France détient 81,87 % des actions et 90,08 % des droits de vote.

Au 31 décembre 2009, la société est susceptible d'émettre 661 410 actions nouvelles au maximum, résultant de la levée d'options de souscription d'actions.

6.1.5 RAPPORT SPÉCIAL SUR LES ACTIONS PROPRES (Article L.225-209 alinéa 2 du Code de Commerce)

Au 1^{er} janvier 2009, la société détenait 476 205 actions dont 45 700 actions destinées à alimenter un plan d'options d'achat d'actions, le solde, soit 430 505 actions, étant destiné à être annulé.

Au cours de l'exercice 2009, la société a acquis 99 612 titres (soit 0,271 % du capital au 31 décembre 2008), dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale du 15 avril 2009, dans le but de les annuler, au cours moyen (frais inclus) de 65,2493 euros, soit un prix total de 6 499 615,04 euros.

Au cours de l'exercice, le Conseil d'Administration a annulé 430 505 actions acquises au titre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 14 avril 2008. De plus, 2 000 options d'achat d'actions ont été levées.

Solde du 1 ^{er} janvier 2009	476 205 actions
Acquisition	99 612 actions
Annulation	- 430 505 actions
Levées d'options d'achat d'actions	- 2 000 actions
Solde au 31 décembre 2009	143 312 actions

À la clôture de l'exercice, 143 312 actions étaient donc inscrites au nom de la société (dont 99 612 actions acquises dans un but d'annulation et 43 700 actions destinées à la couverture du plan d'options d'achat de l'année 2003). Leur valeur nominale globale s'élève à 573 248 euros et leur valeur évaluée au cours d'achat est de 8 543 002,13 euros.

Les actions propres représentent 0,39 % du capital social. Au cours de l'exercice, la société n'a procédé à aucune vente d'actions.

6.1.6 PLANS D'OPTIONS

Depuis 1987, l'Assemblée Générale a autorisé le Conseil d'Administration à consentir des options de souscription ou d'achat d'actions. La dernière autorisation valable trente huit mois, portant sur un million d'options, a été donnée le 11 avril 2006. Il a été décidé de ne pas la renouveler.

Au cours de l'exercice 2009, 29 145 options de souscription d'actions ont été levées au titre des plans précédents et 13 379 ont été annulées.

D'autres informations relatives aux plans d'options sont communiquées dans la 8^{ème} partie « Gouvernement d'entreprise » et dans l'annexe aux comptes consolidés en note 27.

6.1.7 MANDATAIRES SOCIAUX

Les informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux sont données dans la 8^{ème} partie « Gouvernement d'entreprise ».

6.1.8 INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Compte tenu de l'activité de holding de Ciments Français SA, les effets de son activité sur l'environnement sont peu significatifs. Des informations sur les risques liés aux activités des filiales, l'organisation du Groupe et les mesures mises en place pour prévenir ces risques, ainsi que les objectifs assignés aux filiales sont donnés dans la partie 3.7.3 « Développement durable et risques industriels ».

6.1.9 PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

La société Ciments Français n'est visée, ni n'a connaissance d'aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage la concernant qui a eu récemment ou pourrait avoir des effets significatifs sur sa situation financière ou sa rentabilité.

6.1.10 INFORMATIONS SOCIALES

Les informations sociales relatives à la société Ciments Français SA sont les suivantes :

La société emploie 139 personnes au 31 décembre 2009 qui bénéficient toutes d'un contrat à durée indéterminée.

Au cours de l'exercice, hors mouvement de mobilité intra-Groupe, il a été procédé à l'embauche d'une personne en contrat à durée indéterminée et trois personnes ont fait l'objet d'un licenciement.

Le recours à la main d'œuvre intérimaire et aux heures supplémentaires n'est pas significatif.

En matière de temps de travail, la société applique la loi sur l'aménagement et la réduction du temps de travail dans le cadre d'un accord signé en 1999 et huit salariés bénéficient d'un contrat à temps partiel (quatre à 4/5^e et quatre à 90 %).

Au cours de l'exercice, le taux d'absentéisme a été de 2,51 %.

En 2009, la masse salariale brute s'élève à 16,4 millions d'euros.

Les salariés de Ciments Français bénéficient d'un certain nombre d'avantages sociaux tels que l'adhésion à une mutuelle, à un contrat de prévoyance, à des régimes de retraite complémentaire, la participation aux dépenses de restauration et diverses primes octroyées lors d'événements familiaux, ainsi qu'un contrat d'intéressement dont les primes peuvent être versées sur des fonds communs de placement.

Le comité d'entreprise de Ciments Français est composé de quatre membres titulaires. Au cours de l'année 2009, le comité d'entreprise s'est réuni douze fois en session ordinaire et huit fois en session extraordinaire.

Le budget total du comité d'entreprise s'est élevé à 98 343 euros.

En matière de formation, 85 personnes ont été inscrites à des stages pour un temps de formation de 1 307 heures.

Le comité d'hygiène et de sécurité se réunit régulièrement pour assurer le respect des règles d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail.

Des informations sur la politique et les actions du Groupe dans le domaine des ressources humaines sont développées dans la 4^{ème} partie « Gestion du Groupe » § 4.9.

6.2 COMPTE DE RÉSULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	EXERCICE 2009	EXERCICE 2008
CHIFFRE D'AFFAIRES	A1	12 723	12 192
Charges et consommations	A2	(80 819)	(97 224)
VALEUR AJOUTÉE		(68 096)	(85 032)
Impôts et taxes	A3	(4 263)	(4 712)
Charges de personnel	A4	(26 007)	(31 314)
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION		(98 366)	(121 058)
Autres produits	A5	72 706	77 373
Autres charges		(431)	(391)
Amortissements		(1 363)	(1 728)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(27 454)	(45 804)
Dividendes		140 180	274 518
Charges financières nettes		(11 135)	(102 173)
(Dotation) ou reprise de provisions		(2 362)	(39 953)
RESULTAT FINANCIER	A6	126 683	132 392
RÉSULTAT COURANT		99 229	86 588
Produits exceptionnels		158 184	54 012
Charges exceptionnelles		(185 835)	(3 778)
Amortissements		(1)	(1)
Provisions		22 329	(12 463)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	A7	(5 323)	37 770
RÉSULTAT D'ENTREPRISE		93 906	124 358
Impôt sur les bénéfices	A10	34 492	47 022
RÉSULTAT NET		128 398	171 380

6.3 BILAN

(en milliers d'euros)

Notes

31 décembre 2009

31 décembre
2008

ACTIF		MONTANT BRUT	AMORTISS. & PROV. (à déduire)	MONTANT NET	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	B1	13 154	10 969	2 185	2 203
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	B1				
Constructions		44	41	3	7
Autres immobilisations		5 333	3 763	1 570	1 806
		5 377	3 804	1 573	1 813
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ⁽¹⁾	B2				
Participations		4 119 971	127 104	3 992 867	3 996 930
Créances rattachées à des participations		620 152		620 152	459 816
Autres titres immobilisés		13 869	3 381	10 488	38 191
Prêts		1 201	241	960	1 224
Autres		214		214	219
		4 755 407	130 726	4 624 681	4 496 380
ACTIF IMMOBILISÉ		4 773 938	145 499	4 628 439	4 500 396
AUTRES CRÉANCES					
Créances clients et comptes rattachés	B3	34 332	1	34 331	37 760
Autres créances d'exploitation		3 930		3 930	5 045
Charges constatées d'avance	B4	10 856		10 856	8 313
Créances diverses ⁽²⁾	B4	17 727	2 578	15 149	68 299
Ecart de conversion Actif ⁽²⁾		58 925		58 925	45 627
Valeurs mobilières de placement		10 863		10 863	34 092
Disponibilités		50 971		50 971	1 209
		187 604	2 579	185 025	200 345
TOTAL ACTIF		4 961 542	148 078	4 813 464	4 700 741
(1) dont à moins d'un an				104	279
(2) dont à plus d'un an					0

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 décembre 2009	31 décembre 2008
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital		145 435	147 041
Primes d'émission, de fusion, d'apport		944 967	943 277
Réserve spéciale de réévaluation	B6	4 802	4 802
Réserve légale		15 394	15 394
Autres réserves		76 011	76 011
Report à nouveau		1 109 184	1 079 108
Résultat de l'exercice		128 398	171 382
CAPITAUX PROPRES	B5	2 424 191	2 437 015
PROVISONS POUR RISQUES ET CHARGES ⁽¹⁾	B7	36 732	43 733
DETTES FINANCIÈRES ⁽¹⁾	B8		
Emprunts obligataires		897 096	1 060 067
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽²⁾		158 113	158 128
Emprunts et dettes financières divers		1 218 655	912 695
		2 273 864	2 130 890
AUTRES DETTES ⁽¹⁾			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		19 307	21 638
Dettes fiscales et sociales		12 328	12 086
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		82	28
Produits constatés d'avance		728	1 149
Autres dettes		24	23
Ecart de conversion Passif		46 208	54 179
		78 677	89 103
TOTAL PASSIF		4 813 464	4 700 741
(1) dont à plus d'un an		1 596 743	1 588 653
dont à moins d'un an		795 529	675 072
(2) dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		27	128

6.4 ANNEXE

(Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros, sauf précision contraire)

6.4.1 FAITS SIGNIFICATIFS

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2009

- Le 16 février 2009, les Conseils d'Administration de Ciments Français et d'Italcementi ont approuvé l'intérêt de l'examen d'une fusion transfrontalière entre les deux sociétés par l'absorption de Ciments Français par Italcementi S.p.A.
- Le 19 juin 2009, les Conseils d'Administration de Ciments Français et Italcementi ont confirmé leur avis favorable sur le projet de fusion entre les deux sociétés mais ont décidé d'en suspendre l'approbation jusqu'au 26 juin 2009 en raison de discussions avec des investisseurs institutionnels américains ayant souscrit des titres de créances Ciments Français en 2002 et 2006 pour un montant total de 500 millions de dollars US.
Le 27 juin 2009, Ciments Français et Italcementi ont annoncé l'abandon du projet de fusion en raison de demandes excessives et non conformes à la finalité de la fusion du groupe d'investisseurs américains ayant souscrit des titres de créances.
- Au cours des mois de mars et mai, Ciments Français a renouvelé, pour un an, deux lignes de crédit pour un montant total de 250 millions d'euros.
- Le 20 juillet 2009, l'agence de notation Moody's a revu à la baisse la note à long terme de Ciments Français de Baa1 à Baa2, perspectives négatives.
- Le 17 septembre 2009, Standard and Poor's a dégradé la note à long terme de Ciments Français de BBB à BBB -, perspectives stables.
- Au cours du mois de juillet 2009, Ciments Français SA a renouvelé une ligne de crédit revolving à 364 jours de 150 millions d'euros. Italcementi S.p.A. et Ciments Français ont mis en place une ligne de crédit moyen terme à 5 ans pour 400 millions d'euros, dont 300 millions d'euros sont mobilisables par Italcementi S.p.A. et 100 millions d'euros par Ciments Français SA ; cette dernière ligne remplace une ligne de crédit bilatérale arrivant à échéance en juillet 2012 de même montant, permettant à Ciments français de renouveler et d'allonger la maturité de ses lignes de crédit revolving.
- Dans sa séance du 4 novembre 2009, le Conseil d'Administration de Ciments Français a décidé la dissociation des fonctions de Président et Directeur Général, avec effet au 1^{er} janvier 2010 ; à compter de cette date, Yves René Nanot conserve ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et Giovanni Ferrario (Directeur Général Délégué jusqu'au 31 décembre 2009) devient Directeur Général. Sur proposition de ce dernier, Jean-Paul Méric (Directeur Général Délégué Adjoint jusqu'au 31 décembre 2009) est nommé Directeur Général Délégué.

6.4.2 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les comptes annuels (bilan et compte de résultat) arrêtés au 31 décembre 2009 et 2008 ont été établis suivant les principes et méthodes définis par la loi comptable et ses textes d'application conformément au règlement C.R.C. 99.03.

6.4.3 MÉTHODES D'ÉVALUATION

A. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont valorisées aux coûts historiques d'acquisition, hors frais financiers intercalaires.

Amortissements

- Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation estimée des immobilisations selon les méthodes suivantes :
 - agencements installations linéaires sur : 10 ans
 - installations techniques, matériel et outillage : dégressif sur 8 ans dans la plupart des cas
 - véhicules : linéaire sur 4 ans
 - mobilier de bureau : linéaire sur 8 ans
 - machines, matériel de bureau et gros matériel informatique : dégressif sur 5 ans
 - logiciels : linéaire sur 3 ou 5 ans
- Les amortissements linéaires sont portés en diminution de l'actif immobilisé et le complément correspondant à l'amortissement dégressif est comptabilisé en amortissements dérogatoires, au passif du bilan.
- Les amortissements linéaires figurent en charge d'exploitation et les écarts dérogatoires sont présentés en résultat exceptionnel.

Provisions

Lorsque la valeur d'inventaire est jugée inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée par voie de provision.

B. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées aux coûts historiques d'acquisition, ou à leur valeur d'apport, la réévaluation légale ayant été pratiquée sur les titres en portefeuille au 31 décembre 1976.

Provisions

Une dépréciation est constatée par voie de provision lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur historique. La valeur d'inventaire des titres est déterminée en général par référence à la quote-part de capitaux propres détenue, éventuellement réappréciée en tenant compte notamment des éléments incorporels, sur la base d'évaluations d'expert récentes, ou dans le cas de titres cotés en bourse, le cours du dernier jour de l'exercice, s'il représente la valeur de l'entreprise.

C. Créances et dettes en devises

Les créances et dettes en devises hors de la zone EURO sont converties au taux en vigueur à la clôture de l'exercice ; les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écart de conversion actif et passif prévus à cet effet.

Sauf situation particulière (notamment en cas de couverture), les pertes de conversion enregistrées en écart de conversion actif font l'objet d'une provision pour risques et charges.

D. Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe à la clôture de l'exercice, une obligation juridique ou implicite dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers.

En matière d'engagements de retraite et avantages similaires, les principaux régimes à prestations définies sont les indemnités de fin de carrière, et des couvertures de frais médicaux. Les engagements liés à la retraite sont externalisés auprès de compagnies d'assurances. L'engagement constaté au bilan prend en compte la juste valeur des actifs du régime. À compter du 1^{er} janvier 2004, les engagements de retraite et avantages similaires sont évalués et comptabilisés conformément à la recommandation 2003-R01 du CNC. L'évolution des engagements de retraite et obligations similaires a donné lieu, pour 2009, à une diminution de 353 milliers d'euros au titre des indemnités de fin de carrière, et une diminution de 1 041 milliers d'euros au titre des autres engagements, suite à plusieurs départs au cours de l'année, contre respectivement 705 milliers d'euros et 615 milliers d'euros pour 2008.

E. Impôt sur les sociétés

Il est rappelé que l'application du régime des groupes intégrés est automatiquement prolongée de 5 ans en 5 ans.

Les sociétés suivantes font partie du périmètre d'intégration fiscale au 31 décembre 2009 :

Al Manar	Cocimar	Parcib	Sodecim
Axim	Cofipar	R.C.B.	Technodes SA
BCE SA	Decoux	S.I.P.L.	Tercim
BCEAP SNC	Essroc international	Sax	Tragor
Bonafini	Granulats Ouest	SCI Batlongue	Tratel
C.I.F.I	GSM	SCI Bérault	Unibéton
Chatelet	Immobilière des Technodes	SCI de Balloy	Unibéton Var
Cimfra (China) Ltd	Investcim	SCI Domaine Saint-Louis	VBH SNC
Cimalit	Johar	SCI Lepeltier	
Ciments Calcia	Larricq	SCI Triel Carrières	
Ciments Français	Menaf	Socli	

Les règles de répartition de la charge d'impôt du Groupe entre les différentes sociétés sont fixées conventionnellement ; les principes retenus sont les suivants :

- **Neutralité du régime pour les filiales intégrées**

- **Chez Ciments Français :**

- Prise en charge ou en produit de l'incidence des retraitements liés au régime ;
- Comptabilisation dans les produits de l'exercice de l'économie d'impôt réalisée apportée par les sociétés déficitaires ;
- Constitution d'une provision pour charges relative à ces économies d'impôt, afin de couvrir les versements ultérieurs à effectuer au titre des filiales, lorsqu'elles redeviendront bénéficiaires.

F. Instruments financiers

La société utilise certains instruments financiers pour réduire les risques de taux de change et d'intérêt résultant de son activité internationale et de la nature des emprunts contractés. Les positions sont prises sur des marchés organisés ou de gré à gré, dans le cadre d'une politique de couverture partielle des transactions considérées, à l'exclusion de toute position spéculative. Les résultats dégagés sur les opérations de couverture sont comptabilisés de manière symétrique à celle des résultats réalisés sur les éléments couverts.

Achats et ventes à terme de devises

Les créances et dettes en devises faisant l'objet de contrats de vente ou d'achat à terme sont valorisées sur la base des taux de couverture, les écarts éventuels par rapport à la valeur historique étant enregistrés en résultat.

Swaps de devises

Les résultats dégagés sur les swaps de devises constituant des opérations de couverture sont comptabilisés de manière symétrique aux résultats des éléments couverts.

Instruments de couverture du risque de taux d'intérêt

La société utilise notamment des swaps de taux d'intérêt, des « FRA » et des « collars » pour se couvrir de la variation des taux. Le différentiel de taux d'intérêt reçu ou payé est enregistré en charges financières.

G. Frais d'émission d'emprunts

À compter de 1997, les frais d'émission d'emprunts, comptabilisés en frais payés d'avance à l'actif du bilan, sont enregistrés linéairement en charges externes, en liaison avec la durée des emprunts correspondants.

H. Faits exceptionnels et litiges

Dans le cadre normal des activités de Ciments Français des litiges peuvent naître avec des tiers et des procédures peuvent être engagées. Des provisions sont déterminées en fonction de l'appréciation des risques attachés à chaque dossier, lorsqu'une estimation du coût est possible.

Ainsi à la suite de la non-réalisation de l'accord entre Sibirskiy Cement (Sibcem) et Ciments Français relatif à la cession des actifs turcs, Sibconcord, principal actionnaire de Sibcem, a engagé une procédure en Russie contestant

les actions de Sibcem dans cette négociation, et le paiement effectué par cette dernière. Ciments Français a pour sa part soumis ce litige à arbitrage international conformément aux clauses contractuelles. Les procédures en cours ne permettent pas aujourd'hui d'anticiper sur le dénouement de ce litige.

I. Consolidation

Les comptes de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes d'Italcementi S.p.A. - Via Camozzi 124 - 24121 BERGAMO (Italie).

J. Estimations de la direction

L'établissement des comptes sociaux, conformément aux principes comptables généralement admis en France, nécessite la prise en compte, par la Direction de la Société, d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs et sur les charges et produits du compte de résultat, tels que les amortissements et les provisions, ainsi que sur les actifs et passifs éventuels mentionnés en annexe. Ces estimations sont déterminées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations alors disponibles. Elles tiennent également compte du contexte actuel qui rend les perspectives économiques difficiles à appréhender. Il est possible que la réalité se révèle différente de ces estimations et hypothèses.

6.4.4 COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

A. Compte de résultat

	2009	2008
A.1 Chiffre d'affaires		
Prestations de services	12 723	12 192
dont à l'exportation	6 811	5 832
A.2 Charges et consommations		
Loyers, charges et entretien	(4 966)	(4 169)
Honoraires	(8 916)	(24 826)
Achats d'autres approvisionnements	(151)	(202)
Subventions	(16 818)	(20 225)
Prestations externes	(49 968)	(47 802)
TOTAL	(80 819)	(97 224)
A.3 Impôts et taxes		
Taxe professionnelle	(190)	(182)
Impôts et taxes exigibles à l'étranger	(2 956)	(3 308)
Autres	(1 117)	(1 222)
TOTAL	(4 263)	(4 712)
A.4 Charges de personnel		
Salaires, appointements, indemnités	(18 310)	(23 179)
Charges sociales sur rémunérations	(7 874)	(8 289)
Avantages postérieurs à l'emploi	1 394	1 320
Autres frais de personnel	(1 217)	(1 166)
TOTAL	(26 007)	(31 314)

A.5 Autres produits

Transfert de technologie et assistance aux filiales*	72 645	77 306
Autres	61	67
TOTAL	72 706	77 373

* Ciments Français assure à ses filiales une assistance en matière technique et administrative rémunérée en fonction du chiffre d'affaires de chaque filiale.

A.6 Résultat financier

Dividendes	140 180	274 518
Autres produits financiers	14 537	15 444
Charges financières sur dettes bancaires et comptes courants	(68 281)	(90 603)
Résultat des fusions (Arena-Sadecib)*	-	(5 041)
Différences de change nettes	42 609	(21 973)
Provisions sur immobilisations financières	(2 362)	(39 953)
TOTAL	126 683	132 392

* Boni de fusion Arena
 Mali de fusion Sadecib

- 38 529
 - (43 570)
 (5 041)

	2009	2008
A.7 Résultat exceptionnel		
Acompte reçu suite à la rupture des négociations dans le cadre de la cession d'activités en Turquie	-	50 000
Plus et moins-values sur cessions actif	(4 250)	325
Subvention et abandon de créances filiales	(8 045)	-
Contentieux T.S.D.I.	7 940	-
Provisions ou charges pour coûts sociaux (dotation) reprise	(973)	195
Provision pour recapitalisation filiales	-	(12 862)
Autres	5	114
TOTAL	(5 323)	37 772

A.8 Produits et charges concernant le Groupe

Chiffres d'affaires	12 584	12 010
Autres produits	72 653	77 308
Dividendes	140 086	274 450
Produits financiers	13 956	14 311
Provisions sur titres et créances rattachées	(10 681)	(11 472)
Autres charges externes	(43 472)	(43 110)
Charges financières	(6 330)	(16 343)
Produits (charges) exceptionnels	(8 045)	(12 644)
TOTAL	170 751	294 510

A.9 Rémunérations versées aux mandataires sociaux

Jetons de présence	432	391
Rémunérations	1 758	4 701
TOTAL	2 190	5 092

A.10 Résultat fiscal 2009

Ventilation de l'impôt du régime intégré		
Désignation	Charge	(profit) d'impôt
Effet du régime intégré		
Impôts reçus des filiales intégrées		
- Taux normal et taux réduit (y compris contributions exceptionnelles)	71 723	80 526
Charge d'impôt de l'exercice de l'ensemble		
- Taux normal	(37 781)	(36 355)
- Taux réduit	(803)	(668)
- Contributions additionnelles	(1 248)	(1 175)
Provision pour charges d'impôt futur liées au régime intégré *	(219)	2 967
- Régularisation	(192)	(916)
- Crédit d'impôt recherche, crédit d'impôt étranger et autres	3 012	2 643
TOTAL	34 492	47 022

* Voir note 3.E.

En l'absence d'intégration fiscale, le résultat taxable de Ciments Français SA présente un déficit sur les 2 années. Pour chacune des 2 années, l'impôt au taux réduit correspond à la taxation du produit de redevances.

En 2008, l'impôt global du groupe intégré a été influencé par la taxation au taux normal du profit exceptionnel de 50 000 milliers d'euros reçu par Ciments Français SA.

B. Bilan

	2009	2008
B.1 Immobilisations incorporelles et corporelles		
Au 31 décembre	3 758	4 016
Au 1 ^{er} janvier	4 016	4 248
Variation nette	(258)	(232)
Variation du montant brut (A)		
Investissements	1 105	1 466
Immobilisations cédées ou mises hors service	(8)	(9)
Total	1 097	1 457
Variation des amortissements (B)		
Annuité d'amortissement	1 363	1 698
Amortissements des immobilisations cédées ou mises hors service	(8)	(9)
Total	1 355	1 689
Variation du montant net (A) - (B)	(258)	(232)

B.2 Immobilisations financières

Au 31 décembre	4 624 681	4 496 380
Au 1 ^{er} janvier	4 496 380	4 215 800
Variation nette	128 301	280 580
Analyse des différentes variations		
Investissements (désinvestissements) ⁽¹⁾	(5 491)	97 058
(Dotaton) reprise des provisions pour dépréciation des titres de participation ⁽²⁾	1 427	(87 194)
Augmentation (diminution) nette des créances rattachées à des participations ⁽³⁾	160 336	330 052
Augmentation (diminution) des prêts	(263)	(500)
Autres variations	69	(121)
Actions propres ⁽⁴⁾	(27 777)	(58 715)
TOTAL	128 301	280 580

(1) **2009** : La variation nette de - 5 491 millions d'euros provient des mouvements suivants :

- Achats, souscriptions et cessions de titres :	
• Cimar	- 150 430
• Cocimar	+ 150 430
• Halyps	+ 130
• Asia Cement	+ 1 181
• Al Manar	+ 1 800
• Cimfra	+ 560
• Set Béton	- 7 693
(Cession des titres Set Béton à Set Group en vue de la fusion de ces deux sociétés en 2010)	
• Shymkent	- 1 538
(Cession des titres Shymkent dans le cadre de l'investissement au Kirghizstan effectué par Codesib)	
• Autres	+ 69

2008 : La variation nette de 97 058 milliers d'euros provient des mouvements suivants :

- Impact des fusions par confusion de patrimoine (TUP) :	
▪ Sadecib en date du 9 juin 2008	
• Titres détenus	- 93 730
• Reprise titres Goltas et Bursa	+ 103 385
▪ Arena en date du 25 décembre 2008	
• Titres détenus	- 238 015
• Reprise titres GSM	+ 65 850
• Reprise titres Unibéton et Unibéton Holding	+ 202 056
- Souscription augmentation de capital Cofipar	+ 13 682
- Souscription augmentation de capital Cimfra	+ 36 220
- Souscription augmentation de capital Shymkent	+ 10 845
- Cession d'actions Suez Cement	- 3 235

(2) **2009** : La variation nette de -1 427 milliers d'euros est principalement due à de nouvelles provisions constatées sur les titres de Jalapathan (-12 960 milliers d'euros) et Set Group Holding (-12 923 milliers d'euros), et des reprises de provisions sur Goltas selon le cours de Bourse au 31 décembre 2009 (+17 884 milliers d'euros) et Set Béton (+7 693 milliers d'euros).

2008 : La variation nette de 87 194 milliers d'euros est principalement liée à la dépréciation des titres Goltas reçus suite à la fusion de Sadecib (TUP) pour 44 897 milliers d'euros et une dotation complémentaire de 29 099 milliers d'euros, une dotation de 19 651 milliers d'euros sur les titres Cimfra détenant la filiale Fuping Cement en Chine et une reprise de provision nette pour 6 453 milliers d'euros sur les autres filiales.

(3) **2009** : La variation nette de 160 336 milliers d'euros est due principalement à une nouvelle avance à Essroc Corp pour 174 050 milliers d'euros ainsi qu'à l'actualisation des prêts en devises pour -25 028 milliers d'euros, de nouveaux prêts à Shymkent Cement pour 7 000 milliers d'euros et à Codesib pour 5 000 milliers d'euros.

2008 : La variation nette de 330 052 milliers d'euros est due principalement à une nouvelle avance à Essroc Corp. pour 242 223 milliers d'euros ainsi que l'actualisation des prêts en USD pour 17 670 milliers d'euros, d'un prêt à GSM de 80 000 milliers d'euros et l'annulation du prêt à Sadecib suite à la fusion (TUP) pour -12 900 milliers d'euros et 3 059 milliers d'euros pour les autres mouvements.

(4) **2009** : Dans le cadre du programme d'achat d'actions 99 612 actions ont été acquises avec pour objectif l'annulation des actions pour 6 493 milliers d'euros soit un coût moyen brut de 65,18 euros par action hors frais. Au cours de l'année, 430 505 actions ont été annulées selon décision du Conseil d'Administration du 4 mars 2009 et 2 000 actions ont été attribuées dans le cadre des levées d'options d'achat d'actions. À la clôture de l'exercice, Ciments Français détenait 143 312 actions pour un montant hors frais de 8 543 milliers d'euros.

2008 : Dans le cadre du programme d'achat d'actions 703 072 actions ont été acquises avec pour objectif l'annulation des actions pour 67 012 milliers d'euros soit un coût moyen brut de 95,31 euros par action hors frais. Au cours de l'année, 964 522 actions ont été annulées selon décision du Conseil d'Administration du 31 juillet 2008 et 38 100 actions ont été attribuées dans le cadre des levées d'options d'achat d'actions. À la clôture de l'exercice, Ciments Français détenait 476 205 actions pour un montant hors frais de 36 320 milliers d'euros.

B.3 Créances clients et comptes rattachés

Fin 2009, les créances clients et comptes rattachés comprennent pour l'essentiel, les facturations aux filiales du Groupe effectuées au titre des contrats de transfert de technologie et d'assistance, ainsi que les facturations au titre des garanties données par Ciments Français aux filiales.

B.4 Créances diverses et comptes rattachés

	2009	2008
Comptes courants débiteurs des filiales	13 872	36 552
Impôt sur les sociétés	713	30 808
Autres débiteurs	564	939
Charges payées d'avance *	10 856	8 313
TOTAL	26 005	76 612

* Comprend les frais d'émission d'emprunt obligataire et d'emprunts auprès d'établissements de crédit qui ont fait l'objet d'un étalement sur la durée des emprunts pour 4 731 milliers d'euros.

B.5 Capitaux propres

B.5.1 Évolution

	2009	2008
Au 31 décembre	2 424 191	2 437 015
Au 1 ^{er} janvier	2 437 015	2 480 138
Variation nette	(12 824)	(43 123)

L'augmentation nette des capitaux propres provient des mouvements suivants :

Analyse des différentes variations	2009	2008
Résultat net	128 398	171 382
Distribution de l'exercice	(108 852)	(92 418)
Augmentation du capital ⁽¹⁾	1 806	1 855
Annulation actions propres ⁽²⁾	(34 176)	(123 940)
Variation des provisions réglementées	-	(2)
TOTAL	(12 824)	(43 123)

(1) Augmentation de capital :

- 2009 : pour 29 145 actions de valeur nominale de 4 euros, soit 116 milliers d'euros et une prime d'émission de 1 690 milliers d'euros.
- 2008 : pour 40 070 actions de valeur nominale de 4 euros, soit 160 milliers d'euros et d'une prime d'émission de 1 695 milliers d'euros.

(2) Annulation d'actions propres :

- 2009 : 430 505 actions.
- 2008 : 964 522 actions.

Actions propres

Solde du 1 ^{er} janvier 2009	476 205 actions
Acquisition	99 612 actions
Annulation	- 430 505 actions
Levées d'options d'achat d'actions	- 2 000 actions
Solde au 31 décembre 2009	143 312 actions

B.5.2 Options de souscription d'achat d'actions en cours au 31 décembre 2009

À plusieurs reprises, l'Assemblée Générale a autorisé le Conseil d'Administration à consentir des options de souscription et d'achat d'actions à certains membres du personnel de la Société et de ses filiales.

Date Assemblée Générale / Conseil d'Administration	Nombre d'options autorisées	Nombre d'options attribuées à l'origine	Délai d'exercice	Options exercées	Options annulées (1)	Options non exercées	Prix unitaire en euros
OPTIONS DE SOUSCRIPTION							
Autorisation du 15.04.1999/ (3)	1 000 000						
09.09.1999		198 900	09.09.2002 – 09.09.2009 (2)	169 721	29 179	-	62,98
01.09.2000		168 350	01.09.2003 – 01.09.2010	137 750	7 400	23 200	51,75
Annulation du 12.04.2001/ (3)	(632 750)						
		367 250		307 471	36 579	23 200	
Autorisation du 12.04.2001/ (3)	1 000 000						
14.02.2002 (4)	(47 900)	152 100	14.02.2005 – 14.02.2012	119 940	11 850	20 310	45,90
01.03.2005		169 400	14.04.2008 – 14.04.2015	1 000	9 700	158 700	70,88
01.03.2006		155 000	23.03.2009 - 22.03.2016	-	3 900	151 100	117,29
		476 500		120 940	25 450	330 110	
Autorisation du 11.04.2006/							
05.03.2007	1 000 000	166 400	23.03.2010 - 22.03.2017	-	6 800	159 600	140,28
14.04.2008		152 900	14.04.2011 - 13.04.2018		4 400	148 500	108,55
		319 300		-	11 200	308 100	
SOUS- TOTAL		1 163 050		428 411	73 229	661 410	
OPTIONS D'ACHAT							
Autorisation du 12.04.2001/ (3)							
12.02.2003		171 400	12.02.2006 – 12.02.2013	115 600	12 100	43 700	45,59
SOUS- TOTAL		171 400		115 600	12 100	43 700	
TOTAL	2 319 350	1 334 450		544 011	85 329	705 110	

(1) Les options sont annulées soit en raison de démission ou de licenciement, soit pour dépassement de la date limite d'exercice.

(2) Modifié par le Conseil d'Administration du 15 février 2000.

(3) L'autorisation du 15 avril 1999 a été annulée par l'Assemblée Générale du 12 avril 2001 pour la part non attribuée et remplacée par une autorisation pour un nouveau plan.

(4) Le Conseil d'Administration du 12 avril 2002 a annulé 47 900 options non attribuées.

B.6 Réserve de réévaluation

Titres de participation (réévaluation 1976) : 4 802 milliers d'euros (montant inchangé par rapport à 2008).

B.7 Provisions pour risques et charges

	Montants au 1 ^{er} janvier 2009	Dotations	Reprise provisions montant utilisé	Reprise provisions montant non utilisé	Montants au 31 décembre 2009
Perte de change	3 842	13 482	-	3 842	13 482 *
Charges d'impôt liées au régime intégré	17 621	219	-	-	17 840
Retraites et avantages similaires	5 358	3	1 397	-	3 964
Recapitalisation filiales	15 463	-	15 463	-	0
Autres provisions	1 448	-	2	-	1 446
TOTAL	43 732	13 704	1 399	19 305	36 732

* Dont Essroc en USD (soit 9 497 milliers d'euros) et Interbulk en CHF (soit 3 306 milliers d'euros).

Impact des charges nettes liées aux provisions pour risques et charges

	Dotations	Reprise montant utilisé	Reprise montant non utilisé	Total net
Charges de personnel	3	1 399		(1 396)
Résultat financier	13 482		3 842	9 640
Résultat exceptionnel			15 463	(15 463)
Impôt	219			219
TOTAL	13 704	1 399	19 305	7 000

Avantages postérieurs à l'emploi

Les montants comptabilisés au bilan sont les suivants :

	Engagements de retraite et avantages similaires Au 31 décembre	
	2009	2008
Valeur actualisée de l'obligation financée	9 304	9 514
Juste valeur des actifs du régime	7 049	5 534
Valeur actualisée de l'obligation non financée	2 254	3 980
Profits (pertes) actuariels non comptabilisés	1 710	1 378
Passif net au bilan	3 964	5 358
Montants du bilan :		
Passifs	3 964	5 358
Obligation nette au bilan	3 964	5 358

Les variations du passif net comptabilisé au bilan s'analysent comme suit :

	Engagements de retraite et avantages similaires Au 31 décembre	
	2009	2008
Passif net à l'ouverture	5 358	6 679
Charge nette comptabilisée dans le compte de résultat	1 394	1 321
Passif net à la clôture	3 964	5 358

Le détail de la variation du passif net se présente comme suit :

	Engagements de retraite et avantages similaires Au 31 décembre	
	2009	2008
Coût des services rendus au cours de l'exercice	(273)	(537)
Intérêts sur l'obligation	(379)	(384)
Rendement attendu des actifs du régime	141	231
Pertes (profits) sur réductions et liquidations	1 905	1 287
Total porté dans les frais du personnel	1 394	964
Total porté en produits exceptionnels	-	357
Total variation du passif net	1 394	1 321
Rendement réel sur actifs du régime	562	285

Principales hypothèses actuarielles

	Au 31 décembre 2009	Au 31 décembre 2008
Taux d'actualisation	4,00 %	6,00 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,50 %
Taux d'augmentation des salaires	2,00 %	2,50 %

B.8 Dettes financières

	Montants au 1 ^{er} janvier 2009	Mouvements de l'exercice	Montants au 31 décembre 2009
Emprunts obligataires	1 060 067	(162 971)	897 096
Emprunts et crédits bancaires	298 128	(40 015)	258 113
Billets de trésorerie	283 650	203 350	487 000
Dettes sociétés du Groupe	468 556	148 532	617 088
Autres	20 489	(5 922)	14 567
TOTAL	2 130 890	142 974	2 273 864

Analyse de la dette financière en fonction des taux d'intérêt*

	2009	2008
Taux d'intérêt fixe inférieur à 6 %	941 087	1 104 067
Taux d'intérêt variable inférieur à 6 %	1 332 777	1 026 823
TOTAL	2 273 864	2 130 890

* Avant opération de couverture.

B.9 Engagements financiers en cours

à la clôture de l'exercice	2009	2008
Avals, cautions et garanties données	85 822	112 986
Engagements réciproques :		
- Échange de taux d'intérêt	1 045 964	965 964
- Opérations de couverture du risque de change	470 800	311 900
- Lignes de crédit non utilisées	1 193 000	1 306 350
TOTAL	1 602 646	1 390 850

B.10 Juste valeur des instruments financiers dérivés

	Au 31 décembre 2009		Au 31 décembre 2008	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Dérivé - Taux d'intérêt				
Couverture de flux futurs	298	8 579	27 575	5 760
Couverture de juste valeur	19 264		30 541	-
Dérivés - Devises étrangères				
Couverture de juste valeur		35 009	-	26 473
Non courant	19 562	43 588	58 116	32 233
Dérivé - Taux d'intérêt				
Couverture de flux futurs	1	2 010	3	-
Négoce	530	150	1 495	1 023
Dérivés - Devises étrangères				
Couverture de juste valeur	725	11 068	15 178	4 553
Négoce	21	51	182	82
Courant	1 277	13 279	16 858	5 658
TOTAL	20 839	56 867	74 974	37 891

Au 31 décembre 2009, les principales opérations à terme sont relatives à des ventes à terme de dollar US pour un montant global de 8 millions de dollars US.

B.11 Charges à payer

	2009	2008
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 653	8 499
Dettes financières (emprunts et dettes diverses)	14 568	20 489
Autres dettes	12 434	12 137
TOTAL	34 655	41 125

B.12 Échéancier des postes de l'actif et du passif

Au 31 décembre 2009	Total	À moins d'un an	À plus d'un an À moins de cinq ans	À plus de cinq ans
Actif immobilisé	4 628 439	103	298	4 628 038
Actif réalisable et disponible	126 100	126 100	-	-
Écarts de conversion	58 925	58 125	-	-
TOTAL	4 813 464	185 128	298	4 628 038

Au 31 décembre 2009	Total	À moins d'un an	À plus d'un an À moins de cinq ans	À plus de cinq ans
Capitaux propres	2 424 191	-	-	2 424 191
Provisions pour risques et charges	36 732	13 482	23 250	-
Dettes financières	2 273 864	714 477	831 423	727 964
Autres dettes	32 469	32 469	-	-
Écarts de conversion	46 208	46 208	-	-
TOTAL	4 813 464	793 154	868 155	3 152 155

ÉCHÉANCIER DETTE FOURNISSEURS	2009	2008
Échéance fin janvier	7 141	6 650
Échéance fin février	4 310	6 436
Échéance fin mars	203	51
TOTAL	11 654	13 137

B.13 Actifs et passifs concernant le Groupe

	2009	2008
Actifs (<i>montants nets</i>)		
Titres de participation	3 945 593	3 967 541
Créances rattachées	620 152	459 817
Créances clients et comptes rattachés	34 128	37 394
Autres créances	13 872	36 817
TOTAL	4 613 745	4 501 569
Passifs		
Provisions pour risques et charges	1 388	16 851
Dettes financières	617 088	468 556
Dettes d'exploitation	14 716	17 562
TOTAL	633 192	502 969

B.14 Écarts de conversion

	2009	2008
Actif		
Prêt Essroc (USD)	54 940	41 784
Autres	3 985	3 843
TOTAL	58 925	45 627
Passif		
Placement privé (USD)	45 443	41 784
Prêt Essroc (USD)	-	11 783
Autres	765	612
TOTAL	46 208	54 179

B.15 Répartition des effectifs

	2009	2008
Ingénieurs et cadres	112	114
ETDAM	27	28
TOTAL	139	142

B.16 Droit individuel formation

Les droits en cours d'acquisition s'élèvent à 11 185 heures.

B.17 Événements post-clôture

Début mars 2010, Ciments Français a signé un avenant aux contrats de placements privés, émis en 2002 et 2006 pour un montant total de 500 millions de dollars US, qui précise que ces contrats permettent à la société d'emprunter auprès d'Italcementi S.p.A. ou de ses filiales à des conditions normales de marché.

Simultanément, Ciments Français a proposé le rachat partiel ou total de ces titres de créances au prix de 1 065 dollars US, pour un nominal de 1 000 dollars US. Cette offre, valable jusqu'au 24 mars 2010, est le cas échéant prorogeable pendant 10 jours ouvrés.

6.5 FILIALES ET PARTICIPATIONS SUR LES 2 DERNIERS EXERCICES

(en millions d'euros)

	Chiffre d'affaires		Résultat		Quote-part détenue en %		Valeur nette	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
TITRES DE SOCIÉTÉS FRANÇAISES								
CIMENTS CALCIA	803,5	906,7	101,5	110,9	99,99	99,99	911,1	911,1
INVESTCIM	-	-	0,7	(5,7)	99,99	99,99	130,0	130,0
SODECIM	-	-	6,1	13,3	99,99	99,99	663,0	663,0
AL MANAR	-	-	-	-	100,00	-	1,8	-
TECHNODES SA	-	-	0,2	0,3	99,99	99,99	3,0	3,0
CFP	-	-	-	-	100,00	100,00	15,0	15,0
CIFI	-	-	-	-	100,00	100,00	7,3	18,1
CIMFRA	-	-	-	(0,1)	100,00	100,00	43,6	41,9
COCIMAR	-	-	16,7	-	100,00	-	150,6	-
COFIPAR	-	-	0,6	(0,6)	100,00	100,00	22,7	21,7
GSM	239,8	281,7	9,4	18,0	99,99	99,99	65,9	65,9
IMMOBILIÈRE DES TECHNODES	-	-	(0,3)	(0,2)	59,97	59,97	5,9	5,9
SAX	-	-	-	(0,8)	99,99	99,99	5,0	5,0
ESSROC INTERNATIONAL	-	-	-	0,3	100,00	100,00	244,4	244,4
MENAF	-	-	11,9	12,4	95,74	95,74	337,5	337,5
TERCIM	-	-	3,6	2,2	99,99	99,99	76,5	76,5
UNIBETON	407,0	496,8	0,7	14,2	99,99	99,99	201,9	201,9
Autres	-	-	-	-	99,99	-	0,1	-
Sous-total							2 885,3	2 740,9
TITRES DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES								
CIMENTS FRANCAIS EUROPE (Pays-Bas)	-	-	5,6	10,2	32,01	32,01	160,1	160,1
COMPAGNIE DES CIMENTS BELGES (Belgique)	217,2	239,1	13,5	15,0	39,74	39,74	123,3	123,3
HALYPS (Grèce)	75,4	87,1	10,4	16,7	59,88	59,83	104,7	104,5
SET BETON (Turquie)	-	76,3	-	(12,1)	-	99,99	-	0,0
SET GROUP (Turquie)	4,0	6,2	-	0,2	99,99	99,99	154,3	167,2
AFYON CIMENTO SANAYI (Turquie)	15,6	21,9	(0,3)	1,4	76,51	76,51	17,0	17,0
PROCIMAR (Maroc)	-	-	6,0	5,8	99,99	99,99	6,1	6,1
CIMENTS DU MAROC (Maroc)	247,8	238,3	103,6	78,0	0,00	58,30	0,0	150,4
ASMENT DE TEMARA (Maroc)	-	-	27,4	18,9	19,99	19,99	7,3	7,3
CIFRINTER (Luxembourg)	-	-	-	1,9	51,00	51,00	4,6	4,6
JALAPRATHAN (Thaïlande)	39,5	42,6	(32,4)	1,4	37,00	37,00	6,5	19,4
ASIA CEMENT (Thaïlande)	124,4	148,1	2,0	13,3	25,43	25,01	105,1	103,9
VULKAN (Bulgarie)	26,7	42,0	5,0	8,8	70,00	70,00	17,6	17,6
ZUARI CEMENT LIMITED (Inde)	160,7	182,6	25,8	29,2	80,14	80,14	197,8	187,0
SUEZ CEMENT COMPANY (Egypte)	264,4	215,1	103,0	58,4	12,36	12,36	136,3	136,3
SINGHA CEMENT (Sri Lanka)	15,7	17,0	(0,4)	0,4	80,16	80,16	0,3	0,6
CARRIERES DU TOURNAISIS (Belgique)	27,5	30,1	0,6	1,5	18,79	18,79	3,8	3,8
SHYMKENT (Kazakhstan)	31,1	29,5	(2,8)	0,9	99,82	99,78	12,6	14,1
SOCIÉTÉ MAURITANO-FRANÇAISE DES CIMENTS (Mauritanie)	20,6	23,4	2,7	2,7	51,11	51,11	2,8	2,8
Autres	-	-	-	-	-	-	47,3	30,0
Sous-total							1 107,5	1 256,0
TOTAL							3 992,8	3 996,9

NC = Non communiqué N.B. : De nombreuses holdings parmi les filiales et participations figurant ci-dessus sont, par définition, sans chiffre d'affaires.

6.6 FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2009

	Capital	Capitaux propres avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Avals, cautions, garanties donnés	Chiffre d'affaires H.T. (1)	Résultats	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					

A/ RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE BRUTE EXCÈDE 1 % DU CAPITAL DE CIMENTS FRANÇAIS

1 - FILIALES (50 % AU MOINS DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)

CIMENTS CALCIA (2)										
BP 01 - Les Technodes - 78931 Guerville CEDEX	593 836	1 026 420	99,99	911 097	911 097			803 520	101 491	99 784
GSM										
BP 02 - Les Technodes - 78931 Guerville CEDEX	18 676	93 696	99,99	65 850	65 850	80 125		239 826	9 366	16 161
CIMFRA										
Tour Ariane - 5 Place de la Pyramide - 92800 Puteaux	62 116	42 247	100,00	62 116	43 517			-	-6	
SODECIM										
Tour Ariane - 5 Place de la Pyramide - 92800 Puteaux	458 220	677 001	99,99	663 021	663 021			-	6 107	
COFIPAR										
Tour Ariane - 5 Place de la Pyramide - 92800 Puteaux	18 000	19 253	100,00	36 337	22 720	214		-	675	
TERCIM										
Tour Ariane - 5 Place de la Pyramide - 92800 Puteaux	55 539	70 879	99,99	76 524	76 524			-	3 624	
SAX										
Rue du Château - 78930 Guerville	483	5 330	99,99	6 821	4 998	2 954		-	-	
INVESTCIM										
Tour Ariane - 5 Place de la Pyramide - 92800 Puteaux	124 874	111 150	99,99	129 985	129 985			-	716	
AL MANAR										
Tour Ariane - 5 Place de la Pyramide - 92800 Puteaux	1 800	1 764	100,00	1 800	1 800			-	-24	
COCIMAR										
Tour Ariane - 5 Place de la Pyramide - 92800 Puteaux	72 958	167 233	100,00	150 536	150 536			-	16 711	
CODESIB										
Tour Ariane - 5 Place de la Pyramide - 92800 Puteaux	37	33	100,00	37	37	5 001		-	-4	
SOFICEM										
Tour Ariane - 5 Place de la Pyramide - 92800 Puteaux	1	-	99,00	1	1			-	-1	
XINPRO										
Tour Ariane - 5 Place de la Pyramide - 92800 Puteaux	37	37	100,00	37	37			-	-	
PARCIB										
Tour Ariane - 5 Place de la Pyramide - 92800 Puteaux	40	34	100,00	60	60			-	-6	
UNIBETON										
Tour Ariane - 5 Place de la Pyramide - 92800 Puteaux	27 160	121 725	99,99	201 950	201 950			406 979	713	
HALYPS										
17th Km National Road - 19300 Aspropyrgos- Athènes - Grèce	42 718	111 128	59,88	104 666	104 666			75 390	10 434	8 138
IMMOBILIÈRE DES TECHNODES										
Les Technodes - 78930 Guerville	8 024	8 126	59,97	5 869	5 869			-	-259	
ESSROC INTERNATIONAL										
Tour Ariane - 5 Place de la Pyramide - 92800 Puteaux	244 398	253 722	100,00	244 398	244 398			-	42	
MENAF										
Tour Ariane - 5 Place de la Pyramide - 92800 Puteaux	352 500	381 543	95,74	337 500	337 500			-	11 914	
CIFI										
Tour Ariane - 5 Place de la Pyramide - 92800 Puteaux	7 350	7 336	100,00	7 313	7 313	34		-	-7	
AFYON CIMENTO SANAYI (4)										
Arduman Is Merkezi- Fahrettin Kerim Gökay Cad. - 81190 Altunizade - Istanbul - Turquie	20 629 TRL	54 090 TRL	76,51	17 028	17 028			15 583	-375	225
TECHNODES SA										
BP 01 - Les Technodes - 78931 Guerville cedex	3 200	5 002	99,99	3 049	3 049			-	215	
SINGHA CEMENT (5)										
44/1 new Nuge Road - Peliyagoda - Colombo 03 - Sri Lanka	332 972 ALL	43800 ALL	80,16	2 381	254			15 748	-376	
CIMENTS FRANCAIS INTERNATIONAL										
23 avenue de la Porte Neuve - Luxembourg	8 929	11 672	51,00	4 605	4 605			-	24	
CIMENTS FRANCAIS PARTICIPATIONS										
5 Place de la Pyramide 92800 Puteaux	15 001	14 989	100,00	15 002	15 002	11		-	-3	
SOCIETE MAURITANO-FRANCAISE DES CIMENTS (6)										
BP 5291 - Nouakchott - Mauritanie	1 111 310 MRO	4 108 177 MRO	51,11	2 788	2 788			20 618	2 644	1 976
SET GROUP (4)										
Set Italcementi Group - Pakpen Plaza, Halk sokak - 40 - 44, Kat 8, 34734, Sahrayicedid - Kadiköi - Istanbul - Turquie	408 763 TRL	390 737 TRL	99,99	167 181	154 258			3 995	36	
PROCIMAR (7)										
621 boulevard Panoramique - CP 20150 - Casablanca Maroc	27 000 MAD	338 617 MAD	99,99	6 117	6 117	7 010		-	5 984	
CIMENTS DU MAROC (7)										
621 boulevard Panoramique - CP 20150 - Casablanca Maroc	721 800 MAD	4 462 724 MAD	-	-	-	254		247 828	103 621	
SHYMKENT (8)										
486050 SHYMKENT KAZAKSTAN	2 036 300 KZT	5 500 675 KZT	99,82	12 583	12 583	19 366		31 156	-2 796	
VULKAN (3)										
Vulkan Quarter - Dimitrovgrad - Bulgarie	453 BGL	86 064 BGL	70,00	17 619	17 619			26 652	5 048	
ZUARI CEMENT LIMITED (9)										
461 Street N° 10, Suryanagar, Hyderabad - Andhra Pradesh - Inde	4 279 614 INR	11 775 842 INR	80,14	197 789	197 789			160 722	25 766	

	Capital	Capitaux propres avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Avals, cautions, garanties donnés	Chiffre d'affaires H.T. (1)	Résultats	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
2 - PARTICIPATION (10 à 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)										
JALAPRATHAN CEMENT PUBLIC (10) 23/124-128 Soi Soonvijai Rama 9 Road - Khet Huaykwang 10320 Bangkok - Thaïlande	1 200 000 THB	1 147 447 THB	37,00	28 355	6 452	2 808	20 839	39 526	-32 434	
COMPAGNIE DES CIMENTS BELGES Grand Route 260 - Gaurain - Ramecroix - 7530 Tournai - Belgique	295 031	380 124	39,74	123 350	123 350			217 182	13 478	
CARRIERES DU TOURNAIS Grande route 19 - 7530 Tournai - Belgique	12 297	15 468	18,79	3 838	3 838			27 455	604	
CIMENTS FRANCAIS EUROPE Haaksbergweg 19 - 1101 BP Amsterdam ZO - Pays-Bas	395 812	524 579	32,01	160 126	160 126	4 151		-	5 578	
ASIA CEMENT PUBLIC CO LTD (10) 23/124-128 Soi Soonvijai Rama 9 Road - Khet Huaykwang 10320 Bangkok - Thaïlande	4 670 523 THB	11 488 478 THB	25,43	105 088	105 088			124 357	2 004	1 827
ASMENT DE TEMARA (7) Ain Attig - Temara - Maroc	171 875 MAD	966 984 MAD	19,99	7 259	7 259			-	27 361	4 779
GOLTAS GOLLER BOLGESI Isparta alyon karayolu ISPARTA TURQUIE	7200 TRL		35,02	103 386	47 273					986
SUEZ CEMENT COMPANY (11) Nile Office Building Southern, Cairo	909 283 EGP	5 349 069 EGP	12,36	136 255	136 255	65		264 449	103 027	5 878
B/ RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES OU PARTICIPATIONS										
1 - FILIALES NON REPRISES AU § A										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble)										
2 - PARTICIPATIONS NON REPRISES AU § A										
Sociétés françaises (ensemble)				-	-					
Sociétés étrangères (ensemble)				254	254					94
TOTAL				4 119 970	3 992 866		20 839			139 848

(1) chiffre d'affaires pris en compte pour les comptes consolidés

(2) dont écart de réévaluation 4 802

(3) 1 euro = 1,44060 USD

(4) 1 euro = 2,16030 TLR

(5) 1 euro = 164,74000 LKR

(6) 1 euro = 377,42300 MRO

(7) 1 euro = 11,33490 MAD

(8) 1 euro = 213,77500 KZT

(9) 1 euro = 67,04000 INR

(10) 1 euro = 47,98600 THB

(11) 1 euro = 7,90576 EGP

6.7 RÉSULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008	2007	2006	2005
I - SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	145 435,3	147 040,7	150 738,5	153 421,2	153 837,9
b) Nombre d'actions émises	36 358 822	36 760 182	37 684 634	38 355 306	38 459 469
II - RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	12 723,0	12 191,8	12 333,8	12 147,1	11 152,6
b) Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	74 583,7	177 182,1	104 502,2	255 838,8	46 146,6
c) Impôts sur les bénéfices ⁽¹⁾	34 491,9	47 021,6	33 074,3	16 538,8	6 323,2
d) Bénéfice (Perte) après impôts, amortissements et provisions	128 397,8	171 382,0	138 458,6	337 196,8	227 925,9
e) Montant du bénéfice distribué ⁽²⁾	108 646,5	108 851,9	92 272,2	86 598,1	72 294,7
III - RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE SEULE ACTION <i>(en euros)</i>					
a) Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	3,00	6,10	3,65	7,08	1,33
b) Bénéfice (Perte) après impôts, amortissements et provisions	3,53	4,66	3,67	8,79	5,92
c) Dividende versé	3,00	3,00	2,50	2,28	1,90
IV - PERSONNEL					
a) Nombre de salariés	139	142	139	131	127
b) Montant de la masse salariale	18 309,7	23 179,0	17 889,6	12 369,0	14 125,4
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, oeuvres sociales, etc...)	8 384,4	8 667,9	7 094,4	6 325,4	6 123,1

(1) *Économie d'impôts.*

(2) *Montant provisoire sera ajusté en fonction des actions existantes au jour de l'Assemblée Générale Mixte du 13 avril 2010 après déduction des actions propres et sous réserve de la décision de la dite assemblée.*

Septième partie

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 13 AVRIL 2010

	Pages
7.1 PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS.....	152
7.2 RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SUR LE DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE.....	153
7.3 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	162
7.4 RÉOLUTIONS	168

7. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 13 AVRIL 2010

Les résolutions proposées relèvent de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire pour les résolutions 1 à 13 et de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire pour la résolution 14.

7.1 PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

Comptes annuels, conventions réglementées (première, troisième et quatrième résolutions)

Il est demandé à l'Assemblée Générale des actionnaires d'approuver les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2009.

Il est également demandé à l'Assemblée Générale de statuer sur le rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux conventions réglementées.

Affectation du résultat (deuxième résolution)

Le résultat net de l'exercice s'élève à 128,4 millions d'euros et le bénéfice disponible à 1 237,6 millions d'euros.

Il est proposé à l'Assemblée de distribuer un dividende net de 3 euros par action.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 5 mai 2010 en numéraire. Il sera versé à toutes les actions existantes au jour de l'Assemblée et ayant droit à dividende, les actions propres n'ayant pas droit à dividende.

Les sommes correspondant au dividende non versé aux actions propres détenues par la société au jour de la mise en paiement du dividende seront affectées au compte « report à nouveau ».

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, le dividende payé en 2010 ouvre droit à un abattement ou à un prélèvement libératoire.

Nomination de deux administrateurs (cinquième et sixième résolutions)

La société Calcestruzzi n'ayant pas manifesté le souhait de solliciter le renouvellement de son mandat, il est proposé de nommer administrateur Monsieur Italo Lucchini pour une durée de quatre ans.

- Monsieur Italo Lucchini
Né le 28 décembre 1943
Président du Conseil d'Administration et administrateur de : Azienda Agricola Lodoletta Srl (Italie) ; vice président et administrateur de Italmobiliare S.p.A. (Italie) ; administrateur de : Italcementi S.p.A. (Italie) ; membre du Conseil de Surveillance de : Union di Banche Italiane Scpa (Italie) et Acbgroup S.p.A. (Italie) ; Président du « Collegio Sindicale » de BMW Italia S.p.A. et de BMW Financial Services Italia S.p.A. (Italie) ; représentant permanent de la société Calcestruzzi, administrateur chez Ciments Français.

Monsieur Jean-Michel Darrois a indiqué qu'il ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat.

Il est proposé (en application de l'article L 225-105 du Code de Commerce) de nommer la société Italcementi Finance administrateur pour une durée de quatre ans.

- Italcementi Finance
Société Anonyme ; siège social Tour Ariane 92800 Puteaux (France)
Filiale à 99,99 % d'Italcementi S.p.A.

Renouvellement du mandat de six administrateurs (septième à douzième résolutions)

Il est proposé de renouveler pour une durée de quatre ans les mandats des administrateurs suivants :

- **Madame Victoire de Margerie**
Née le 6 avril 1963
Diplômée de l'École des Hautes Études Commerciales de Paris, de l'Institut d'Études Politiques de Paris, titulaire d'un DESS de droit privé de Paris I et titulaire d'un doctorat en sciences de gestion de Paris II.
Président de Marzac Investment (France) et de Rondol Technology (Grande-Bretagne), administrateur d'Outokumpu (Finlande).
Professeur en Management Stratégique à Grenoble École de Management.

- **Monsieur Antoine Bernheim**
Né le 4 septembre 1924
Président de Generali (Italie) ; vice-président de LVMH (France) et Alleanza Toro (Italie) ; administrateur et vice-président de Bolloré (France) ; administrateur de Generali France, Generali Deutschland Holding AG (Allemagne), B.S.I. Banca della Svizzera Italiana (Suisse), Compagnie Monégasque de Banque (Monaco), Generali Holding Vienna AG (Autriche), Christian Dior SA (France), Generali España Holding (Espagne), Havas (France) et Mediobanca (Italie) ; Membre du Conseil de surveillance de Eurazeo (France) et vice-président du Conseil de surveillance de Intesa Sanpaolo (Italie).
- **Monsieur Marc Viénot**
Né le 1^{er} novembre 1928
Président d'Honneur et administrateur de la Société Générale (France) ;
Administrateur de la Société Générale Marocaine de Banques (Maroc) ;
Membre du Conseil de Surveillance du Groupe Barrière (France).
- **Sicil. Fin.**
Société à responsabilité limitée, siège social à Bergame (Italie), filiale à 99,50 % d'Italcementi S.p.A.
- **Société Internationale Italcementi France**
Société par actions simplifiée, siège social à Paris (France), filiale à 99,99 % d'Italcementi S.p.A.
- **Société Internationale Italcementi (Luxembourg)**
Société anonyme, siège social à Luxembourg, filiale à 99,99 % d'Italcementi S.p.A.

Le détail des mandats détenus par ces administrateurs ou, pour les sociétés administrateurs, leur représentant permanent, figure en partie 8.2.

Programme d'achat d'actions et annulation éventuelle des actions achetées (treizième résolution à titre ordinaire et quatorzième résolution à titre extraordinaire)

Il est proposé un nouveau programme d'achat d'actions dans la limite de 10 % du capital social au 31 décembre 2009 soit 3 635 882 actions de 4 euros nominal.

Les objectifs de ce programme de rachat sont, par ordre décroissant, les suivants :

- L'annulation des actions ;
- L'animation du cours au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie AMAFI ;
- L'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Ce programme est assorti de l'autorisation donnée au Conseil d'annuler tout ou partie des actions acquises dans ce cadre dans la limite de 10 % du capital par période de 24 mois.

7.2 RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

(Article L.225.37 du Code de Commerce)

Le présent rapport a été approuvé par le Conseil d'Administration du 3 mars 2010.

7.2.1 Direction Générale

Le Conseil d'Administration a décidé lors de sa réunion du 4 novembre 2009 de dissocier à compter du 1^{er} janvier 2010 les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration nomme un Directeur Général Délégué qui dispose des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

7.2.2 Fonctionnement du Conseil d'Administration

Composition à l'Assemblée du 13 avril 2010

Le Conseil d'Administration est composé de douze membres dont un tiers est indépendant au regard des critères retenus par la société. Un administrateur est considéré comme indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec Ciments Français, son Groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de

sa liberté de jugement (code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP/MEDEF de décembre 2008, qui est le code de référence de la société). L'analyse de l'indépendance des administrateurs est développée dans la partie 8.3.

Fonctionnement

Le mandat des administrateurs est statutairement d'une durée de six ans, renouvelable. Depuis 2006, les renouvellements ou nominations d'administrateurs sont effectués pour une durée de quatre ans.

Chaque administrateur doit détenir un minimum de 50 actions.

Un règlement intérieur régissant le fonctionnement du Conseil d'Administration a été adopté le 3 avril 2003. Les adaptations nécessaires pour répondre aux évolutions du droit et aux recommandations de place sont régulièrement étudiées et adoptées par le Conseil.

Le règlement intérieur est consultable sur le site internet de la société.

Le Conseil dispose des pouvoirs définis par les textes en vigueur. Le Conseil examine et délibère préalablement sur les opérations significatives, et notamment :

- Les orientations stratégiques du Groupe,
- Les accords stratégiques d'alliance et de coopération industrielle,
- Les investissements importants.

Le Conseil d'Administration est informé, au moins deux fois par an, de la situation financière, de la situation de trésorerie ainsi que des engagements de la société.

Le règlement intérieur prévoit que le Conseil procède à une évaluation de son fonctionnement au moins tous les trois ans : il est désormais procédé à une nouvelle évaluation interne au début de chaque année, sur la base d'un questionnaire concernant la composition, l'organisation, le fonctionnement du Conseil d'Administration et des comités spécialisés. A l'unanimité, les administrateurs estiment que l'organisation et le fonctionnement du Conseil d'Administration sont en conformité avec la réglementation, l'éthique et les principes du gouvernement d'entreprise.

Le Président est chargé de convoquer le Conseil et d'en diriger les débats. En cas d'empêchement du Président, le Vice-président ou, à défaut, un administrateur désigné par les autres membres présents du Conseil remplit les mêmes fonctions et jouit des mêmes prérogatives.

Le Directeur Général dispose conformément à la loi des pouvoirs les plus étendus sans limitation particulière. Il en est de même du Directeur Général Délégué.

Les convocations sont faites par correspondance, internet ou télécopie. Elles sont transmises par le Secrétaire du Conseil. Le Président fixe l'ordre du jour des réunions du Conseil.

Il appartient au Président, assisté du secrétaire du Conseil, de transmettre les informations appropriées aux autres membres du Conseil. Chaque administrateur reçoit ainsi les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Les administrateurs reçoivent également toutes les informations utiles relatives aux événements significatifs pour la société.

Le Conseil se réunit au moins quatre fois par an. Au cours de l'année 2009, il s'est réuni neuf fois et le taux de présence a été de 80 %.

Les Commissaires aux Comptes assistent à chaque séance du Conseil d'Administration.

7.2.3 Comités

Le règlement intérieur du Conseil prévoit que certaines délibérations du Conseil sont précédées par des réunions de comités spécialisés, composés d'administrateurs nommés par le Conseil ; ces comités étudient et préparent ces délibérations. Ils émettent, dans leur domaine de compétence, des propositions, recommandations et/ou avis.

Les membres du comité sont désignés à titre personnel et ne peuvent pas se faire représenter.

La durée du mandat des membres du comité coïncide avec celle de leur mandat d'administrateur. Le mandat de membre du comité peut faire l'objet d'un renouvellement en même temps que celui d'administrateur.

Le Conseil désigne au sein de chaque comité un président pour une durée identique à celle de ses fonctions et, le cas échéant, un secrétaire.

Le secrétaire est chargé d'établir le procès-verbal de chaque réunion qui sera retranscrit dans un registre ad hoc.

Un compte rendu des travaux de chaque comité est donné par le président du comité ou par un membre du comité à la plus proche séance du Conseil d'Administration.

Chaque comité peut décider d'inviter à ses réunions, en tant que de besoin, toute personne de son choix. Le comité peut également demander l'appui de spécialistes extérieurs.

Le Conseil peut, outre les comités spécialisés permanents qu'il a créés, décider de constituer des comités ad hoc pour les opérations exceptionnelles par leur importance ou leur spécificité avec une durée de vie limitée à l'étude.

Le comité des nominations et des rémunérations

Ce comité est composé de trois administrateurs, Messieurs Antoine Bernheim, Giampiero Pesenti et le Comte de Ribes, dont deux sont indépendants. Il est présidé par Monsieur Giampiero Pesenti.

Le règlement intérieur du Conseil précise les attributions de ce comité qui a pour mission de préparer les décisions du Conseil et de lui faire des recommandations dans les domaines suivants :

Nominations

- La sélection des candidats aux fonctions d'administrateurs, les propositions de nomination du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués et des Présidents des comités ;
- La qualification d'indépendance des administrateurs.

Rémunérations

- La rémunération du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et du ou des Directeurs Généraux Délégués. Le comité est chargé de :
 - Recommander annuellement au Conseil le niveau de rémunération fixe ;
 - Définir les critères de la part variable de la rémunération et de les appliquer annuellement en fonction des performances réalisées. Les critères de performance utilisés prennent en compte principalement la réalisation d'objectifs chiffrés sur la profitabilité de l'ensemble consolidé et des objectifs spécifiques en matière de développement international ;
 - Examiner les autres formes de rémunérations et d'avantages en nature (voir informations détaillées au paragraphe 8.5).
- La définition, le cas échéant, d'une politique générale de rémunération et d'avantages pour les cadres dirigeants y compris en matière de retraites et l'examen de la situation individuelle des membres de la Direction Générale.
- Les éventuels plans de souscription ou d'achat d'actions au profit des cadres dirigeants et salariés ("stock-options"), ainsi que les catégories d'allocation les plus appropriées en veillant à définir à l'avance les périodes d'attribution.
- Les éventuelles augmentations de capital réservées aux salariés.

Le comité se réunit chaque fois que l'intérêt de la société l'exige.

Au cours de l'exercice, le comité des nominations et des rémunérations s'est réuni trois fois. Le taux de présence de ses membres aux réunions s'est élevé à 89 %. Le comité a procédé à l'examen de l'indépendance des administrateurs. Il a également fait des propositions en matière de rémunération du Président-Directeur Général et du Directeur Général Délégué, de renouvellement d'administrateurs ainsi que sur la dissociation de la Présidence et de la Direction Générale qui ont été suivies par le Conseil.

La partie variable de la rémunération du Président-Directeur Général a été déterminée en liaison avec la supervision et l'adoption des décisions, résolutions et autorisations nécessaires à l'opération de fusion envisagée au début de l'année 2009, dans le respect de l'équilibre des intérêts de tous les actionnaires ; la partie variable de la rémunération du Directeur Général Délégué a été déterminée en fonction de la réalisation d'objectifs chiffrés sur la profitabilité de l'ensemble consolidé.

Le comité des comptes

Ce comité est composé de quatre membres, Madame de Margerie, Messieurs Marc Viénot, le Comte de Ribes et Ettore Rossi, dont trois sont indépendants ; il est présidé par Monsieur Viénot.

Le comité des comptes a pour mission d'examiner :

- Avec la Direction financière et les Commissaires aux Comptes, les projets de comptes annuels, semestriels et trimestriels de la société afin d'en faciliter l'arrêté ou la revue par le Conseil ;
- Les rapports financiers et de gestion périodiques du Groupe ;
- Les projets de rapports du Président à l'Assemblée ;
- La pertinence et la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes, et la cohérence des mécanismes mis en place pour le contrôle interne en liaison avec les Commissaires aux Comptes et l'audit interne ;
- La cartographie des risques ;
- La mise en œuvre des recommandations des Commissaires aux Comptes ;
- Les projets de communiqués financiers lorsqu'ils lui sont soumis.

Il examine aussi les risques et engagements hors bilan significatifs, le programme d'audit du Groupe et le programme de travail des Commissaires aux Comptes.

Il procède annuellement à une revue des conventions conclues entre Ciments Français et Italcementi, pour s'assurer de la parfaite neutralité de ces accords et en fait rapport au Conseil.

Il donne un avis sur les opérations financières d'importance significative pour le Groupe préalablement à la saisine du Conseil par le Président.

Dans le cadre de sa mission, le comité des comptes entend le directeur financier du Groupe, le directeur administration et contrôle et leurs collaborateurs, le directeur de l'audit interne, ainsi que les Commissaires aux Comptes. Lors du comité des comptes précédant le Conseil d'Administration qui arrête les comptes, les Commissaires aux Comptes commentent une présentation soulignant les points essentiels des résultats et des options comptables retenues. Le comité des comptes rend compte de ses travaux à la plus prochaine réunion du Conseil d'Administration.

Il se réunit au moins quatre fois par an et chaque fois que l'intérêt de la société l'exige. Au cours de l'année 2009, ce comité s'est réuni quatre fois. Le taux de présence de ses membres aux réunions s'est élevé à 100 %. Les membres du comité reçoivent la documentation avant la tenue de chaque réunion.

Le comité a examiné le projet de comptes consolidés annuels, semestriels et trimestriels, ainsi que les comptes sociaux annuels avant leur présentation au Conseil et a transmis son avis sur ces comptes.

Au cours de l'exercice, le comité des comptes a délibéré en outre sur les conventions courantes de l'exercice 2009 et la gestion des risques financiers.

7.2.4 Participation aux assemblées

Les règles relatives à la participation des actionnaires aux assemblées de la société sont fixées par la loi et les statuts.

7.2.5 Confidentialité et règles prudentielles

Le Conseil d'Administration a adopté depuis plusieurs années un code d'éthique applicable à l'ensemble du personnel du Groupe définissant les principes d'éthique et de comportement dans leurs actions et rapports avec les tiers. Ce code définit notamment un certain nombre de règles en matière de loyauté, impartialité, protection du secret des affaires, de l'individu, de l'environnement et du patrimoine de la société, ainsi que des processus de contrôle et de fiabilité des informations. Ce code précise également les règles de conduite envers les clients, les fournisseurs, les institutions publiques, les organisations politiques et les organes de presse.

Parallèlement, chaque administrateur et membre de comité s'engage à respecter les obligations suivantes :

- Respecter les obligations légales et réglementaires, les statuts de la société, le règlement intérieur et ses règles prudentielles ;

- S'obliger à faire part au Conseil de toute situation de conflit d'intérêts ponctuel, même potentiel, et s'abstenir de participer au vote de la délibération correspondante (au cours de l'exercice 2009, Monsieur Darrois s'est abstenu lors de l'adoption du principe de la fusion par le Conseil du 16 février 2009, son cabinet étant conseil juridique dans le cadre de cette opération) ;
- S'efforcer de participer à toutes les réunions du Conseil et, le cas échéant, des comités auxquels il appartient. Sa présence aux assemblées générales de la société est recommandée ;
- Déclarer à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) leurs opérations sur les titres Ciments Français dès finalisation de ces opérations et adresser une copie à la société. L'information sur ces transactions est publiée sur le site de l'AMF ;
- Eu égard aux informations non publiques acquises dans le cadre de ses fonctions, l'administrateur ou le membre de comité :
 - Doit se considérer comme lié par une obligation de stricte confidentialité ;
 - Doit se considérer comme "initié permanent", et à ce titre s'abstenir d'intervenir sur les titres de la société pendant une période de 15 jours précédant la date à laquelle les comptes consolidés ou à défaut les comptes annuels sont rendus publics et plus généralement pendant la période comprise entre la date à laquelle est connue une information qui, si elle était rendue publique, pourrait avoir une influence significative sur le cours de l'action et la date à laquelle cette information est rendue publique, et par ailleurs respecter le "*codice di comportamento*" établi par Italcementi Group.

7.2.6 Contrôle interne

Ce rapport sur le contrôle interne a été rédigé en s'appuyant sur un référentiel interne, conforme aux principes généraux du cadre de l'AMF (cf. www.amf-france.org), en coordination avec la société mère Italcementi. Le présent texte a été préparé à partir des travaux réalisés en 2008 par les différentes directions fonctionnelles (notamment Finances et Audit).

Définition du contrôle interne

Le contrôle interne représente l'ensemble des systèmes de contrôle mis en œuvre par la Direction Générale et le Management du Groupe et qui vise à assurer :

- La conformité aux lois et règlements ;
- L'application des instructions et des orientations fixées par la Direction Générale ;
- Le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- La fiabilité des informations financières.

D'une façon générale, le contrôle interne contribue à la maîtrise des activités, à l'efficacité des opérations et à l'utilisation efficiente des ressources de la société.

En contribuant à prévenir et maîtriser les risques de ne pas atteindre les objectifs que se sont fixés la société et le Groupe, le dispositif de contrôle interne joue un rôle clé dans la conduite et le pilotage de leurs différentes activités.

Objectifs du contrôle interne

Les procédures de contrôle interne mises en place par la société ont pour objectifs de prévenir et de maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraude, en particulier dans les domaines comptables et financiers ; ils répondent notamment aux objectifs suivants :

- S'assurer que les actes de gestion sont menés dans le respect des valeurs, des orientations et des objectifs définis par le Conseil d'Administration et le management, en conformité avec les lois et les réglementations en vigueur, et qu'ils permettent d'assurer la protection des personnes et des actifs de la société ;
- Contribuer à l'assurance que les informations comptables, financières et de gestion communiquées sont fiables et reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société et du Groupe.

Ainsi, plus globalement, le dispositif de contrôle interne doit permettre de minimiser les risques d'erreurs, de fraude et de non respect des réglementations.

Ce processus de contrôle interne qui vise à protéger les personnes et les actifs de la société et de ses filiales s'appuie sur une organisation et des procédures en matière de contrôle opérationnel de ses filiales, de fiabilité des états

financiers et de communication financière du Groupe. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que les risques sont totalement éliminés.

Le processus décrit s'applique aux sociétés du Groupe consolidées par intégration globale ou par intégration proportionnelle. Il fait l'objet d'une mise en place progressive dans les filiales nouvellement acquises.

Démarche d'analyse des risques

Italcementi Group a entamé courant 2008 un programme de "Risk & Compliance" (Risques et Conformité). Ce programme est destiné à assurer une approche structurée de la gestion des risques intégrée à la stratégie de développement du Groupe et à soutenir l'amélioration des performances à travers l'identification, la mesure, la gestion et le contrôle des principaux risques.

Ce programme est articulé en quatre phases :

- Identification des principales zones de risque en relation avec les objectifs stratégiques du Groupe et définition de méthodologies et instruments d'analyse et d'évaluation des facteurs de risque ;
- Évaluation, soit au niveau d'un pays, soit au niveau mondial, des facteurs de risque identifiés en termes d'impact et de probabilité, afin de disposer d'une vision globale du portefeuille des risques du Groupe ;
- Sélection des risques prioritaires et définition des stratégies de réponse, des règles de gouvernance au niveau du Groupe et des actions nécessaires pour intégrer et améliorer les systèmes de gestion des risques ;
- Mise en place des stratégies/actions d'atténuation définies et développement du processus de Gestion des risques de l'entreprise (« Enterprise Risk Management »).

Les deux premières phases du projet, destinées à cartographier les risques des filiales et du Groupe, se sont déroulées au cours de l'année 2008. Les résultats de cette activité ont été présentés au premier trimestre 2009 au Comité des comptes et aux organismes de contrôle d'Italcementi et de Ciments Français.

La troisième phase, terminée en 2009, s'est concentrée sur les risques prioritaires, pour lesquels :

- Des actions appropriées d'atténuation du risque en garantissant la cohérence et la coordination au niveau Groupe ont été déterminées, à la fois pour l'entreprise et les filiales ;
- Les responsabilités nécessaires à la mise en place ont été attribuées ;
- Des lignes directrices appropriées et communes à l'ensemble du Groupe ont été définies, qui visent une défense coordonnée et un contrôle des principales expositions au risque, en cohérence avec les actions identifiées.

Dans l'ensemble, les phases décrites ci-dessus ont vu l'implication de plus de 80 responsables travaillant aux différents niveaux de l'organisation du Groupe (au niveau de l'entreprise et au niveau des filiales), dont les responsabilités et les objectifs de gestion des risques ont été intégrés dans le système de rémunération variable.

La quatrième et dernière phase du projet, destinée à couvrir les risques identifiés lors de la précédente phase, a commencé en janvier 2010 et devrait se terminer dans deux ans. Cette phase comportera la mise en place des stratégies et des actions fixées et l'alignement des systèmes de gestion des risques du Groupe sur les standards désirés, qui sont nécessaires pour réduire les expositions au risque dans les limites d'acceptabilité établies. Pendant cette phase, l'infrastructure d'organisation et de processus sera développée afin de pérenniser le processus d'« Enterprise Risk Management » commencé dans le cadre du programme "Risk & Compliance", et qui vise l'amélioration continue des performances de gestion des risques.

Organisation et structure - les acteurs du contrôle interne

Afin de mettre en œuvre sa politique de gestion des risques, la société s'appuie sur une organisation générale et des principes de gouvernance développés dans la première partie de ce rapport.

La Direction Générale définit les axes stratégiques et les orientations de contrôle interne. Au sein de chaque filiale ou direction fonctionnelle Groupe, cette responsabilité est déléguée aux dirigeants.

Le Comité des Comptes, dans le cadre de sa mission, prend connaissance du suivi des risques et des engagements. En novembre 2009 notamment, la Direction Finance a effectué une présentation de la couverture des risques financiers (gestion de la liquidité, politique de gestion du risque de taux et du risque de change) au Comité des Comptes. Le Comité est également informé chaque année du plan d'audit, des missions réalisées et du suivi des recommandations.

La direction de l'audit interne a pour mission d'assister la Direction Générale dans l'évaluation de l'efficacité des systèmes de management des risques, et notamment d'apprécier la qualité du dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe et ses filiales, de formuler des recommandations et d'effectuer un suivi de leur mise en œuvre. La fonction, centralisée au niveau du Groupe, est assurée par une équipe de 27 auditeurs. La direction de l'audit interne est directement rattachée à la Direction Générale.

La direction de l'audit interne établit son plan d'audit sur trois ans. L'audit interne visite toutes les entités opérationnelles selon un cycle de trois ans. Ce plan peut être modifié en fonction des priorités. La démarche d'analyse des risques est continue. En effet, la construction de chaque plan d'audit annuel intègre les nouvelles unités acquises par le Groupe et les nouveaux risques éventuellement identifiés. La communication au comité des comptes du plan d'audit et du suivi des missions réalisées a été l'objet de deux réunions au cours de l'année 2009.

En 2009, la direction de l'audit interne a fait évoluer son organisation afin d'accroître son expertise et sa valeur ajoutée au travers de ses actions dans les domaines suivants : conformité, informatique et suivi des missions. Un responsable a été nommé pour chacun de ces domaines.

Des contrôles clés et des procédures sont définis au niveau du Groupe sous la responsabilité des directions opérationnelles et fonctionnelles Groupe. L'efficacité de ces procédures s'appuie sur le dispositif de contrôle interne propre à chacune des filiales. Ce dispositif dont la responsabilité est déléguée à la Direction Générale de chaque filiale doit s'inscrire dans le respect des normes et chartes définies par le Groupe.

Au sein de la direction financière, le département management des risques est responsable de la définition de la politique d'assurance des risques du Groupe, de l'élaboration des procédures Groupe en matière d'assurance des actifs et des personnes, de la couverture des pertes d'exploitation et des risques liés à la responsabilité civile. Il est responsable du suivi et du contrôle de la bonne application de ces procédures dans les filiales. Il est également responsable de la mise en place du plan de prévention des risques industriels.

La direction Finance a la responsabilité du contrôle des risques de marché et de liquidité (cf. partie 3 activité du groupe chapitre 7.4) du suivi des engagements financiers, de la mise en place des procédures applicables au siège et aux filiales du Groupe et de leur suivi. La direction Finance contribue au processus de fiabilisation de l'information financière publiée dans son domaine de compétence.

La direction Affaires juridiques suit notamment l'ensemble des litiges du Groupe en y apportant support et contrôle (cf. partie 3 chapitre 7.5).

Le département Affaires fiscales assure un suivi des évolutions réglementaires en matière fiscale, contrôle le respect des réglementations locales par les filiales du Groupe et évalue les conséquences fiscales des opérations envisagées par le Groupe.

Au sein de la direction Administration et contrôle, le département budget et contrôle est en charge de l'établissement et du contrôle des budgets, des résultats consolidés mensuels de gestion et du suivi des investissements en liaison avec les directions opérationnelles et financières du Groupe et des filiales.

Les départements Consolidation et Procédures comptables ont pour mission d'élaborer les états financiers consolidés du Groupe, de préparer les manuels de procédures comptables applicables au Groupe et de contrôler le respect des lois et normes comptables en vigueur relatives à l'établissement des comptes et aux informations à communiquer en annexe.

Procédures existantes

Les procédures formalisées sont mises à jour au niveau du Groupe par les directions qu'elles concernent. Elles couvrent les domaines suivants :

La couverture des risques opérationnels

- Protection des actifs et couverture des risques industriels dans le cadre d'une gestion centralisée du « risk management » mettant l'accent sur les points suivants :
 - Investissement et désinvestissement industriel et financier,
 - Assurances et prévention des risques industriels,
 - Sécurité et protection des personnes (programme « Zéro accident »),
 - Conséquences financières.

- Risques environnementaux et respect des réglementations, pour lesquels une structure a été créée, rattachée à la Direction Générale.
- Risques de marché et de liquidité soumis à des principes de gestion et des règles prudentielles définies par la Direction Générale, laquelle établit des niveaux de décision et des rôles respectifs entre les fonctions centrales et les filiales. Ces risques font l'objet d'une gestion centralisée et sont encadrés par les procédures suivantes :
 - Gestion des risques en matière de financement, placement, gestion des risques de taux, des risques de change et de trésorerie,
 - Sécurité et délégation de pouvoir,
 - Reporting financier (dette, taux d'intérêt, couverture de change, engagements financiers).
- Risques juridiques et fiscaux avec les procédures:
 - De remontée des litiges juridiques et fiscaux,
 - D'information des principaux contrats,
 - D'organisation et de suivi des structures juridiques des filiales,
 - D'intervention dans tous les contrats significatifs de financement, de cession, d'acquisition et de fusion.
 - De revue par plan pluriannuel des situations fiscales des filiales.
- Risques d'engagement couverts par des procédures de :
 - Délégation de pouvoir,
 - Suivi des engagements.

Procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

En complément des contrôles opérationnels, le dispositif de contrôle interne qui assure la fiabilité des informations financières publiées s'articule autour de quatre axes principaux :

- Un système informatisé, commun à l'ensemble des filiales du Groupe, de reporting de gestion et de consolidation qui permet d'établir les états financiers du Groupe ;
- Un processus d'élaboration et de remontée de l'information publiée dans les états financiers qui fait l'objet de procédures formalisées ;
- Des contrôles clés réalisés par la direction Administration et Contrôle (contrôle de gestion, consolidation, procédures) et la direction Finance présentés ci-après ;
- Les missions réalisées par la direction de l'audit interne.

La direction Administration et Contrôle du Groupe procède à l'élaboration et au contrôle de l'information financière, comptable et de gestion.

Les différents processus que sont la planification, le processus budgétaire, le reporting mensuel et l'établissement des comptes consolidés trimestriels, ainsi que les contrôles et rapprochements effectués à chaque stade contribuent à la fiabilisation de l'information comptable et financière.

De façon périodique, le plan stratégique à cinq ans est établi par les filiales. La structure du plan a été adaptée afin de faciliter les calculs des tests de dépréciation requis par IAS 36. Chaque année, les filiales du Groupe établissent leur budget prévisionnel mensualisé suivant les principes du Groupe. Ces prévisions budgétaires font l'objet de deux actualisations en cours d'exercice. Suivant un processus mensuel de reporting de résultat de gestion, d'investissements, de données techniques, les résultats sont analysés et contrôlés par le département Budget et contrôle de gestion.

Les procédures de reporting, les définitions, ainsi que les principes comptables appliqués sont formalisées dans le manuel de procédures Groupe qui a été adapté suite à la mise en place des normes IFRS. Les comptes consolidés du Groupe sont établis tous les trimestres sur un logiciel de consolidation commun. Le plan de compte, la liasse de consolidation, ainsi que les principes comptables applicables sont formalisés dans le manuel de procédures Groupe.

Pour les clôtures semestrielles et annuelles, une note d'instruction spécifique est envoyée aux filiales afin de rappeler les points clés du processus de clôture.

Pour l'établissement des comptes annuels une procédure de pré-clôture est mise en place. Cette procédure permet également de s'assurer que les normes du Groupe sont correctement comprises par les filiales et permettent de fiabiliser, par un contact direct, l'information qu'elles transmettent.

A chaque clôture trimestrielle, les comptes consolidés sont rapprochés des résultats de gestion et les écarts éventuels sont analysés.

Le département Normes et procédures comptables assure la veille réglementaire en matière de principes comptables et d'informations comptables et de gestion, ainsi que les relations avec les instances réglementaires et professionnelles et la prise en compte de leurs recommandations en matière d'informations comptables et financières. Les procédures Groupe font l'objet d'une mise à jour en fonction de l'évolution des normes.

Certains processus de clôture se sont d'ailleurs complexifiés et font également intervenir des consultants externes. Ainsi, notamment, le processus d'évaluation des actifs à long terme a été étendu de manière systématique à l'ensemble des unités génératrices de trésorerie comportant un écart d'acquisition. Le processus de revue des engagements de retraites et avantages au personnel est mené conjointement avec un cabinet d'actuaire. La valorisation des instruments financiers ainsi que les tests d'efficacité permettant d'appliquer la comptabilisation de couverture sont réalisés par des experts indépendants.

Par ailleurs, dans le processus de clôture des comptes interviennent des expertises internes spécifiques dans certains domaines comme notamment :

- Revue des calculs de dépréciation des unités génératrices de trésorerie par le contrôle de gestion Groupe et le département Finance - acquisition.
- Revue de la situation fiscale Groupe et dans chacun des pays par le département Fiscalité.
- Revue des litiges en cours et clauses spécifiques des contrats significatifs (financement, cession, acquisition) avec la direction Juridique.
- Analyse par le département Trésorerie - financement de la dette et des engagements financiers et rapprochement avec le reporting Groupe ; élaboration des informations de l'annexe relatives à la dette, au résultat financier et à la gestion des risques de marché.

Les états financiers consolidés et les informations de gestion font l'objet d'une revue effectuée par un comité de relecture.

Les comptes sociaux et les comptes consolidés du Groupe font l'objet d'un examen de la part des Commissaires aux Comptes, avec un examen limité pour les comptes semestriels et un audit pour les comptes annuels. Les Commissaires aux Comptes présentent leurs conclusions de façon périodique au comité des comptes.

La gestion des systèmes d'information et la sécurité des données informatiques sont assurées par une direction Systèmes d'information. L'ensemble des filiales du Groupe dispose d'un outil informatique de gestion commun « ERP » qui permet notamment de couvrir les fonctions ventes, distribution, achats, stocks, immobilisations, production, etc. Les systèmes de reporting de gestion et de consolidation sont également des systèmes communs qui permettent de fiabiliser une remontée homogène des informations. L'utilisation des systèmes informatiques est vérifiée régulièrement dans le cadre des missions d'audit spécialisées menées par l'audit interne.

Un manuel descriptif des principes et procédures comptables utilisées pour le traitement et l'élaboration de l'information comptable et financière (sur le site intranet depuis 2007) est régulièrement mis à jour et complété notamment par la publication d'une procédure précisant, pour chaque division, les niveaux de contrôle à mettre en place et la désignation de la personne responsable des informations financières.

Le manuel des pouvoirs et des responsabilités (sur le site intranet depuis 2007) visant à permettre une gestion du système de délégation de pouvoir dans le Groupe conforme aux principes de gouvernement d'entreprise définis dans nos modèles d'organisation, de gestion et de contrôle, fait également l'objet de mises à jour régulières.

Perspectives

L'organisation décrite ci-dessus s'inscrit dans une perspective d'amélioration continue.

Les années 2010 et 2011 verront le déploiement de la quatrième phase du projet « Risk & Compliance ». Pendant cette phase, l'organisation et les processus nécessaires seront développés pour pérenniser le processus d'« Entreprise Risk Management », dans une optique d'amélioration continue des performances de gestion des risques.

7.3 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Les honoraires des Commissaires aux Comptes et des autres professionnels de leur réseau enregistrés dans les comptes de la société Ciments Français SA et de ses filiales consolidées par intégration globale sont les suivants :

Types de prestations <i>(en milliers d'euros)</i>	ERNST & YOUNG AUDIT				KPMG AUDIT			
	2009		2008		2009		2008	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
AUDIT								
Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes consolidés	1 983,0	91,7	1 924,9	94,8	1 441,7	90,9	1 405,8	99,2
- émetteur	380,0		360,0		380,0		360,0	
- filiales intégrées globalement	1 603,0		1 564,9		1 061,7		1 045,8	
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes	89,6	4,1	106,0	5,2	81,0	5,1	-	
- émetteur	81,0		-		81,0		-	
- filiales intégrées globalement	8,6		106,0		-		-	
Sous total	2 072,6		2 030,9		1 522,7		1 405,8	
AUTRES PRESTATIONS RENDUES PAR LES RÉSEAUX AUX FILIALES INTÉGRÉES GLOBALEMENT								
Juridique, fiscal, social	90,9		-		63,4		9,1	
Autres	-		-		-		2,1	
Sous total	90,9	4,2	-		63,4	4,0	11,2	0,8
TOTAL	2 163,5	100 %	2 030,9	100 %	1 586,1	100 %	1 417,0	100 %

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2009

KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex

Ernst & Young Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris la Défense Cedex

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Ciments Français S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte où les perspectives économiques sont difficiles à appréhender. Ces conditions sont décrites dans la note 3.J de l'annexe des comptes. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance.

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participation, selon la méthode décrite en note 3.B de l'annexe. Ces provisions sont établies à partir des meilleures estimations de la direction, comme indiqué en note 3.J de l'annexe.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société pour déterminer ces provisions sur titres de participation et avons mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris La Défense, le 19 mars 2010

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Patrick-Hubert Petit



Philippe Grandclerc



Ernst & Young Audit

Pierre-Henri Pagnon



Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2009

KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex

Ernst & Young Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris la Défense Cedex

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Ciments Français S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 1.1 et 38 de l'annexe aux comptes consolidés qui exposent le changement de méthode comptable relatif à la première application des normes IFRS 8, IAS1 révisée et IAS 23 révisée.

2. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte où les perspectives économiques sont difficiles à appréhender. Ces conditions sont décrites dans la note 1.2 aux comptes consolidés. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance.

Estimations comptables

Actifs long terme :

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 1-11 et 6-3 aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 1-11 et 6-3 donnent une information appropriée.

Engagements de retraite :

Les notes 1-17 et 20 précisent les modalités d'évaluation des engagements de retraite et autres engagements assimilés. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que les notes 1-17 et 20 aux comptes consolidés fournissent une information appropriée.

Provisions :

La société constitue des provisions pour couvrir les risques et litiges, selon les modalités décrites en notes 1-19 et 21 aux comptes consolidés. Nous avons examiné les procédures en vigueur dans le groupe permettant leur recensement, leur évaluation, et leur traduction comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris La Défense, le 19 mars 2010

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Ernst & Young Audit

Patrick-Hubert Petit

Philippe Grandclerc

Pierre-Henri Pagnon



Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2009

KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex

Ernst & Young Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris la Défense Cedex

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Absence d'avis de convention et d'engagement

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclus au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Avec M. Yves-René Nanot

Garantie de retraite accordée au président du conseil d'administration

Nature et objet

Un complément de retraite est accordé à M. Yves-René Nanot, président du conseil d'administration de votre société.

Le conseil d'administration avait autorisé cette convention le 12 juillet 1993 et l'a confirmée le 1^{er} mars 2006 à la suite de l'application de la loi du 12 juillet 2005 pour la confiance et la modernisation de l'économie.

Modalités

Le montant de cet avantage de retraite correspond à une rente annuelle valorisée à €230.120 au 31 décembre 2009. Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Paris-La Défense, le 19 mars 2010

Les Commissaires aux Comptes

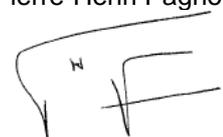
KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Ernst & Young Audit

Patrick-Hubert Petit

Philippe Grandclerc

Pierre-Henri Pagnon



Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société Ciments Français

Exercice clos le 31 décembre 2009

KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex

Ernst & Young Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris la Défense Cedex

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Ciments Français et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris-La Défense, le 19 mars 2010

Les Commissaires aux Comptes

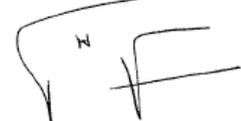
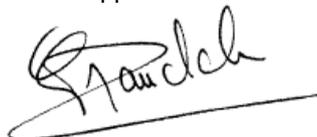
KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Ernst & Young Audit

Patrick-Hubert Petit

Philippe Grandclerc

Pierre-Henri Pagnon



Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction de capital par annulation d'actions achetées

Assemblée générale extraordinaire du 13 avril 2010

KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex

Ernst & Young Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris la Défense Cedex

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Ciments Français et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209, al. 7, du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'achat par votre société, dans la limite de 10 % de son capital, de ses propres actions, dans les conditions prévues à l'article L. 225-209 du Code de commerce. Cette autorisation d'achat est proposée, par ailleurs, à l'approbation de votre assemblée générale et serait donnée pour une période de dix-huit mois.

Votre conseil d'administration vous demande de lui déléguer, pour une période de vingt-quatre mois, au titre de la mise en œuvre de l'autorisation d'achat par votre société de ses propres actions, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions ainsi achetées.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelé que celle-ci ne peut être réalisée que dans la mesure où votre assemblée approuve au préalable l'opération d'achat, par votre société, de ses propres actions.

Paris La Défense, le 19 mars 2010

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Ernst & Young Audit

Patrick-Hubert Petit

Philippe Grandclerc

Pierre-Henri Pagnon



7.4 RÉSOLUTIONS

À CARACTÈRE ORDINAIRE

Première résolution (Approbation des comptes sociaux de l'exercice)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration, du Président sur le fonctionnement du Conseil et les procédures de contrôle interne, et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2009, approuve les comptes annuels de la société de l'exercice 2009 tels qu'ils lui sont présentés. Elle donne au Conseil pleine et entière décharge pour sa gestion pendant ledit exercice.

Deuxième résolution (Affectation du bénéfice et fixation du dividende)

L'Assemblée prend acte du nouveau report à nouveau après versement du dividende relatif à l'exercice 2008 aux actions existantes au jour de l'Assemblée du 15 avril 2009, ayant droit à dividende au jour du versement, et constate que le montant du bénéfice disponible s'établit comme suit :

(en euros)

Report à nouveau antérieur	1 079 108 325,64
Résultat net au 31 décembre 2008	171 381 967,45
Dividende versé en 2009 (36 283 977 actions rémunérées)	(108 851 931,00)
Annulation de 430 505 actions propres en 2009	(32 454 337,56)
Report à nouveau au 31 décembre 2009	1 109 184 024,53

Résultat net au 31 décembre 2009	128 397 757,21
---	-----------------------

Bénéfice disponible	1 237 581 778,74
----------------------------	-------------------------

L'Assemblée Générale fixe le dividende à 3 euros.

Le dividende de l'exercice 2009 sera mis en paiement à compter du 5 mai 2010 en numéraire.

Il sera versé à toutes les actions existantes au jour de l'Assemblée et ayant droit à dividende, les actions propres n'ayant pas droit à dividende.

Les sommes correspondant au dividende non versé aux actions propres détenues par la société au jour de la mise en paiement du dividende seront affectées au compte « report à nouveau ».

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, le dividende payé en 2010 ouvre droit à un abattement de 40 % (article 158 du Code Général des Impôts) ou à un prélèvement libératoire en fonction de leur option.

Il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Dividende net
2006	37 937 522	2,28 €
2007	36 967 289	2,50 €
2008	36 283 977	3,00 €

Troisième résolution (Approbation des comptes consolidés de l'exercice)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2009, approuve les comptes consolidés de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés.

Quatrième résolution (Conventions réglementées)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les opérations visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce, prend acte de ce rapport et approuve l'opération qui en fait l'objet.

Cinquième résolution (Nomination d'un administrateur)

L'Assemblée Générale nomme administrateur en remplacement de la société Calcestruzzi S.p.A., qui n'a pas manifesté le souhait de se représenter, Monsieur Italo Lucchini pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Sixième résolution (Nomination d'un administrateur)

L'Assemblée Générale nomme administrateur la société Italcementi Finance pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Septième résolution (Renouvellement du mandat d'un administrateur)

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de Madame Victoire de Margerie pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Huitième résolution (Renouvellement du mandat d'un administrateur)

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Antoine Bernheim pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Neuvième résolution (Renouvellement du mandat d'un administrateur)

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Marc Viénot pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Dixième résolution (Renouvellement du mandat d'un administrateur)

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de la société Sicil. Fin. S.p.A. pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Onzième résolution (Renouvellement du mandat d'un administrateur)

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de la Société Internationale Italcementi France pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Douzième résolution (Renouvellement du mandat d'un administrateur)

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de la Société Internationale Italcementi (Luxembourg) pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Treizième résolution (Programme d'achat d'actions)

Conformément à l'article L.225-209 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à acheter, en une ou plusieurs fois, par tous moyens, des actions de la société dans la limite de 10 % du capital social au 31 décembre 2009, soit 3 635 882 actions de 4 euros nominal, sans que la société ne puisse détenir à tout moment plus de 10 % de son capital.

Les objectifs de ce programme de rachat sont, par ordre décroissant, les suivants :

- L'annulation des actions ;
- L'animation du cours au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie AMAFI ;
- L'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Le prix d'achat par action ne devra pas être supérieur à 100 euros. Ce prix sera ajusté en cas d'opérations sur le capital, notamment d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions, de division ou regroupement d'actions.

Le montant maximal des fonds nécessaires à la réalisation du programme sera de 363 588 200 euros.

L'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions pourra être effectué par tous moyens, sur le marché ou hors marché (notamment sous forme de blocs de titres), y compris par l'utilisation de tous instruments financiers dérivés, négociés sur un marché réglementé ou de gré à gré et notamment par toutes options d'achat.

Le Conseil d'Administration est expressément autorisé à déléguer au Directeur Général et au Directeur Général Délégué avec faculté de subdélégation l'exécution des décisions prises dans le cadre de la présente autorisation.

Cette autorisation est valable pour une durée de dix-huit mois ou jusqu'à la date de son renouvellement par l'Assemblée Générale Ordinaire.

À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

Quatorzième résolution (Réduction de capital dans le cadre du programme d'achat d'actions)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, autorise le Conseil d'Administration, conformément à l'article L.225-209 du Code de Commerce, à annuler, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions acquises en vertu de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale dans la treizième résolution, dans la limite de 10 % du capital social et par période de vingt-quatre mois.

La présente autorisation est valable pour une durée de vingt-quatre mois.

L'Assemblée confère au Conseil d'Administration tous pouvoirs pour constater la ou les réductions du capital consécutives aux opérations d'annulation autorisées par la présente résolution et pour procéder à la modification corrélative des statuts.

Huitième partie

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

	Pages
8.1	DIRECTION, ADMINISTRATION ET CONTRÔLE..... 174
8.2	ACTIVITÉS PRINCIPALES ET MANDATS EXTÉRIEURS EXERCÉS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES 175
8.3	EXAMEN DE L'INDÉPENDANCE DES ADMINISTRATEURS..... 185
8.4	FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS 185
8.5	RÉMUNÉRATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION 185
8.6	PLANS D'OPTIONS SUR ACTIONS 189
8.7	NOMBRE D' ACTIONS DÉTENUES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2009 190
8.8	TRANSACTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ..... 190
8.9	AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE 191

8. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

8.1 DIRECTION, ADMINISTRATION ET CONTRÔLE

(Composition à l'Assemblée Générale du 13 avril 2010)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président d'honneur ⁽¹⁾
Bernard LAPLACE

Président ⁽²⁾
Yves René NANOT

Vice-Président
Carlo PESENTI

Giampiero PESENTI
Représentant permanent d'ITALCEMENTI S.p.A.

Antoine BERNHEIM

Jean-Michel DARROIS

Victoire de MARGERIE

Comte de RIBES

Marc VIENOT

Pierfranco BARABANI
*Représentant permanent de la Société
Internationale ITALCEMENTI (Luxembourg)*

Sebastiano MAZZOLENI
Représentant permanent de SICIL.FIN S.r.l

Ettore ROSSI
*Représentant permanent de la Société
Internationale ITALCEMENTI France*

Italo LUCCHINI
Représentant permanent de CALCESTRUZZI S.p.A

Graziano MOLINARI ⁽¹⁾
Secrétaire du Conseil

DIRECTION

Président du Conseil d'Administration ⁽²⁾
Yves René NANOT

Directeur Général ⁽²⁾
Giovanni FERRARIO

Directeur Général Délégué ⁽²⁾
Jean-Paul MERIC

Directeur Général Délégué Adjoint
Fabrizio DONEGÀ

Directeur des Ressources Humaines
Silvestro CAPITANIO

Directeur Administration et Contrôle
Carlo BIANCHINI

Directeur Financier
Giovanni MAGGIORA

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Titulaire
ERNST & YOUNG Audit

Suppléant
AUDITEX

Titulaire
KPMG Audit, Département de KPMG SA

Suppléant
SCP Jean-Claude ANDRÉ

(1) Non administrateur.

(2) Dans sa séance du 4 novembre 2009, le Conseil d'Administration de Ciments Français a décidé la dissociation des fonctions de Président et Directeur Général, avec effet au 1^{er} janvier 2010 ; à compter de cette date, Yves René Nanot conserve ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et Giovanni Ferrario (Directeur Général Délégué jusqu'au 31 décembre 2009) devient Directeur Général. Sur proposition de ce dernier, Jean-Paul Méric (Directeur Général Délégué Adjoint jusqu'au 31 décembre 2009) est nommé Directeur Général Délégué.

8.2 ACTIVITÉS PRINCIPALES ET MANDATS EXTÉRIEURS EXERCÉS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Yves René NANOT
Né le 27 mars 1937
Adresse professionnelle :
Ciments Français
Tour Ariane
5 place de la Pyramide
92800 Puteaux

**Fonction chez Ciments Français : Président
(jusqu'au 31 décembre 2009 : Président-Directeur Général)
Année d'entrée en fonction : 1993
Assemblée de fin de mandat : 2011**

Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005
<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Administrateur de Rhodia^C (France) ; Provimi^C (France) ; Italcementi S.p.A.^{C/G} (Italie) ; Essroc^G (USA) ; Set Group Holding^G (Turquie) ; Ciments du Maroc^{C/G} (Maroc) ; Asia Cement^G (Thaïlande) ; Zuari Cement Company^G (Inde) ; Suez Cement Company^{C/G} (Égypte) 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Président du Conseil d'Administration : Rhodia^C (France) jusqu'au 17 mars 2008 Administrateur de Rhodia^C (France) ; Italcementi S.p.A.^{C/G} (Italie) ; Centre Technique Groupe S.p.A.^G (Italie) jusqu'au 27 mars 2008 ; Essroc^G (USA) ; Set Group Holding^G (Turquie) ; Ciments du Maroc^{C/G} (Maroc) ; Asia Cement^G (Thaïlande) ; Zuari Cement Company^G (Inde) ; Suez Cement Company^{C/G} (Égypte) ; Provimi^C (France) 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Président du Conseil d'Administration : Rhodia^C (France) Administrateur d'Imerys^C (France) jusqu'à mai 2007 Administrateur : Italcementi S.p.A.^{C/G} (Italie) ; Centre Technique Groupe S.p.A.^G (Italie) ; Essroc^G (USA) ; Set Group Holding^G (Turquie) ; Ciments du Maroc^{C/G} (Maroc) ; Asia Cement^G (Thaïlande) ; Zuari Cement Company^G (Inde) ; Suez Cement Company^{C/G} (Égypte) ; Provimi^C (France) 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Président du Conseil d'Administration : Rhodia (France) Administrateur d'Imerys (France) Administrateur : Italcementi S.p.A. (Italie) ; Centre Technique Groupe S.p.A. (Italie) ; Essroc (USA) ; Set Group Holding (Turquie) ; Ciments du Maroc (Maroc) ; Asia Cement (Thaïlande) ; Zuari Cement Company (Inde) ; Suez Cement Company (Égypte) ; Provimi (France) 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Président du Conseil d'Administration : Rhodia (France) Membre du Conseil de Surveillance d'Imerys (France) jusqu'au 3 mai 2005 puis administrateur d'Imerys (France) à compter de cette même date Administrateur : Italcementi S.p.A. (Italie) ; Essroc (USA) ; Set Group Holding (Turquie) ; Ciments du Maroc (Maroc) ; Asia Cement (Thaïlande) ; Zuari Cement Company (Inde) ; Suez Cement Company (Égypte) ; Provimi (France)

C : société cotée en Bourse

G : société faisant partie d'Italcementi Group

Giampiero PESENTI

Né le 5 mai 1931

Adresse professionnelle :

Italcementi S.p.A.

124 via Camozzi

24121 Bergame (Italie)

Fonction chez Ciments Français :
Représentant permanent depuis 2004 de la société Italcementi S.p.A., administrateur depuis 1992
Assemblée de fin de mandat : 2013

Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005
<ul style="list-style-type: none"> Président et administrateur délégué de : Italmobiliare S.p.A.^{C/G} (Italie) Président de : Italcementi S.p.A.^{C/G} (Italie) <p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Président de : Franco Tosi S.r.l.^G (Italie) Vice-président de : Fincomind AG^G, Fondazione Italcementi Cav. Lav. Carlo Pesenti^G <ul style="list-style-type: none"> Administrateur de : Compagnie Monégasque de Banque (Monaco), Finter Bank Zurich^G (Suisse), Soparfinter SA^G (Luxembourg), Mittel S.p.A. (Italie), Pirelli S.p.A.^C (Italie), Allianz RAS (Italie), Istituto Europeo di Oncologia, Représentant permanent de Soparfi Italmobiliare SA^G chez Crédit Mobilier de Monaco^G (Monaco) 	<ul style="list-style-type: none"> Président et administrateur délégué de : Italmobiliare S.p.A.^{C/G} (Italie) Président de : Italcementi S.p.A.^{C/G} (Italie) <p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Président de : Franco Tosi S.r.l.^G (Italie) Vice-président de : Fincomind AG^G, Fondazione Italcementi Cav. Lav. Carlo Pesenti^G <ul style="list-style-type: none"> Administrateur de : Ciments du Maroc^{C/G} (Maroc) jusqu'au 3 mars 2008, Compagnie Monégasque de Banque (Monaco), Finter Bank Zurich^G (Suisse), Soparfinter SA^G, Mittel S.p.A. (Italie), Pirelli S.p.A.^C (Italie), Allianz RAS (Italie), Istituto Europeo di Oncologia, Représentant permanent de Soparfi Italmobiliare SA^G chez Crédit Mobilier de Monaco^G (Monaco) 	<ul style="list-style-type: none"> Président et administrateur délégué de : Italmobiliare S.p.A.^{C/G} (Italie) Président de : Italcementi S.p.A.^{C/G} (Italie) <p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Président de : Franco Tosi S.r.l.^G (Italie) Vice-président de : Fincomind AG^G, Fondazione Italcementi Cav. Lav. Carlo Pesenti^G <ul style="list-style-type: none"> Administrateur de : Ciments du Maroc^{C/G} (Maroc), Compagnie Monégasque de Banque (Monaco), Finter Bank Zurich^G (Suisse), Soparfinter SA^G, Mittel S.p.A. (Italie), Pirelli S.p.A.^C (Italie), R.A.S. Riunione Adriatica di Sicurta S.p.A. (Italie), Istituto Europeo di Oncologia Représentant permanent de Soparfi Italmobiliare SA^G chez Crédit Mobilier de Monaco^G (Monaco) 	<ul style="list-style-type: none"> Président et administrateur délégué de : Italmobiliare S.p.A. (Italie) Président de : Italcementi S.p.A. (Italie) <p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Président de : Franco Tosi S.r.l. (Italie) Vice-président de : Fincomind AG, Fondazione Italcementi Cav. Lav. Carlo Pesenti Administrateur de : Ciments du Maroc (Maroc), Compagnie Monégasque de Banque (Monaco), Finter Bank Zurich (Suisse), Soparfinter SA, Mittel S.p.A. (Italie), Pirelli S.p.A. (Italie), R.A.S. Riunione Adriatica di Sicurta S.p.A. (Italie), Istituto Europeo di Oncologia Représentant permanent de Soparfi Italmobiliare SA chez Crédit Mobilier de Monaco (Monaco) 	<ul style="list-style-type: none"> Président de : Italcementi S.p.A. (Italie) Président et administrateur délégué de : Italmobiliare S.p.A. (Italie) <p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Président de : Franco Tosi S.r.l. (Italie) Vice-président : Fincomind AG Administrateur de : Ciments du Maroc (Maroc), Compagnie Monégasque de Banque (Monaco), Finter Bank Zurich (Suisse), Soparfinter SA, G.I.M. Generale Industrie Metallurgiche S.p.A. (jusqu'au 15/03/2005), Mittel S.p.A. (Italie), Pirelli S.p.A. (Italie), R.A.S. Riunione Adriatica di Sicurta S.p.A. (Italie) Représentant permanent de Soparfi Italmobiliare SA chez Crédit Mobilier de Monaco

C : société cotée en Bourse

G : société faisant partie d'Italcementi Group

Giovanni FERRARIO
Né le 3 novembre 1948
Adresse professionnelle :
Italcementi S.p.A.
124 via Camozzi
24121 Bergame (Italie)

**Fonction chez Ciments Français : Directeur Général
(jusqu'au 31 décembre 2009 : Directeur Général Délégué)
Année d'entrée en fonction : 2008
Assemblée de fin de mandat : 2011**

Exercice 2009

Autres mandats :

- Directeur Général de : Italcementi S.p.A. ^{C/G} (Italie)
- Administrateur de : Centro Tecnico di Gruppo ^G (Italie), Zuari Cement ^G (Inde), Asia Cement ^G (Thaïlande), Suez Cement Company ^{C/G} (Égypte), Essroc Corp. ^G (USA) et BravoSolution S.p.A. ^G (Italie)
- Président du Conseil d'Administration de : Italgen S.p.A. ^G (Italie)
- Représentant permanent de la société Sodecim ^G chez Ciments du Maroc ^{C/G} (Maroc)

Exercice 2008

Autres mandats :

- Directeur Général de : Italcementi S.p.A. ^{C/G} (Italie) depuis le 4 juin 2008
- Administrateur de : Centro Tecnico di Gruppo ^G (Italie) depuis le 23 juillet 2008, Zuari Cement ^G (Inde) depuis le 21 juillet 2008, Asia Cement ^G (Thaïlande) depuis le 16 juillet 2008, Suez Cement Company ^{C/G} (Égypte) depuis le 15 juillet 2008, Essroc Corp. ^G (USA) depuis le 24 juillet 2008 et BravoSolution S.p.A. ^G (Italie) depuis le 23 juillet 2008
- Président du Conseil d'Administration de : Italgen S.p.A. ^G (Italie) depuis le 25 juillet 2008
- Représentant permanent de la société Sodecim ^G chez Ciments du Maroc ^{C/G} (Maroc) depuis le 18 juin 2008

C : société cotée en Bourse

G : société faisant partie d'Italcementi Group

Antoine BERNHEIM

Né le 4 septembre 1924

Adresse professionnelle :

Assicurazioni Generali S.p.A.

2, Piazza Duca degli Abruzzi

34132 Trieste (Italie)

Fonction chez Ciments Français : Administrateur

Année d'entrée en fonction : 1992

Assemblée de fin de mandat : 2010

Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005
Président de Generali ^C (Italie) Autres mandats : • Vice-président de : LVMH ^C (France), Alleanza Toro ^C (Italie) • Administrateur et vice-président de : Bolloré ^C (France) • Administrateur de : Generali France, Generali Deutschland Holding AG ^C (Allemagne), B.S.I. Banca della Svizzera Italiana (Suisse), Compagnie Monégasque de Banque (Monaco), Generali Holding Vienna AG (Autriche), Christian Dior SA ^C (France), Generali España Holding (Espagne), Havas ^C (France), Mediobanca ^C (Italie) • Membre du Conseil de surveillance de : Eurazeo ^C (France) • Vice-président du Conseil de surveillance de : Intesa Sanpaolo ^C (Italie)	Président de Generali ^C (Italie) Autres mandats : • Vice-président de : LVMH ^C (France), Alleanza Assicurazioni ^C (Italie) • Administrateur et vice-président de : Bolloré ^C (France) • Administrateur de : Generali France, A.M.B. Generali Holding ^C (Allemagne), B.S.I. Banca della Svizzera Italiana (Suisse), Compagnie Monégasque de Banque (Monaco), Generali Holding Vienna AG (Autriche), Christian Dior SA ^C (France), Generali España Holding (Espagne), Havas ^C (France) • Membre du Conseil de surveillance de : Eurazeo ^C (France), Mediobanca ^C (Italie) • Vice-président du Conseil de surveillance de : Intesa Sanpaolo ^C (Italie)	Président de Generali ^C (Italie) Autres mandats : • Vice-président de : LVMH ^C (France), Alleanza Assicurazioni ^C (Italie) • Administrateur et vice-président de : Bolloré ^C (France) • Administrateur de : Generali France, A.M.B. Generali Holding ^C (Allemagne), B.S.I. Banca della Svizzera Italiana (Suisse), Compagnie Monégasque de Banque (Monaco), Generali Holding Vienna AG (Autriche), Christian Dior SA ^C (France), Generali España Holding (Espagne) • Membre du Conseil de surveillance de : Eurazeo ^C (France), Mediobanca ^C (Italie) • Vice-président du Conseil de surveillance de : Intesa Sanpaolo ^C (Italie)	Président de Generali (Italie) Autres mandats : • Vice-président de : LVMH (France), Alleanza Assicurazioni (Italie) • Administrateur et vice-président de : Bolloré Investissement, Bolloré (France) • Administrateur de : Generali France, A.M.B. Generali Holding (Allemagne), B.S.I. Banca della Svizzera Italiana (Suisse), Compagnie Monégasque de Banque (Monaco), Generali Holding Vienna AG (Autriche), Christian Dior SA (France), Mediobanca (Italie), Intesa S.p.A. (Italie), Generali España Holding (Espagne) • Membre du Conseil de surveillance de : Eurazeo (France)	Président de Generali (Italie) Autres mandats : • Vice-président de : LVMH, Alleanza Assicurazioni (Italie), • Administrateur et vice-président de : Bolloré Investissement • Administrateur de : Generali France, A.M.B. Generali Holding (Allemagne), Bolloré, B.S.I. Banca della Svizzera Italiana (Suisse), Compagnie Monégasque de Banque (Monte-Carlo), Generali Holding Vienna AG (Autriche), Christian Dior SA, Mediobanca (Italie), Intesa S.p.A. (Italie), Generali España Holding (Espagne) • Membre du Conseil de surveillance de : Eurazeo

C : société cotée en Bourse

G : société faisant partie d'Italcementi Group

Jean-Michel DARROIS

Né le 4 juillet 1947
Adresse professionnelle :
69 avenue Victor Hugo
75783 Paris cedex 16

Fonction chez Ciments Français : Administrateur
Année d'entrée en fonction : 1992
Assemblée de fin de mandat : 2010

Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005
Avocat	Avocat	Avocat	Avocat	Avocat

Victoire de MARGERIE

Née le 6 avril 1963
Adresse professionnelle :
Marzac Investment
64, rue Madame
75006 Paris

Fonction chez Ciments Français : Administrateur
Année d'entrée en fonction : 2006
Assemblée de fin de mandat : 2010

Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
<ul style="list-style-type: none"> Président de Marzac Investment (France) Président de Rondol Technology (Grande-Bretagne) Professeur en Management Stratégique à Grenoble École de Management Autres mandats : <ul style="list-style-type: none"> Administrateur de Outokumpu^C (Finlande) 	Professeur de stratégie et management technologique à Grenoble École de Management Autres mandats : <ul style="list-style-type: none"> Administrateur d'IPSOS^C (France) jusqu'en juillet 2008 Administrateur de Outokumpu^C (Finlande) Président du Conseil d'Administration de Rondol Technology (Grande-Bretagne) 	Activité principale : Professeur de stratégie et management technologique à Grenoble École de Management Autres mandats : <ul style="list-style-type: none"> Administrateur d'IPSOS^C (France) Administrateur de Bourbon^C (France) jusqu'en septembre 2007 Administrateur de Outokumpu^C (Finlande) Vice-président du Conseil d'Administration de Rondol Technology (Grande-Bretagne) 	Activité principale : Professeur de stratégie et management technologique à Grenoble École de Management Autres mandats : <ul style="list-style-type: none"> Administrateur d'IPSOS (France) Administrateur de Bourbon (France) Administrateur de Baccarat (jusqu'en juin 2006)

C : société cotée en Bourse

G : société faisant partie d'Italcementi Group

Carlo PESENTI
Né le 30 mars 1963
Adresse professionnelle :
Italcementi S.p.A.
124 via Camozzi
24121 Bergame (Italie)

Fonction chez Ciments Français : Administrateur
Année d'entrée en fonction : 1998
Assemblée de fin de mandat : 2011
Vice-président du Conseil d'Administration depuis 2007

Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005
Administrateur délégué de : Italcementi S.p.A. ^{C/G} (Italie) Autres mandats : <ul style="list-style-type: none"> • Directeur général et administrateur de : Italmobiliare S.p.A. ^{C/G} (Italie) • Administrateur de : Mediobanca S.p.A. ^C (Italie), RCS MediaGroup S.p.A. ^C (Italie), UniCredito Italiano S.p.A. ^C (Italie), Ambienta Sgr ^C (Italie) 	Administrateur délégué de : Italcementi S.p.A. ^{C/G} (Italie) Autres mandats : <ul style="list-style-type: none"> • Directeur général et administrateur de : Italmobiliare S.p.A. ^{C/G} (Italie) • Administrateur de : Mediobanca S.p.A. ^C (Italie), RCS MediaGroup S.p.A. ^C (Italie), UniCredito Italiano S.p.A. ^C (Italie), Ambienta Sgr ^C (Italie) 	Administrateur délégué de : Italcementi S.p.A. ^{C/G} (Italie) Autres mandats : <ul style="list-style-type: none"> • Vice-président et administrateur de : BravoSolution S.p.A. ^G (Italie) • Directeur général et administrateur de : Italmobiliare S.p.A. ^{C/G} (Italie) • Administrateur de : Mediobanca S.p.A. ^C (Italie), RCS MediaGroup S.p.A. ^C (Italie), UniCredito Italiano S.p.A. ^C (Italie) 	Administrateur délégué de : Italcementi S.p.A. (Italie) Autres mandats : <ul style="list-style-type: none"> • Vice-président et administrateur de : BravoSolution S.p.A. (Italie) • Directeur général et administrateur de : Italmobiliare S.p.A. (Italie) • Administrateur de : BPU Banca S.p.A. (Italie), BravoSolution España S.A. (Espagne), Mediobanca S.p.A. (Italie), RCS MediaGroup S.p.A. (Italie), UniCredito Italiano S.p.A. (Italie) 	Administrateur délégué de : Italcementi S.p.A. (Italie) Autres mandats : <ul style="list-style-type: none"> • Président et administrateur de : Intertrading S.r.l (Italie) • Vice-président et administrateur de : BravoSolution S.p.A. (Italie) • Directeur général et administrateur de : Italmobiliare S.p.A. (Italie) • Administrateur de : BPU Banca S.p.A. (Italie), BravoSolution España S.A. (Espagne), Fondazione UnIDEA UniCredito Italiano S.p.A., Mediobanca S.p.A. (Italie), RCS MediaGroup S.p.A. (Italie), SESAAB S.p.A. (Italie), UniCredito Italiano S.p.A. (Italie)

C : société cotée en Bourse

G : société faisant partie d'Italcementi Group

Comte de RIBES

Né le 27 janvier 1923

Adresse professionnelle :

Bolloré, 31-32 quai de Dion-Bouton

92811 Puteaux cedex

Fonction chez Ciments Français : Administrateur

Année d'entrée en fonction : 1966

Assemblée de fin de mandat : 2013

Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005
<ul style="list-style-type: none"> Président-Directeur général de : Société Bordelaise Africaine (France) Président du Conseil de Surveillance de : Compagnie du Cambodge^C (France) Président d'honneur et administrateur de : Société Industrielle et Financière de l'Artois^C (France), IER (France) Vice président et administrateur de : Bolloré (France), Société Financière du Champ de Mars (ex Socfin) (Belgique) Directeur Général non administrateur de : Société des Chemins de Fer et Tramway du Var et du Gard^C (France) Membre du conseil de surveillance de : Banque Jean-Philippe Hottinguer et Cie (France), Administrateur de : Plantations des Terres Rouges SA (Luxembourg), Nord-Sumatra Investissements SA (Belgique), S.F.A. (Luxembourg) Président de Redlands Farm Holding (États-Unis) 	<ul style="list-style-type: none"> Président-Directeur général de : Société Bordelaise Africaine (France) Président du Conseil de Surveillance de : Compagnie du Cambodge^C (France) Président d'honneur et administrateur de : Société Industrielle et Financière de l'Artois^C (France), IER (France) Vice président et administrateur de : Bolloré (France), Société Financière du Champ de Mars (ex Socfin) (Belgique) Directeur Général non administrateur de : Société des Chemins de Fer et Tramway du Var et du Gard^C (France) Membre du conseil de surveillance de : Banque Jean-Philippe Hottinguer et Cie (ex HR Banque) (France), Administrateur de : Plantations des Terres Rouges SA (Luxembourg), Nord-Sumatra Investissements SA (Belgique), S.F.A. (Luxembourg) Président de Redlands Farm Holding (États-Unis) 	<ul style="list-style-type: none"> Président-Directeur général de : Société Bordelaise Africaine (France) Président du Conseil de Surveillance de : Compagnie du Cambodge^C (France) Président d'honneur et administrateur de : Société Industrielle et Financière de l'Artois^C (France), IER (France) Vice président et administrateur de : Bolloré (France), Société Financière du Champ de Mars (ex Socfin) (Belgique) Directeur Général non administrateur de : Société des Chemins de Fer et Tramway du Var et du Gard^C (France) Administrateur de : Banque Jean-Philippe Hottinguer et Cie (ex HR Banque) (France), Plantations des Terres Rouges SA (Luxembourg), Nord-Sumatra Investissements SA (Belgique), S.F.A. (Luxembourg) Président de Redlands Farm Holding (États-Unis) 	<ul style="list-style-type: none"> Vice président : Bolloré Président du Conseil de Surveillance de : Compagnie du Cambodge Vice-président : I.E.R. Autres mandats : Président d'Honneur et administrateur de : Société Industrielle et Financière de l'Artois Président de : Redlands Farm Holding Vice-président et administrateur de : Bolloré (France), Société Financière des Caoutchoucs (SOCFIN) (Belgique) Administrateur de : H.R.BANQUE, Plantations des Terres Rouges SA (Luxembourg), Nord-Sumatra Investissements S.A. (Belgique), S.F.A. Président du Conseil d'Administration de : Société Bordelaise Africaine 	<ul style="list-style-type: none"> Vice président : Bolloré Investissement Président du Conseil de Surveillance de : Compagnie du Cambodge Vice-président : I.E.R. Autres mandats : Président d'Honneur et administrateur de : Société Industrielle et Financière de l'Artois Président de : Redlands Farm Holding Vice-président et administrateur de : Société Financière des Caoutchoucs (SOCFIN) (Belgique) Administrateur de : Bolloré, H.R.F., Plantations des Terres Rouges SA (Luxembourg), Nord-Sumatra Investissements S.A. (Belgique), S.F.A. Président du Conseil d'Administration de : Société Bordelaise Africaine

C : société cotée en Bourse

G : société faisant partie d'Italcementi Group

Marc VIENOT

Né le 1^{er} novembre 1928

Adresse professionnelle :

Société Générale

17, cours Valmy

92972 Paris La Défense cedex

Fonction chez Ciments Français : Administrateur

Année d'entrée en fonction : 1999

Assemblée de fin de mandat : 2010

Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005
<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Président d'Honneur et administrateur de : Société Générale^C (France) Administrateur de : Société Générale Marocaine de Banques (Maroc) Membre du Conseil de Surveillance de : Groupe Barrière (France) 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Président d'Honneur et administrateur de : Société Générale^C (France) Administrateur de : Alcatel^C (France), Société Générale Marocaine de Banques (Maroc) Membre du Conseil de Surveillance de : Groupe Barrière (France) 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Président d'Honneur et administrateur de : Société Générale^C (France) Administrateur de : Alcatel^C (France), Société Générale Marocaine de Banques (Maroc) Membre du Conseil de Surveillance de : Groupe Barrière (France) 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Président d'Honneur et administrateur de : Société Générale (France) Administrateur de : Alcatel (France), Société Générale Marocaine de Banques (Maroc) Membre du Conseil de Surveillance de : Groupe Barrière 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Président d'Honneur et administrateur de : Société Générale Administrateur de : Alcatel, Société Générale Marocaine de Banques Membre du Conseil de Surveillance de : Groupe Barrière

C : société cotée en Bourse

Pierfranco BARABANI

Né le 9 septembre 1936

Adresse professionnelle :

124 via Camozzi

24121 Bergame (Italie)

Fonction chez Ciments Français :

Représentant permanent de Société Internationale Italcementi (Luxembourg), administrateur

Année d'entrée en fonction : 1992

Assemblée de fin de mandat : 2010

Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005
<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Président de : Ing. Sala S.p.A.^G (Italie) ex Società del Gres S.p.A. depuis le 4 août 2009 Vice-président de : Italcementi S.p.A.^{C/G} (Italie) 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Président de : Calcestruzzi S.p.A.^G (Italie) jusqu'au 14 février 2008, Società del Gres S.p.A.^G (Italie) Vice-président de : Italcementi S.p.A.^{C/G} (Italie) 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Président de : Calcestruzzi S.p.A.^G (Italie), Società del Gres S.p.A.^G (Italie) Vice-président de : Italcementi S.p.A.^{C/G} (Italie) 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Président de : Calcestruzzi S.p.A. (Italie), Società del Gres S.p.A. (Italie) Vice-président de : Italcementi S.p.A. (Italie) 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Président de : Calcestruzzi S.p.A. (Italie), Società del Gres S.p.A. (Italie) Vice-président de : Italcementi S.p.A. (Italie)

C : société cotée en Bourse

G : société faisant partie d'Italcementi Group

Sebastiano MAZZOLENI

Né le 11 mai 1968

Adresse professionnelle :

Italcementi S.p.A.

124 via Camozzi

24121 Bergame (Italie)

Fonction chez Ciments Français :

**Représentant permanent depuis 2004 de la société Sicil. Fin S.r.l., administrateur à compter de 1997
Assemblée de fin de mandat : 2010**

Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005
<p>Autres mandats : Administrateur de : Italcementi S.p.A. ^{C/G} (Italie)</p>	<p>Autres mandats : Administrateur de : Italcementi S.p.A. ^{C/G} (Italie)</p>	<p>Autres mandats : • Administrateur de : Italcementi S.p.A. ^{C/G} (Italie)</p>	<p>Autres mandats : • Administrateur de : Italcementi S.p.A. (Italie)</p>	<p>Activité principale : • Administrateur de : Italcementi S.p.A. (Italie) Autres mandats : • Administrateur de : Intertrading Srl (Italie) jusqu'au 14 décembre 2005, Societa del Gres (Italie) jusqu'au 14 décembre 2005, Calcestruzzi (Italie) jusqu'au 16 décembre 2005</p>

C : société cotée en Bourse

G : société faisant partie d'Italcementi Group

Ettore ROSSI
Né le 4 août 1934
Adresse professionnelle :
124 via Camozzi
24121 Bergame (Italie)

Fonction chez Ciments Français :
Représentant permanent depuis 2004 de Société Internationale Italcementi France,
administrateur à compter de 1992
Assemblée de fin de mandat : 2010

Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005
<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Président de : Aliserio S.r.l.^G (Italie), Sicilfin S.r.l.^G (Italie) Administrateur de : Italcementi S.p.A.^{C/G} (Italie) Représentant permanent de C.F.E. NV chez Société Financiera Y Minera^G (Espagne) 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Président de : Aliserio S.r.l.^G (Italie), Sicilfin S.r.l.^G (Italie) Administrateur de : Italcementi S.p.A.^{C/G} (Italie), Calcestruzzi S.p.A.^{C/G} (Italie) jusqu'au 14 février 2008 Représentant permanent de C.F.E. NV chez Société Financiera Y Minera^G (Espagne) 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Président de : Aliserio S.r.l.^G (Italie), Sicilfin S.r.l.^G (Italie) Administrateur de : Italcementi S.p.A.^{C/G} (Italie), Calcestruzzi S.p.A.^{C/G} (Italie) Représentant permanent de C.F.E. NV chez Société Financiera Y Minera^G (Espagne) 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Président de : Aliserio S.r.l. (Italie), Sicilfin S.r.l. (Italie) Administrateur de : Italcementi S.p.A. (Italie), Calcestruzzi S.p.A. (Italie) Représentant permanent de C.F.E. NV chez Société Financiera Y Minera (Espagne) 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Président de : Aliserio S.r.l. (Italie), Sicilfin S.r.l. (Italie) Administrateur de : Italcementi S.p.A. (Italie), Calcestruzzi S.p.A. (Italie) Représentant permanent de C.F.E. NV chez Société Financiera Y Minera (Espagne)

C : société cotée en Bourse

G : société faisant partie d'Italcementi Group

Italo LUCCHINI
Né le 28 décembre 1943
Adresse professionnelle :
Italcementi S.p.A.
124 via Camozzi
24121 Bergame (Italie)

Fonction chez Ciments Français :
Représentant permanent depuis 2007 de la société Calcestruzzi S.p.A., administrateur depuis 1998
Assemblée de fin de mandat : 2010

Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Vice Président et administrateur de Italmobiliare S.p.A.^{C/G} (Italie) - Administrateur de : Italcementi S.p.A.^{C/G} (Italie) Membre du conseil de surveillance de : Union di Banche Italiane Scpa^C (Italie) - Acbgroup S.p.A. (Italie) Président du conseil d'administration et administrateur de : Azienda Agricola Lodoletta Srl^G (Italie) Président du « Collegio Sindicale » de BMW Italia S.p.A. et de BMW Financial Services Italia S.p.A. (Italie) 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Vice Président et administrateur de Italmobiliare S.p.A.^{C/G} (Italie) - Administrateur de : Italcementi S.p.A.^{C/G} (Italie) Membre du conseil de surveillance de : Union di Banche Italiane Scpa^C (Italie) - Acbgroup S.p.A. (Italie) Président du conseil d'administration et administrateur de : Azienda Agricola Lodoletta Srl^G (Italie) 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Vice Président et administrateur de Italmobiliare S.p.A.^{C/G} (Italie) - Administrateur de : Italcementi S.p.A.^{C/G} (Italie) Membre du conseil de surveillance de : Union di Banche Italiane Scpa^C (Italie) - Acbgroup S.p.A. (Italie) Président du conseil d'administration et administrateur de : Azienda Agricola Lodoletta Srl^G (Italie) - Odel S.p.A. (Italie) - Abm Azienda Bergamasca Multiservizi S.p.A. (Italie)

C : société cotée en Bourse

G : société faisant partie d'Italcementi Group

AUTRES INFORMATIONS SUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Liens familiaux entre les membres du Conseil

Giampiero Pesenti est le père de Carlo Pesenti et l'oncle de Sebastiano Mazzoleni.

8.3 EXAMEN DE L'INDÉPENDANCE DES ADMINISTRATEURS

La société Ciments Français se réfère au code AFEP/MEDEF de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées dans sa version de décembre 2008.

Le Conseil d'Administration du 3 mars 2010 a procédé à un examen de la situation de chacun des administrateurs au regard des critères d'indépendance fixés par le code de gouvernement d'entreprise précité.

M. Nanot, mandataire social, n'est pas un administrateur indépendant.

Mme de Margerie est un administrateur indépendant.

M. Viénot doit être considéré comme un administrateur indépendant car, bien qu'il ait été Président de la Société Générale, banque avec laquelle la société entretient des relations d'affaires, il n'exerce plus ce mandat depuis 1997.

M. Bernheim et le Comte de Ribes sont administrateurs de Ciments Français depuis plus de douze ans. Le code précité dispose qu'un administrateur qui ne remplit pas certains critères ci-dessus visés peut néanmoins, dans certains cas, être qualifié d'administrateur indépendant. Ces deux administrateurs doivent être considérés comme des administrateurs indépendants, compte-tenu de leur objectivité et de leur libre arbitre.

Le cabinet d'avocats de M. Darrois ayant été choisi en 2009 comme conseil juridique dans le cadre du projet de fusion Ciments Français / Italcementi, M. Darrois ne peut plus être considéré comme un administrateur indépendant.

Eu égard à la composition du capital de la société, M. Carlo Pesenti, les sociétés Italcementi S.p.A. (représentée par M. Giampiero Pesenti), Calcestruzzi S.p.A. (représentée par M. Lucchini), la Société Internationale Italcementi France (représentée par M. Rossi), la Société Internationale Italcementi (Luxembourg) ayant pour représentant M. Barabani et la société Sicil.Fin S.r.l. (représentée par M. Mazzoleni) ainsi que leurs représentants ne sont pas des administrateurs indépendants.

En définitive, quatre des administrateurs sur les douze composant le Conseil d'Administration de Ciments Français sont indépendants ; la préconisation du code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP/MEDEF, d'avoir dans les sociétés contrôlées au moins le tiers d'administrateurs indépendants, est donc respectée.

8.4 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS

(Article L.225-37 du Code de Commerce)

Une information détaillée sur les conditions de préparation et d'organisation du Conseil d'Administration est donnée dans le rapport établi par le Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et les procédures de contrôle interne.

Ce rapport, présenté en partie 7.2, décrit notamment le fonctionnement du Conseil d'Administration et des comités spécialisés, les principales caractéristiques de son règlement intérieur, ainsi que les règles de comportement applicables à chacun de ses membres.

8.5 RÉMUNÉRATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

(Article L.225-102-1 du Code de Commerce)

8.5.1 JETONS DE PRÉSENCE

Les jetons de présence versés par Ciments Français SA répartis entre les membres du Conseil d'Administration se sont élevés à 431,5 milliers d'euros pour l'exercice 2009. Les jetons de présence versés par les filiales du Groupe aux administrateurs de Ciments Français au titre de leur mandat dans ces filiales s'élèvent à 125,1 milliers d'euros.

Les jetons de présence, comprenant une partie fixe et une partie variable, tiennent compte de la présence effective des administrateurs aux séances du Conseil d'Administration et des comités du Conseil (la rémunération du président d'un comité étant supérieure à celle d'un simple membre).

Le montant individuel brut versé à chaque mandataire social par Ciments Français SA ou par les sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 a été le suivant :

Jetons de présence (en euros)	2009		2008	
	Ciments Français	Filiales	Ciments Français	Filiales
Yves René NANOT	33 500	99 897	30 500	87 058
Giampiero PESENTI	41 500	10 665	37 000	10 575
Carlo PESENTI ⁽¹⁾	32 000	-	29 000	-
Pierfranco BARABANI	33 500	-	30 500	-
Antoine BERNHEIM	27 500	-	24 500	-
Jean-Michel DARROIS	32 000	-	26 000	-
Italo LUCCHINI ⁽²⁾	32 000	-	30 500	-
Victoire de MARGERIE	39 500	-	32 000	-
Sebastiano MAZZOLENI	32 000	-	30 500	-
Comte de RIBES	44 000	-	41 000	-
Ettore ROSSI	39 500	14 540	36 500	15 311
Marc VIENOT	44 500	-	43 000	-
Rodolfo DANIELLI ⁽³⁾⁽⁴⁾	-	-	-	31 268
TOTAL	431 500	125 102	391 000	144 212

(1) Jetons reversés à la société Italmobiliare S.p.A.

(2) Jetons versés à la société Calcestruzzi S.p.A.

(3) Jetons reversés à la société Italcementi S.p.A.

(4) Jusqu'en juin 2008.

8.5.2 RÉMUNÉRATION DE LA DIRECTION

La rémunération brute versée aux membres de la Direction comprend les salaires de base, primes et avantages en nature versés par la société Ciments Français et ne comprend pas les salaires refacturés. Elle s'élève à 3,8 millions d'euros au titre de l'exercice 2009, dont 2,5 millions d'euros en salaires de base, 0,9 million en part variable, 0,1 millions en primes exceptionnelles et 0,3 million d'euros d'indemnités de fin de carrière. Les jetons de présence versés aux membres de la Direction par Ciments Français ou par ses filiales s'élèvent à 0,2 millier d'euros.

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES OPTIONS ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

(en milliers d'euros)	2009	2008
Yves René Nanot		
Rémunérations dues au titre de l'exercice ⁽¹⁾	1 598	983
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	1 500
Giovanni Ferrario ⁽²⁾		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	1 199	746
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Rodolfo Danielli ⁽³⁾		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	-	2 926
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
TOTAL	2 797	6 155

(1) La partie variable due au titre de 2009 (versée en 2009) a fait l'objet d'un examen par le Conseil d'Administration dans sa séance du 4 novembre 2009 et a été fixée à 150 milliers d'euros compte tenu des résultats obtenus. Dans sa séance du 15 avril 2009, le Conseil avait décidé l'attribution d'une part variable nulle au titre de 2008, les objectifs assignés n'ayant pu être réalisés.

(2) Giovanni Ferrario a été nommé Directeur Général Délégué à compter du 16 juin 2008. Dans sa séance du 3 mars 2010, le comité des rémunérations et le Conseil, ont décidé l'attribution d'une part variable d'un montant de 520 milliers d'euros au titre de 2009, compte tenu du niveau de réalisation des objectifs assignés.

(3) Rodolfo Danielli a occupé le poste de Directeur Général Délégué jusqu'au 16 juin 2008.

8.5.3 Rémunérations versées aux mandataires sociaux

a) Rémunérations versées aux mandataires sociaux par Ciments Français SA

(en milliers d'euros)

	Montants 2009		Montants 2008	
	Dus	Versés	dus	versés
Yves René NANOT Président-Directeur Général				
Fixe	860	860	860	860
Variable	150	150	n.d. ⁽¹⁾	200
Exceptionnelle	98	98	-	-
Indemnités de fin de carrière	352	352		
Jetons de présence	133	133	118	118
Avantages en nature	5	5	5	5
SOUS- TOTAL	1 598	1 598	983	1 183
Giovanni FERRARIO Directeur Général Délégué ⁽²⁾				
Fixe	650	650	367	367
Variable	520	-	379	379
Exceptionnelle			-	-
Jetons de présence	29	29	-	-
Avantages en nature			-	-
SOUS-TOTAL	1 199	679	746	746
Rodolfo DANIELLI Directeur Général Délégué ⁽³⁾				
Fixe	-	-	252	252
Variable	-	-	228	228
Exceptionnelle	-	-	2 415	2 415
Jetons de présence	-	-	31	31
Avantages en nature	-	-	-	-
SOUS-TOTAL	-	-	2 926	2 926
TOTAL	2 797	2 277	4 655	4 855

(1) Non déterminé à la date du dépôt du document de référence 2008 (25 mars 2009). Le comité des rémunérations et le Conseil, dans leur séance du 15 avril 2009, ont décidé l'attribution d'une part variable nulle au titre de 2008, les objectifs assignés n'ayant pu être réalisés.

(2) Giovanni Ferrario nommé Directeur Général Délégué à compter du 16 juin 2008, (Directeur Général depuis le 1^{er} janvier 2010).

(3) Rodolfo Danielli rémunéré jusqu'au 16 juin 2008.

Les rémunérations versées correspondent aux montants bruts, aux avantages en nature déterminés sur la base fiscale, ainsi qu'aux bonus versés en 2009 et 2008 par Ciments Français SA.

La partie variable de la rémunération du Président-Directeur Général a été déterminée en liaison avec la supervision et l'adoption des décisions, résolutions et autorisations nécessaires à l'opération de fusion envisagée au début de l'année 2009, dans le respect de l'équilibre des intérêts de tous les actionnaires ; la partie variable de la rémunération du Directeur Général Délégué a été déterminée en fonction de la réalisation d'objectifs chiffrés sur la profitabilité de l'ensemble consolidé.

b) Rémunération des mandataires sociaux de Ciments Français chez Italcementi S.p.A. (Article L.225-102-1 du Code de Commerce)

Ces rémunérations sont versées exclusivement au titre de mandats ou de contrats de travail chez Italcementi S.p.A. et ne font pas l'objet de refacturation à Ciments Français.

Les montants correspondent aux rémunérations liées aux mandats chez Italcementi S.p.A. et ses sociétés contrôlées, aux salaires bruts, aux avantages en nature et aux primes et bonus comptabilisés sur l'exercice 2009 suivant le critère de la « competenza » (règle de la CONSOB Italienne). Ils ne comprennent pas les jetons de présence versés par Ciments Français et ses sociétés contrôlées.

(en milliers d'euros)		Rémunération Italcementi S.p.A. due au titre de l'exercice	
		2009	2008
Mandataire social	Mandat chez Ciments Français		
Yves René NANOT	Président-Directeur Général	0,0	30,0
Giampiero PESENTI	Vice-président et représentant permanent de : Italcementi S.p.A.	2 394,3	1 175,0
Giovanni FERRARIO	Directeur Général Délégué	704,8	1 164,7
Pierfranco BARABANI	Représentant permanent de : Société Internationale Italcementi (Luxembourg)	245,4	280,7
Sebastiano MAZZOLENI	Représentant permanent de : Sicil. Fin S.r.l.	1 262,1	169,0
Ettore ROSSI	Représentant permanent de : Société Internationale Italcementi France (France)	52,7	69,4
Rodolfo DANIELLI	Directeur Général Délégué	-	1 468,8
TOTAL		4 659,3	4 357,6

Monsieur Carlo Pesenti, administrateur de Ciments Français, ne reçoit pas de rémunération d'Italcementi S.p.A., il est rémunéré par Italmobiliare S.p.A. et une partie du coût à la charge de cette dernière est refacturée à Italcementi S.p.A.

En ce qui concerne la part fixe de la rémunération de Monsieur Carlo Pesenti, le coût refacturé par Italmobiliare S.p.A. à Italcementi S.p.A. s'établit à 1 676,6 milliers d'euros pour 2008 et pour 2009.

Dans sa séance du 25 mars 2009, le Conseil d'Administration d'Italmobiliare S.p.A. a fixé la part variable de la rémunération de Carlo Pesenti au titre de 2008 à 505,4 milliers d'euros. Au total, la part de sa rémunération refacturée par Italmobiliare S.p.A. à Italcementi S.p.A. au titre de l'exercice 2008 s'est établie à 2 182 milliers d'euros.

Dans sa séance du 24 mars 2010, le Conseil d'Administration d'Italmobiliare S.p.A. décidera de la part variable de la rémunération de Carlo Pesenti au titre de 2009.

(en milliers d'euros)		Valorisation des options Italcementi S.p.A. attribuées au cours de l'exercice	
		2009	2008
Mandataire social	Mandat chez Ciments Français		
Giovanni Ferrario	Directeur Général Délégué	-	1 963,5
Rodolfo Danielli	Directeur Général Délégué	-	313,4

Aucune option n'a été attribuée par Italcementi S.p.A. en 2009.

c) Rémunérations, indemnités et avantages dus à la cessation d'activité ou postérieurement à celle-ci

Un complément de retraite a été accordé à Monsieur Yves René Nanot en sa qualité de Président-Directeur Général.

Le montant de cet avantage correspond à une rente annuelle valorisée au 31 décembre 2009 à 230 120 euros. Cet engagement est couvert par le régime de retraite supplémentaire qui fait l'objet d'une provision dans les comptes jusqu'au 1^{er} janvier 2010, date d'effet de la rente.

Cette convention est décrite dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées en partie 7.3.

8.6 PLANS D'OPTIONS SUR ACTIONS

Le Groupe Ciments Français a ouvert de 1987 à 2008 des plans d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions Ciments Français au bénéfice des membres du personnel de Ciments Français ou de sociétés dont 10 % au moins du capital sont détenus directement ou indirectement par la société, ainsi qu'au bénéfice des mandataires sociaux. Sur les plans en cours au 31 décembre 2009, les options sont exerçables trois ans après la date d'attribution pendant un délai de 7 ans. Les options attribuées sont annulées en cas de démission ou de licenciement ou lorsque le délai d'exercice est expiré.

En 2008, le Conseil d'Administration a adopté un plan d'intéressement à moyen terme faisant référence à la valeur de l'action Italcementi S.p.A. ; en conséquence, aucune option sur action n'a été attribuée en 2009.

Au sein du Groupe Ciments Français, il n'existe pas d'autre plan d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions.

Plans en cours au 31 décembre 2009

Date Assemblée Générale / Conseil d'Administration	Catégorie ⁽¹⁾	Nombre d'options attribuées	Dont mandataires sociaux ⁽²⁾	Dont salariés premiers attributaires		Période d'exercice	Prix de souscription ou d'achat	Options exercées au 31 décembre 2009	Options annulées	Options restantes au 31 décembre 2009
				Nombre d'options	Nombre de salariés					
Autorisation du 15.04.1999										
09.09.1999	S	198 900	30 000	58 600	10	09.09.2002 - 09.09.2009 ⁽³⁾	62,98	169 721	29 179	0
01.09.2000	S	168 350	30 000	69 000	17	01.09.2003 - 01.09.2010	51,75	137 750	7 400	23 200
		367 250	60 000	127 600				307 471	36 579	23 200
Autorisation du 12.04.2001										
14.02.2002	S	152 100	30 000	55 300	11	14.02.2005 - 14.02.2012	45,90	119 940	11 850	20 310
12.02.2003	A	171 400	36 000	81 400	18	12.02.2006 - 12.02.2013	45,59	115 600	12 100	43 700
01.03.2005	S	169 400	40 000	51 600	10	14.04.2008 - 13.04.2015	70,88	1 000	9 700	158 700
01.03.2006	S	155 000	45 000	49 300	10	23.03.2009 - 22.03.2016	117,29	-	3 900	151 100
		647 900	151 000	237 600				236 540	37 550	373 810
Autorisation du 11.04.2006										
05.03.2007	S	166 400	45 000	49 900	10	23.03.2010 - 22.03.2017	140,28	-	6 800	159 600
14.04.2008	S	152 900	45 000	42 400	10	14.04.2011 - 13.04.2018	108,55	-	4 400	148 500
		319 300	90 000	92 300					11 200	308 100
TOTAL		1 334 450	301 000	457 500				544 011	85 329	705 110⁽⁴⁾
Dont options de souscriptions		1 163 050	265 000	376 100				428 411	73 229	661 410
Dont options d'achat		171 400	36 000	81 400				115 600	12 100	43 700

(1) A = achat, S = souscription.

(2) Composition à l'Assemblée Générale du 15 avril 2009.

(3) Modifié par le Conseil d'Administration du 15 février 2000.

(4) Dont 175 000 peuvent être levées par les mandataires sociaux.

L'augmentation des capitaux propres qui résulterait de la levée des 661 410 options de souscription s'élèverait à environ 69,6 millions d'euros. Les options de souscription représentent une dilution potentielle de 1,80 % du capital.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE PAR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Options levées par les dirigeants mandataires sociaux	Numéro et date du plan	Nombre d'options levées en 2009	Prix d'exercice (en euros)	Année d'attribution
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-

Au cours de l'exercice 2009, il n'y a eu aucune levée d'options par les mandataires sociaux de Ciments Français.

Au cours de l'exercice 2009, la société Italcementi S.p.A. n'a attribué aucune option de souscription d'actions à des salariés de Ciments Français.

8.7 NOMBRE D'ACTIONS DÉTENUES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2009

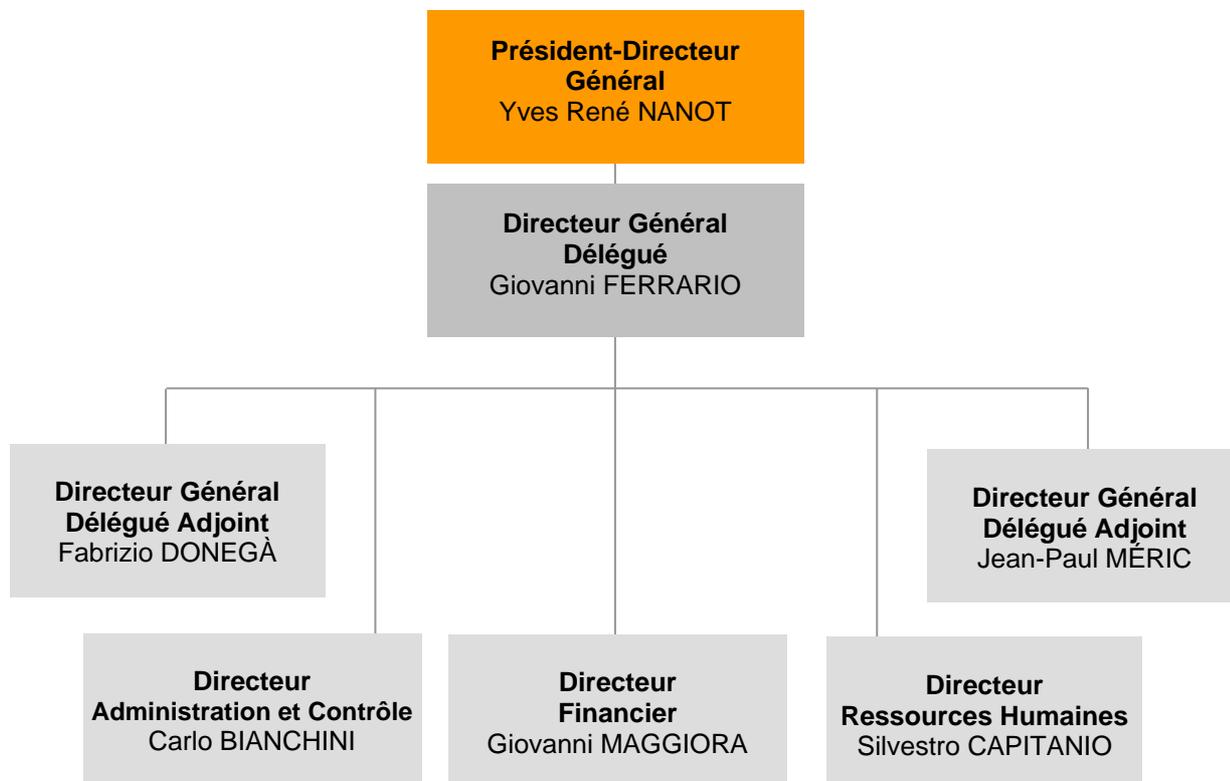
Mandataire social	Mandat	Nombre d'actions Ciments Français détenues	
		Personnes physiques	Personnes morales
Yves René NANOT	Président-Directeur Général	89 550	-
Giampiero PESENTI	Représentant permanent de : Italcementi S.p.A.		100
Carlo PESENTI	Vice-président et administrateur	50	-
Antoine BERNHEIM	Administrateur	50	-
Jean-Michel DARROIS	Administrateur	50	-
Victoire de MARGERIE	Administrateur	50	-
Comte de RIBES	Administrateur	50	-
Marc VIENOT	Administrateur	50	-
Pierfranco BARABANI	Représentant permanent de : Société Internationale Italcementi (Luxembourg)	-	50
Sebastiano MAZZOLENI	Représentant permanent de : Sicil. Fin S.r.l.	-	50
Ettore ROSSI	Représentant permanent de : Société Internationale Italcementi France (France)	-	29 768 125
Italo LUCCHINI	Représentant permanent de : Calcestruzzi S.p.A.	-	50
TOTAL		89 850	29 768 375

8.8 TRANSACTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ
 (Article 223-26 du règlement général de l'AMF)

	Nombre d'actions		Autres instruments financiers		Prix moyen (en euros)
	Achat	Vente	Achat ou souscription	Vente	
Italcementi France Administrateur (1 opération)	1	-	-	-	72,32

8.9 AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

MEMBRES DE LA DIRECTION JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2009



Yves René NANOT (né le 27 mars 1937) **Président-Directeur Général**

Ingénieur des Arts et Métiers, titulaire d'un MBA et d'un doctorat de UCLA, Yves René Nanot a commencé sa carrière chez Dupont de Nemours aux États-Unis et a exercé diverses responsabilités en France et en Europe (1962-1983) ; il est alors Président du Directoire de Dupont de Nemours France de 1980 à 1983.

Il rejoint ensuite le Groupe Total et est nommé Président-Directeur Général de Hutchinson SA de 1983 à 1989 ; il est ensuite nommé Président-Directeur Général de Total France puis Directeur Général de Total Raffinage Distribution et membre du Comité Exécutif du Groupe Total.

En juillet 1993, il est nommé Président-Directeur Général de Ciments Français.

Yves René Nanot est également administrateur d'Italcementi, Provimi et Rhodia.

À compter du 1^{er} janvier 2010, il quitte ses fonctions de Directeur Général de Ciments Français mais demeure Président du Conseil d'Administration.

Giovanni FERRARIO (né le 3 novembre 1948) **Directeur Général Délégué**

Diplômé en Économie et Commerce de l'Université Bocconi de Milan, Giovanni Ferrario a été nommé Directeur Général Délégué (COO) d'Italcementi et Ciments Français en juin 2008.

Il a débuté sa carrière dans le Groupe Pirelli, où entré en 1973, il a assumé des responsabilités internationales, en Europe, aux États-Unis et au Brésil. De 1998 à 2001, il devient Administrateur délégué de Pirelli Pneumatici, responsable des opérations nationales et internationales du secteur pneumatique, hissant Pirelli au rang des cinq premiers producteurs mondiaux. En 2001, il est nommé Administrateur délégué et Directeur Général de Pirelli & C.

En février 2005, Giovanni Ferrario devient Président et Administrateur délégué d'Olivetti Tecnost jusqu'à sa nomination au sein d'Italcementi Group.

Il a, en outre, assumé les fonctions de conseiller senior chez Morgan Stanley pour le secteur industriel et le rôle de conseil pour de nombreux fonds d'investissement privés.

À compter du 1^{er} janvier 2010, Giovanni Ferrario est nommé Directeur Général de Ciments Français.

Jean-Paul MÉRIC (né le 21 mai 1943)
Directeur Général Délégué Adjoint

Ancien élève de l'École Polytechnique et de l'École Supérieure d'Électricité, Jean-Paul Méric a commencé sa carrière chez EDF, avant de rejoindre l'industrie cimentière, tout d'abord au CERILH (Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie des Liants Hydrauliques) puis chez Ciments Français depuis 1985. Il est successivement nommé Directeur de la Recherche et du Développement, Directeur de la Division Ciment France. Directeur Général Délégué Adjoint de Ciments Français en 1991, il est alors responsable des activités France/Belgique du Groupe, puis responsable des activités à l'international, notamment aux États-Unis, au Canada, au Maroc, en Turquie, en Grèce, en Bulgarie et au Kazakhstan. Depuis le 1^{er} juillet 2006, Jean-Paul Méric a sous sa responsabilité les activités du Groupe en France, Belgique, Espagne, Maroc et Amérique du Nord. Il est également président de Cembureau.

À compter du 1^{er} janvier 2010, Jean-Paul Méric est nommé Directeur Général Délégué de Ciments Français.

Fabrizio DONEGÀ (né le 26 août 1963)
Directeur Général Délégué Adjoint

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en mécanique de l'université de Gênes, en Finance de l'entreprise de l'université Bocconi à Milan et en Management de la Harvard Business School (États-Unis), Fabrizio Donegà a débuté sa carrière chez Italcementi en 1990, d'abord en tant que Directeur Assistance Technique puis comme Directeur d'usine.

De 1995 à 1998, il a occupé le poste de Directeur Diagnostique et Performance au sein du siège social d'Italcementi. En 1999, il a été nommé Directeur Général, responsable de la Grèce et de la Bulgarie, auxquels s'ajoutèrent ensuite Chypre, le Kazakhstan et l'Égypte jusqu'en 2003. De 2004 à 2007, il a été Directeur Général Adjoint d'Italcementi S.p.A. responsable des Opérations Industrielles d'Italcementi Group en Italie. Depuis octobre 2007, il est Directeur Général Délégué Adjoint de Ciments Français, responsable des activités en Grèce, Bulgarie, Chypre, Turquie, Égypte et Kazakhstan.

Carlo BIANCHINI (né le 20 décembre 1955)

Carlo Bianchini est diplômé en Économie d'entreprise de l'Université Bocconi à Milan, où il a été assistant professeur de 1979 à 1990, et en Analyse stratégique de la SDA Bocconi.

Il a commencé sa carrière chez Pirelli en 1980 où il a occupé différents postes au sein des départements Stratégie, Trésorerie internationale et Finance en Italie et à l'étranger. En 1998, il rejoint Italtel S.p.A. comme Directeur Finance, puis Siemens ICN S.p.A. en tant que Directeur Administration et Finance.

Il est entré chez Italcementi S.p.A. en 2000, comme responsable Finance, Administration et Contrôle de la zone Italie ; en 2008, il est nommé directeur Administration et Contrôle d'Italcementi et rejoint Ciments Français SA en tant que directeur Administration et Contrôle.

Giovanni MAGGIORA (né le 18 novembre 1960)

Diplômé en Sciences Économiques de l'Université de Turin et titulaire d'un MBA de l'Université Bocconi à Milan, Giovanni Maggiora intègre le Groupe FIAT en 1987, où il occupe diverses fonctions dans les départements trésorerie, relations investisseurs et fusions et acquisitions en Italie et à l'étranger, en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis.

En 2000, il rejoint Italcementi, où il s'occupe de développement international et plus particulièrement des projets du Groupe dans le bassin méditerranéen et au Moyen-Orient.

En juillet 2008, il est nommé Directeur Financier d'Italcementi S.p.A. et de Ciments Français SA.

Silvestro CAPITANIO (né le 20 juillet 1944)

Titulaire d'une maîtrise en philosophie, diplômé de Sciences Sociales, Silvestro Capitanio a commencé son activité professionnelle au sein de la société Italmipianti du Groupe Finsider en s'occupant de l'organisation et de la gestion des ressources humaines.

Entré chez Italcementi en 1971, il gère les relations industrielles avant de devenir le responsable de la gestion des ressources humaines en Italie. En juillet 1994, il devient Directeur Central du Personnel et du Développement Organisationnel d'Italcementi. Il est ensuite nommé Responsable de la Direction Fonctionnelle des Ressources Humaines du Groupe en décembre 1995, puis, en 2001, il rejoint Ciments Français en tant que Directeur des Ressources Humaines.

Neuvième partie

INFORMATIONS JURIDIQUES ET FINANCIÈRES

	Pages
9.1	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX CONCERNANT L'ÉMETTEUR..... 195
9.2	ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL ET DES PRIMES D'ÉMISSION 198
9.3	COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT CIMENTS FRANÇAIS..... 198
9.3.1	Organigramme simplifié de l'actionnariat Ciments Français au 28 février 2010
9.3.2	Évolution du pourcentage de détention du capital Ciments Français
9.3.3	Répartition du capital de Ciments Français et des droits de vote associés au 31 décembre 2009
9.3.4	Autres informations
9.4	INFORMATIONS CONCERNANT ITALCEMENTI GROUP ACTIONNAIRE MAJORITAIRE DE CIMENTS FRANÇAIS..... 199
9.4.1	Actionnariat
9.4.2	Activité
9.4.3	Ventes consolidées
9.4.4	Chiffres clés consolidés 2009
9.4.5	Synergies avec Ciments Français
9.5	CONSULTATION DES DOCUMENTS 201
9.6	CONTRATS IMPORTANTS 201
9.7	CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU COMMERCIALE..... 201

9. INFORMATIONS JURIDIQUES ET FINANCIÈRES

9.1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX CONCERNANT L'ÉMETTEUR

ACTES CONSTITUTIFS ET STATUTS

Raison sociale	CIMENTS FRANÇAIS
Forme	Société Anonyme française régie par la loi sur les sociétés commerciales n° 66-537 du 24 juillet 1966
Siège social	Tour Ariane, 5 Place de la Pyramide - 92800 Puteaux
RCS	599 800 885 Nanterre
APE	741 J
Date de constitution	1 ^{er} janvier 1881
Durée	Jusqu'au 1 ^{er} janvier 2040 sauf dissolution anticipée ou prorogation
Objet (art. 2 des Statuts)	<p>La société a pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'exploitation, la fondation, l'acquisition ou l'aliénation d'usines à ciment, à chaux ou autres liants hydrauliques et matériaux de construction en France, dans les départements d'Outre-mer ou en tout autre pays et, généralement, tout ce qui a rapport à la fabrication, au commerce, à l'industrie, aux applications de tous liants hydrauliques et de tous matériaux de construction ainsi que de tous produits entrant dans cette fabrication ou de tous produits pouvant en dériver ; - Toutes études, recherches, expériences, essais intéressant ces applications, techniques et industries ; - La recherche de tous brevets d'invention, la concession de la jouissance desdits brevets, le dépôt de toutes marques commerciales et la concession en jouissance ou autrement des dites marques ; - La prise d'intérêts dans toutes entreprises civiles, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, soit par souscription ou achat de titres ou droits sociaux, création de sociétés nouvelles, apport, soit encore par association ou alliance, prise de commandite et octroi d'avances et de crédit ; - Plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant, directement ou indirectement, aux activités ci-dessus énoncées ou susceptibles de favoriser le développement de la société.
Documents juridiques	Les statuts, procès-verbaux d'assemblées, rapports des Commissaires aux Comptes, etc. peuvent être consultés au siège social, 5 Place de la Pyramide - 92800 Puteaux
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Répartition des bénéfices (art. 34 des Statuts)	<p>Sur le bénéfice de l'exercice, diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est effectué le prélèvement destiné à constituer le fonds de réserve légale qui doit être au moins égal au minimum obligatoire.</p> <p>Le solde augmenté, le cas échéant, des reports bénéficiaires, constitue le bénéfice distribuable sur lequel il est prélevé successivement :</p>

- La somme nécessaire pour distribuer, à titre de premier dividende, un montant égal à 5 % du montant nominal libéré et non amorti du capital social ;
- Toutes sommes que l'Assemblée Générale juge convenable de fixer pour être affectées à tous comptes de réserves spéciales ou générales ;
- La somme nécessaire pour, le cas échéant, distribuer un dividende complémentaire à toutes les actions existantes.

Le solde, s'il en existe, est reporté à nouveau sur l'exercice suivant.

L'Assemblée Générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende ou de l'acompte sur dividende mis en distribution, une option entre le paiement de ce dividende ou de cet acompte en numéraire ou en actions, dans les conditions et modalités fixées par la loi.

**Assemblées
Générales**
(art. 27 et 28 des
Statuts)

Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les réunions ont lieu aux jour, heure et lieu indiqués sur l'avis de convocation.

Tout actionnaire peut participer personnellement ou par mandataire aux Assemblées s'il est justifié, dans les conditions légales, de l'enregistrement comptable de ses titres à son nom ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour son compte au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Lorsque le vote est exprimé par correspondance, il n'est tenu compte que des formules parvenues à la société trois jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Lors de l'Assemblée, l'assistance personnelle de l'actionnaire annule toute procuration ou vote par correspondance.

En cas de conflit entre les deux modes de participation, la procuration prime le vote par correspondance, quelle que soit la date respective de leur émission, sous réserve des votes exprimés dans le formulaire de vote par correspondance.

Actions
(art. 7 des Statuts)

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. La société peut, à tout moment, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, demander à l'organisme chargé de la compensation des titres des renseignements relatifs aux titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans les Assemblées Générales ainsi qu'aux détenteurs desdits titres.

Droits de vote
(art. 28 des Statuts)

Chaque actionnaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux actions au porteur est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire, à la fin de l'année civile précédant la date de réunion de l'Assemblée considérée. Ce droit de vote double a été instauré par l'Assemblée Générale du 16 juillet 1968.

En outre, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission ou d'apport, le droit de vote double est également conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Ce droit de vote double cesse de plein droit d'être attaché à toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert en propriété.

Néanmoins, conservera le droit acquis ou n'interrompra pas le délai de deux ans ci-dessus fixé tout transfert du nominatif au nominatif par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible.

	<p>Au 31 décembre 2009, le nombre d'actions à droit de vote double s'élève à 29 700 603.</p>
Franchissement de seuils statutaires (art. 8 des Statuts)	<p>Tout actionnaire, agissant seul ou de concert, qui vient à posséder ou à céder un nombre d'actions représentant plus de 2,5 % ou un multiple de 2,5 % du capital social ou des droits de vote, est tenu d'informer la société par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans un délai de quinze jours, étant toutefois précisé que pour les seuils de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 33,33 %, 50 %, 66,66 %, 90 % et 95 %, le délai est réduit à cinq jours de Bourse.</p> <p>Les actions, correspondant à la fraction qui aurait dû être déclarée et qui ne l'a pas été, sont privées du droit de vote dans les conditions prévues par la loi.</p>
Capital social (art. 6 des Statuts)	<p>Le capital social s'élève à 145 435 288 euros au 31 décembre 2009, il est divisé en 36 358 822 actions de 4 euros chacune.</p>
Capital autorisé	<p>Le capital au 1^{er} janvier 2010 peut être augmenté de 661 410 actions par levée des options de souscription consenties au personnel.</p> <p>À part les options mentionnées, il n'existe pas d'autres titres donnant accès au capital. Des informations relatives aux plans de souscription ou d'achat d'actions sont données dans l'annexe aux comptes consolidés (note 27 et en partie 8.6 de ce document).</p> <p>Par ailleurs, l'Assemblée Générale mixte du 15 avril 2009 a délégué au Conseil d'Administration, pour une durée de 26 mois, la compétence de décider une ou plusieurs augmentations de capital, jusqu'à concurrence d'un montant nominal de 100 millions d'euros, soit par émission d'actions ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital avec droit préférentiel de souscription, soit par incorporation de primes, réserves, bénéfices avec possibilité d'augmenter le montant de l'émission (9^{ème} et 10^{ème} résolutions).</p> <p>Le Conseil d'Administration n'a pas utilisé cette délégation en 2009.</p>
Nombre d'actionnaires	<p>Lors de la dernière Assemblée Générale mixte du 15 avril 2009, le nombre d'actionnaires présents, représentés ou votant par correspondance était de 674 personnes détenant 87,93 % du capital social.</p>
Actionnaires ou groupe d'actionnaires contrôlant plus de 2,5 % du capital social	<p>Les membres du Conseil d'Administration au 31 décembre 2009 détiennent 82,12 % du capital social et 90,08 % des droits de vote.</p> <p>Le pourcentage du capital détenu par le personnel n'est pas significatif (au 31 décembre 2009, le fonds commun de placement du personnel Ciments Français détient 10 120 actions de Ciments Français, soit 0,02 % du capital social)</p> <p>Voir aussi tableaux synoptiques en partie 9.3 « Composition de l'actionariat Ciments Français ».</p>

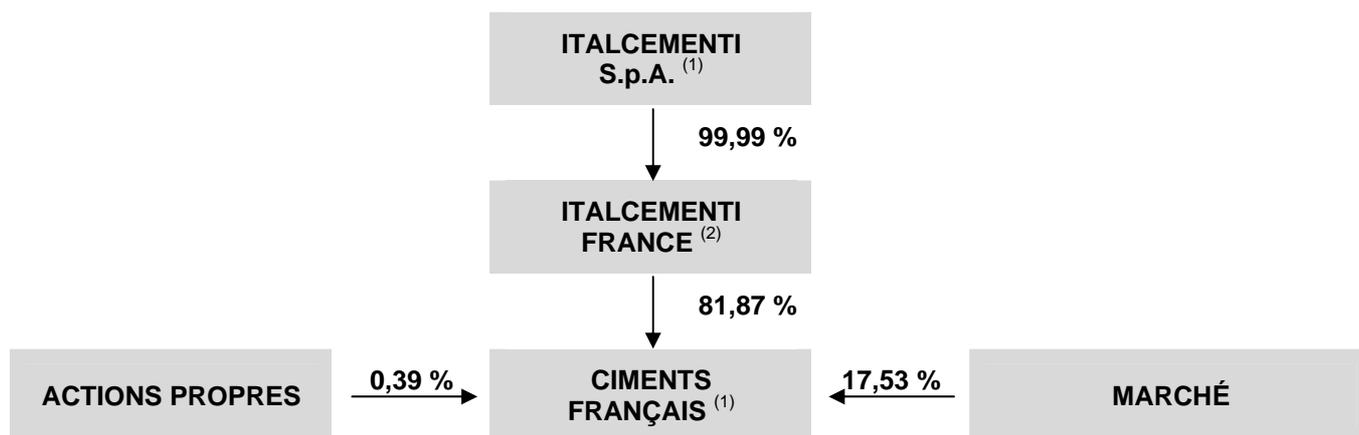
9.2 ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL ET DES PRIMES D'ÉMISSION

	MOUVEMENTS DE TITRES					CAPITAL (en euros)			PRIMES D'ÉMISSION, DE FUSION, D'APPORT (en euros)		
	Ouverture	Options de souscription d'actions	Annulation d'actions	Mouvements	Clôture	Ouverture	Mouvements	Clôture	Ouverture	Mouvements	Clôture
2004	38 165 137	119 987	-	119 987	38 285 124	152 660 548	479 948	153 140 496	917 020 604	5 682 944	922 703 549
2005	38 285 124	174 345	-	174 345	38 459 469	153 140 496	697 380	153 837 876	922 703 549	8 476 723	931 180 272
2006	38 459 469	141 151	245 314	(104 163)	38 355 306	153 837 876	(416 652)	153 421 224	931 180 272	6 439 661	937 619 933
2007	38 355 306	90 572	761 244	(670 672)	37 684 634	153 421 224	(2 682 688)	150 738 536	937 619 933	3 961 719	941 581 652
2008	37 684 634	40 070	964 522	(924 452)	36 760 182	150 738 536	(3 697 808)	147 040 728	941 581 652	1 695 265	943 276 917
2009	36 760 182	29 145	430 505	(401 360)	36 358 822	147 040 728	(1 605 440)	145 435 288	943 276 917	1 689 800	944 966 718

Au cours de l'exercice 2009, la société a racheté 99 612 de ses actions, en a cédé 2 000 suite à l'exercice d'options d'achat et 430 505 actions propres détenues ont été annulées (cf. partie 6 notes B2 et B4). Les achats réalisés font l'objet d'une information hebdomadaire publiée sur le site internet de la société à <http://www.cimfra.com>.

9.3 COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT CIMENTS FRANÇAIS

9.3.1 Organigramme simplifié de l'actionnariat Ciments Français au 31 décembre 2009



(1) Cotée en Bourse.

(2) Non cotée en Bourse.

9.3.2 Évolution du pourcentage de détention du capital de Ciments Français

	Au 31 décembre 2009	Au 31 décembre 2008
Italcementi France	81,87 %	80,98 %
Autres sociétés d'Italcementi Group	NS	NS
Mandataires sociaux (personnes physiques)	0,25 %	0,24 %
Total mandataires sociaux	82,12 %	81,22 %
Actions propres	0,39 %	1,30 %
Actionnariat salarié *	NS	0,02 %
Public	17,49 %	17,46 %
TOTAL	100 %	100 %

* Fonds commun de placement du personnel de Ciments Français.

9.3.3 Répartition du capital de Ciments Français et des droits de vote associés au 31 décembre 2009

	Italcementi Group	Public	Actions propres	TOTAL actions
% intérêt				
Actions nominatives	29 607 600	93 003	143 312	29 843 915
Actions au porteur	161 125	6 353 782		6 514 907
Total actions (toutes de même catégorie)	29 768 725	6 446 785	143 312	36 358 822
TOTAL % intérêt	81,87 %	17,74 %	0,39 %	100 %
<i>Au 31 décembre 2008</i>	<i>80,98 %</i>	<i>17,72 %</i>	<i>1,30 %</i>	<i>100 %</i>
% droits de vote				
Actions nominatives	59 215 200	186 006	-	59 401 206
Actions au porteur	161 125	6 353 782	-	6 514 907
Total droits de vote	59 376 325	6 539 788	-	65 916 113
TOTAL % droits de vote	90,08 %	9,92 %	-	100 %
<i>Au 31 décembre 2008</i>	<i>89,92 %</i>	<i>10,08 %</i>	-	<i>100 %</i>

9.3.4 Autres informations

Les actions Ciments Français inscrites au nominatif pur n'ont pas fait l'objet de nantissement.

9.4 INFORMATIONS CONCERNANT ITALCEMENTI GROUP, ACTIONNAIRE MAJORITAIRE DE CIMENTS FRANÇAIS

Italcementi a, traditionnellement, été le premier producteur de ciment en Italie. Depuis l'acquisition d'une partie importante de Ciments Français en 1992, Italcementi est devenu l'un des principaux producteurs de ciment au niveau mondial.

9.4.1 Actionnariat

Italcementi est majoritairement détenu par Italmobiliare S.p.A. dont l'actionnaire principal est la famille Pesenti. Les deux sociétés sont cotées à la Bourse de Milan.

9.4.2 Activité

Ciment, béton prêt à l'emploi et granulats

La quasi totalité des activités internationales du Groupe est exercée par Ciments Français.

Les usines et implantations d'Italcementi Group en Italie comprennent 17 cimenteries et 7 centres de broyage. Les usines sont situées dans toute l'Italie. Leurs positions, près des principaux centres de consommation, leur donnent un avantage compétitif (coûts de transport minimisés) tout en offrant un service efficace et de proximité aux clients.

Effectifs

Au 31 décembre 2009, Italcementi Group compte 21 155 personnes (y compris les effectifs de Ciments Français).

9.4.3 Ventes consolidées

En 2009, les ventes consolidées d'Italcementi Group (y compris les ventes de Ciments Français) se sont élevées à 5 006,4 millions d'euros dont 72,7 % pour le ciment et 27,3 % pour les granulats, le béton prêt à l'emploi et les autres activités.

Réalisant près de 85 % du chiffre d'affaires d'Italcementi Group, Ciments Français présente donc un intérêt stratégique certain pour Italcementi.

La répartition des ventes par zone géographique d'Italcementi Group est la suivante :

Pays	Pourcentage des ventes consolidées*	
	2009	2008
Italie	16,9	19,3
France	27,3	27,2
Autres pays Europe de l'Ouest	8,7	9,2
Amérique du Nord	8,0	8,7
Europe Est et Sud Méditerranée	26,7	23,3
Asie	8,0	7,2
Autres	4,4	5,1
TOTAL	100 %	100 %

* Exprimées après élimination des opérations internes au Groupe.

La répartition des ventes par secteur d'activité se présente comme suit :

Secteur d'activité	Pourcentage des ventes consolidées*	
	2009	2008
Ciment et clinker	72,7	71,5
Granulats et BPE	22,2	23,1
Autres	5,1	5,4
TOTAL	100 %	100 %

* Exprimées après élimination des opérations internes au Groupe.

9.4.4 Chiffres clés consolidés 2009

(en millions d'euros)

Chiffre d'affaires	5 006,4
Résultat brut d'exploitation courant	971,6
Résultat brut d'exploitation	956,7
Résultat d'exploitation	443,0
Résultat net, Part du Groupe	71,3
Effectifs (nombre)	21 155

9.4.5 Synergies avec Ciments Français

Avant l'acquisition de Ciments Français, Italcementi était essentiellement un Groupe national détenant un tiers du marché italien du ciment. De ce fait, Ciments Français, avec ses larges diversifications géographiques, offrait un excellent complément aux opérations d'Italcementi.

En 1997, l'identité visuelle d'Italcementi Group a été adoptée par l'ensemble des sociétés du Groupe. Le logo, représenté par une spirale, symbolise le dynamisme du Groupe et le mouvement de rotation caractéristique de ses métiers : fours, broyeurs, bétonnières. La couleur "orange gold" a été choisie pour rappeler les origines méditerranéennes du Groupe et les rapports étroits qu'il entretient avec le secteur du BTP.

Après une première phase d'intégration entre Italcementi Group et Ciments Français, l'année 2000 a été marquée par la création d'une structure intégrée visant à parfaire les activités opérationnelles, accélérer la croissance et créer une culture d'entreprise plus forte et partagée par l'organisation dans son ensemble.

Cette structure se fonde sur la création de responsabilités communes de leadership stratégique et opérationnel et de développement international, sur l'unification des fonctions centrales et sur la définition de responsabilités opérationnelles par zone géographique. La coordination des activités et le partage des principales fonctions se rapportant à la gestion et au développement sont assurés par des Comités qui comprennent les principaux directeurs du Groupe. Des actions ont été entreprises en matière de gestion des risques (protection des personnes et des actifs et risques politiques).

Dans le domaine de l'environnement, Italcementi Group a développé une approche long terme dans un cadre élargi au développement durable avec l'adhésion au *Conseil mondial des entreprises pour le développement durable* (World Business Council for Sustainable Development ou WBCSD). Après la réalisation d'une étude indépendante sur l'industrie du ciment au niveau mondial, un plan d'action commun a été signé au mois de juillet 2002 par les dix premiers groupes cimentiers du monde regroupés au sein de *l'Initiative ciment* (Cement Sustainability Initiative ou CSI). L'objectif de cette initiative consiste à :

- Analyser le sens du développement durable pour les participants et l'industrie du ciment ;
- Identifier et favoriser les actions individuelles et collectives afin d'accélérer la progression vers le développement durable ;
- Fournir un cadre pour la participation d'autres producteurs de ciment et l'implication de tiers.

Les actions et les objectifs sont définis à partir de projets communs et un rapport spécifique au niveau Italcementi est publié annuellement.

9.5 CONSULTATION DES DOCUMENTS

Les statuts de la société, le présent rapport annuel, ainsi que ceux des deux exercices précédents sont disponibles sur le site internet <http://www.cimfra.com>, comme au siège social conformément aux dispositions légales.

9.6 CONTRATS IMPORTANTS

À ce jour, Ciments Français n'a pas conclu de contrat important conférant une obligation ou un engagement important pour l'ensemble du Groupe, autres que ceux conclus dans le cadre normal des affaires.

9.7 CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU COMMERCIALE

Aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale de la société n'est survenu depuis la clôture de l'exercice 2009.

Dixième partie

RESPONSABLES DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET DU CONTRÔLE DES COMPTES

Pages

10.1	PERSONNES PHYSIQUES RESPONSABLES DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	203
10.2	ATTESTATION	203
10.3	IDENTITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	203

10. RESPONSABLES DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET DU CONTRÔLE DES COMPTES

10.1 PERSONNES PHYSIQUES RESPONSABLES DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Monsieur Yves René Nanot, Président du Conseil d'Administration, nommé par le Conseil d'Administration du 12 juillet 1993, et Monsieur Giovanni Ferrario, Directeur Général, nommé par le Conseil d'Administration du 4 novembre 2009.

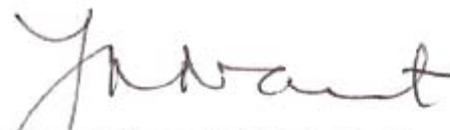
10.2 ATTESTATION

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion (voir partie 4) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Nous avons obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble de ce document.

La Défense, le 23 mars 2010



Le Président du Conseil d'Administration
Yves René NANOT



Le Directeur Général
Giovanni FERRARIO

10.3 IDENTITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Commissaires titulaires	Date de nomination	Date de premier mandat	Date d'expiration	Commissaires suppléants
KPMG Audit Patrick-Hubert PETIT Philippe GRANDCLERC 1, cours Valmy 92923 Paris la Défense Cedex	AGO du 16 avril 2007	AGO du 10 mai 1995	2013	SCP Jean-Claude ANDRÉ
ERNST & YOUNG Audit Pierre-Henri PAGNON Tour Ernst & Young 11 allée de l'Arche 92037 Paris La Défense	AGO du 11 avril 2006	AGO du 29 mai 1974	2012	AUDITEX

Onzième partie

TABLEAU DE CORRESPONDANCE

Page

11.	TABLEAU DE CORRESPONDANCE	205
------------	--	------------

11. TABLEAU DE CORRESPONDANCE

Le présent tableau de correspondance permet d'identifier les informations de référence à inclure dans le rapport financier annuel déposé comme document de référence.

RUBRIQUES DE L'ANNEXE 1 DU RÈGLEMENT CE 809/2004		RAPPORT CIMENTS FRANÇAIS RUBRIQUE CORRESPONDANTE
1	PERSONNES RESPONSABLES	10.1 Personnes physiques responsables du document de référence 10.2 Attestation
2	CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	10.3 Identité des commissaires aux comptes Non applicable
	2.1 Nom et adresse des contrôleurs légaux	
	2.2 Démission des contrôleurs légaux	
3	INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	1.2 Chiffres clés Non applicable
	3.1 Informations financières historiques sélectionnées	
	3.2 Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires	
4	FACTEURS DE RISQUE	3.7 Gestion des risques
5	INFORMATION SUR CIMENTS FRANÇAIS	3.1 Historique 9.1 Renseignements généraux concernant l'émetteur 3.4 Investissements et dispositif industriel
	5.1 Histoire et évolution de la société	
	5.2 Investissements	
6	APERÇU DES ACTIVITÉS	3.3.1 Les métiers du Groupe 3.3.2 Les marchés du Groupe Non applicable 3.3.1 Les métiers du Groupe 3.3.2 § Marché et concurrence
	6.1 Principales activités	
	6.2 Principaux marchés	
	6.3 Événements exceptionnels	
	6.4 Dépendance de l'émetteur	
	6.5 Position concurrentielle	
7	ORGANIGRAMME	3.2 Structure générale du Groupe 5.2 Annexe aux comptes consolidés - note 39
	7.1 Description du Groupe	
	7.2 Liste des filiales importantes de Ciments Français	
8	PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS	3.4 Investissements et dispositif industriel 3.4.1 § Contraintes environnementales 3.4.2 Investissements 3.7.3 Développement durable et risques industriels
	8.1 Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	
	8.2 Environnement	
9	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	4. Gestion du Groupe 5.19 Situation financière 4.3 Résultats 4.5 Commentaires par pays 5.4 Information sectorielle
	9.1 Situation financière	
	9.2 Résultat d'exploitation	
10	TRÉSORERIE ET CAPITAUX	4.4 Investissements et financement 5.2 Annexe aux comptes consolidés – notes 19, 30 et 36. 3.7.4 Risques de marché, de crédit et de liquidité
11	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	3.5 Centre Technique Groupe 4.6 Recherche, développement et assistance
12	INFORMATION SUR LES TENDANCES	4.5 Commentaires par pays 4.10 Événements postérieurs à la clôture 5.2 Annexe aux comptes consolidés - note 37 4.11 Perspectives
13	PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	Non applicable

14	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE	8.1 8.2 8.3 8.9	Direction, administration et contrôle Activités principales et mandats extérieurs exercés par les membres du conseil d'administration au cours des cinq dernières années Examen de l'indépendance des administrateurs Autres informations relatives au gouvernement d'entreprise
15	RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES	8.5 8.6	Rémunération des organes d'administration et de direction Plans d'options sur actions
16	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	7.2 8.4	Rapport du Président sur le fonctionnement du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne Fonctionnement du Conseil d'Administration et des comités
17	SALARIÉS 17.1 Nombre de salariés 17.2 Participation et stock options 17.3 Accords de participation des salariés dans le capital de Ciments Français	4.8 8.6	Ressources humaines Plans d'options sur actions Non applicable
18	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	9.3 9.4	Composition de l'actionnariat de Ciments Français Informations concernant Italcementi Group, actionnaire majoritaire de Ciments Français
19	OPÉRATIONS AVEC LES APPARENTÉS	5.2	Annexe aux comptes consolidés - note 34
20	INFORMATIONS FINANCIÈRES 20.1 Informations financières historiques 20.2 Informations financières pro forma 20.3 États financiers 20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles 20.5 Dates des dernières informations financières 20.6 Informations financières intermédiaires et autres 20.7 Politique de distribution des dividendes 20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage 20.9 Changements significatifs de la situation financière	1.2 5. 5. 7.3 2.4 3.7.5 4.9 9.7	Chiffres clés Comptes consolidés et annexe Non applicable Comptes consolidés et annexe Rapport des Commissaires aux Comptes Non applicable Non applicable Politique de distribution des dividendes Risques juridiques Litiges et procédures en cours Changements significatifs de la situation financière ou commerciale
21	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES 21.1 Capital social 21.2 Acte constitutif et statuts	9.1 9.2 9.1	Renseignements généraux concernant l'émetteur Évolution du capital social et des primes d'émission Renseignements généraux concernant l'émetteur
22	CONTRATS IMPORTANTS	9.6	Contrats importants
23	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS		Non applicable
24	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	9.5	Consultation de documents
25	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	6.5 6.6	Filiales et participations sur les 3 derniers exercices Filiales et participations au 31 décembre 2009

En application de l'article 28 du règlement CE n° 809/2004, les informations financières historiques sont présentées conformément au règlement CE n° 1606/2002 sur l'application des normes internationales d'information financière. Les informations incorporées par référence sont :

- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008, les notes annexes et le rapport des Commissaires aux Comptes y afférent présentés dans la partie « Comptes consolidés » du document de référence 2008 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 25 mars 2009 sous le numéro D.09-0154.
- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007, les notes annexes et le rapport des Commissaires aux Comptes y afférent présentés dans la partie « Comptes consolidés » du document de référence 2007 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 mars 2008 sous le numéro D.08-0162.
- L'évolution de la situation financière, du résultat des opérations, des investissements et du financement, figurant dans le rapport de gestion, ainsi que la partie recherche et développement du document de référence 2008 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 25 mars 2009 sous le numéro D.09-0154.
- L'évolution de la situation financière, du résultat des opérations, des investissements et du financement, figurant dans le rapport de gestion, ainsi que la partie recherche et développement du document de référence 2007 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 mars 2008 sous le numéro D.08-0162.



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 23 mars 2010, conformément à l'article 212-13 de son Règlement Général.

Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.